

L'Of cier de l'ALN, Abdelaziz Boutef ika

Abdelaziz Boutef ika, Président de la République

De l'ALN à L'ANP : une Institution et des Hommes

Edito

Laissons le peuple faire son choix



Par Ammar Khelifa

Dans un monde qui change et à l'orée du troisième millénaire, peut-on parler d'une véritable démocratie qui ne peut s'accommoder d'une conjoncture politique que si, et seulement si, elle est ficelée et savamment orchestrée par ceux qui, au bout du compte, en tirent les dividendes. Ces dernières années, on a beau spéculer, tourner autour du pot et même gesticuler à tire-larigot sur une éventuelle succession de Seïf El Islam à son père, le guide de la Révolution libyenne Maamar El Keddafi. Le ton est donné et chacun y est allé de son propre commentaire pour dire que tout a été concocté dans les coulisses pour opérer cette transition au moment opportun. Mais quoi qu'il en soit, c'est bien à tort que certains médias occidentaux notamment, par un contresens exorbitant, cherchent à amplifier les choses et donner à cette « affaire » une dimension médiatique plus qu'il n'en faut. A cela , s'ajoute l'hystérie de certains hommes politiques qui n'hésitent pas à tirer à boulets rouges sur tout ce qui bouge lorsqu'il s'agit



Seïf El Islam Kadhafi

de la démocratie naissante dans les pays du sud ou en voie de développement. Néanmoins, et quoi que l'on dise, Seïf El Islam est une personne qui a fait beaucoup pour son pays. A travers la fondation qu'il dirige, il a pu régler de nombreuses affaires dans lesquelles la Libye s'est vu impliquer, à tort ou à raison. Le fils d'El Keddafi y est pour beaucoup dans le dénouement de l'affaire de Lockerbie qui avait coûté à son pays plusieurs années d'embargo et d'ostracisme politique. Seïf El islam a réussi également, grâce à sa vision politique et à son patriotisme, à jouer un rôle important dans les négociations avec l'ancien colonisateur, l'Italie, qui ont permis à la Libye de décrocher des indemnisations importantes sous forme d'investissements à hauteur de cinq milliards de dollars. Il a été, en outre, sur d'autres fronts comme celui qui a vu la libération des cinq médecins bulgares accusés d'avoir contaminé des enfants libyens du virus sida. En somme, Seïf El Islam a eu l'insigne honneur de lever l'embargo imposé à son pays ; il n'hésite pas à aider les plus démunis parmi ses concitoyens, et c'est la raison pour laquelle, il force le respect du peuple libyen qui admire l'homme et son œuvre. Alors, pourquoi pas Seïf El Islam comme successeur à son père ? Serait-ce une pratique anti-démocratique ou un affront politique ? Ou tout simplement parce que son père est le guide, par excellence, de son propre pays ?

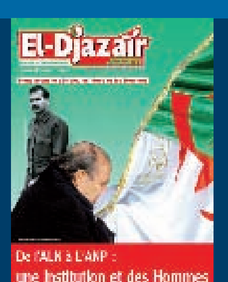
On est tenté de le croire, car même si on prétend être démocrate, pourrait-on l'être plus que les Américains ? Dans ce pays, considéré comme un modèle en matière de démocratie dans le monde, l'exemple a été donné à travers l'élection de Georges W. Bush qui avait succédé à son propre père. Et ce n'est pas encore fini, puisque l'intronisation de Mme Clinton à la tête de la diplomatie américaine, renseigne, on ne peut mieux, sur cet état de fait, lorsqu'on sait que son mari n'est autre que l'ex-président des Etats-Unis. En France, c'est le fils du président de la république qui défraye la chronique actuellement . Jean Sarkozy, puisque c'est de lui qu'il s'agit, a provoqué une véritable levée de boucliers aussi bien au sein de la classe politique française que dans les médias pour avoir été intronisé, par son papa, à la tête de l'établissement qui gère le quartier de la Défense, un grand cartel d'affaires économiques aux ramifications politiques.

Mais d'aucuns y voient là une manière comme une autre de préparer le jeune fils du président à une future succession à son père. Dans un pays où la devise de liberté, égalité, fraternité n'est pas un slogan creux, cela peut s'apparenter à de l'hérésie, mais la réalité est là. Dès lors, la question qui se pose d'elle-même est de savoir si cette « pratique démocratique » est permise dans ces pays développés, alors qu'elle devient « péché mignon» lorsqu'il s'agit de pays en voie de développement, ou de pays arabes plus particulièrement.

Pourquoi donc cela est permis chez eux, alors que chez nous, on ne peut pas avoir un candidat briguer la présidence de l'Etat pour la simple raison que son père ou son frère est président de la République ?
Alors, de grâce Messieurs, laissons le peuple faire son choix… En toute démocratie et en toute liberté.

Amar Khelifa
amar.khelifa@eldjazaircom.dz

Copyright
Comesta média
Ministère de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication



Edité par Comesta média
Dépôt légal : 235-2008
ISSN : 1112-8860

Fondateur
Directeur Général
Ammar KHELIFA

Ce numéro a été réalisé sous la coordination de
Fatima BENLARBI
Rabie HAMIMI

Rédaction
Abdelmadjid BOUZIDI
Dr. Ammar BELHIMER
El Yazid DIB
Fatima BENLABI
Ouassila SISABER
Achour CHEURFI
Massinissa BENLAKEHAL
Said BOUMAMECHE
Sofiane BENSAID
Sakina SABI
L. H.
Ahmed TESSA
Mohamed ROUABHI
Mohamed CHERMAT
Hamid GUEMACHE

Direction Artistique
Ahmed SEFFAH

Coordination
Abla BOUTEMEN

Flashage et Impression
Diwan

Contacts
Eurl COMESTA MEDIA
N° 181 Bois des Cars 3
Dely-Ibrahim - Alger - Algérie
Tél. : +213 (21) 360 914
+213 (21) 360 915
+213 (21) 360 919
Fax : +213 (21) 360 899
E-mail :
redaction@eldjazaircom.dz
comestamedia@gmail.com

P. 99



M.Ahmed Ouyahia, Premier Ministre

P. 06



M. Zerhouni, Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur et des Collectivités Locales

SOMMAIRE

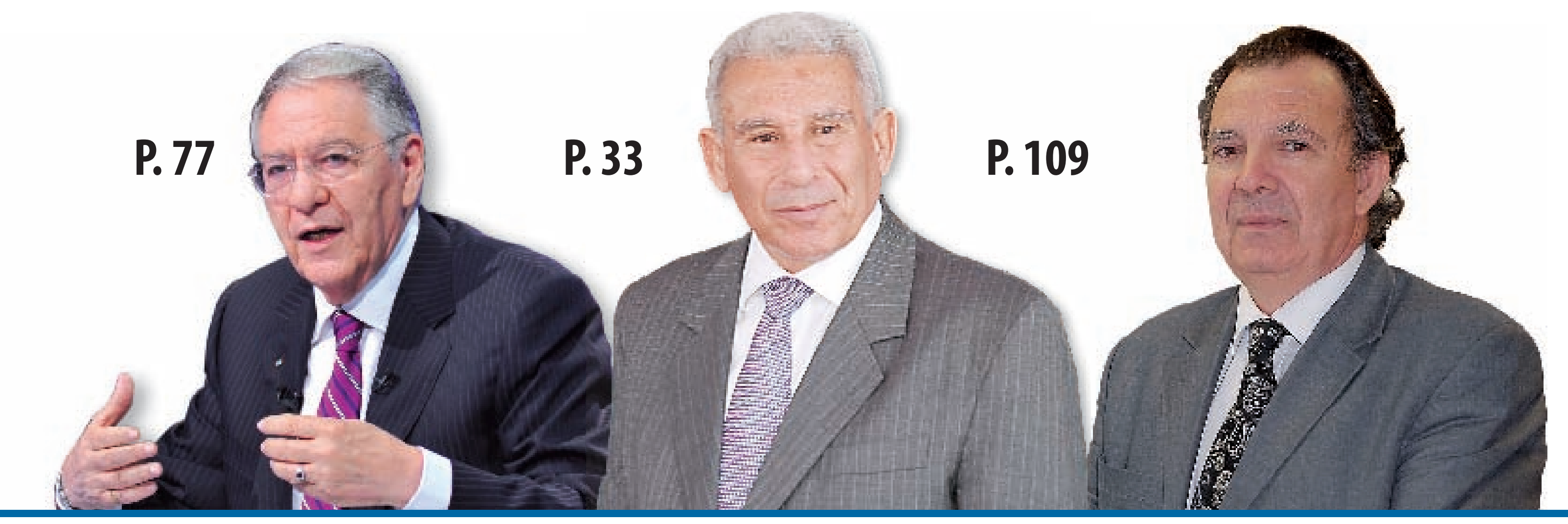
Novembre 2009

A la une

SPECIAL 1er Novembre

Dossier





Dr Ould Abbes, Ministre de la Solidarité Nationale, de la Famille et de le Communauté Nationale à l'Etranger

M. Ali Tounsi, Directeur Général de la Sureté Nationale

M. Tahar Allache, Président Directeur Général de l'Aéroport International d'Alger

Economie

Enjeux

Etat des lieux

Actualités



Communication



Portrait



Le temps a donné raison à M. Zerhouni

La démocratie participative s'impose comme une réalité



M. Yazid Zerhouni entouré, à droite du Wali, du Chef de Cabinet de la Wilaya d'Alger et du Directeur Général de l'OPGI d'Hussein Dey et, à gauche, du Secrétaire Général et du Directeur du logement de la Wilaya, du Directeur Général de l'AADL.

Pour Zerhouni, on ne le répétera jamais assez, le rôle des associations et autres comités de quartiers dans la sensibilisation des citoyens au niveau des cités et des villes, s'impose plus que jamais comme une réalité. Et pour cause, M. Noureddine Yazid Zerhouni, Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur et des Collectivités Locales, qui n'a eu de cesse d'insister sur cette question, est monté, une fois de plus, au créneau pour dire que les comités de quartiers doivent désormais assumer pleinement ce rôle en saisissant à bras-le-corps l'aspect d'information et de sensibilisation de la population, quant à la prise en charge de leurs problèmes et préoccupations.

Lors des dernières émeutes qu'a connues le quartier de Diar Ech-Chems à El Madania (Alger), M. Zerhouni n'a pas manqué d'appeler à la sagesse, car, dira-t-il, tout sera réglé dans le calme et la sérénité. Par la même occasion, le Ministre d'Etat n'est pas allé avec le dos de la cuillère en soutenant mordicus que le problème de logement soulevé par les habitants de ce quartier, tout comme ceux des autres quartiers vivant la même situation, sera pris en charge par l'Etat. Seulement, il faudra s'armer de patience et garder son sang-froid.
M. Zerhouni qui a remis, pour la circonstance, les pendules à l'heure, n'a pas pour autant omis de recommander aux citoyens plus de vigilance et de prudence pour éviter de tomber, inconsciemment, dans le piège de la manipulation. C'est dire que le concept de démocratie participative sur lequel M. Zerhouni a, maintes fois, insisté, est

plus que jamais d'actualité. Et le temps lui a donné raison.
En effet, lors de ses différentes rencontres avec les élus locaux, le Ministre n'a pas manqué de souligner les défis que nous avons à charge de relever pour répondre aux exigences du 21ème siècle et faire ainsi que notre pays puisse accéder au rang qui lui sied dans le concert des grandes nations. Pour ce faire, des programmes qui répondent à des aspirations légitimes et à des méthodes modernes de gestion, ont été initiés et ce, à même de permettre une participation plus large de la société civile dans la gestion des affaires de leur commune.
M. Zerhouni avait appelé, dans ce sens, aussi bien les élus que les cadres de l'administration locale, à devenir une véritable force à initiatives, capable de contribuer activement au développement et au progrès de leur collectivité. Ceci d'autant que le nouveau code communal, qui sera présenté prochainement au gouvernement, vise une meilleure participation de la société civile dans la gestion de la collectivité locale.

Ce code devrait préserver les principes de consécration d'un système républicain et démocratique basé sur la transparence et pour une meilleure participation de la société civile dans la gestion de la commune, avait déclaré M. Zerhouni qui avait, cependant, tenu à clarifier le concept de la société civile. Celui-ci signifie, a-t-il précisé, les associations crédibles et réellement représentatives.
Mettant avant les aspirations et préoccupations légitimes de nos populations, M. Zerhouni fera remarquer que les moyens financiers existent, mais que ces moyens à eux seuls ne pourraient suffire si la volonté des hommes n'est pas au rendez-vous pour accompagner cet espoir et cette dynamique.
Il dira alors la nécessité de rassembler et mobiliser toutes ces potentialités qui doivent constituer le ciment de notre société, et agir dans le sens de la concrétisation des aspirations des citoyens mais aussi des priorités qui s'imposent, car, poursuivra-t-il, cette société n'est pas quelque chose de théorique, elle existe dans toutes nos communes et est en quête d'un moteur que sont les assemblées populaires communales ; exhortant ainsi tous ces présidents d'APC à réfléchir avec le sérieux, la rigueur et l'efficacité qui s'imposent dans la mise en œuvre des différents programmes initiés par le Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, au titre de l'actuel quinquennat.
Des programmes concrets s'appuyant sur une large concertation avec la société civile et un mouvement associatif « crédible et représentatif » avec une transparence dans l'acte administratif. Le Ministre a notamment insisté sur le volet inhérent à l'amélioration de la gestion de nos communes qui doit certainement passer par la réponse aux préoccupations de nos citoyens, mais aussi et au titre du développement par la mise en œuvre de mécanismes allant dans le sens de la création de richesses.
« Nous devons nous retrousser les manches », dira-t-il, tout en faisant état de la nécessité de veiller à la création des richesses durables et la mise en œuvre d'activités productives, soulignant dans ce contexte la mission qui échoit à la commune. Celle-ci, a-t-il expliqué, devrait se traduire par un impact positif sur le processus de développement national.

S. Boumameche

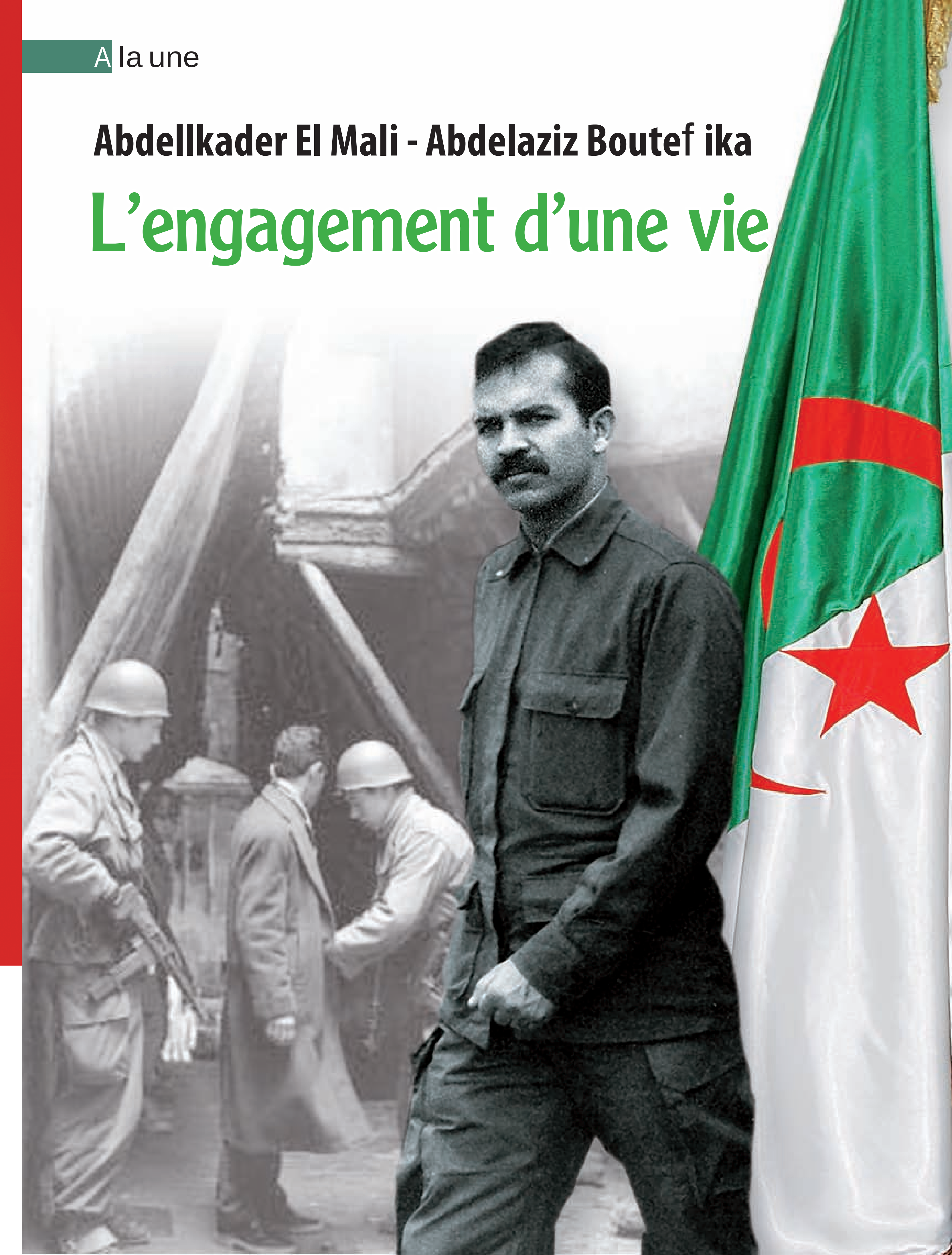
De la « manip » dans l'air

Après les dernières émeutes qui ont éclaté dans le quartier de Diar Ech-Chems , d'aucuns ont crié à la manipulation et ont vu dans ces événements une sorte de règlements de compte qui ne veut pas dire son nom et qui est loin de révéler tous ses secrets.
En effet, selon les informations recueillies auprès de sources fiables, ces émeutes étaient loin d'être spontanées ou fortuites, car, d'après ces mêmes sources, il y aurait des gens qui ont soufflé sur le brasier pour raviver la colère des jeunes et les pousser à sortir dans la rue pour en découdre avec les forces de l'ordre.
Cependant, même si on ne peut occulter la réalité de la crise de logement qui fait souffrir une frange de notre société, et même si les citoyens sont dans leur droit de contester cette réalité dans les règles de l'art, le calme et la sérénité, loin de la casse et de la manipulation, il faut reconnaître tout de même que c'est la première fois que la wilaya d'Alger connaît une véritable dynamique dans la réalisation des logements, toutes formules confondues et ce, grâce aux efforts consentis par le Wali d'Alger, M. Mohamed Kébir Addou qui consacre son temps, en compagnie de son cabinet et son staff, sur les chantiers à s'enquérir de l'avancement des travaux et du respect des délais de réalisation.
Cette cadence de réalisation qui vise à en finir avec la crise du logement dans la capitale, a mobilisé toutes les structures de la wilaya, à leur tête la direction du logement, les OPGI, l'AADL, les banques, avec le concours précieux du secteur national privé.
Convenons-en, une telle mobilisation de la part des autorités de la Wilaya (secrétaire général, chef de cabinet, directeur du logement et tout l'Exécutif), est salutaire à plus d'un titre ; elle est à inscrire dans les annales de la Wilaya d'Alger.
Donc, de grâce, Messieurs, arrêtons de jouer avec les sentiments de la population et d'exploiter leurs problèmes à des fins politiciennes, car il y a mille et une méthodes de faire de l'opposition lorsqu'elle est saine et honnête ■

Ammar Khelifa

Abdellkader El Mali - Abdelaziz Boutef ika

L'engagement d'une vie





Abdellkader El Mali - Abdelaziz Boutef ika

L’engagement d’une vie

"S’il reste aux hommes de raison, dans le jeu complexe des lois et des folies de l’Histoire un mérite, c’est celui de l’exigence de la perfection." Jacques Attali. C’est un destin multiforme, qui se lit comme plusieurs romans à la fois que celui du président de la république. Il a été très jeune au cœur de la furie coloniale et ses atrocités. Il n’avait que 19 ans lorsqu’il s’engage dans les rangs de l’ALN. Son nom de guerre « d’Abdelkader el Mali » est une histoire où l’amour d’une Algérie, une et indivisible, se conjugue au courage et à l’abnégation de cet homme.



Abdelaziz Boutef ika, Houari Boumediene et Chérif Belkacem

C'est en croisant le fer dans la wilaya V que le jeune combattant se voit chargé d'une double mission de contrôleur général en 1957, une année après son engagement au sein de l'ALN, puis officier en zone IV, ensuite attaché au PC du ''Com Ouest''à l'état - major puis au PC de l'état-major général de l'ALN. C'est en 1960 que le jeune commandant Abdelaziz Bouteflika est affecté aux frontières méridionales du pays pour commander le ''Front du Mali'' afin de faire échec aux menées déstabilisatrices, voire séparatistes de la puissance coloniale, ce qu'il lui vaudra le nom de ''Abdelkader El Mali''. La mission du jeune prodige ne s'arrête pourtant pas là, il est envoyé en France dès1961, où il rentre clandestinement, afin de prendre langue avec les figures historiques de la Révolution, détenues à Aulnoy. Il n'avait que 25 ans seulement, lorsqu'il prend les commandes du Ministère de la jeunesse, des Sports et du Tourisme, c'est-à-dire trois ans après son élection à la première assemblée constituante de l'Algérie indépendante. En 1963, il est déjà, membre de l'assemblée législative avant d'être nommé, sine die, ministre des Affaires étrangères. Une mission des plus ardues dans un contexte international marqué par la décolonisation, qui fera du plus jeune ministre de l'Algérie, un défenseur acharné de la cause des opprimés dans le monde, de toutes les causes justes: de la question palestinienne à celle de l'Afrique du Sud, qui ployait alors, sous le joug d'une apartheid des plus sinistres. Diplomate chevronné et lucide, Bouteflika animera jusqu'à 1979 une stratégie diplomatique qui fera de l'Algérie le leader du tiers-monde et l'interlocuteur recherché des grandes puissances. Son rôle était celui d'un pionnier qui, par son instinct des mouvements de l'histoire et sa foi inébranlable dans le droit international, a su tracer et définir les lignes directrices de la diplomatie algérienne, devenue depuis lors, le credo dont l'Algérie ne se départira jamais. Une diplomatie humaniste, respectueuse du droit international, mais, surtout par son attachement au principe d'auto-détermination des peuples et la défense des causes justes à travers le monde.

L'Histoire écrira en lettres d'or, les hauts faits et succès de ce diplomate infatigable, qui a su donner à l'Algérie un rôle incontournable dans le concert des nations. Elles étaient grandioses et combien belles les réalisations du jeune ministre, à savoir, le renforcement et l'unification des rangs arabes lors du sommet de Khartoum de 1967, puis lors de la guerre d'octobre 1973 contre Israël, la reconnaissance internationale des frontières de l'Algérie et l'instauration de relations de bon voisinage avec les pays limitrophes, l'échec de l'embargo contre l'Algérie suite à la nationalisation des hydrocarbures…

Mais Bouteflika, ce sage visionnaire comprend tout de suite que pour consolider le leadership algérien sur la scène internationale, il fallait mettre les bouchées doubles, et c'est toujours avec son talent de fin stratège, qu'il travaille sans relâche à la consolidation des organisations du tiers monde et



Aux Nations Unies en compagnie de Kurt Waldeim et H.Boumediene en 1974



Houari Boumediene, Ahmed Medagheri, Abdelaziz Bouteflika

le renforcement de leur unité d'action, que ce soit à travers la conférence des 77 ou lors du sommet africain, tenus respectivement en 1967 et 1968 à Alger. De même, il fera de l'Algérie un des leaders du mouvement des non-alignés en défendant bec et ongle, les processus de décolonisation dans le monde. L'Algérie devient ainsi le porte-parole du tiers-monde et particulièrement dans sa revendication d'un nouvel ordre économique international juste et équitable, position qui vaudra à notre pays le surnom de "Loup de l'Afrique". Mais la plus belle victoire du ministre des affaires étrangères a été sans conteste, son élection à l'unanimité, en tant que président de la 29ème session de l'Assemblée générale des Nations Unies, en 1974 où avec son talent d'orateur et de tribun, a obtenu la mise au ban du régime de l'Apartheid et l'admission de feu Yasser Arafat, leader de l'OLP, en le conviant à prendre la parole et ce, malgré toutes les protestations et oppositions des différents lobbies juifs et autres. A la mort du président Houri Boumediene, il prononce une oraison funèbre qui marque les esprits "Comment pourrions-nous t'oublier, O, Boumediene ?... " Une oraison qui a fait pleurer tout un peuple, soudain orphelin de son père. Et c'est à partir de cette date du 27 décembre78 que Bouteflika, après des années de labeur sur plusieurs fronts et de réussites retentissantes, prendra le chemin de l'exil et du silence, contraint et obligé. Un exil qui aura duré plusieurs années. En homme de cœur et de conviction, il revient en 1987 et ajoute son nom aux autres noms, dans un document, devenu « la motion des 18 » consécutivement aux évènements d'octobre 1988 et prend part au congrès du FLN qui l'élit membre du comité central. Avec l'assassinat du président Boudiaf, l'Algérie ouvre les portes de l'enfer pour engloutir les meilleurs de ses fils et filles. D'aucuns vous diront que ce n'était que tentatives vaines, une parenthèse de l'Histoire, mais qui auront couté des vies humaines par milliers et des destructions qui se chiffrent en milliards de dinars. On voulait faire plier l'Algérie, voire redessiner sa géographie selon les désidératas de ceux qui ne l'ont jamais portée dans leurs cœurs…

Pourtant, il répond présent et s'attèle dès son élection en 1999 à la présidence de la République, à remettre sur pieds une économie moribonde, boudée par les investisseurs et étouffée par le poids de la dette, une pénurie endémique en matière de logements, des conditionnalités des plus injustes du FMI et de la Banque Mondiale, une jeunesse sans travail ni avenir, des institutions caduques et au fonctionnement archaïque… Mais le plus urgent restait la question de la violence intégriste, le premier chantier auquel le président Bouteflika s'est attelé, en demandant aux algériens de donner leur avis sur " la concorde civile", qu'ils appelaient de leurs vœux et ce, durant toutes les années où le sang des algériens coulait à flots. Ensuite vinrent d'autres chantiers pour remettre le pays debout ; de la réforme des institutions de l'Etat, le paiement de la dette extérieure, la constitution… jusqu'au dernier G 66 de Margarita, venu en réponse à un G 20 des riches, resté sourd aux voix "des damnés de la terre". Ce sera donc, une succession de chantiers et de réalisations de grande envergure et tous azimuts, qui caractériseront le mieux, les deux mandats présidentiels de Bouteflika. On serait tenté de dire, en guise d'hommage, qu'une vie, suffirait-elle à cet homme d'exception et de perfection ?

Ouassila Sisaber



Réunion d'évaluation du secteur des Moudjahidine

Les bases d'une école nationale d'écriture de l'Histoire



Lors de la réunion d'évaluation consacrée au secteur des moudjahidine tenue durant le mois sacré de ramadhan, le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika a insisté sur l'intérêt à porter à l'écriture de l'histoire de la Révolution de libération et surtout de jeter les bases d'une école nationale d'écriture de l'histoire associant tous les secteurs concernés et à leur tête le ministère des Moudjahidine ainsi que les institutions que sont le Centre national de Recherche sur le Mouvement national et la Révolution du 1er novembre 1954 et le Musée national du Moudjahid.

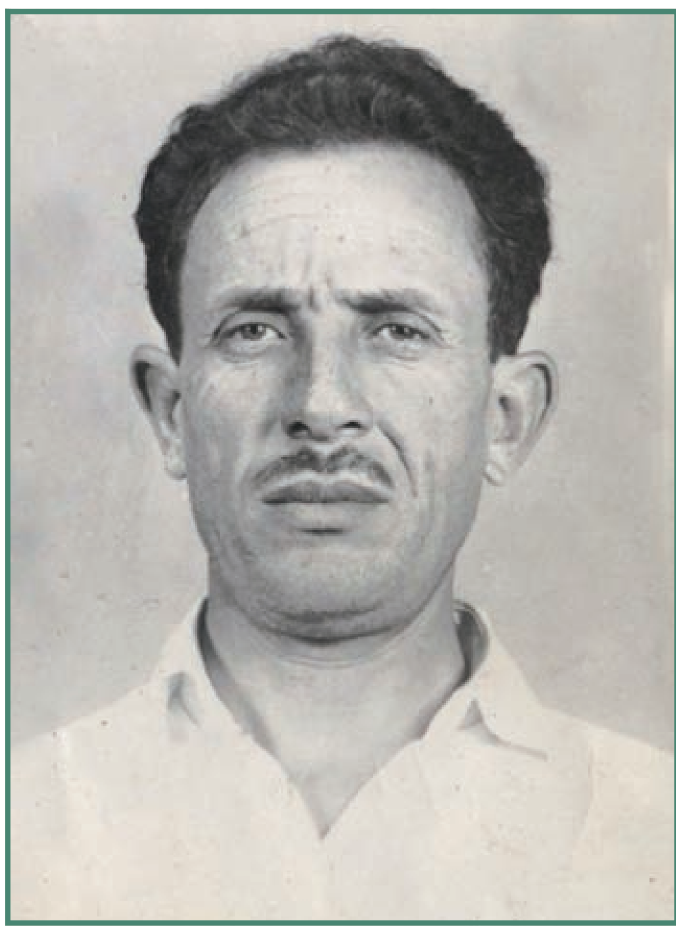
Certes, nombreux sont les écrits consacrés à la guerre de libération nationale et dont les auteurs sont des historiens ou des acteurs nationaux ou étrangers de cet événement. Mais ces écrits ne peuvent remplacer un travail de recherche historique et de mémoire basé sur les archives et les témoignages de ceux qui ont participé au déclenchement de la Révolution du 1er novembre et qui sont encore vivants. D'où l'intérêt accordé par le Président de la République à l'histoire et à toutes les spécificités de l'identité nationale et au renforcement de la connaissance scientifique exacte de ces deux valeurs. Abdelaziz Bouteflika soulignera que « la recherche et l'activité scientifique et intellectuelle visant à protéger le patrimoine historique de la nation et à préserver sa mémoire en garantissant un apport effectif et efficient de l'histoire, sont une nécessité dictée par la responsabilité de transmettre ce legs ». Lors de cette séance de travail, il a été relevé qu'un important programme portant sur la réalisation de musées, d'infrastructures et d'œuvres matérielles et artistiques, a été entamé par la tutelle. Tandis que des travaux de recherche historique et intellectuelle et de collecte de la matière nécessaire pour la consolidation des bases d'une école algérienne d'histoire on été menés selon le ministère de tutelle. Conscient du fait de l'existence de très nombreux écrits sur la Révolution du 1er novembre, qui, parfois s'éloignent de l'objectivité et relèvent du parti pris, le Président de la République insistera sur le soutien qui doit être apporté « à une recherche historique nationale indépendante au plan de la méthodologie et du contenu » ■

Synthèse M.C

L'enfant des Aurès

Mostefa Benboulaïd: Le lion des Aurès

Par El yazid Dib



Mostefa Benboulaïd 1917 - 1956

Dans la nuit du 23 mars 1956 mourut un homme. Au même instant naquit une grande histoire. Digne d'une épopée, la légende des Aurès commença à s'émouvoir dans le sort héroïque d'un pays.

Prononcer le nom inscrit ci-haut, s'avère apparemment chose aisée. Tant que les encyclopédies universelles demeurent incomplètes ou inachevées pour donner une sémantique à ce nom-mythe, essayer de comprendre sa signification serait une tâche fort ardue. L'Algérie reste le seul logiciel qui ouvre dans tous les sens les propriétés de type, de taille et de contenu de ce nom-programme.
Même le savoir architectonique et l'humour scientifique de son fils Khaled, n'arrivent pas à déboucler les grilles et défaire les masques qui entourent le fichier Benboulaid point doc.

Il aurait été prédestiné depuis le 05 février 1917, à s'intégrer comme un « compagnon d'office » en vue de mener, gérer et sauvegarder la mémoire du logiciel national qui venait à peine d'être installé, après la multitude d'échecs de connexion au réseau des indépendances qu'entreprirent les différents programmes stéréotypiques.

C'est en 1937 et à Metz que s'est forgée la véritable vision de l'autre monde, tout à fait contraire à celle de Arris. Il y connut entre autre le haut sens de la dignité et de l'honneur, pour avoir été un syndicaliste avéré. Il fut aux bords de ses vingt années, fort beau et affable et n'avait pas encore goûté aux délices du sentiment que provoque la paternité. Il convolera en justes noces en 1942, et aura comme épouse, une fille toute aussi belle et affable. De cette union naquirent six fils et une fille. En fait, il sera quelques temps après, le père de tout un peuple. Ses fils et sa fille se confondront dans la multitude nationale.

Quelle fut cette motivation qui l'emmena à laisser une jeune famille, une prospérité commerciale et une insouciance patrimoniale, pour initier et prendre les devants du combat qui ne sera que rédempteur et libérateur ? Quelle furent les limites qu'il pensait faire entre l'attachement naturel à sa micro-famille et l'exaltation irrésistible qui le prit à mettre en danger sa vie et le bonheur matériel en qui il ne voyait qu'un décor superficiel en face de l'emprisonnement qui étouffait son pays, éclipsait ses us et coutumes ? Cette culture de liberté aurait fait son chemin dans les

arcanes fortifiés du jeune Mostefa, déjà en 1944 où il excellait à jouxter entre le savoir et les affaires. Au brillant négociateur, élu de la corporation des commerçants dans sa localité, se joignait l'érudit, l'intellectuel président de l'association locale de « djamiat el oulama el mouslimin »
Mostefa, l'homme commença à être un capital de science, de lutte et de résistance. L'initiative était en lui, intrinsèque et spontanée, comme l'idée lumineuse est au génie, aussi banale mais originale. Perspicace et tranchant, pragmatique et mystique il réussit à faire des Aurès un laboratoire pour l'expérience de braver les risques, de galvaniser les cœurs et de se libérer des leurres. Il touchait de près la réalité de son époque et caricaturait les épopées des francs et des gaulois. Il ne voyait l'histoire que dans l'islamité, l'arabité et la berbérité de l'algérien. Le tout dans un prisme unique, homogène et indivisible.

« L'Organisation secrète », fut démantelée à partir de 1950 à travers tout le pays. Néanmoins grâce à la clairvoyance de l'homme dans le choix des hommes, le bastion des Aurès ne fut jamais découvert et demeura dans un secret éternel. Le futur héros ne rechignait pas devant les besognes d'envergure révolutionnaire, et organisa un front pour la défense des libertés, auquel se joignent toutes les formations politiques en vue de rendre publiques les atrocités criminelles françaises. Il aurait définit la Révolution tel un amour pour les autres, le sacrifice tel un don.



Le buste de Mostefa Benboulaïd à Arris, dans la Wilaya de Batna.

L'ingéniosité militaire ne pouvait s'extraire de cet homme, dont le séjour vers la fin de l'année 1938 à Sétif, dans une « obligation militaire » ne faisait que confirmer son aptitude à la réception des sciences de la guerre. A Sétif il s'est désaltéré plusieurs fois à Aïn Fouara. Les massacres du 08 mai 1945 sont perçus à cette époque comme un précurseur final de la libération nationale. Le jeune Mostefa, en guise de souvenance à ces glorieux évènements et à la mémoire des gens tombés au champ d'honneur, décida d'observer, chaque année et aux mêmes moments, un jeûne rituel plein de symboles et de méditations. S'il fut le façonnier de la liberté et de l'indépendance, il était aussi l'artisan de bombes, l'amoureux de l'explosif. La déflagration, la sienne, conduisait dès 1953 vers l'insurrection armée. Le pays entier y fut entraîné. Il imaginait, je l'imagine, la guerre comme un langage affectueux pour la paix, le fusil comme une rose pour la gloire des libertés.

38 ans est un âge pour les héros. A cet âge, il prend le rôle de catalyseur de toutes les opérations militaires. De cénacle en cénacle, il défait les soucis logistiques, pourvoit au poste de commandement et organise l'exploration transfrontalière. Ce qui lui valut une reconnaissance posthume des grands symboles de la lutte internationale des peuples. Che Guevara se prosterna, en 1963, devant « la tombe du maître » à Nara, sur les flancs du « mont bleu », Djebel Lazrag, près de Batna. Les chemins de Nara étant impraticables, le « pélerinage du Che » se fit par hélicoptère.

La France ne pouvait exercer un pardon à l'égard de celui qui fut le destructeur du mythe de son invincibilité. L'homme qui, au nom d'un peuple, avec cran et bravoure commença à abîmer les parois de la république française et par qui la chute arriva. Le 11 février 1955, arrêté, battu et torturé, il ne cessera point de sourire à l'avenir et de percevoir le clair qui, au loin s'annonce, sur une Algérie radieuse et étincelante. Ses geôliers lui vouèrent, sous ses chaînes, l'honneur du chef intrépide, les signes de la vaillance téméraire. Une photo le montre, prisonnier plus heureux que ne le sont, inquiets, ses séquestres. L'air qu'il y affiche, traduit intensément le grand projet que son esprit vivace et son cran tenace, entretiennent et soutiennent par le bruit du silence.

Comment ne pas s'interloquer, en termes de management révolutionnaire, sur l'aptitude mobilisatrice (pouvoir réunir plus de 350 militants la veille du 1er novembre), la capacité énergique et tactique (l'évasion fabuleuse de la prison) d'un esprit sain et saint que contenait un corps aussi sain et saint ?. L'on ne défraye les chroniques, l'on ne brise les siècles que par la légende, la fable et l'histoire.

« …il était une fois un homme qui dans le froid de la montagne… » …Ainsi devait commencer l'histoire d'un lion….

E.Y.D.

Retour sur un passé chargé d'émotions

La légende des Aurès

El Yazid Dib

Vue panoramique à l'entrée de Arris

Un matin d'octobre. Batna se lève sur un climat très ambiant. Malgré son état de ville embourbée et semblant se figer dans un abandon volontaire, la ville garde toujours les traces d'une cité jadis soignée et entretenue sous l'autorité d'un wali inégalable. Pour les besoins du reportage, mais aussi pour un pélerinage, devons-nous la quitter la laissant à son tumulte caractérisant toutes les métropoles du pays. Notre destination Arris.

Un nom mythique tellement enrobé de hauts faits d'arme. Le chemin était fort sinueux. Le paysage féérique. Les Aurès forment en fait un monde déjà physique qui n'inspire que de l'histoire et la Révolution. Pour arriver à Arris, il faudrait se doter, non d'un routard ou guide touristique, mais juste d'une capacité de pouvoir contenir cette charge émotionnelle que vous débitent les lieux pour vous envoyer en droite ligne vers un passé plein d'événements nationaux. L'altitude que prennent ces innombrables montagnes aux sommets vertigineux est présente pour signifier votre présence dans un massif des plus hauts du Maghreb. Les montagnes vous écrasent. Leur prédominance vous assomme

Khaled, l'un des fils de Benboulaid savait expliquer plus d'une chose. Sans sa compagnie nous n'aurions

pas vu ni su autant de ces choses. La pérégrination devait commencer par la daïra d'Ichmoul. Un haut lieu dont la valeur historique se confine dans le musée dédié à la région, et installé à dachrat Ouled Moussa.
D'une conception architecturale mesurée à la dimension du thème, le musée est une réalisation à l'apparence frappante du cachet hautement culturel qui s'y dégage. Le seul matériau local, utilisé exclusivement donne l'impression que l'œuvre vient de pousser comme une pierre pour en finalité épouser naturellement le décor qui l'environne. Le concepteur de ce bijou, l'on ne doute point, ne pourrait s'agir que de l'architecte Benboulaid Khaled, notre expert - accompagnateur.



Le musée de Dachra Ouled Moussa, bijou architectural conçu par l'architecte Benboulaid Khaled

Si l'ouvrage est une autre nature de la proximité, si le lieu d'implantation est authentique, la galerie de l'espace d'exposition appelle cependant moult suggestions. Autrement dit, la beauté du contenant ne reflète pas la richesse documentaire censée s'y trouver. Que de copies. Pas de pièces originales, à l'exception de quelques infimes et menus objets, d'entre bandoulières, treillis, ou djellabas. La pièce originale d'un support documentaire, notamment scriptural, de surcroît de haute valeur historique ne devrait par essence bibliothécaire et sciences documentalistes avoir son réceptacle que dans la sécurité et la pérennité d'un musée. Ce dernier est le meilleur espace dépositaire de l'autorité incontestable d'un objet, document, graphie ou autre. Notre interpellation reçoit vite l'acquiescement de l'accompagnateur. Bonne note est prise nous a-t-il précisé. Par ailleurs, dans ce lieu, la sensation étouffante de la transposition à l'époque exposée vous monte à la gorge même par ces pâles copies.
L'on y scrute en silence, dans le silence des photocopiées, des visages et des visages de chahids, de moudjahiddine, d'endroits et de témoignages.
L'importance de ce lieu et le facteur déterminant ayant recommandé justement l'édification d'un tel espace et l'élévation d'une stèle commémorative, se confinent dans la valeur historique de l'habitation jouxtant le musée. Appartenant à la famille du grand moudjahid Benchaiba, cédée à contenir l'histoire, cette demeure encore intacte et à l'état d'alors avait servi au fameux regroupement devant agir sur plusieurs opérations la veille du 1er novembre 54. C'est là, dans cette maison, faite de pierres, de troncs d'arbres en guise de poutres et de poteaux, de parterre en terre battue que Benboulaid supervisait et traçait les objectifs stratégiques du déclenchement de l'insurrection nationale armée.



La maison des Benchaiba à Ouled Moussa, là où le 1er novembre 1954 fut conçu.

350 hommes y étaient stationnés. Ces hommes, tous acquis au grand idéal devenu sacro-saint de vouloir libérer le pays du joug colonial, furent cantonnés dans cette bâtisse, un certain temps avant l'assaut final et rédempteur. Pour le visiteur que j'étais, ce fut un moment ardent qui, charge sentimentale aidant, m'aurait permis entièrement l'interversion temporelle à cette scène, où je devais voir, des hommes et des hommes hardis, animés unanimement par la vigueur nationaliste, allant et venant entre les couloirs bas et étroits de la demeure, épiant par les lucarnes les abords boisés et touffus, illuminés par l'espoir de gagner ce qu'ils allaient entreprendre.



Khaled Benboulaïd accueille le Président de la République, en visite à Batna.

La hotte installée au coin d'une immense pièce reste l'unique indicateur qu'il s'agissait là d'une cuisine où les femmes aussi combatives que les hommes, s'affairaient à assurer la nourriture nécessaire. Même l'odeur culinaire semblait y être ! Ma transposition, serait embrouillée par le son explicatif de notre guide. J'aurais voulu dans mon intimité entendre les murs aphasiques, le mutisme des claustras, les mansardes silencieuses et les passages étroits et réduits me faire leur aveu. Me narrer cette partie de début d'épopée. Me raconter la légende des Aurès. J'aurais voulu me pérenniser davantage dans cette honorable et auguste tranche de vie.

A l'instant où nous nous apprêtions à quitter les lieux de ce musée, une caravane de jeunes étudiantes et lycéennes était là, dans le cadre d'une visite programmée. L'aubaine est inouïe. Cette jeunesse a eu droit à une explication sur le père de la Révolution par son fils. Ces jeunes bouillonnaient de questions. Ils voulaient tout savoir, d'un seul trait. L'on sentait dans leurs yeux l'émerveillement, mais aussi la fierté d'être la progéniture de Mostefa Benboulaid. Ils ne cachaient point cette douce fierté nationale qui particularise les enfants de cette région, à l'instar d'ailleurs de tout le peuple algérien. Parmi le lot, une jeune fille se distinguait tant par sa frêle silhouette que par sa visible timidité. L'ayant abordé par le pourquoi d'une telle sortie vers ce musée ? Elle s'exclamât sans frémir et avec enthousiasme « pour voir cheykhouna ! ». De qui s'agit-il ?devrions nous lui préciser. « Echahid el batal Benboulaid ». Moi, pantois et enchanté, je restais figé sur le parvis. Elle, sourire aux lèvres, alla sereine et joviale se confondre à la foule attentionnelle entourant le narrateur Khaled.

Le trajet continue sur la route Ichmoul/Arris, qui étriquée, par défaut d'entretien de part et d'autre suscite la solitude plombant majestueusement les lieux. Cette sensation d'isolement vous laisse conséquemment libre à la contemplation de l'environnement, qui eu égard à sa nature, n'aurait inspiré aux occupants que danger, menace et désarroi, avant d'être pour eux un sarcophage, une mort et une déroute au moment où il n'inspirait aux moudjahiddine que quiétude, assurance et fermeté, avant d'en être une arène de combats héroïques, de stèles de martyrs, de bravoure et de guerre épique. La pierre et les buissons, dans cet espace forment un couple idoine. Ils font une icône exclusive dans ce monde des grands Aurès.
Arris aurait été une daïra comme les autres, si ce n'était la valeureuse histoire révolutionnaire l'ayant honorablement singularisée. Sinon, il s'agirait d'une petite ville aux habitations éparses et éparpillées à travers les monts et les sommets qui dessinent abruptement la ville. Justement, c'est sur les hauteurs d'un de ces flancs que se trouve la maison de Benboulaid. Une vraie maison de maitre.

Certains diraient que la ville aurait pu porter le nom de celui, sans lequel



La maison de Mostefa Benboulaid à Arris



Khaled Benboulaïd entouré d'étudiantes et lycéennes venus visiter le musée.

elle n'aurait émargé dans les cahiers de l'histoire. Cela ressemblerait à l'approche didactique que tant de villes et de villages portent le nom de valeureux martyrs. D'autres diront que la dimension de l'homme dépasse par le symbole celle de la ville. En somme, avec ou sans distinction nominative, l'âme et l'esprit de l'homme d'Arris flânent en perpétuité dans l'air de la contrée, se répandant par ailleurs à toute la région pour finir par se diffuser à l'ensemble du territoire. Comme une légende…

Notre virée prendra fin dans la compagnie fortement multi-éducative de personnes, encore marquées par les stigmates du temps, dans ce temps-là où chacun officiait à sa manière mais conformément aux commandements de la Révolution à la réalisation des missions dévolues. Ils sont peu bavards. Ils mesurent lourdement les paroles. Conscients de la haute responsabilité narrative et testimoniale quant à la portée d'une quelconque déclaration sur l'histoire du mouvement insurrectionnel, ces moudjahidine de la première heure estiment parfois, nous semble t-il, avoir compris que l'histoire est le produit éternel, définitif et inaltérable de tout un ensemble de faits et non d'une position personnelle ou d'un récit individuel. Nos interlocuteurs sont la modestie même. Celle-ci prend son apparence dans la sincérité des propos que confirme le regard serein et puise son authenticité dans la justesse du mot et du comportement que légitiment la mesure, la décence et la simplicité. Chez ces hommes là, le souvenir, croit-on savoir n'est pas un défilé d'images et de séquences rattaché à un passé lointain. Il n'est qu'un vécu, toujours omniprésent. Réel et référentiel.

Ainsi, dans la bravoure de ces personnages , nous avons voulu venir à la fin de notre visite. Elle s'est faite entre les pages glorieuses d'une région dont les lettres de noblesse furent sculptées sur les parois de ces djebels par ces artisans imprenables. Le sang, le fer, la mort et la torture formant la trame de fond de la belle fresque des Aurès, seront par cette détermination de Novembre éclipsés par l'espoir, la lueur et l'indépendance de la mère patrie. L'illumination que dégagent les yeux encore vigilants de ces héros est une autre preuve de la véracité de la… légende des Aurès ■

E.Y.D



Les moudjahiddine d'Arris: Mansouri Belgacem, Athamna Mohmed et Haba M'hamed (de g à d)

Colonel Lotfi, le chahid Deghine Ben Ali

Héros de la Révolution, symbole de la lutte armée



Colonel Lotfi



Parmi les symboles de la Révolution algérienne les plus en vue et ô combien fascinants tant par la discussion que par l'écrit, il y a lieu de citer le personnage du chahid Deghine Ben Ali, plus connu sous le nom du colonel Lotfi, que Dieu ait son âme et l'accueille en Son Vaste Paradis parmi les fidèles et les martyrs.

Mais au volume de cette fascination irrésistible, il existe de nombreuses difficultés qui se dressent devant le récit du parcours de ce personnage historique et ce, pour diverses raisons.

La première consiste en l'absence, pour ne pas dire l'inexistence, d'écrits qui ont évoqué ce symbole de la guerre de la Révolution nationale, hormis quelques témoignages de lutte, à travers certaines conférences organisées par l'association « Ecolymet » à Tlemcen.

Malgré sa bonne humeur et son sourire qui ne lâche pas ses lèvres,

ce héros de la Révolution avait un caractère très sévère qui a fait de lui une personnalité charismatique.
Après le déclenchement de la lutte armée, le 1er Novembre 1954, il a joué un rôle majeur dans l'organisation de la Révolution de libération nationale, notamment dans le sud algérien.
Ses qualités morales, ainsi que son intelligence et ses capacités dans la gestion des opérations militaires et l'organisation politique de la glorieuse Révolution, lui ont permis de gravir les échelons de la hiérarchie militaire au sein de l'Armée de libération nationale (ALN). Le colonel Lotfi a été, en effet, d'une intelligence inouïe dans la gestion militaire et politique et l'organisation de la Révolution de libération nationale, notamment dans la région de Bechar (sud algérien) où il a fait face à l'arsenal militaire du colonialisme et a causé des pertes considérables à l'armée coloniale. Connu pour son courage, son savoir et son dévouement à la cause nationale, ce symbole de la Révolution est crédité et à méditer d'un parcours militant très riche et d'un long sacrifice au service de la patrie.



Des héros de la Révolution Algérienne

Il était toujours optimiste quant à un avenir radieux pour l'Algérie en plaidant pour le savoir et l'économie dans l'organisation et le progrès des peuples dans le cadre des principes de la justice sociale.
D'après les témoignages de ses compagnons d'armes, le colonel Lotfi envisageait sérieusement la mise en œuvre d'un plan agricole ambitieux, ainsi que l'exploitation rationnelle des richesses pétrolières. Il avait également une approche élaborée sur ce que devraient être les relations internationales de l'Algérie.

Son rôle dans l'organisation des opérations militaires dans le sud du pays notamment à Béchar, grâce à ses capacités et à son intelligence à diriger ses opérations, ont fait de lui le héros dans la gestion, l'organisation et l'exécution des opérations, ainsi que sa maîtrise de la guérilla et des diversions.
Le colonel Lotfi avait tenu un rôle prépondérant dans l'organisation politique dans le cadre des missions politiques qu'il avait menées à l'étranger au sein du FLN.
Il avait dirigé plusieurs batailles contre l'armée coloniale dans le sud du pays, région qui faisait l'objet de convoitises de la France après la découverte du pétrole dans la région en 1956.

Le martyr a été désigné chef de la 8ème région de la wilaya V avec le grade de capitaine, avant d'être promu colonel, puis chef de la wilaya V. Le colonel Lotfi a farouchement combattu la stratégie de De Gaulle qui visait le renforcement des opérations militaires dans la région sud, notamment à travers l'installation de fils barbelés, le minage des terres et les campagnes de répression des populations.

Son rôle politique durant le congrès de la Soummam, notamment au plan de l'organisation de la guerre de libération, la propagation de l'écho de la Révolution dans toutes les contrées du pays et le renforcement des opérations militaires afin de combattre l'occupant et d'assurer toute la logistique nécessaire à l'ALN, a été également d'une extrême importance. La défense de la région sud, en créant un front puissant, en vue de sa libération au même titre que les autres régions du pays, figurait parmi les objectifs révolutionnaires du colonel Lotfi. Né le 5 mai 1934 à Tlemcen, il s'envola pour le Maroc pour poursuivre ses études secondaires à Oujda après avoir décroché son certificat d'enseignement primaire dans sa ville natale en 1948.

Mais il regagna par la suite Tlemcen où il intégra une école qui dispensait les programmes français et islamique. Ralliant les rangs de l'ALN en 1955 dans la 5ème région, il occupa la fonction de secrétaire personnel du martyr Si el-Djebbar avant de superviser la création de cellules clandestines du FLN. Le colonel Lotfi tomba au champ d'honneur un certain 27 mars 1960 dans la région de Bechar en compagnie du commandant Ferradj, au cours d'une bataille livrée aux forces de l'occupation qui ont utilisé l'aviation et l'artillerie lourde.

S. Boumameche

Mémoire

Mohamed Seddik Benyahia

« le jeune renard »

Par Ammar Belhimer



Le 3 mai 1982, disparaissait Mohamed Seddik Benyahia, des suites de l'explosion de l'avion dans lequel il voyageait, abattu par un missile irakien de fabrication soviétique, en territoire iranien. L'homme aura marqué ceux qui l'ont connu par sa discrétion, sa modération et bien d'autres qualités intellectuelles et humaines.

Le parcours de Benyahia croise à plusieurs moments celui de Ferhat Abbas, lui aussi natif de Jijel (Taher). Son empreinte dans la formation du jeune Benyahia ne peut être éludée puisque, en fin de parcours, il en fit son directeur de cabinet lorsqu'il présidera le second GPRA à partir de janvier 1960, avant de l'envoyer à Melun en juin 1960 comme porte-parole du "groupe de Tunis" chargé de coordonner les positions avec les "pensionnaires d'Aulnay". Dépourvu d'administration propre à la tête du GPRA, Abbas ne réunit autour de lui qu'un cabinet d'une demi-douzaine de collaborateurs parmi lesquels se distingue le jeune avocat de vingt-huit ans qui a déjà fait le tour du monde pour assurer la représentation du FLN au Caire, aux Nations unies (en 1957), à Accra (1958), à Monrovia (1959), en Indonésie, à Londres et ailleurs.

"Le 21 juin 1960, le GPRA accepte d'envoyer trois émissaires, Mohamed Benyahia, Hakimi Ben Amar, Ahmed Boumendjel (proches de Ferhat Abbas) pour rencontrer à Melun le général Robert de Gastines (officier de cavalerie), le colonel Mathon (cabinet militaire de Michel Debré) et Roger Moris (ancien contrôleur civil au Maroc) qui doivent préparer de futurs entretiens de Gaulle- Ferhat Abbas. Mais la délégation réclame des rencontres au niveau le plus officiel, un entretien avec les prisonniers d'Aix, notamment Ahmed Ben Bella, une liberté de manœuvre vis-à-vis de la presse et les ambassades étrangères, une plate-forme officialisant les contacts"*.

Les deux hommes avaient, et garderont, plus d'un trait commun : une intégrité à toute épreuve, un esprit libéral et pondéré. Il y eut Melun, puis le premier et le second Evian. Benyahia est toujours là. Albert Paul Lentin, qui a suivi de près les négociations d'Evian, le décrit ainsi : "Ce jeune renard aux traits aigus et à l'œil futé se distingue non seulement par une astucieuse subtilité, mais par une volonté de fer. Efficace et avisé, il va de l'avant, en dépit de sa santé chancelante et il se fraie son chemin coûte que coûte, à force de prudente ténacité et de dynamisme contrôlé." Il occupera son premier poste ministériel de l'Algérie indépendante à la tête de l'information et de la culture. A ce poste, l'Algérie lui doit, notamment, le succès éclatant du premier et dernier Festival panafricain de la culture

et de la jeunesse qui vit les rues d'Alger vibrer aux rythmes de Myriam Makeba chantant "Africa" et Manu Dibango glorifiant "Moretti" en 1969.

A l'enseignement supérieur, il est notamment l'artisan de la réforme et de la démocratisation du secteur, avant d'œuvrer à fédérer les organisations estudiantines dans le cadre commun de l'UNJA, unies dans l'action commune (même si les visions et les desseins des uns et des autres demeuraient divergents). Plus tard, son nom sera étroitement associé à la rédaction de la sacro-sainte Charte nationale et de l'ordonnance mythique portant révolution agraire, deux textes fondateurs d'un "socialisme spécifique" soucieux de concilier la dimension sociale de l'Etat projetée par le Congrès de la Soummam (elle se réduira vite à une forme rentière et distributive du pouvoir) et une identité nationale construite autour de l'Islam, religion du peuple et de l'Etat.

Quelques-uns de ses proches collaborateurs encore en vie rapportent sa réaction à la traduction arabe usuelle des rapports sociaux par : "l'exploitation de l'homme par son frère l'homme". Il réfutait la fraternité qui pouvait lier l'exploité à l'exploiteur ! Aux Finances et aux Affaires étrangères, il s'illustra dans le dénouement de l'affaire des otages de l'ambassade américaine à Téhéran en 1981 avant de reprendre son bâton de pèlerin de la paix en qualité de chargé d'une mission de bons offices entre l'Irak et l'Iran. Les conditions de sa disparition demeurent encore mystérieuses, mais la récapitulation des faits a autorisé les chercheurs à privilégier l'une des quatre pistes recensées au départ. L'énoncé des faits favorise la piste irakienne dans la responsabilité de l'attaque. Peu de temps avant l'incident, le 17 avril 1982, Saddam Hussein avait reçu le chef de la diplomatie algérienne mais aucun communiqué ne rend compte de la teneur de leurs entretiens. On sait, par contre, que le leader irakien avait déchiré, en direct à la télévision, le texte des accords de paix conclus avec le Shah d'Iran à Alger en 1975.

Outre qu'ils devaient souder le front des pays producteurs et exportateurs de pétrole, ces accords avaient mis fin au conflit opposant Bagdad et Téhéran à propos de Chott El Arab, à l'endroit où le Tigre et l'Euphrate se jettent dans le Golfe Persique. Tactiquement, Saddam en tira grand profit ; il peut museler la rébellion kurde soutenue par l'Iran au Nord et provoquer la fuite de Barzani contre si peu : astreindre Khomeiny, alors réfugié chez lui, à se taire. Le panarabisme du Baath irakien et ses prétentions au leadership arabe ne pouvaient également souffrir aucune contestation, ni de concurrence. Or, la médiation algérienne avait toutes les chances de réussir : elle était assise sur un bon dossier et conduite d'une main de maître. De plus, Saddam ne pouvait sincèrement et durablement se départir de sa conviction qu'un Arabe ne peut pas arbitrer un conflit entre un Arabe et un non Arabe parce que "l'ennemi d'un pays Arabe est l'ennemi de tous les Arabes".

L'attitude des responsables irakiens de l'époque ne concourt toujours pas à les disculper. Loin de là. Ils se contentèrent de rejeter les accusations iraniennes dans un communiqué des plus sommaires. Même Bachir Boumaza dont on ne peut douter de l'amitié sincère qu'il portait au régime de Saddam et de l'aversion qu'il ressent pour les mollahs, avoue "trouble" et "soupçon". Un détail l'intrigue au point d'en faire part ouvertement à Tarek Aziz, le puissant chef de la diplomatie irakienne : son absence aux funérailles de Benyahia ! "Je comprends à vos questions que mes propos ne vous ont pas totalement convaincu", lui avait alors déclaré Tareq Aziz. Boumaza conclut son compte rendu de l'entretien avec le responsable irakien** par des propos quelque peu amers : "Même si Bagdad arrivait à convaincre de sa bonne foi le gouvernement algérien, il lui resterait à dissiper le malaise ressenti dans le public, même en Irak, à la suite du double drame, la disparition de toute une équipe de médiateurs et, avec eux, celle des espoirs de paix que leur voyage avait soulevés."

Taleb Ibrahimi, successeur de Benyahia aux Affaires étrangères, et qui avait pris le relais de l'enquête sur les conditions de l'accident, est aujourd'hui encore frappé par la froideur des réactions de Saddam au faisceau de preuves réunies par les enquêteurs algériens. Le leader irakien ne lui opposa que mépris et silence. Or, qui ne dit rien consent. La piste iranienne est suggérée par Tareq Aziz lui-même. C'est ce qui fait d'ailleurs sa faiblesse. Elle repose sur l'affirmation que le missile soviétique dont on a retrouvé des morceaux avec l'épave de l'avion détruit était également fourni aux Iraniens par les Libyens, les Syriens et les Coréens. L'accusation ne semble pas tenir. Quel intérêt ont ces trois Etats à assassiner un médiateur que Khomeiny, habituellement réfractaire, avait pourtant consenti à recevoir et à entretenir longuement ? Ceux qui évoquent la piste syrienne indiquent que Damas avait intérêt à nourrir la guerre et à voir son encombrant voisin s'y empêtrer, mais aucun fait matériel ne vient asseoir leurs assertions. Il reste la piste israélienne. Elle repose sur trois indices : primo, l'assistance logistique et technique d'Israël à l'Iran, plus particulièrement dans les secteurs sophistiqués de l'aviation et des missiles; secundo, l'assassinat en 1948 d'un autre médiateur, le comte Bernadotte et, tertio, l'opposition foncière de Tel-Aviv à toute paix qui permettrait à l'Irak de reconstruire son potentiel économique et militaire et assoirait le pouvoir clérical de Téhéran.

En attendant que l'Histoire livre ses secrets, il revient à notre pays à rendre à Benyahia toute la place qu'il mérite dans la construction de l'Etat et non des pouvoirs étroits qui l'ont par moment pris en otage. "On a englouti l'Histoire pour effacer le nom des acteurs (…). Chez nous, l'hommage n'est rendu qu'aux morts... Et pourtant, il est des morts qui dérangent et dont on craint l'ombre", écrivait feu M'hammed Yazid, le 4 mai 1993, dans une évocation du souvenir de Mohamed Seddik Benyahia. Il ne pouvait pas si bien dire ■

Ammar Belhimer

*Benjamin Stora – Zakya Daoud : Ferhat Abbas, une autre Algérie, Casbah Editions, 1995, pp. 330-331

** On retrouvera un exposé détaillé de la version de Tareq Aziz dans le livre de Bachir Boumaza, Ni émir ni ayatollah, pp. 276-277.

AU REVOIR SLIMANE…

Hommage au colonel Slimane Bouchouareb

Nous publions l'hommage rendu au colonel Slimane Bouchouareb, paru dans les colonnes du quotidien Le Soir d'Algérie.



Moment de détente de Tindouf, en tenue de combat, le colonel Slimane Bouchaoureb (à gauche), chef de l'état-major du SOST, aux côtés du général Medjoub Ayat, commandant de la 8è Brigade blindée.

Le colonel Slimane Bouchouareb, qui compte d'innombrables amis dans l'ANP et au sein de l'élite nationale, vient de nous quitter à l'âge de 72 ans.
Ce n'est sans doute pas une notice nécrologique conventionnelle que je risque de produire pour évoquer cet ami très cher. Tant d'amitié chaleureuse me rattache entretenue par une multitude d'émouvants souvenirs communs pour que je coure le ridicule de tenter de masquer la charge d'affliction qui me terrasse au tréfonds de mon être.

Et pour cause ! Le colonel Slimane Bouchouareb fût, à tous égards, un homme exceptionnel capable d'attirer les amitiés les plus durables comme de susciter les inimitiés les plus féroces. Inimitiés provenant, le plus souvent, de personnes ignorantes des valeurs qui fondent le sacerdoce militaire et réfractaire, dans tous les cas, à l'intelligence de l'esprit et à la générosité du coeur. Natif d'Aïn-Kercha, un 17 avril 1937, en plein coeur des Aurès, le Colonel Slimane Bouchouareb, qui est issu d'une famille de propriétaires terriens, porte, incontestablement, la marque de cette origine rurale. D'apparence réservée et distante, il est, en réalité, imbibé de sentiments, exultant de chaleur humaine et capable, intuitivement, de choix d'honneurs audacieux et d'engagements affectifs résolus. Quel fut le cheminement du colonel Slimane Bouchouareb ? Est-ce l'exemple de proches, à l'image de son oncle paternel, Hamou Bouchouareb, plus connu sous le sobriquet de «Bouneffa», figure pittoresque en Wilaya I puis au Commandement opérationnel Est, qui provoqua chez lui le déclic de l'engagement patriotique ? Le voilà, en tout état de cause, qui déserte les rangs de l'armée française en Allemagne, en 1961 et à l'âge de 24 ans pour rejoindre les unités de l'Armée de libération nationale stationnées aux frontières orientales du pays. Le jeune officier est aussitôt affecté à des tâches d'instruction militaire — à Mellegue notamment — où il initie les combattants africains accueillis par l'ALN, aux techniques de la guerre. Il est, facilement, adopté par ses nouveaux compagnons venus du maquis et, eux-mêmes, issus, pour la plupart, de la campagne algérienne.
Au lendemain de l'indépendance, il est en charge de la première école de défense anti-aérienne de l'ANP implantée

à Réghaïa. Il en fait une véritable école qui forme les premières promotions de cadres affectés à l'armée et dont la tâche devait consister en l'emploi des premières batteries de SAM mises à disposition par l'ex-Union Soviétique. Etait-ce la curiosité, observer de visu et toucher les prototypes de SAM exposés à l'école qui conduisit le Colonel Houari Boumediène, alors ministre de la Défense national, à visiter, inopinément l'établissement ? Ou, alors, un souci d'information sur certains aspects de la vie en collectivité militaire, puisqu'il est arrivé au ministre de la Défense nationale d'assister, assis sur le dernier banc de la classe, sans dire mot, à un cours sur la solde, avant de s'éclipser subrepticement ? La question a longtemps taraudé l'esprit du colonel Slimane Bouchouareb. Après cet intermède consacré à la formation, le colonel Slimane Bouchouareb est en charge de fonctions supérieures au sein des commandements régionaux. Il est, tour à tour, chef du bureau instruction et opérations à la 2e Région militaire puis chef d'état-major, successivement de la 4e et de la 7e Région militaire.

A ce titre, il a pu disposer d'un poste d'observation privilégié pour affiner sa connaissance de la société militaire et approfondir ses liens avec l'essentiel des chefs et cadres militaires en activité. C'est, cependant, l'intermède de Tindouf qui lui permet d'atteindre la plénitude de ses connaissances militaires, au plan technique comme au plan humain. Ces connaissances qui lui seront d'un grand profit lorsqu'il officiera dans l'administration centrale, au ministère de la Défense nationale.

Le secteur opérationnel sud de Tindouf, familièrement appelé SOST, est le lieu de concentration de l'essentiel du dispositif de combat de l'ANP pour faire face à une menace potentielle à partir des frontières occidentales. C'est dans le contexte hostile de Tindouf que pouvait se vérifier l'aptitude des chefs militaires à commander un corps de bataille. Conditions de vie épouvantables, proximité immédiate de la menace et tension chronique au sein de la troupe exigeaient de l'endurance physique, de la vigilance psychologique et du tact dans l'exercice du commandement. Le Colonel Slimane Bouchouareb s'acquitta avec succès de cette épreuve probatoire qui permettait de choisir les futurs hauts responsables militaires. Sa cohabitation avec le colonel Khaled Nezzar, qui commandait, alors le SOST, fut parfaite et il en retient bien des enseignements qu'il tentera de mettre en application.

De retour à Alger, il est déchargé des contraintes de vie opérationnelles mais il ne baissa jamais la garde, préservant le même niveau de mobilisation et de rigueur dans le travail. Successivement directeur de l'IMDEP (Institut militaire de documentation, d'évaluation et de prospective, instrument de réflexion du ministère de la Défense nationale), directeur des sports militaires puis directeur des personnels et de la justice militaire, il entame une nouvelle phase de sa carrière qui lui permet, cette fois, d'approfondir sa connaissance de l'élite intellectuelle du pays avec laquelle il tisse des relations de collaboration confiantes et fructueuses. C'est sans surprise que le colonel Slimane Bouchouareb apporte sa contribution à la création de l'Institut national des études de stratégie globale. Sans illusion aussi tant il était avisé de la rigidité du systéme algérien réfractaire au génie de la raison.

Son bilan, alors, est digne d'attention. Il est, pourtant, brusquement limogé de ses fonctions et désigné, éloigné devrions-nous dire, en qualité d'attaché de défense en Yougoslavie. Il ne rejoindra jamais son poste car, dans des conditions à ce jour obscures, sa nomination est, brutalement, rapportée. Il apprend la nouvelle de manière fortuite, presque par effraction. Cet épisode laissera chez lui une marque indélébile, une douloureuse blessure dont il ne se relèvera jamais. Il ne s'en ouvrait, jamais, publiquement, mais il lui arrivait, par contre, de réveiller, intempestivement, ses amis les plus proches par un appel téléphonique de nuit pour leur faire partager son immense amertume. Il leur égrenait, alors, des chants chaouias à vous glacer le corps qu'il faisait suivre par des grommellements qu'il voulait inintelligibles et que ses amis parvenaient toujours à décrypter… Je ne pouvais passer sous silence ces séquences dramatiques car j'entends donner mauvaise conscience à ceux qui ont brisé le destin du Colonel Slimane Bouchouareb. C'est au summum de son potentiel d'énergie, avec une somme de connaissances accumulées, que le colonel Slimane Bouchouareb avait été amené à quitter les rangs de l'ANP.

Outre les commandements sensibles exercés et les fonctions éminentes occupées, le Colonel Slimane Bouchouareb avait, en effet, suivi de prestigieuses formations militaires. En premier lieu, le cours d'état-major au sein de la première promotion d'officiers dépêchés à Moscou en Russie et qui comptait les principaux futurs chefs de l'ANP. En second lieu, un cours d'état-major, également, à l'Ecole de guerre à Paris. A Moscou, le colonel Slimane Bouchouareb s'était lié d'amitié avec l'officier aviateur Hosni Moubarak, futur président de la République arabe d'Egypte. A Paris, il entreprit de «déniaiser», dans les quartiers de Barbès, le commandant Seyne Kountche, futur président de la République du Niger. Le colonel Slimane Bouchouareb me racontera bien des détails truculents sur ces amitiés dont il tournera, pudiquement, la page lorsque ses compagnons accéderont à la fonction présidentielle.

Tout le tempérament de mon ami Slimane Bouchouareb ! Il faut mentionner, utilement, que le défunt avait tenu à élargir l'horizon de ses connaissances en s'inscrivant à l'Institut d'études politiques d'Alger dont il sortit diplômé, parchemin conquis à la force du poignet. Ce contact direct avec la communauté universitaire constituera, propablement, un tournant dans sa vie professionnelle car il n'aura plus de cesse, chaque fois que l'opportunité lui était offerte, à vouloir privilégier le savoir sur l'ignorance dans la désignation des nouveaux responsables militaires. En retournant à la vie civile, le colonel Slimane Bouchouareb choisit, dignement, de rester en retrait par

rapport à l'agitation politicienne et autres sollicitations mercantiles de la vie quotidienne. Au demeurant, le défunt, si peu porté sur l'agitation politicienne, était, par fierté, peu enclin à céder à la pratique du mercantilisme. Dans l'exercice de ses responsabilités militaires, le colonel Slimane Bouchouareb faisait preuve d'un rigorisme poussé à l'extrême, parfois dans des proportions insupportables.

Il veillait, néanmoins, à respecter, scrupuleusement, les droits statutaires des uns et des autres. C'est lui qui entreprit, par exemple, d'appliquer, à la lettre, le statut de la fonction militaire en refusant, notamment, d'entériner les innombrables demandes de radiation de cadres valeureux que des chefs militaires introduisaient dans la précipitation, sous l'effet de l'impulsivité. Il n'est pas faux, tout aussi bien, de souligner que le colonel Slimane Bouchouareb manifestait, parfois, de la défiance vis-à-vis de l'autorité hiérarchique confinant à l'insubordination ! Je me dois d'évoquer, pour l'exemple, le risque qu'il accepta de courir — au moins être relevé de ses fonctions de directeur des personnels et de la justice militaire — en me prêtant main forte face à un chef militaire tout puissant à l'époque qui, manu militari, pour un motif fallacieux, voulait interrompre le stage que j'effectuais au Royal College of Defence Studies. C'est au colonel Slimane Bouchouareb que je dois d'avoir pu terminer ma formation en Grande-Bretagne. Parfois, cette défiance s'accompagnait d'un sens de la dérision entendu. Avec le général Mohamed Atailia, lorsque celui-ci commandait la 4e Région militaire, le colonel Slimane Bouchouareb eut des passes d'armes mémorables et des échanges de mots désopilants. Il ne faut pas y voir de l'animosité primaire ou une impertinence gratuite.

Le commandant de la 4e Région militaire, parfaitement avisé de l'esprit rebelle de son chef d'état-major, voulait, vraisemblablement, tester sa capacité de résistance. Il en eut pour ses frais. Mais le défunt gardera de cet épisode un souvenir amusé et plutôt chaleureux évoquant bien plus, chez son ancien chef, «un sens aigu des réalités et une aptitude pragmatique au commandement des hommes». D'ailleurs, il ne faut pas se tromper sur le véritable état d'esprit du colonel Slimane Bouchouareb qui était capable de grande admiration pour les chefs militaires de l'ANP. C'est, à titre d'exemple, avec beaucoup de déférence qu'il louait les qualités du défunt colonel Kasdi Merbah dont il soulignait «l'abnégation au travail, la rigueur professionnelle ainsi que la forte conviction patriotique». Pourtant, mon ami Slimane Bouchouareb eut a être confronté à bien des mésaventures avec nos services de renseignement dont certaines se dénouèrent, précisément, dans le bureau même de l'ancien directeur de la Sécurité militaire. Telle cette péripétie savoureuse dont le protagoniste fut mon ami le colonel Rachid Bahloul qui seul pourra la restituer, fidèlement et, sans doute, avec amusement. Le colonel Slimane Bouchouareb était lié d'amitié, également, avec le général Liamine Zeroual, une amitié dictée par une similitude de tempérament forgé, vraisemblablement, par une commune origine auressienne. Est-il besoin de souligner qu'il ne fit jamais appel aux services de son ami président de la République ? Le colonel Slimane Bouchouareb, qui s'est distingué par des qualités de chef militaire éprouvé, a joué un rôle considérable dans l'impulsion de l'esprit de défense, ce ciment qui fonde la cohésion nationale avec toute la société qui adhère aux impératifs de la défense de la patrie. Au coeur du dispositif opérationnel, le colonel Slimane Bouchouareb a exercé son commandement avec rigueur et efficacité, sans jamais commettre d'injustice. Il avait fini par acquérir une maîtrise parfaite de la société militaire et il pouvait identifier les situations de tensions, prévenir les états de crise et même réguler les itinéraires individuels contrariés. Au sein de l'administration centrale du ministère de la Défense nationale, il a développé, en sus, une capacité d'écoute exceptionnelle en direction de l'élite intellectuelle. Il a pu établir des ponts solides de coopération avec, d'une part, les universitaires dont il facilita, commodément, l'accomplissement des obligations du service national et, d'autre part, les experts auxquels il permit l'accès, dans la dignité, aux activités de réflexion stratégique au sein de l'ANP. Ceux qui ont eu la chance de le connaître dans l'intimité savent que c'était un homme chaleureux. Pour les autres, il donnait, en effet, l'image d'un être fermé. Derrière sa carapace d'apparence rebutante, se cachait une âme émotive, tourmentée et chaleureuse. Cette ambivalence se retrouvait jusque dans les rapports du défunt à sa famille. Autant il paraissait, publiquement, tyrannique avec les siens, autant il pouvait, à l'abri des regards, leur manifester des marques infinies de tendresse et d'affection.

J'ai évoqué le sens de la dérision chez le colonel Slimane Bouchouareb. Faut-il voir dans son lieu de sépulture «un pied de nez» à ceux que le défunt n'aimait guère, ceux chez qui il raillait «la médiocrité, la servilité et, naturellement, la cupidité » ? Etre enseveli à Poitiers, ville symbole où Charles Martel stoppa l'avancée victorieuse des Arabes, n'est ce pas un geste de dérision ? Nonobstant les considérations familiales particulières qui ont conduit à cette inhumation au cimetière musulman de Poitiers, le défunt n'a-t-il pas voulu délivrer un message? «Tout est à reconstruire dans le monde arabe, notamment en Algérie. Pour que les Arabes renouent avec leur marche victorieuse, Il faut absolument qu'ils permettent à la probité et à l'intelligence de s'accaparer du pouvoir !» C'était le leitmotiv chez Slimane Bouchouareb … Grand adepte de Bacchus, le Colonel Bouchouareb versait, volontiers, dans la spiritualité les derniers moments de sa vie. Si, autrefois, il grommelait lorsque j'évoquais devant lui les obligations de l'Islam, il finit, progressivement, pressentant, sans doute, la dernière heure par convenir du message divin : «Au terme de ma vie, disait-il, je comprends qu'il n'y ait de vérité que celle de Dieu.» Le coeur gros, le regard embué et l'âme triste, je ne dis pas adieu à mon ami Slimane Bouchouareb, tout juste au revoir.

M.C. M.

Noureddine Yazid Zerhouni, Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur et des Collectivités Locales

Moudjahid d'hier et d'aujourd'hui



A 18 ans, le jeune Yazid Zerhouni rejoint le maquis où il révèle déjà ses qualités qui lui confèrent, aujourd'hui, une dimenssion de grand homme d'Etat

Alors que l'Algérie s'apprête à commémorer le 55ème anniversaire du déclenchement de la guerre de libération nationale du 1er Novembre 1954, il est opportun de faire une halte avec un des hommes qui ont joué un rôle important dans le déroulement de la lutte pour l'indépendance de l'Algérie.

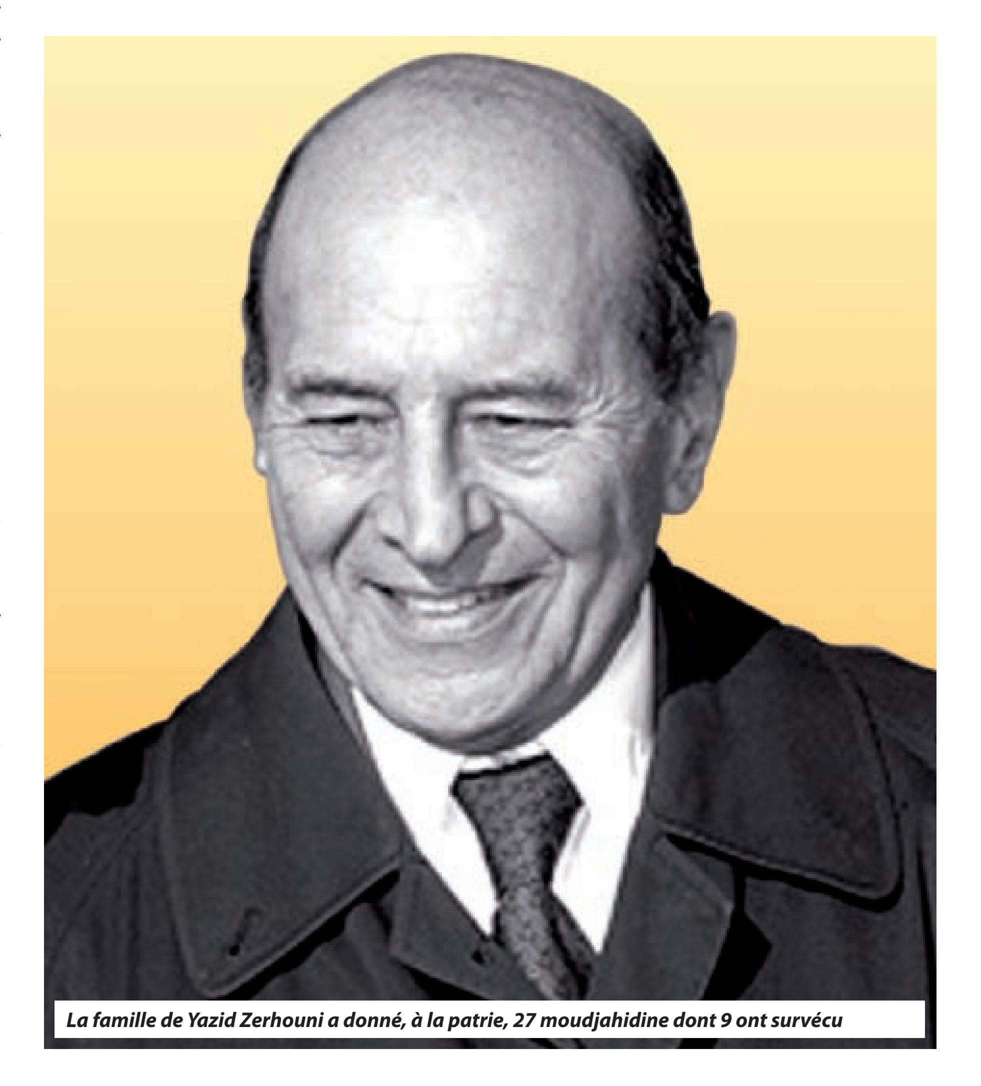


Noureddine Yazid Zerhouni, Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur et des Collectivités Locales



Homme de dialogue , il tient compte des avis et points de vue des jeunes cadres de son département ministériel

Noureddine Yazid Zerhouni, un nom qui, souvent, renvoie à l'homme des renseignements et du contre espionnage ; ce qui occulte, malheureusement, le personnage historique et le Moudjahid qu'il fut durant la guerre de Libération nationale. Il a à peine 18 ans lorsqu'il abandonne ses études et rejoint, comme d'autres membres de sa grande famille, les rangs de l'Armée de Libération Nationale (ALN). Son engagement, son sens du devoir, son flair vivace de bon tacticien pour choisir les meilleurs prismes d'organisation, révèlent très vite ses qualités de stratège et de fin observateur. Le jeune Noureddine réagit autant à l'instinct qu'à l'observation distante de l'évènement, selon les circonstances, mais ne recule devant aucun risque. C'est que Noureddine est issu de la lignée des Zerhouni où le métier de battant y est enraciné et transmis de père en fils. Sa famille, imprégnée de nationalisme et de patriotisme, qui a donné 27 moudjahidine de la même génération dont 9 ont survécu, lui inculqua les grandes valeurs et les principes de l'amour de la patrie et l'esprit du sacrifice. Dès son engagement dans les rangs de l'ALN, les responsables du ministère de l'Armement et des Liaisons



La famille de Yazid Zerhouni a donné, à la patrie, 27 moudjahidine dont 9 ont survécu



En compagnie de M. Ahmed Maâbed, Wali de Jijel

Générales (MALG) le découvrent et le responsabilisent, et à 20 ans, il devient l'un des responsables de premier rang du MALG, le service de renseignements de l'ALN, dirigé par feu Mabrouk Boussouf. C'est au sein du MALG que Noureddine Yazid Zerhouni affirme et exerce tout son talent dans la haute stratégie sécuritaire et dans la sphère de l'organisation des réseaux du renseignement à l'échelle nationale et régionale. Son efficacité, son ardeur à la tâche menée avec une discrétion exceptionnelle, ainsi que ses hautes valeurs patriotiques, ne manqueront pas de forcer le respect et la reconnaissance de ses chefs de l'époque, Houari Boumediene, Chef d'Etat Major de l'ALN, le premier. A l'indépendance, de grandes missions l'attendaient, la création de la Direction des Renseignements et de la Sécurité n'étant pas des moindres. Il participe également à l'œuvre de restructuration de cet édifice stratégique pour le contexte de l'époque, aux côtés de ses compagnons d'armes et de nombreux jeunes auxquels il transmet, avec une grande générosité de cœur, son expérience et son savoir-faire. Aux yeux de ces derniers, Si l'Yazid a été non seulement le chef exemplaire, mais aussi le bienveillant père de famille. A la mort du Président Houari Boumediene et le départ de Kasdi Merbah, patron de la sécurité militaire, nommé pour occuper d'autres fonctions politiques, Noureddine Yazid Zerhouni prend la tête de cette structure qu'il dirigea jusqu'à l'arrivée de Lekhal Ayyat. Autre étape, d'autres fonctions, mais toujours au service de la nation. Chadli Bendjedid, nouveau président de la République, lui confie d'autres missions, diplomatiques cette fois. Tour à tour, il est ambassadeur dans de grandes capitales du monde comme Mexico, Washington et Tokyo. Là aussi, son activité diplomatique, forte, séductrice et influente dans les relations de l'Algérie avec ces pays, le révéla comme un diplomate remarquable. Sa dimension de grand homme d'Etat et de son digne représentant, lui valurent distinctions et décorations, telles que celle de l'Ordre Aztèque de l'Etat mexicain. A son retour de Tokyo, il est sollicité à maintes fois pour occuper des fonctions ministérielles, mais il les déclina toutes avec ses légendaires pudeur et discrétion.

En 1999, Abdelaziz Bouteflika, candidat à la présidentielle, savait qu'il pouvait compter sur la grande expérience de son ami l'Yazid et, à son élection, il en fit l'un des hommes clés de son équipe. Il est Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur et des Collectivités Locales, charge qu'il occupe depuis cette date. L'exercice de ses fonctions n'a rien changé, ni même entamé les qualités de l'homme, discret, peu bavard, mais homme de cœur et père bienveillant. Et il ne faut surtout pas juger l'homme parce qu'il paraît être, au premier regard, l'énigmatique et homme dur, au regard acéré. Noureddine Yazid Zerhouni est plutôt une personne à grande sensibilité et à la poignée de main chaleureuse. Il est pardessus tout, le patriote charismatique et le Moudjahid emblématique de la guerre de libération nationale de 1954 et de toujours.

Homme de dialogue et de tolérance

Contrairement à ce que certains veulent faire croire, Yazid Zerhouni a toujours été un homme de dialogue et de tolérance. Une vertu qui lui est reconnue, même lorsqu'il était responsable au sein du MALG, comme l'ont si bien confirmé des militants qui l'ont côtoyé durant son long parcours. Ceux-là mêmes témoignent également que Yazid Zerhouni n'a jamais cherché les postes de responsabilité. Connu par sa modestie et son humilité, son premier souci était de servir son pays, l'Algérie, comme il s'est toujours sacrifié pour les idéaux et les valeurs qu'il a de tout temps défendus. On a souvent essayé de faire parler le Ministre qu'il



MM. Zerhouni et Tounsi, frères et compagnons d'armes d'hier et d'aujourd'hui avec M.Kébir Addou, Wali d'Alger.

est, mais sa réponse était toujours : « je n'ai fait que mon devoir de citoyen algérien». Et d'ajouter avec humilité : «je n'ai rien fait par rapport aux glorieux chouhada auxquels il faut rendre un vibrant hommage, au même titre que tout le peuple algérien qui nous a soutenu durant la guerre de libération nationale». Parmi les positions qui ont marqué son parcours politique, il y a lieu de retenir celle qui a vu Si l'Yazid refuser de cautionner, durant la décennie noire, une politique qui a mené, au bout du compte, l'Algérie à la dérive. Le temps lui avait donné raison, puisque les décisions prises alors par le premier ministre à l'époque, Abdelhamid Brahimi, dit «Moh la science » ont fini par déstructurer tout le tissu industriel et économique du pays. M. Zerhouni décide alors de quitter les services de sécurité, en dépit du fait qu'il était le mieux indiqué pour prendre la tête de cette institution stratégique. Il a préféré servir l'Algérie autrement en allant exercer son talent à la diplomatie que de cautionner un pouvoir qui a failli à ses missions. En plus de son parcours révolutionnaire, Yazid Zerhouni a joué un rôle de premier ordre dans le cadre de la lutte antiterroriste et a grandement contribué au retour de la paix et de la sécurité sur l'ensemble du territoire national. Terrorisme ou criminalité, catastrophe naturelle ou réforme de l'administration, élections ou émeutes, Zerhouni est constamment en première ligne. Il milite toujours pour une Algérie forte et sereine sous les orientations du président de la République, Abdelaziz Bouteflika. L'histoire lui retiendra aussi ses positions courageuses et patriotiques dans l'affaire de la loi sur les hydrocarbures, ainsi que la privatisation du Crédit Populaire Algérien (CPA) où il s'est y fermement opposé, et le temps lui a donné raison. Stratège hors pair et homme de confiance de Bouteflika, Yazid Zerhouni est en train de protéger l'économie nationale contre le bradage et les pseudo-investisseurs qui veulent arnaquer l'Algérie. Grâce à son patriotisme avéré, il a même contribué à sauver des entreprises nationales de la faillite et, du coup, préserver des milliers d'emplois et en créer d'autres à la faveur des contrats programmes que son département ministériel a conclus avec plusieurs sociétés nationales pour l'équipement des communes au niveau national.

L'artisan de la « révolution silencieuse »

Actuellement, Yazid Zerhouni entame une autre Révolution celle-ci plus « silencieuse » qui consiste à faire participer la société civile à toutes les décisions qui concernent la gestion et le développement de sa commune.
Pour ce faire, il a appelé les présidents d'APC à un dialogue plus large avec les citoyens et à plus de transparence dans l'action administrative. Notre société, dira-t-il à ce propos, est dans un stade où nous devons passer de la démocratie représentative à la démocratie participative. Cette démocratie ne peut se faire sans un dialogue plus large avec la société et le citoyen et une transparence dans l'action administrative des APC, a-t-il affirmé, ajoutant que la démocratie participative doit impliquer aussi le



M.Zerhouni en compagnie de M. Ahmed Maâbed, Wali de Jijel

mouvement associatif qui doit être crédible et représentatif de la société. Il s'agit d'organiser une meilleure et plus large concertation avec ce mouvement associatif, a-t-il expliqué. Sur ce même registre, il a initié des cycles de formation dont l'objectif est de permettre aux présidents d'APC d'acquérir des connaissances liées à la gestion locale. Cette formation qui s'inscrit dans la démarche de la modernisation de l'administration territoriale, permet également de développer la performance du président d'APC en sa qualité de premier gestionnaire de la commune. Dans cette perspective, M. Zerhouni a souligné l'impératif pour la commune de se mettre au diapason des nouvelles technologies de l'information et de la communication pour se rapprocher d'avantage des citoyens.

Le mode de vie du citoyen algérien a profondément changé depuis l'intégration en Algérie des nouvelles technologies de l'information et de la communication, notamment l'Internet qui a pris une place importante dans sa vie quotidienne, a-t-il indiqué, tout en précisant que pour que la commune se rapproche plus des citoyens, notamment les jeunes, il est important qu'elle se mette au diapason de ces nouvelles technologies. Pour lui, la commune doit se transformer en machine à initiatives, afin de réaliser des résultats concrets dans le développement local, au même titre que les élus locaux qui doivent, eux aussi, s'organiser de façon à trouver des solutions aux problèmes et préoccupations soulevés par les citoyens.

Modernisation tous azimuts

Dans le rapport qu'il avait présenté au président de la République, M. Zerhouni a mis le cap sur les différentes actions qu'il est en train de mener dans le cadre de la modernisation de l'administration locale. Ces actions s'inscrivent dans la logique du renforcement et de l'encouragement de la diffusion du développement économique et social et du rapprochement du service public, dans le cadre d'une administration porteuse de cohérence et d'efficience de l'action publique. Elles ont pour objectif essentiel d'apporter des réponses concrètes aux problèmes des citoyens. Dans le prolongement de ces réformes, le projet de modernisation des documents d'identité, de voyage et de l'état civil, a été initié dans le cadre d'objectifs stratégiques d'amélioration de l'efficacité de l'administration et de modernisation des méthodes et des procédures administratives, d'une part, et d'adaptation aux exigences internationales, d'autre part.

De plus, la mise en place d'un numéro d'identification nationale unique (NIN), pour chaque citoyen ou ressortissant étranger, régulièrement installé sur le territoire national, garantira à moyen terme l'interopérabilité avec l'ensemble des systèmes de gestion. En termes d'échéances, le passeport biométrique électronique sera prêt au cours du premier semestre de l'année 2010, la carte nationale d'identité biométrique électronique est prévue pour la période 2010-2011 et enfin, la numérisation du registre national de l'état civil pour 2013. Dans ce sens, il a été procédé au lancement d'une opération d'expérimentation du nouveau passeport biométrique électronique sur un échantillon de communes, du lancement d'un spécimen d'extrait de naissance spécifique et d'une opération de « scannérisation » de registres d'état civil au niveau d'un nombre de communes pilotes. D'autre part, les mesures prises récemment par le Ministère de l'Intérieur en matière de sécurité applicable aux activités portant sur les équipements sensibles, vont permettre d'instaurer les règles destinées à améliorer la transparence et la traçabilité dans les transactions et la détention des équipements sensibles et, partant, à garantir davantage la sécurité des citoyens contre tout détournement de la finalité de ces équipements.

A cet effet, ces nouvelles mesures définissent les matériels concernés, notamment les équipements des télécommunications, y compris ceux de la communication, les cartes à puces de téléphonie mobile, les équipements aéronautiques et routiers, et les équipements de sécurité, tels que les scanners et autres appareils spécifiques de vision. Elles énoncent également les conditions d'agrément des opérateurs intervenant dans ce domaine et les obligations leur incombant, ainsi que les procédures d'acquisition, d'exploitation, de vente, d'installation et de réparation de ces équipements. Ces mesures fixent, enfin, les dispositions de transition pour la mise en œuvre de leur contenu, celles applicables au contrôle, ainsi que les mesures conservatoires et les sanctions allant de la suspension de l'agrément à son retrait définitif en cas de récidive ■

Said Boumameche

Témoignage du moudjahid Si Ghouti

Un vibrant hommage à ses compagnons d'armes



Pour le Directeur général de la Sureté Nationale, l'Indépendance du pays reste le plus beau jour de sa vie.

A l'occasion de la célébration de la journée du moudjahid le 20 aout dernier, M. Ali Tounsi directeur général de la Sureté Nationale avait accordé, pour la première fois à la radio El Bahdja, une interview durant laquelle il avait partagé avec les auditeurs quelques souvenirs et anecdotes sur sa participation à la guerre de libération nationale.

Ali Tounsi s'est engagé dans la guerre de libération nationale à l'âge de 19 ans comme tous ses compagnons pour qui le devoir de participer à la révolution armée ne s'expliquait que par le sentiment de fierté nationale, entraîné par ce formidable élan spontané et volontaire de cette composante de la société pour être au rendez vous de ce moment historique de la Nation.

A la question de savoir ce qui a motivé cette adhésion massive, Si Ghouti (nom de guerre de Ali Tounsi) rappelle une anecdote « dernièrement à mon retour de voyage, j'étais assis à coté du caricaturiste Dilem et au bout de quelques minutes de vol, il m'a posé la question à savoir, comment tous les jeunes de votre génération ont trouvé le courage de défier l'une des plus puissantes armées coloniales car si cela devait se produire aujourd'hui je pense que notre jeunesse n'y prendrait pas part ? Je lui ai répondu qu'il se trompait et que j'étais entièrement convaincu que si un péril de la même envergure se produisait, notre jeunesse se retrouverait sans réfléchir à prendre les armes . C'est un sentiment national fort que l'on ne commande pas et auquel on ne peut trouver d'explication ».

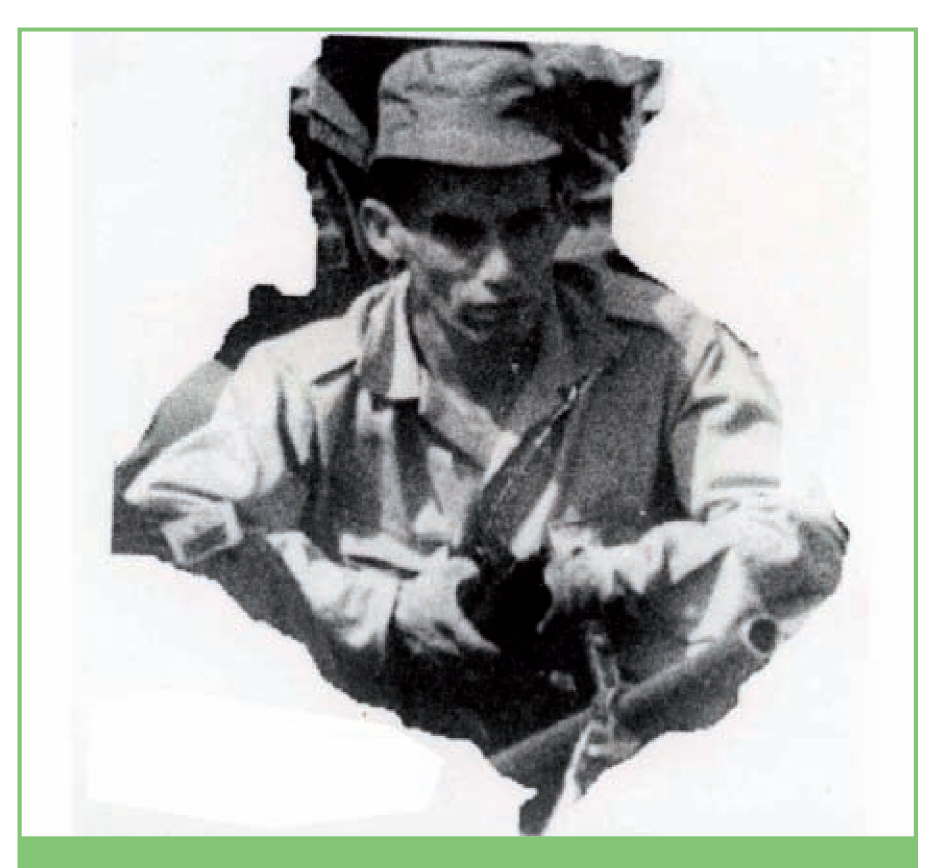
Ce n'était pas uniquement la misère sociale qui expliquait l'engagement de la population dans ce conflit, car pour lui et pour certains de ses jeunes compagnons issus de familles aisées c'était « la misère morale qui nous minait devant l'arrogance et l'opulence des colons et nous ressentions fortement les discriminations raciales entre l'arabe et le français. Nous étions convaincus que notre peuple subissait de nombreuses atrocités et au moment du déclenchement de la Révolution, on s'est retrouvé tous volontaires, portés par le même élan patriotique dans les maquis ».
Bien avant l'appel du 19 mai 1956, 70 étudiants et lycéens ont rejoint la Révolution. La grève générale décrétée par cet appel, signifiait que les conditions de scolarité ne permettaient plus la poursuite des cours et des examens.

« Nous l'avons suivie avec l'enthousiasme propre à notre âge et beaucoup d'entre nous se sont proposés pour prendre les armes. Ce n'était pas facile car les moyens financiers de la Révolution étaient limités ; à l'époque pour intégrer les rangs des combattants, il fallait payer son arme et celui qui ne pouvait se le permettre devait attendre son tour comme on dit. Et du jour au lendemain, on se retrouvait dans les rouages de la Révolution après des initiations à divers niveaux selon les compétences de chacun ».

A la question de savoir ce qui l'a le plus marqué durant ces terribles années, Si Ghouti met en avant la dimenssion relationnelle établie entre les compagnons et la possibilité de côtoyer de valeureux combattants.

« La plupart d'entre eux sont morts au combat et dernièrement je viens d'apprendre le décès de l'un d'entre eux, que Dieu Leur accorde Sa Miséricorde . Nous perdons de nombreux témoins de ces années. Pour revenir à ma contribution personnelle, c'est celle de n'importe quel djoundi qui a rejoint le maquis malgré tous les efforts de la France durant toute la période coloniale à taire l'histoire du monde arabe en général et du peuple algérien en particulier. Sa propagande pour falsifier le cours des événements a réussi à créer un doute dans les esprits sur la justesse de notre cause. Dès mon engagement dans la lutte armée, j'ai rencontré de grandes figures de la Révolution que j'ai côtoyé et avec qui j'ai eu de longues discussions et qui m'ont marqué à jamais. Aucun doute ne pouvait subsister pour nous tous sur la poursuite de notre lutte jusqu'à libérer notre pays du joug colonial. J'ai beaucoup appris de cette époque, la bravoure de ces combattants ainsi que l'éducation rigoureuse que j'avais reçue, m'ont servi pour adopter une ligne de conduite dans ma vie que j'applique encore aujourd'hui. »

L'image qu'il garde encore aujourd'hui



Le Moudjahid Si Ghouti,



Le Moudjahid Si Ghouti, le jour de L'Indépendance

en mémoire, c'est le comportement exemplaire des combattants dans les maquis.
«Une image qui me revient souvent, c'est celle du chef de la zone 5, que Dieu Lui accorde Sa Miséricorde, un ancien combattant de la guerre d'Indochine ; un véritable zaïm sur le plan militaire doté d'une foi inébranlable sur nos objectifs. Au cours d'une opération en été, nous étions encerclés et on mourrait de soif. Notre chef Belhassen, d'ailleurs j'ai tenu à lui rendre hommage, en baptisant une promotion de la police, a pris son courage à deux mains pour traverser les rangs ennemis en rampant sur 400 mètres et arriver à un douar afin de récupérer deux outres d'eau qu'il a ramenées à l'endroit où nous étions cachés. C'est l'exemple même du chef qui se sacrifie pour ses hommes.

Autre anecdote plus personnelle celle là, j'ai dit qu'avant de rejoindre le maquis nous avions subi des tests d'aptitudes sur nos motivations et chacun d'entre nous devait choisir un thème, parmi les 20 sujets proposés. Lorsque j'ai voulu choisir celui que je devais débattre, un seul thème n'avait pas été choisi ; il portait sur le rôle de la femme dans la guerre de libération nationale et sa participation dans l'édification du pays. J'ai traité le sujet et j'ai eu la possibilité de m'en inspirer quelques années plus tard dans le cadre de mes différentes fonctions. Avec l'aide et l'appui du pouvoir politique, nous avons contribué à l'intégration des femmes dans les rangs de la police. Aujourd'hui, elles occupent entre 5 et 6 % des effectifs et nous projetons d'approcher un taux similaire à celui des pays européens, qui se situe entre 20 et 24%. C'est l'exemple des combattantes, leur efficacité et leur prédispositions naturelles à prendre en charge certaines opérations, qui m'a convaincu d'intégrer la femme dans les rangs de la police de proximité ; nous sommes, avec la Jordanie, les seuls pays arabes à compter des femmes dans les rangs de la police ».
Pour Si Ghouti, le meilleur souvenir reste celui du jour de l'indépendance, qui a effacé les grandes souffrances du maquis, et s'il se remémore encore ces moments pénibles, c'est sous forme d'anecdotes ou pour se souvenir des disparus. « Les années au maquis et dans les prisons françaises laissent des traces profondes. On passait d'une vie oisive d'étudiant à l'enfer des opérations militaires où notre survie dépendait de notre faculté à se mouvoir. D'ailleurs, nous plaisantions souvent entre nous pour dire que nos jambes étaient notre meilleure arme. Le plus dur c'est la disparition de tous ceux qui ont sacrifié leur vie pour que vive l'Algérie. Dans le maquis où dès que l'on nouait des liens étroits avec des combattants du même âge ou du même niveau d'instruction et une fois qu'on s'habituait à ses compagnons, ils disparaissaient. Je me souviens pour ma part d'un jeune de la zone de Mostaganem décédé, que Dieu Lui accorde Sa Miséricorde, avec son épouse dans un accrochage en 1960 ou 1961 à Sidi Bel Abbes, du secrétaire du commandement de la zone V de Bel Abbes. Mon admiration se porte sur tous ces compagnons qui se sont sacrifiés.
Je profite de cette occasion pour

BEKAI
NEDJADI MOHAMED

SALAH
GUERRICHE KADOUR

CHAA ABDELKADER

Si GHOUTI

Le groupe de la 5 ème Région F.L.N « SIDI BEL ABBES », à Alger le 05 Juillet 1962

transmettre un message adressé à nos jeunes : c'est de ne pas désespérer. Nous sommes sur la bonne voie pour un rétablissement total de la paix et la stabilité. Sur le plan économique, dans le cadre de mes déplacements réguliers à travers le pays, je constate des modifications positives extraordinaires au point de vous donner le vertige. Peut être que nos jeunes l'ignorent encore ? Le courant de confiance entre les gouvernants et les gouvernés doit être concret et ne doit pas se réduire à un slogan creux. Je tiens à rendre hommage à tous ceux qui témoignent leur confiance en leur hiérarchie, aux pouvoirs publics qui ne lésinent pas à mettre tous les moyens au service de la sécurité des citoyens, à la police, notamment nos jeunes recrues et aussi aux citoyens qui font preuve de civisme et qui partagent avec nous les mêmes aspirations.

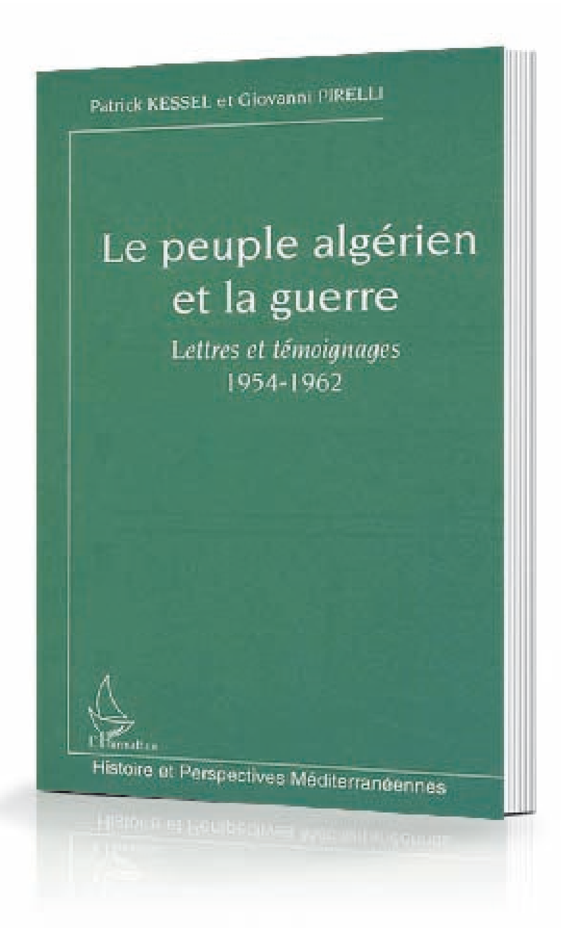


Le jour de l'Indépendance.

Je reste persuadé que ces transformations opérées par un gigantesque effort de développement ne tarderont pas à permettre l'émergence des meilleurs enfants de l'Algérie, tout en obligeant les éléments malsains à se marginaliser devant les progrès des cadres, engagés et dévoués au bien public.

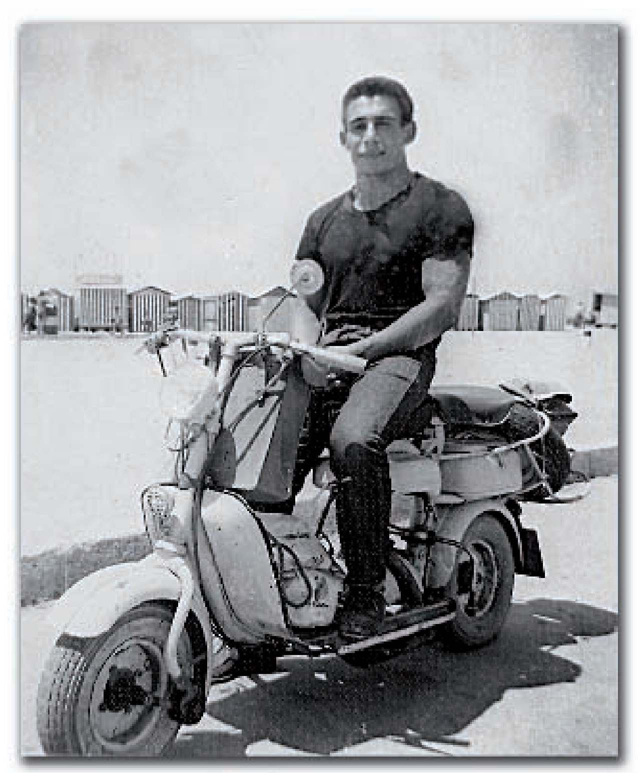
Ces jeunes parachèveront l'œuvre entreprise par leurs aînés en réalisant les idéaux de notre guerre de libération nationale » ■

Synthèse F.B.



Le peuple algérien et la guerre

Dans une correspondance adressée à Maître Jacqueline Jaeger le 12 juin 1960, Eugène Simongovianni, détenu à la maison d'arrêt d'Oran rappelle quelques faits à son avocat sur son compagnon de cellule Ali Tounsi pour inviter Maître Courrèges à se constituer dans le pourvoi en cassation de son affaire à Paris.



علي تونسي طالب بثانوية مكناس (المغرب) في سنة 1956

ALI TOUNSI, ETUDIANT AU LYCEE DE MEKNES (MAROC) EN 1956



جاهد السيد علي تونسي (سي الغوثي) (9) في جويلية 1957 بمكناس (المغرب) مع مجموعة من الطلبة رفاق الكفاح الآتية أسمائهم: رحال رضا (1)، حملات علي (2)، الطاهر (3)، خالف عبد الله (4)، بناي أحمد (5)، X (6)، بومعزة محمد (7)، أسعد راعلي (8)، شعبان (10)، خالف عبد القادر (11)، يدير حميد (12).

« Quelques mots sur ce dernier : étudiant au lycée de Meknes, il a rejoint en 1957 les rangs de l'ALN.A la date où il a été fait prisonnier, le 9 juillet 1959, il était sous-lieutenant dans la zone 5(Sidi Bel Abbés) de la wilaya V. Il a séjourné successivement dans les services psychologiques et d'internement de Miiserghin, Baudens, Boukanéfis, a été écroué à la Maison d'Arrêt d'Oran, il y a un mois et demi. Inculpé initialement d'association de malfaiteurs » un non-lieu a été prononcé récemment à cet égard. Il n'y avait plus affaire qu'à l'article 193 du code de justice militaire… Revenons au procès. Après l'interrogatoire d'identité, l'inculpé a fait la déclaration suivante : « En tant que combattant algérien, je me révolte contre cette inculpation d'insoumission que je considère comme une insulte .Je ne reconnais pas la compétence à ce tribunal à me juger. Je ne répondrai à aucune de vos questions, j'estime n'avoir pas de compte à vous rendre ».La réaction du tribunal et, surtout du commissaire du gouvernement, semble prouver qu'on ne s'attendait pas à une tette attitude. Malgré les arguments de la défense (l'ordre de convocation n'était pas parti du centre de recrutement d'Oran) la peine requise, un an d'emprisonnement, soit le maximum prévu, a été prononcée par le tribunal. A noter que le commissaire du gouvernement avait évoqué des faits se rapportant au séjour du prisonnier dans le maquis, en dépit du non lieu à ce sujet. Tounsi va se pourvoir demain en cassation»…



علي تونسي في سنة 1958 بضواحي سيدي بلعباس المنطقة الخامسة للولاية التاريخية الخامسة
ALI TOUNSI EN 1958 DANS LES ENVIRONS DE SIDI BEL ABBES ZONE «5» WILAYA «5»



علي تونسي في سنة 1961 في معتقل بودانس في ضواحي سيدي بلعباس
ALI TOUNSI, EN 1961 DANS LE CAMP DE PRISONNIERS DE BAUDENS,
AUX ENVIRONS DE SIDI BEL ABBES



يوم 5 جويلية 1962 أول إستعراض لجيش التحرير الوطني بالجزائر العاصمة في الصدارة وفد ضباط الولاية الخامسة تحت قيادة علي تونسي (الغوثي).
LE 05 JUILLET 1962 : 1er DEFILE DE L'ARMEE DE LIBERATION NATIONALE A ALGER. EN 1ER PLAN:
LA DELEGATION DES OFFICIERS DE LA WILAYA «5» (ORANIE) CONDUITE PAR ALI TOUNSI (GHAOUTI)

Le parcours glorieux du commandant Amar Mellah

La modestie des grands

Amar Mellah : un homme de réconciliation et de concorde

D'emblée l'on sent chez l'homme, l'air du militaire. Rigoureux et modeste. Brave et sérieux, le sens avéré de l'organisation, l'approche didactique dans le dialogue, la discipline et l'hygiène de vie, indiquent que chez cet homme appliqué, la règle générale ne s'exprime que par et dans le respect. Celui aussi des constances nationales.

S'il a accroché comme écusson de col l'emblème national, l'Algérie se trouve dans les parois intérieures de son cœur. L'on a senti, avant qu'il nous le confie à notre persistance, qu'il n'a d'honneur que celui d'avoir appartenu à une glorieuse armée, et d'amour que celui de la mère patrie.
Emouvante que fut la rencontre avec Si Amar Mellah. C'est tout un pan à la fois de l'histoire de l'homme que de l'histoire même de l'Algérie. S'il y a bien un qualificatif à appliquer à l'homme, c'est sans conteste celui de bravoure qui l'emporterait. Il défie la sagesse par cette forte modestie qu'il affiche à notre égard. Sa vie n'aurait été en fait qu'une série pleine de sort héroïque et de fatalité aléatoire.
De la révolution armée, omettant la parenthèse tragique encourue, il est toujours là à coté de ses compagnons de djihad. Il s'investit depuis longtemps



dans le mouvement associatif novembriste où il se consacre notamment à la collecte et l'édition de biographies des héros et des moudjahiddines, de faits d'armes et de batailles. L'homme reste égal tout de même aux principes révolutionnaires l'ayant cimenté dès son jeune age. A cet effet , il ne pourra s'empêcher de nous clamer que « sans novembre nous serions toujours affamés, pauvres et analphabètes ». Novembre était « le recouvrement de l'honneur et la réappropriation de nos valeurs »

Le commandant Amar Mellah de son vrai nom Mohamed Salah est né le 15 février 1938, de parents algériens d'origine (Baaziz ben Amar ben Messaoud et Mellah Fatima) de la tribu des H'rakta originaire de Tahamamet- El Madher (commune mixte de Ain el ksar).
Si Amar, solidement imprégné des valeurs du pays profond, aura une enfance studieuse. Encouragé par son père , Il sera dès l'age de six ans inscrit pour à terme apprendre par cœur le quart du saint Coran. Ainsi élevé dans une éthique fortement religieuse, qui en toutes circonstances recommande patience et persévérance, le jeune Amar, ne pouvant voir ce que lui dissimule l'avenir, apprenait déjà les lois coraniques du « mektoud » et du « kadha ouel kadder ». Cet enseignement lui sera, une vie durant telle une source vivifiante et rassurante.
A peine qu'il commença à arborer virilement ses huit piges que sa famille s'installe à El Madher. L'enfant là, changeant d'environnement, du rural à l'urbain, de la campagne au village, verra ainsi sa curiosité s'aiguiser davantage. Après la seconde guerre mondiale, son père l'envoie à l'école « l'éducation et l'enseignement » de l'association des oulémas musulmans…puis c'est au lycée franco musulman (1955/1956) qu'il s'est mis à suivre toutes les informations sur la Révolution qui visaient à libérer l'Algérie du joug de l'occupant. Le jeune n'a plus une conscience d'enfant. Il sait qu'il ne peut se dérober à un devoir qu'il savait déchiffrer déjà
A la veille des examens de cette année-là, vient l'appel de l'UGEMA. Ce sont les surveillants, dont les plus fougueux d'entre eux Mekki Hihi, (chahid) Sahnoun (chahid), Abdelhak Kouicem, Abdellaoui, qui ont fait parvenir le fameux appel afin « d'entamer une grève générale et rejoindre les rangs de la Révolution ».
A ce propos, Amar Mellah tenait à mettre en exergue dans son livre cette sentence quasi prophétique de l'appel « effectivement avec un diplôme en plus nous ne ferons pas de meilleurs cadavres ! (…..) Il faut rejoindre en masse l'armée de libération nationale et son organisation politique le FLN» . C'est ce qu'il avait tenu à redire, au cours de ce printemps 56. A cette époque tout engagement était décisif pour le mouvement révolutionnaire naissant. Lycéen, il s'investit à bras le corps dans l'action de vouloir faire de cet appel un appel plus aigu et dans toute la solennité que recommandait l'événement. La Révolution a besoin de tous ses enfants.
L'appel a eu un très grand écho auprès des étudiants algériens, dont beaucoup d'entre eux tomberont au champ d'honneur ; ces derniers et ceux encore vivants ont écrit un pan de gloire par rapport à cette épopée des temps modernes : la Révolution algérienne. Il quittera ses classes de lycée pour un autre espace plus rugueux et contraignant. Le maquis, est pour les héros le meilleur espace pédagogique. Là, il fera la guerre tout imbu d'honneur sous l'égide de l'illustre sigle A.L.N, qui en ce temps faisait trembler, sans puissance de feu, mais avec de l'abnégation et du courage , la puissance de feu de l'empire français et celle des forces de l'OTAN. En gravitant d'échelon à échelon et de grade à grade, Mellah, terminera arme au poing, une étape de vaillant moudjahid, sous des galons de commandant.
L'indépendance acquise par le fer et le sang, le chemin du commandant Mellah Amar continue altier dans cette euphorie portée à l'amour de l'Algérie et à sa lutte armée. Il nous dira, loin d'être identifié au registre des héros « qu'il n'y a pas de héros sans l'appui des autres » les seuls héros sont les chouhada. Le peuple étant et demeurant l'acteur principal de l'exploit national.
La personne n'a pas tronqué son habit militaire. Il continua son périple avec l'ANP après la reconversion de la glorieuse ALN.
Au sortir de la guerre de libération nationale, il aura à exercer de hautes fonctions dans la hiérarchie militaire.



Commandant de région successivement à la 5 ème région (Batna à l'époque) et à la 4 ème (Ouargla).
Il entama par la suite des études militaires entre 1965-1967 en Union soviétique, lesquelles lui seront d'un capital savoir inouï en plus de la valeur ajoutée reçue en terme de capitalisation d'expérience. Le maquisard des monts et de la guérilla , connaîtra ainsi les bancs de l'académie des sciences militaires Frounze à Moscou. Il fallait re-construire une armée moderne devait-il se dire, après avoir su que les armées, ou elles se modernisent ou elles se dissiperont dans la précarité et l'ordinaire.
En conséquence de quoi, Si Mellah rejoindra ses nouvelles fonctions en tant que responsable à la direction des blindés au sein de l'état major de l'ANP, alors sous le commandement du colonel Tahar Zbiri. Les circonstances de l'époque auraient été un facteur finissant par créer un certain climat incommodant au sein de la corporation et arriva la réunion d'avril 1967.
La tournure des évènements allait connaître un désagréable développement, synonyme d'enfer pour ce moudjahid, commandant en poste au sein de l'ANP, ainsi que d'autres personnes en sa compagnie.
Oui Si Amar Mellah est brave. Un homme de réconciliation et de concorde. Mis à part ce qui lui est resté à travers la gorge et qu'il tenterait un tant soit peu de le léguer à l'oubli, ce feuilleton amer qui a duré 11 ans, l'anéantissant même dans l'infime souvenir. Quelqu'un qui a porté le sacrifice de soi et des siens comme étendard ira, un temps vers une descente en enfer qui l'avait disait-il, détruit, sans ternir d'un iota son attachement pur et dur aux valeurs du nationalisme , jusqu'à ce qu'un homme qu'il qualifie lui-même de courageux, le réhabilite un certain 17 avril 1979. Quand il parle du président Chadli, il préfère insister sur le caractère intuitu personæ de mansuétude et d'intrépidité qui aurait prévalu, chez l'homme quant à sa libération.

La modestie de cet homme fait de lui un être à part qui s'attelle à coucher noir sur blanc ses mémoires consignées conséquemment dans son ouvrage intitulé « mouvement du 14 décembre 1967 des officiers de l'ANP » dans lequel il effectue un flash back objectif loin de toutes pressions. « C'est avec l'honnêteté et l'équité qu'impose l'histoire, que nul ne peut tromper indéfiniment » qu'il apporte son témoignage. Il y retrace dans le détail, son « j'accuse » sans pour autant blâmer méchamment quiconque. Il y narre les rudes péripéties qu'il a endurées durant cette période. Il tente toutefois de rendre à cette étape cruciale de sa vie, une dimension que seule l'histoire nationale aura un temps, à rendre son jugement pour ou contre les uns ou les autres. C'est pour cette raison que nous avions compris, que cet homme fait de la clémence et du pardon ses principales vertus et suscite tous les autres à s'en inspirer.

Ce déplaisant épisode avait pris fin avec la décision présidentielle de réhabiliter tous ceux dont la réputation fut ternie à un moment ou un autre. Amar Mellah en garde encore en mémoire ceux qui l'ont aidé à repartir de bon pied après sa libération. Le pardon, la solidarité, la réconciliation, le passer outre…Ce sont là aussi des richesses sociales incrustées dans la trame de notre nation que Si Amar arbore à chaque discours, lorsqu'il est sollicité.
A vrai dire, l'homme ne parle pas. Il réveille l'interrogation. Il vous suggère la réponse par une mimique, un geste, un soupir ou un regard courtois. La douceur parentale qui se dégage au travers de ce regard courtois semble justement provenir de l'immensité du cœur de cet homme. Il semble cultiver le pardon, comme il semble encore cultiver et entretenir à jamais cet amour inépuisable pour cette terre si bénite, si généreuse et dont des stations de son histoire, sont hélas parfois ingrates.
La gratitude et la reconnaissance sont aussi un caractère prédominant chez ce baroudeur. Il ne s'empêche point de reconnaître le mérite des uns et des autres. A propos de Bouteflika il en dit: « …le chef de l'Etat m'a fait l'honneur de me reconnaître. Il s'est enquis aussitôt de mes nouvelles et m'offrit de le solliciter…J'étais comblé par cette attention et je n'ai pas manqué de l'en remercier chaleureusement. ».

L'homme vaut par sa modestie. Il est sollicité par l'administration en 1997 pour présider la commission de surveillance des élections. Dans un repli activement efficace pour la postérité, il préféra, dans un cadre de vie intensément familiale, se retirer pour se consacrer à relater ses impressions et son vécu en toute objectivité et d'éclaircir certains pans de l'histoire de la région et du pays. Président de l'association du 1° novembre, il active éloquemment quant à l'écriture de l'histoire tout en revendiquant des autres d'être à la hauteur de l'histoire du pays. Il le fait en se marquant dans une approche d'authenticité, nous a-t-il précisé.
Monsieur Mellah, eu égard vraisemblablement à ce qu'il avait enduré comme captivité des années durant, affirme que « la liberté constitue le patrimoine le plus précieux qui n'est jamais totalement acquis, car il doit être constamment protégé ». Mais sa « liberté » à lui dépasse en symbole la sienne ainsi que sa propre personne. Il vise ainsi celle de la souveraineté nationale, en affirmant nettement que « la meilleure protection de cette liberté est à rechercher dans le ressourcement d'un nationalisme à défendre avec acharnement ».
Le docteur Youcef Menasria , professeur d'histoire contemporaine, secrétaire général des historiens algériens,disait à son propos « le commandant Mellah est un homme armé de patience et de ténacité,de bonté et de compassion, de calme et de sérénité …même si ses yeux sont embuées encore de larmes…». Braves et modestes, sont les grands... ■

El yazid Dib
A .Imadghassen

Amar Mellah est l'auteur de /
« Péripéties et vérités sur la Révolution dans les Aurès » 352 pages.2003
« Le mouvement du 14 décembre 1967 » 240 pages. El Houda. 2004
« Les dirigeants de l'armée de libération nationale. Wilaya 1 » 2 tomes. El Houda. 2007



Un Moudjahid dans les maquis du Constantinois

Lahcene Laouamene dit « Hacène »

Dès qu'un peuple décide de prendre en main sa destinée et ne plus se fier qu'à sa propre volonté, dès qu'il commence le combat contre l'ennemi, l'histoire peut le considérer comme un peuple libre. Novembre 1954, Novembre 2009, 55 ans nous séparent de cette journée historique, où quelques hommes, fils d'un peuple plus que jamais déterminés, se fixaient déjà comme mission sacrée d'affronter l'occupant et de lui arracher par les armes, le feu et le sang, une liberté que nos ancêtres avaient déjà tenté de reconquérir.

Ces hommes de Novembre animés d'une foi inébranlable allaient donc changer le cours de l'histoire et libérer à jamais une terre meurtrie. C'est alors que le monde entier allait être le témoin de l'écriture de l'une des plus belles pages de notre histoire contemporaine que l'Algérie, terre libre, célèbre aujourd'hui plus de cinq décennies après, tout en s'inclinant à la mémoire de ceux qui ont laissé leurs noms gravés dans l'épopée de la guerre de libération nationale

Il est de ceux, nombreux bien sûr, qui ont combattu des années contre le colonialisme Français et qui ont gardé intacts leurs images et leurs principes d'hommes, dont l'Algérie est fière

Il s'appelle Lahcene Laouamene, son nom de guerre était « Hacène ». Il a gardé la corpulence d'un jeune, sa silhouette élégante correspond mal à son âge , il

a atteint les 71 ans. De ses yeux et de ses gestes se dégagent la modestie et l'intelligence. Nous l'avons rencontré pour nous raconter l'espace d'une heure, quelques brides de son parcours d'Algérien qui a rejoint le Front alors qu'il n'était qu'un adolescent âgé à peine de 18 ans, serein et souriant à la fois, Ami Hacène nous évoque les circonstances qui l'ont poussé a rejoindre le maquis , le jeune homme, qu'il était, était convaincu et animé par la flamme du nationalisme et de l'indépendance. Il activait déjà au sein des cellules des Fidayines de Sétif, mais son vœu le plus cher était de rejoindre le maquis avec ses frères moudjahidine. « Au début, ma mission au sein de ces cellules était d'épier l'ennemi et de réunir les informations nécessaires pour les transmettre aux responsables de la Révolution, mais franchement j'ai toujours espéré faire plus pour notre glorieuse Révolution. L'occasion m'a été offerte lorsqu'on m'a convoqué pour le service national. A ce moment là, j'ai sollicité, avec mes deux compagnons d'armes, Mabrouk Arab et Youcef Bentriou , alors employés à la pharmacie Lacisse, que l'on surnommait pharmacie Cherbal, le commandement pour rejoindre dans les plus brefs délais le Front. L'accord nous a été donné, mais à la condition de ne pas rejoindre le djebel les mains vides ; très motivés par cette nouvelle, nous avons décidé d'user de tous les moyens, quitte à prendre d'énormes risques pour avoir les faveurs du commandement. Quelques jours plus tard, avec la complicité de mon ami Bentriou, nous nous sommes introduits dans la pharmacie et là nous avons pu récupérer le « Trésor » tant convoité, trois fusils de chasse, une grande quantité de médicaments et dix kilos de poudre noire ». Après avoir passé quelque temps au niveau de Djebel Halfa, notre héros, séparé de ses deux amis, fut désigné dans une compagnie dans la zone interdite de Ouled Askar, entre Jijel et Milia sous le commandement de Hocine Djidjeli. A la question de savoir le nombre de batailles auxquelles il a participé, il nous a répondu : "Ya Hasrah! Elles sont nombreuses et je ne peux les compter". Tout de même, il nous en cite quelques unes. « Après une année dans cette unité, j'ai participé à la grande bataille de Djebel Halfa, la confrontation a duré du lever du soleil jusqu'à la tombée de la nuit, l'ennemi a usé de gros moyens, cela ne nous a pas empêché de lui faire subir de grosses pertes, en vies humaines et matérielles. De notre coté, on a eu sept martyrs. Une seconde bataille toujours gravée dans ma mémoire qui s'est produite en 1958



Hacène monte au maquis à l'age de 18 ans

à Djebel Mechta prés d'El Milia. Une embuscade tendue, infligeant à l'armée française une défaite qui lui a coûté la mort de 10 soldats et la perte d'une quantité importante d'armes ». Quelque temps après, le commandement de la wilaya II désigne notre révolutionnaire en compagnie de 10 autres éléments pour partir en Tunisie y effectuer une formation militaire Au cours « du voyage » vers la Tunisie, à la fin 1958, la marche s'est heurtée à la "ligne Maurice ". Après plus d'un mois de patience et de persévérance, et des aller-retour entre Annaba et Souk Ahras et ces lignes électrifiées, ils purent enfin franchir l'horrible obstacle. Une fois dans le pays frère, Ami Hacène suit une formation militaire à l'Ecole des cadres d'El Kef et « après avoir achevé ma formation, je fus désigné chef de compagnie au 75ème bataillon zone Sud sous le commandement de Abid et cela jusqu'à l'indépendance» évoque t-il. Militaire dans le corps et dans l'âme, il suit, après l'indépendance de l'Algérie, un cycle de formation militaire à Batna, puis à Cherchell pour ensuite se rendre en Union Soviétique pour une durée de trois ans. Officier de l'Armée Nationale Populaire, il a commandé une brigade blindée au niveau de l'Etat Major, avant d'être nommé Chef d'Etat major de la 4ème puis de la 1ère région et accédé à la fin de sa carrière militaire, au grade de Chef d'Etat major des forces terrestres.

Pour lui, "tout le peuple algérien a participé à la Révolution". Il déplore que de nos jours l'esprit de nationalisme et de patriotisme soit en recul, mais il reste satisfait et optimiste pour l'avenir de l'Algérie. « Gloire à nos martyrs», conclue-t-il ■

LH

Portrait de la combattante, Mme Berkoukeche Laalia

"Enterrez-moi, recouverte du drapeau de mon pays"



L'une des grandes figures sétifiennes de la guerre de libération, Yemma Houria, un nom d'affection que lui donnent les personnes qui aiment ce bout de femme. Un bout de femme, pétrie des valeurs de Novembre, meurtrie par les affres de Lambèse et sa "gégène", le DOP de Sétif et sa "roue", la prison d'El Biar et ses humiliations… Pour que flotte enfin et bien haut, le drapeau d'el Hourria'. Le drapeau d'une Algérie libre et indépendante.

Le parler franc, à 72 ans Yemma Houria garde une mémoire pleine de drames, de pertes d'êtres chers, de souvenirs douloureux mais combien beaux pour que vive ce pays. Combattante de la première heure, elle nous dit les maux de l'Algérie des colons, des massacres du 8 Mai 45, de la guerre de libération, des rêves d'indépendance et de leurs longues processions de martyrs.

« J'ai rejoins le ''djebel'' en abandonnant mon fils qui n'avait que quatre mois… » Elle avait 19 ans, venait de se marier et devait suivre son jeune époux qui était chef de train à leur nouvelle demeure à Béni Mansour. Le hasard a fait qu'une voisine kabyle qui travaillait avec les ''feddayine'', l'initie à la lutte et non à la cause car Yemma Houria avait foi en l'Algérie indépendante et ce, en lui confiant la tâche de tenir la correspondance en arabe de la ''djebha''(le FLN).
« Je devais accoucher de mon fils Kamel à l'hôpital, et c'est la-bas que Meriem Bouattoura, venue me rendre visite, me dit de donner à mon nouveau né le nom de Wahid (le solitaire) car je devais l'abandonner à mon père pour rejoindre le maquis » A dire vrai, Yemma Houria, attendait ce jour,depuis l'age de huit ans où petite fille, abreuvée de nationalisme de Ferhat Abbas, des Oulémas mais surtout de son père, surnommé le 'Poussin de la Révolution'' car il était orphelin et c'est le combat pour l'indépendance qui lui a servi de famille. Elle participe aux évènements de mai 45 et découvre la barbarie du colonisateur. «Ce jour là, j'avais la haine du colon…des morts partout. Mais il y'a une scène que je n'oublierai jamais ; un vieux décharné, en haillons qui tirait une charrette, sous les coups de fouet d'un colon qui le pressait de faire vite... Il tirait une vieille charrette, remplie de cadavres couverts d'une vieille couverture verte où l'on ne voyait que des pieds verdâtres et où le sang continuait à




Nom et Prénoms BERKOUKECHE LÂALIA
Fils de LAKHDAR
Et de MEDDAH AÏCHA
Date et lieu de naissance 14-5-1937 Sétif
Qualité
Membre de l'A.L.N (1)
Membre de l'O.C.F.L.N
Taux d'invalidité 75 % Soixante quinze DEFINITIF
Adresse : Nouvelle cité des remparts
(1) Rayer la mention inutile.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DES ANCIENS MOUDJAHIDINE
MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE
CARTE DE SOINS
N° 16535
Loi 63-99 du 2/4/63 modifiée par l'ordonnance 66-35 du 2/2/66 (Article 34) Décret n° 66-262 du 29 Août 1966 portant réforme de l'assistance médicale
Ministère de la Santé Publique
IMPORTANT :

s'égoutter…Ce jour là, j'ai juré de venger tous ces enfants, ces femmes, ces jeunes, ces vieillards, massacrés parce qu'ils revendiquaient une terre, un pays».

On retournant chez son mari, son enfant dans les bras, ce dernier constate que sa femme n'est plus la même personne, décide de la renvoyer chez son beau-père « Je n'étais plus capable de cuire un pain ni de m'occuper de ma maison. Un seul rêve m'habitait jusqu'à m'obnubiler : rejoindre le maquis». Le beau-père finit par la ''rendre'' à son père où elle recevait les Moudjahiddine et transportait les armes à la wilaya I « Lorsque Meriem Bouattoura avait rejoint le maquis à la wilaya II, je suis restée à la maison, je m'occupais à distribuer les tracts du FLN, à confectionner des drapeaux, à faire le travail de sensibilisation pour dire aux gens de rejoindre le maquis…Jusqu'à ce qu'on m'affecte au commando d'Abderrahmane Tlidjane où je devais m'occuper de la communication comme principale tâche ».

Yemma Houria, devait s'occuper des blessés aussi, et avec peu de moyens « Je mettais de l'eau dans les seringues en faisant croire aux blessés qu'ils allaient vite guérir. Je leur mettais des cataplasmes avec des racines… Ils souffraient tellement » Elle vivait dans une casemate, avec son colt 636. Une cachette qu'elle couvrait avec des branchages afin de ne pas attirer l'attention de l'ennemi «Lors d'un ratissage, j'ai été découverte par des paras qui m'ont sortie avec deux autres frères blessés et estropiés et lorsqu'ils m'ont demandé ce que je faisais là , je leur ai répondu que « je ne savais pas pourquoi j'étais dans ce trou mais j'avais très peur qu'ils fouillent la casemate car il y avait des armes ». Sur le chemin de Lambèse, Yemma Houria était accueillie par les youyou des villageoises « Ces youyou m'ont aidé à reprendre courage et foi ».

On ne sort pas indemne de Lambèse. On garde à jamais l'horreur de la torture, des nuits d'angoisse et la certitude de sa mort toute proche mais surtout la brutalité et l'inhumanité des tortionnaires « On m'a attaché, nue pour me passer des fils électriques dans les parties intimes et aux extrémités et l'enfer ouvrait ses portes…On voulait des noms…Si ce n'est l'intervention de cette femme de la Croix rouge, j'aurais été déshonorée par ces brutes car c'est ce qui attendait les Moudjahidate et l'une de ces brutes me disait qu'ils allaient se régaler avec une belle femme comme moi…C'étaient des obscénités qui vous donnaient la nausée…Vous voulez l'indépendance pour être les épouses d'hommes ignorants ? Vous montez aux maquis pour folâtrer à la belle étoile et vous vous croyez des combattants…me répétait un harki qui aidait les tortionnaires». Le calvaire de cette femme courage ne s'est pas arrêté à Lambèse. Elle est transférée au DOP de Sétif où elle devait être attachée à des pneus de camions, nue, afin de subir la gégène, avant de rejoindre la prison d'El- Biar à Alger où elle devient la ''Fatma'', la bonne à tout faire, préparer à manger, nettoyer et même laver les voitures de ceux qui prétextaient une mission civilisatrice pour ce peuple de va nus-pieds.
« Je n'ai pu regagner Sétif qu'en trouvant la ruse de la maladie mentale et c'était les lendemains de la liberté, tant attendue qui m'accueillaient là-bas ».
Une vie entière offerte comme le plus beau cadeau que l'on puisse faire à cette terre. Pourtant, Yemma Houria, contrairement à beaucoup d'autres, ne veut rien. « Je ne veux ni naqua ni dj'mel (ni chameau ni chamelle). Je veux juste qu'on m'enterre, recouverte du drapeau de mon pays, l'Algérie » !

Ouassila Sisaber

A la rencontre d'une cité qui a enfanté des héros

Draâ El Mizan, la ville des colonels de la Révolution

Krim Belkacem

Ali Mellah

Amar Ouamarane

Après Ifri Ouzellaguen, nous reprenons le chemin à la découverte d'une nouvelle ville historique, celle qui a enfanté plusieurs des héros de la Révolution. Destination Draâ El Mizan, ville dite « des colonels de la Révolution ». Nous passons par Bouira, puis Aomar, et nous escaladons enfin une petite montagne qui nous offre une fenêtre sur la ville et les plaines de Draâ El Mizan, logée dans le giron du Djurdura, située à une quarantaine kilomètres de Tizi-Ouzou.

A peine trois heures de route et déjà la première trace… et pas des moindres ! Un hôpital baptisé au nom de Krim Belkacem, surplombant la ville et les plaines, entièrement acquises aux agriculteurs. Une fraîcheur agréable d'automne nous titille les envies d'une journée de vacance interminable au pied de ces montagnes. Sur la place principale de la ville, centre de rencontre de tous les villageois, près du marché, apparaît une plaque indiquant la destination Ait Yahia Moussa, village natal de Krim Belkacem. Il pleuvait

tendrement sur Draâ El Mizan ce jour-là. Nous fonçons sur cette destination, située à une quinzaine de kilomètres.
A quelques encablures de Ait Yahia Moussa, l'impression d'avoir remonté le temps nous saisit…Un reflet de la dualité des lieux au sein desquels deux mondes coexistent: un monde en progression et un autre piégé par l'histoire, représentée par les ruines romaines qui témoignent d'une ère si importante de l'histoire d'Algérie. Une escapade hors du temps sur un lieu qui fait renaître l'histoire, des ruines peu visibles situées au beau milieu de la ville.

Douces collines, vallons verdoyants, le chemin conduisant à Ait Yahia Moussa promet une belle aventure. Arrivés sur place, nous somme accueillis par une stèle érigée en hommage à Aissat Idir, un autre héro de la Révolution, né, lui, en 1919 à Djamaâ Sahridj, village situé près de Tizi Ouzou. Dans les rares cafétérias de Ait Yahia Moussa, ce sont plutôt deux mondes qui coexistent, celui des vieux de la première génération qui ont vécu la Révolution et des jeunes, visiblement désemparés, le regard viré sur un téléviseur qui animait les discussions au sein du café où nous nous sommes installés. Nous avons eu le plaisir de rencontrer Ami Aïssa, moudjahid, le front brisé par une crosse de fusil, une séquelle qui remonte aux années 50.

Pour lui, « Krim était un personnage qui a marqué toute la région. Il était d'abord un employé au sein de la municipalité de Draâ El Mizan avant qu'il ne disparaisse pour rejoindre les rangs de ceux étaient liés au destin de l'Algérie. Il parlait toujours de la justice et de l'importance de la liberté. Ce jour là (c'était en 1947) où il a rejoint le maquis, c'était toute la population qui voulait le suivre », nous raconte notre interlocuteur, le regard perdu parmi mille et un souvenirs. « Sa famille était constamment importunée par les soldats, à la recherche de l'endroit où s'était terré, Krim », rajoute t-il. Ami Aïssa nous prends la main et nous conduit voir une personne qui aurait été de la famille de Krim. Malheureusement, elle n'était pas présente lors de notre visite sur les lieux et nous étions convaincus que nous manquions un témoignage qui nous aurait beaucoup appris sur la personnalité du héros.

De l'avis des historiens, le plus proche collaborateur de Krim Belkacem était Amar Ouamrane, surnommé Bou qaru, natif de Draâ El Mizan lui aussi.

Si le colonialisme français n'a jamais pu anéantir ce peuple fier et rebelle, c'est sans doute parce que ces enfants s'accrochaient à leur terre et à leur liberté inlassablement. Aujourd'hui, ce peuple de la terre est libre grâce à 1,5 million de martyrs. Le 1er novembre 1954, au déclenchement de la Révolution, Amar Ouamrane, bras droit de Krim Belkacem, dirigea les premières opérations dans la région de Draâ Ben Khedda. Il succéda à Rabah Bitat à la tête de la wilaya IV (Algérois). Amar Ouamrane participe, en août 1956, au congrès de la Soummam à l'issue duquel il accède au grade de colonel de l'ALN et, à ce titre est nommé au CNRA (Conseil national de la Révolution algérienne) représentant la Wilaya IV.

« Le 9 juin 1954, Krim rencontre à Alger Mostefa Ben Boulaïd, puis Mohammed Boudiaf et Didouche Mourad, qui parviennent à le convaincre de la nécessité d'une troisième force ».

De Chez Krim à la rencontre de Ali Mellah

Nous poursuivons avec Ami Aïssa notre petit périple à la recherche de témoins ayant connu les deux hommes. Nous sommes surpris par la géographie des lieux. Ait Yahia Moussa est un « trou de verdure ». Verdure est bien peu dire, tant le vert est intense. Un village entouré de collines verdâtres. Humidité fraîche, chaleur humaine…Nous rencontrons Remdane, lui aussi moudjahid, assis sur deux parpaing, près d'une station de fourgons qui dessert un village dit Ait Rahmoun. Ami Aïssa est notre guide et a décidé d'ouvrir le débat avec Remdane, pris, lui aussi dans un tourbillon d'une cruelle vieillesse. Le vieux tarde à répondre, pris dans un amalgame de méditations et de sagesse. « Nous l'avons connu pendant que nous étions jeunes. Il nous a fasciné et nous aimions l'écouter quant il parlait. C'était un homme de très haute qualité et d'une conviction très solide. Mais nous le voyons rarement », dira Ramdane, soufflant des mots à peine déchiffrables.

Nous prenons à nouveau la route, vers Tizi-Gheniff, ville natale d'Ali Mellah, né à Taka (M´kira) dans cette commune, située à environ 7 kilomètres de Draâ El Mizan. Dans la vaste forêt qui couvre le chemin séparant Draâ El Mizan de Ait Yahia Moussa, nous apercevons les quelques habitants, bergers, fellahs et tamiseurs de sable. A l'entrée de la ville de Tizi-Gheniff, une stèle et un musée sont érigés en hommage à celui qui était jadis un membre actif de l'OS (Organisation spéciale). En 1947, il fait son entrée à l´OS et prend part au congrès de Blida les 16, 17 et 18 février 1947. Il était d'une ferme conviction que l´Algérie ne pouvait se libérer que par les armes. Ses compagnons de lutte reconnaissent à Si Chérif son sens aigu de l´organisation.

Le 1er Novembre 1954, il commande lui-même les opérations d'Azazga. Arrivée en plein crépuscule à Tizi-Gheniff, la douce pluie et la température basse annoncent la couleur d'un automne qui tend à chasser les dernières lueurs d'un été moribond. Mais avant la fin de la journée, les petites lueurs qui illuminent la ville nous donnent la chance de voir la stèle dédiée à Ali Mellah. Un clin d'œil d'une histoire riche en événements qui, quelques heures auparavant, nous ouvraient ses plus belles pages. Notre périple à la recherche de témoignages s'achève en douceur dans ce village où Ali Mellah est passé par là , il y a de cela plus d'une cinquantaine d'années. Le colonel Si Chérif de son vrai nom Ali Mellah s'est éteint le 31 mars 1957. La nuit tombe sur la ville de Tizi-Gheniff qui a enfanté l'un des héros de notre glorieuse Révolution ■

Reportage de Sofiane Bensaid

Le congrès de la Soummam revisité

Témoignages et séquelles d'un village qui a changé le cours de l'histoire



Le musée dédié au congrés de la Soummam

Il était une fois, un 20 août 1956; la vallée de la Soummam était invitée à changer le cours de l'Histoire de l'Algérie et mettre la Révolution d'un peuple sur une autre voie si décisive. Nous sommes allés à la découverte d'une région, 53 ans après, afin de récolter les quelques séquelles d'une date mémorable, pas comme toutes les autres. Destination Béjaia. Plus précisément Ifri Ouzellaguen, village symbole qui a abrité le Congrès de la Soummam de 1956.

L'endroit le plus culminant de cette ville d'Ighzer Amoukran, est situé à quelques encablures à l'ouest de Bejaïa. Tout d'abord, départ d'Alger et long chemin en bus de quelques 180 kilomètres. Arrivée à Ighzer Amoukran au bout de quatre heures de route. Une stèle nous accueille à l'entrée de la ville et nous sommes appelés instantanément à marquer un instant de recueillement. Ensuite, avec un timing parfait, nous nous sommes dirigés plus haut, vers le village historique d'Ifri Ouzellaguen, revisiter le congrès de la Soummam, 53 ans après.

Et on se prend à regarder dans tous les sens, à la recherche de séquelles d'une date, à observer toutes ces maisons qui abritaient jadis des hommes qui ont défié la peur pour l'amour d'une patrie, à épier le moindre des habitants, en quête d'un témoignage, d'une image et d'une réminiscence. Dans les années 50, dans l'euphorie de l'unification des rangs autour d'une noble cause, celle de libérer la nation, personne n'aurait pu se douter de la réussite de cette cause. Le congrès de la Soummam est resté l'une des plus belles dates historiques, des décennies plus tard. Difficile d'imaginer qu'il y a une cinquantaine d'années, ce village abritait le congrès qui était l'un des signes les plus forts de l'unité nationale autour d'une Révolution qui a libéré



Le Congrès de la Soummam organisé principalement par Abane Ramdane et Larbi Ben M'hidi. Ses artisans étaient Krim Belkacem, Omar Ouamrane, Si M'hamed de son vrai nom Bougarra, Si Sadek, Azzedine, Si Lakhdar, Ali Khodja, Ali Mellah,..., a eu lieu le 20 août 1956 aux villages Ighbane et Ifri dans la commune d'Ouzellaguen.

tout un peuple et une nation glorieuse. Mais le décor n'est jamais le même. Les maisonnettes et le paysage sauvage ont cédé la place à une ville qui a adopté les aspects d'une modernité acquise au prix cher. A mi-chemin, nous nous sommes retrouvés en plein carrefour. Obligation de se renseigner nous a été indispensable. A l'entrée d'une épicerie, un groupe de vieillards s'adonnaient à une discussion incompréhensible. A la prononciation de l'endroit de notre destination, les uns et les autres se sont mis à rembobiner le film d'une date qui a changé leur vie. « Cette réunion des colonels de la Révolution répondait alors au souci de mieux organiser les futures missions qui attendaient les Moudjahidine. Nous étions chargés de veiller sur la sécurité des lieux à la veille de cette réunion. Nous étions choisis sur la base de critères de confiance. Car, il fallait que la réunion soit gardée dans le secret total. L'arrivée des chefs de toutes les régions n'avait pas été annoncée. Ils arrivaient les uns après les autres pour ne pas montrer qu'une importante réunion allait se tenir ici », nous témoigne Djoudi, un moudjahid, rescapé, dit-il, de plusieurs batailles qui avaient opposé les moudjahidines aux forces coloniales.

Une discrétion la plus absolue

Les vieillards commençaient à se laisser prendre dans un filet de réminiscences. « Nous n'étions pas au courant de cette réunion. Nous avons reçu des ordres pour être plus vigilants que d'habitude, tandis que des équipes d'infirmiers provenant d'autres régions étaient mobilisées. Je me rappelle, nous avons été destinataires d'une note exigeant les états de toutes les équipes médicales avant la tenue de cette réunion. Mais nous ne savions pas qu'une si importante réunion entre les chefs allait se tenir », dira de son coté Ameziane, le visage au trait fin en dépit d'une avalanche de rides qui l'a involontairement envahi. Faut-il rappeler, pour l'histoire, que la tenue du congrès historique de la Soummam était précédée par plusieurs autres événements à l'instar du formidable sursaut du Constantinois le 20 août 1955 sous le commandement de Zighout Youcef. Quelques mois plutôt, le pays a été gelé grâce à l'appel à la grève générale des lycéens et des étudiants le 19 mai 1956, lancé par l'UGEMA. Nous avons décidé d'escalader davantage l'immense rocher d'Ifri Ouzellaguen, face à un spectacle impressionnant surplombant la grande vallée de la Soummam. Nous nous sommes replongés à nouveau dans l'ère glorieuse de la guerre de libération. Notre taximan, Smaïl, âgé déjà d'une cinquantaine d'années, fils de Chahid, nous raconta que son père, natif de Ait Mlikech (Tazmalt) était un bras droit du commandant Mira* qui avait participé à la préparation du congrès. Près de deux



La vallée de la Soummam: témoin privilégié de l'histoire de la Révolution

années se sont donc écoulées depuis que les héros de Novembre ont décidé d'allumer l'étincelle de la guerre contre le colonialisme français. Et en 1956, la maturité et la conviction étaient au rendez-vous afin de décider de réunir toutes les fractions des révolutionnaires et de débattre d'une contre-offensive générale sous multiformes et sur la la priorité à donner à l'action armée. Notre regard papillonne plus loin et nous apercevons les ruines d'anciennes maisonnettes. Ce petit village tranquille à deux facettes qui connaît aujourd'hui une activité immobilière intense, on construit, mais on ne vend pas. Sur le flanc des collines, les séquelles de la cruauté du colonialisme français sont bien visibles. Notre taximan, désormais guide aussi, laisse entendre que plusieurs villages ont été bombardés par les avions de guerre des colons. Les exemples ne manquent pas d'ailleurs. Le scénario ressuscité est terrible, et comble d'amertume et de mélancolie, le rêve de l'indépendance chèrement acquise…

La cicatrice laissée par le colonialisme est terrifiante et résume l'importance du 1er novembre, une étincelle indispensable, pour ensuite, la nécessité de faire le bilan et mieux organiser les rangs, à travers la tenue du congrès de la Soummam. Le Congrès est l'un des plus grands évènements qui a marqué le déroulement de la lutte de libération nationale, du fait qu'il s'est tenu alors que les combats se généralisaient pour atteindre tout le territoire national. Le congrès de la Soummam a été organisé dans une totale discrétion sans que l'ennemi ne découvre la date et le lieu, au même titre que le déclenchement de Novembre 54, dont la surprise a dérouté l'ennemi et n'a pu se rendre compte qu'après coup, pour réagir sauvagement avec une répression féroce contre la population.

La maisonnette qui a changé le cours de l'histoire

Au bout de plusieurs minutes «d'escalade», nous nous sommes retrouvés face à cet endroit historique qui ne cesse à ce jour de faire parler de lui. Entre montagnes et vallées, ce petit village où se marient l'Histoire et la modernité, les habitations donnent une impression de fraîcheur sans, une fois de plus, que l'environnement ne soit dénaturé. Les cicatrices de l'Histoire sont toujours perceptibles. Dans une ambiance chaleureuse, les ruelles bordées de nouvelles et anciennes constructions restent animées par les flux des visiteurs à longueur d'années. La maisonnette qui a abrité le congrès de la Soummam visiblement bien entretenue, est accouplée à un musée qui retrace les grands événements de la guerre de libération, des portraits de ceux qui ont assisté au congrès et de ceux qui ont fait la Révolution, des figures emblématiques de l'Histoire de l'Algérie.

A l'intérieur, nous sommes allés à la rencontre des moudjahidines qui ne cessent, à ce jour, venir rendre visite aux copains de l'époque et de toujours. « Le congrès a été tenu en plein combat. Il faut savoir que toute cette région que vous voyez (il montre du doigt la vallée de la Sommam et les collines avoisinantes) était infestée par les forces ennemies qui étaient fortement implantées. Il y avait des casernes dotées de tous les moyens pour détecter toute les informations et les mouvements. Nous nous sommes rendus compte plus tard que nous avons réussi un coup de génie. Car, tenir un congrès si important, regroupant tous les chefs de la Révolution, dans le secret absolu et dans les meilleures conditions de sécurité et de sérénité, n'était aucunement une besogne si aisée. On nous a appris par la suite que tout a été minutieusement planifié par le colonel Amirouche, soutenu par un état-major efficace composé d'éléments les plus sûrs et les plus compétents », nous raconte Khelifa, l'un des proches du commandant Mira.

Le musée de la Soummam est composé de monuments et d'une esplanade imposante. La petite maisonnette qui a abrité le congrès de la Soummam surplombe l'ensemble architectural et se situe sur son point culminant. Faite de pierres, de pailles mélangées à l'argile, c'est dans cette enceinte qu'ont été débattues les décisions historiques de la Révolution. Les décisions prises par le Congrès dans tous les divers domaines de l'organisation populaire, de la logistique, de la santé, du domaine spirituel et religieux, enfin rien n'a été laissé au hasard et témoignent de l'intelligence et de l'inspiration inégalée des chefs de la Révolution. Le tandem Ben M'Hidi-Abane Ramdane, Krim Belkacem, Zighout Youcef, Ouamrane, Bentobbal et autres Amirouche, Benaouda, Bouguerra, sont les glorieux stratèges qui ont libéré ce pays. Leurs parfums semblent se répandre encore et pour toujours dans cette petite maisonnette qui a changé le cours de l'Histoire d'un peuple assoiffé de justice, de liberté et d'indépendance ■

Sofiane Bensaid

* Elevé à titre posthume au grade de Colonel de l'ALN.

Ksar El Abtal -Sétif- (la ville des héros)

Une commune - témoin des atrocités du colonialisme



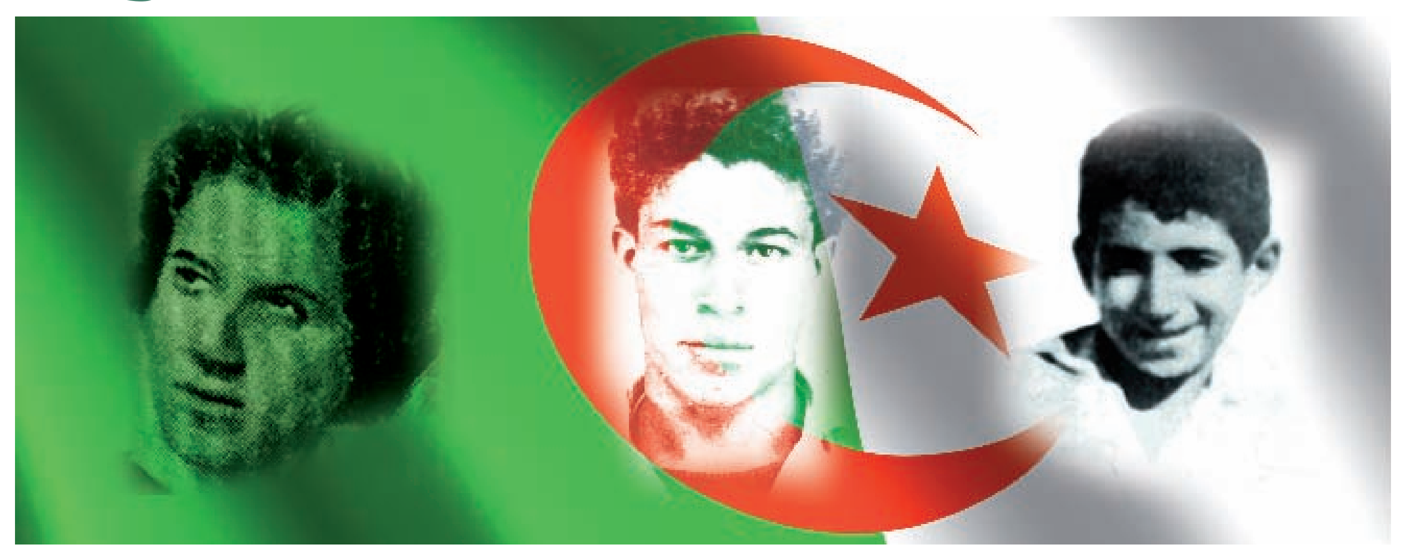
Ksar El Abtal est une petite commune à vocation agricole, située à une trentaine de kilomètres au sud du chef-lieu de la wilaya de Sétif et fait partie de la daïra de Aïn Oulmène. Cette bourgade, anciennement dénommée Ksar El Tair, doit sa nouvelle appellation à un célèbre camp de sinistre mémoire, durant la période coloniale, et dont les vestiges sont encore visibles aujourd'hui.

L'un des fiefs de la révolution armée, elle est célèbre par son camp de concentration qui demeure à ce jour un témoin incontournable de l'atrocité du colonialisme. Dans ce camp, 8000 biographies de martyrs sont recensées et il reçoit encore la visite des générations montantes même des wilayas limitrophes. L'ex-camp de "transit " où activaient des tortionnaires de l'armée coloniale française, était constitué de neuf cellules, identifiées par des lettres de l'alphabet, de A jusqu'à L, entouré par trois lignes: la première constituée de barbelés sur une largeur de 06 mètres et pourvue de projecteurs de lumière, la seconde sous forme de muraille qui entoure entièrement le camp, la dernière formée de deux petites murailles et renforcées par des chiens de garde, Toutes formes de tortures s'y pratiquaient durant la guerre de libération. Des opérations de restauration et de réhabilitation du camp ont été entamées, des travaux qui consistent, au-delà de la restauration de toutes ces anciennes cellules et autres centres de torture des moudjahidine, en la réalisation d'une salle d'exposition d'une superficie de 235 m2, une salle de conférences, une salle d'exposition et d'autres commodités importantes qui feront que la mémoire n'oublie pas tous ces affres endurés de longues années de 1956 à 1962 par ces quelque 3.000 moudjahidine détenus dans ce camp de concentration. Après l'indépendance, Ksar El Tair est désormais Ksar El Abtal (ville des Héros), en reconnaissance et en hommage à tous les moudjahidine et les martyrs de la Révolution ■

L H

Commémoration du 8 Octobre 1957

C'est en se penchant sur son passé que l'Algérie de demain se construira



Hassiba, Ali la pointe et le p'tit Omar

La date du 8 Octobre 1957 reste dans la mémoire algérienne comme l'une des dates significatives et importantes de son histoire révolutionnaire. Après 52 ans, le rendez-vous était au rappel du combat héroïque qu'a mené avec bravoure le peuple algérien. Hassiba Ben Bouali, Ali Amar, plus connu sous le nom de « Ali la Pointe », Mahmoud Bouhamidi et Yacef dit « le P'tit Omar », représentent aujourd'hui l'exemple du sacrifice de toute une Nation pour recouvrer son indépendance. Ce sont là, des figures glorieuses de la guerre de libération, tombées au champ d'honneur, un 8 Octobre 1957, à la Casbah d'Alger.

C'est en la mémoire de ces quatre martyrs de la Révolution de novembre 54, à l'initiative de l'association culturelle et historique Machaâl Echahid avec le concours de la direction de l'éducation d'Alger-centre, que le lycée Hassiba Ben Bouali de Kouba, a abrité le 08 octobre dernier, une conférence débat sur la mort de ces 4 héros chouhada de la guerre de libération.

L'initiative a permis à l'assistance, présente en bon nombre, de replonger dans l'histoire d'une Révolution qui a marqué toute l'humanité. Les élèves venus de différents lycées d'Alger, à savoir les lycées Hassiba Ben Bouali, Ali Ammar et Malek Bennabi, ont eu une présentation sur ce qu'était le sacrifice de tant d'hommes et de femmes, en particulier les 4 figures tombées en martyrs le 8 Octobre 1957.

Le Dr Ahcène Zighidi, professeur d'histoire à la faculté de Bouzaréah, université d'Alger, qui a animé l'évènement, a parlé longuement de l'histoire de la résistance algérienne. L'intervenant a retracé la résistance du peuple algérien contre l'occupant colonial de 1927, commençant par l'Etoile Nord Africaine, pour arriver au déclenchement de la Révolution, le 1er Novembre 1954. Par ailleurs, le conférencier, s'est amplement étalé sur le parcours héroïque et révolutionnaire de chacun des 4 martyrs qui, rappelons-le, sont morts dans l'explosion de leur refuge à la Casbah d'Alger après avoir refusé de se rendre.

Le rôle de la femme algérienne et son apport durant la guerre de libération, a-t-il expliqué, était en un appui considérable, voire indispensable, en évoquant a titre d'exemple certaines figures de la lutte armée, notamment, les moudjahidate, Djamila Boupacha, Djamila Bouhired, sans oublier Hassiba Ben Bouali.

« La nouvelle génération, notamment les jeunes, doivent s'inspirer de cette conscience politique déterminante de leurs aînés » a été le message majeur véhiculé lors de cette conférence-débat. Autrement dit, pour construire une Algérie de demain, concrétisant de ce fait le rêve des moudjahidine et martyrs ayant sacrifié leur jeunesse, leur vie, pour que la génération d'aujourd'hui réussisse à faire de l'Algérie : « un pays fort, libre, et par-dessus tout, ayant un poids considérable au niveau des instances internationales ». En d'autres termes, faire de Novembre et de la lutte algérienne, l'emblème de référence pour les autres et en principal lieu, de la jeunesse actuelle ■

Massinissa BENLAKEHAL

28 octobre 1962, le jour où la radio et la télévision sont devenues algériennes

Rabie Hamimi (*), ancien de la RTA et de l'ENTV, se souvient



M. Rabie Hamimi , assistant du Directeur Général d'El Djazaïr.com

Noël 1956, la guerre de libération nationale entamait sa deuxième année et la paix et l'indépendance de l'Algérie étaient encore des objectifs lointains. En ce 23 décembre 1956, la France coloniale inaugura sa télévision à Alger. Au programme, la diffusion de la messe de minuit. « la date ainsi choisie au-delà de sa signification politique et certainement religieuse, était littéralement une provocation à l'égard de notre Nation et de ses valeurs fondatrices, et précisément au moment où le peuple entier était en guerre contre l'occupant colonial », témoigne M Hamimi.

Pour le gouvernement Français de l'époque et ses colons, la télévision est venue au bon moment pour renforcer les instruments de propagande de l'armée coloniale française en Algérie.« Bien avant l'avènement de la télévision et juste au début de la guerre, il y avait une volonté nette du 2ème bureau de la propagande militaire française de mener la guerre aussi sur le plan des images et des sons. « Mais l'Algérie combattante et ses Responsables étaient conscients des dangers d'une telle action et de ses répercussions sur l'opinion algérienne», dira Mr Hamimi. Toutes les Régions devenues Wilaya à partir de 1956 avaient déjà leurs bulletins d'information.

Le FLN qui continue de se structurer met en œuvre les grands axes de sa stratégie définie par le Congrès de la Soummam. Il lance avant la fin de 1956, le 19 Décembre, sa première radio combattante « Saout el Djazaïr » émettant en Arabe et un peu plus tard en Kabyle, son journal « la Résistance Algérienne » auquel s'est rapidement substitué « El Moudjahid », puis son service cinéma en 1957 et un peu plus tard son Agence de presse… ». Ces outils d'information, de propagande seront mis au service de la cause juste et légitime du peuple algérien. M. Hamimi, témoin d'une partie de cette période (la toute dernière) au sein de la radio et de la télévision de la France coloniale, ajoutera « Bien avant les accords d'Evian, on peut dire d'une façon certaine que le "conflit", comme l'appelaient les français, la Révolution du 1er novembre, comme l'appelaient les Algériens, avait pris un autre tournant. Tous savaient qu'il y avait des contacts entre le GPRA (Gouvernement provisoire de la République Algérienne) et la France coloniale. Pour beaucoup d'entre nous qui étions des militants

de la cause nationale, nous savions que nous devions nous préparer à la relève». Et l'ambiance qui régnait au sein de la radio et la télévision n'était pas en faveur des algériens. Au début de la guerre de libération nationale raconte notre interlocuteur, « les relations entre les algériens et les français n'étaient pas naturellement au beau fixe et pour cause ! Par moments relativement pacifiques, surtout de méfiance et toujours conflictuelles ».

Une cellule du FLN activait à la radio

« Pendant la guerre de libération nationale, il y avait une cellule du FLN qui regroupait des militants authentiques de la radio et de la télévision. Ces militants étaient assez nombreux et la quasi-totalité de ces dirigeants ont été arrêtés » témoigne Mr Hamimi. Avant de poursuivre « mais malgré les arrestations, le travail militant ne s'est pas arrêté mais s'est au contraire développé. La collecte de fonds, l'acheminement de courrier et même le transport d'armes, se sont poursuivis. L'action de sensibilisation était menée crescendo par nos aînés. Et également le travail de collecte d'informations. A travers des émissions radio en arabe et kabyle produites par des algériens, des messages "codés" indiquaient par exemple aux Moudjahidine les mouvements de l'armée coloniale et ses déplacements. Ce que beaucoup de gens ignorent. Ce n'était pas un travail de renseignement à proprement parlé mais une contribution de la part des employés algériens, étant donné que certains, au sein de la radio et de la télévision, avaient des informations par-ci, par-là, faisaient dans l'entrisme, tandis que d'autres entretenaient des liens avec des français progressistes acquis à l'indépendance de l'Algérie». En 1957, le FLN appelle à la grève générale pour soutenir le débat à l'ONU sur la question algérienne. M. Hamimi qui a fait des recherches sur cette période évoque la contribution des employés algériens de la radio coloniale à travers ce fait bien singulier. « Ce jour-là, les habitants de la Casbah qui avaient pour habitude d'écouter un des ténors de la radio en langue arabe, furent ravis de ne pas l'entendre. Eh bien ce matin là, Si Athmane Bouguetaya, avait fait grève lui aussi. Les valeureux habitants de la Casbah avaient dit que si Bouguetaya, Allah yarhmou, n'avait pas ouvert comme d'habitude l'émission du matin, c'est que les tracts qu'ils venaient de recevoir émanaient du 2ème Bureau et qu'il y a effectivement grève et ont ainsi répondu à l'appel du FLN ». « Ceci pour dire et malgré la puissante propagande française, que toute cette contribution était la résultante d'un engagement et d'une prise de conscience aigue ». Mais de l'autre côté, il y avait les partisans de l'Algérie française, les ultras comme on les appelait à l'époque. Ces derniers étaient fortement présents à la radio et à la télévision. Ils étaient soutenus et avaient de grands moyens à leur disposition. « La mission des employés algériens était de contrecarrer les actions de ces extrémistes. Il y avait même des militants qui n'avaient pas peur d'afficher leurs opinions. Beaucoup avaient fait déjà de la prison. Ils étaient issues des différentes couches, y compris des grandes familles d'Alger ».

Le jour où l'OAS massacra les femmes de ménage

Se rendant compte que l'indépendance de l'Algérie était inéluctable, les ultras de l'Algérie française vont créer l'OAS. Pour cette organisation criminelle avec son mode opératoire de la «terre brulée», il fallait coûte que coûte faire taire la radio et la télévision. La déferlante de l'OAS, n'a pas épargné le personnel algérien de la radio et de la télévision, témoigne Mr Hamimi. Ainsi et juste avant la proclamation de l'indépendance, l'immeuble situé au 21Boulevard des martyrs, actuel siège de la Radio nationale, avait été attaqué au bazooka et à la mitrailleuse. Une des brigades qui rentrait chez elle, le soir, dans une voiture de service, avait été attaquée par les terroristes de l'OAS. L'attaque fera un mort et plusieurs blessés. En fait les assassins de l'OAS, par désespoir, se sont rendu compte que la radio et la télévision qui échappaient déjà à leurs mentors, allaient continuer à fonctionner à l'indépendance du pays. D'où cette volonté de détruire ces deux moyens de communication et de résistance aussi ». Durant cette période, les desperados de l'OAS assassinaient tous les algériens qui se trouvaient dans la rue, sans aucune distinction. M. Hamimi se rappelle de cette fameuse matinée de dimanche où toutes les femmes de ménage qui se dirigeaient vers leurs lieux de travail, tôt le matin, ont été froidement assassinées dans les rues d'Alger par les criminels de l'OAS. Ce funeste jour a porté le nom de « dimanche des fatma », allusion faite à ces pauvres massacrées. Malgré la politique de la terre brûlée pratiquée par l'OAS, le processus de libération du pays s'est poursuivi après le cessez-le-feu. « Nous avions reçu la visite de Mr Benmhel qui était le représentant de l'Algérie combattante chargé de l'information. Il a été installé au sein du service de l'information en arabe et en kabyle. Dans la section langue française », beaucoup d'algériens acquis à la cause nationale étaient présents aussi. En raison de la situation qui prévalait alors, un certain contrôle était même assuré sur l'information en langue française », raconte notre interlocuteur. Avant d'ajouter « côté français, un nouveau directeur régional venait d'être installé. Il venait de France et développait des idées progressistes. Il disait aux employés algériens que son pays était libre et indépendant et ne comprenait pas que l'Algérie ne puisse pas l'être. Ce Responsable avait un comportement correct à notre égard et a facilité, malgré les obstructions d'une partie de ses collaborateurs, l'accomplissement de la mission qui marquait le début de l'algérianisation de l'information et de la production. De son côté la wilaya 4 désigna un officier de l'ALN chargé de la gestion en la personne du Lieutenant Allouache. La nouvelle administration algérienne de la radio et de la télévision, se mettait en place ». Le 03 juillet 1962, le peuple algérien votera pour l'indépendance. Les algériens qui travaillaient à la radio et à la télévision vont améliorer la maîtrise de la fabrication de l'information et de la production.

« Les choses sont allées en s'améliorant avec l'arrivée de nos frères techniciens venus des bases de l'ALN installées dans les pays voisins et de collègues qui venaient d'être libérés de prison ».

« Après le 3 juillet, jour de l'indépendance du pays, il était inconcevable pour l'Algérie "fraichement" indépendante d'envisager la célébration du 1er novembre, la première fête de l'Algérie libre, avec le drapeau français flottant sur l'une des institutions symboles de la souveraineté du pays, la radio et la télévision ». Très rapidement, les événements se sont accélérées…Des informations circulaient sur l'imminence de la prise de la radio et de la télévision par les Algériens….

« Le 28 octobre n'est certainement pas le fruit du hasard. Il est intervenu après sans doute de laborieuses négociations. Mais je ne connais pas les détails de ces négociations qui ont été menées par M. Hadj Hamou, le premier ministre de l'Information de la République Algérienne Démocratique et Populaire. Il fallait absolument, dira notre interlocuteur, que la radio et la télévision deviennent authentiquement et pleinement algériennes avant le 1er novembre 1962. Et c'est ce qui fut fait le 28 octobre 1962 ». « Le 28 octobre 1962, la totalité des journalistes et producteurs qui travaillaient à l'information en langue arabe ou en tamazight étaient des algériens… Une bonne partie de ceux qui étaient au service de l'information et aux émissions en langue française, était également des algériens. A l'exception de quelques égarés, très peu nombreux, tous étaient des braves ayant eu seulement le sentiment d'avoir accompli leur devoir patriotique », dira encore M. Hamimi. Et de poursuivre. « Dois-je rappeler que des producteurs, techniciens, réalisateurs et employés avaient rejoint le maquis et que certains d'entre eux sont tombés au champ d'honneur, que des journalistes ont été emprisonnés et condamnés et que pour beaucoup d'entre nous et de nos familles avions subi dans la chair et le sang les affres de la guerre... Avant d'ajouter « On connait mieux maintenant le lourd tribut en vies humaines consenti pour l'indépendance de notre cher pays ».

Le jour où le drapeau algérien flotta sur le siège de la radio et de la télévision

« En cette matinée inoubliable du 28 octobre 1962, les employés algériens mobilisés qui dormaient à l'intérieur du siège de la radio et de la télévision, avaient remarqué l'arrivée de soldats de l'ALN. Les gardes mobiles français qui assuraient la protection du siège étaient toujours présents sur les lieux. Il y a eu ensuite des négociations, puis des allées et venues de personnalités, de voitures officielles... Vers midi, le directeur régional, ce français progressiste, avait pris son cartable, le drapeau de son pays et quitté le siège ». « Le drapeau de l'Algérie indépendante qui venait d'être accroché par Si Abdelaziz Chékired, au sommet de l'immeuble de la désormais RTA s'est mis à claquer aux quatre vents et continue encore de flotter et ajoute M Hamimi, « caresse de ses souvenirs immaculés Alger la Blanche, cette ville méditerranéenne, altière et rebelle, chargée de tant d'Histoire.. ».

L'administration algérienne s'est alors mise en place, raconte Mr Hamimi. « Ce jour là, les ennemis de l'indépendance de l'Algérie s'attendaient à l'arrêt total des émissions de la radio et de la télévision, devenues algériennes. De tous les français, qui travaillaient à l'époque dans ces lieux, seuls quelques uns sont restés. Ces derniers étaient connus pour leurs positions en faveur de l'indépendance de l'Algérie à l'exemple des français de gauche vivant en Algérie ou des sympathisants de la Révolution Algérienne ». « N'en déplaise aux ultras de l'Algérie française, les émissions se sont poursuivies et les éditions des journaux parlés ont eu lieu normalement et aux heures habituelles. Il en a été de même pour la télévision qui avait assuré, ce jour-là, ses journaux en arabe et en français», raconte notre interlocuteur avant d'ajouter « ce qui m'a marqué le plus, c'est cet extraordinaire engagement, cette formidable solidarité, ce comportement exemplaire des algériens, ce moment historique qu'ils venaient de vivre et cette prise conscience des défis à relever. Et ils ont été relevés malgré le peu de moyens…! ».

Pour assurer un bon fonctionnement des deux médias lourds, la plus part des employés et techniciens algériens étaient présents H24 dans les locaux et les studios. « Nous travaillions entre 16 et 18 heures par jour. On mangeait sur place et on dormait sur place. On n'était même pas payé, ce qui n'était pas un souci pour nous, loin s'en faut. La première avance faite par la toute nouvelle administration de la RTA, l'a été grâce à un prêt personnel et servie seulement au début de l'année suivante. Mais la solidarité qui nous animait a fait que nous partagions tout et que ceux, par exemple, qui nous avaient rejoint à leur sortie de prison, étaient pris en charge collectivement par les autres. Ce jour-là fût, pour nous tous et moi-même, le plus beau de ma longue carrière qui s'est terminée, cette année, et qui aura duré presque 50 ans ».

«Paix et reconnaissance à ces employés qui trônent dans les Jardins de l'Eden. Hommage appuyé aux Femmes et aux Hommes encore en vie ».

Pour l'histoire, en 1962 le premier directeur général de la Radiodiffusion Télévision Algérienne était M. Aïssa Messaoudi, le journaliste speaker de la Voix de l'Algérie libre », tandis que le premier ministre de l'information de était Mr Hadj Hamou. Le premier Président de l'Algérie indépendante, M. Ahmed Benbella s'est rendu au siège de la RTA où l'ensemble des employés l'avaient accueilli triomphalement. 47 ans après le recouvrement de la souveraineté nationale sur la radio et la télévision, l'histoire de cet événement reste encore à écrire. Il y a urgence aussi à recueillir les témoignages des rares acteurs de ces faits historiques, encore en vie ■

Med Chermat

(*) Cadre dirigeant RTA et ancien Directeur Général Adjoint de la Télévision Algérienne, en retraite



Equipe de football du FLN

Un exemple d'engagement pour la cause nationale

Un matin d'avril 1958, cinq joueurs manquent à l'appel au sein de l'équipe de France. Cinq autres disparaîtront quelques jours plus tard. Tous sont Algériens. Certains se préparaient à disputer des matches internationaux. Ils ont préféré rejoindre l'équipe du F.L.N. plutôt que de disputer la Coupe du Monde 1958 pour la France. Parmi eux Rachid Mekhloufi et Zitouni. « Nous sommes Algériens avant d'être footballeurs », déclarent les joueurs.

Cette équipe disputera des matches dans le monde entier et y portera très haut Les couleurs de l'Algérie. Dans le monde du football français, c'est la stupeur et la consternation. Le 15 avril 1958, la presse française et internationale titrait sur l'étrange disparition de Rachid Mekhloufi, celui qui avait qualifié l'équipe de France pour la compétition et faisait partie des quarante présélectionnés pour la Suède, de Zitouni, de Boubekeur, Bentifour et Bekhloufi de l'AS Monaco, de Rouai d'Angers, de Bouchouk et Brahimi de Toulouse FC, et de Kermali de l'Olympique lyonnais. L'équipe constituée autour des joueurs sera un puissant catalyseur des revendications nationalistes. Elle deviendra l'ambassadrice d'une nation sans Etat jusqu'à l'indépendance de l'Algérie en 1962. Entre 1958 et 1962, alors que la France et la FIFA font pression sur les pays qui inviteront l'équipe du FLN, cette équipe disputera tout de même 91 matches avec, à la clé, 65 victoires. Le départ des dix premiers joueurs qui constitueront, plus tard, l'équipe du FLN, à la veille de la Coupe du monde de football pour laquelle certains d'entre eux étaient sélectionnés, a été un formidable coup médiatique pour la lutte armée menée par le FLN. En deux groupes distincts, ils franchissent clandestinement les frontières italienne et helvétique et de là, ils rallient Tunis, siège du Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA). Le

lendemain, cette évasion spectaculaire, la première de cette importance dans l'histoire du sport mondial, s'étale sur les unes de la presse française et internationale. «L'équipe du FLN» ou «L'équipe de l'Algérie combattante» vient d'être constituée à mi-chemin de la guerre d'Algérie. Préparée clandestinement et dans le secret le plus absolu, la fugue exerce un effet immédiat sur l'opinion. Reprise en boucle par les stations de radio et occupant les premières pages pendant trois jours consécutifs, elle a convaincu les Français que le conflit algérien allait continuer à peser sur leur vie quotidienne. A quelques exceptions près, tous les membres de l'équipe sont des vedettes incontestées et des cadres à part entière de leurs clubs respectifs. Fraîchement convoqués dans le groupe France, le monégasque Mustapha Zitouni et le stéphanois Rachid Mekhloufi sont à la veille d'une participation acquise au Mondial suédois. Leur défection aura perturbé l'équipe de France. Confrontée à une offensive diplomatique du FLN dans les couloirs des Nations unies, la France subit, ce faisant, une autre attaque, sportive celle-là. La Fédération française sollicite la FIFA pour une annulation des contrats des « déserteurs » et des sanctions contre toute fédération qui accueillerait les footballeurs-combattants. Une dizaine de pays membres de la FIFA bravent l'interdiction. Parmi lesquels l'URSS, la Yougoslavie, la Hongrie, la Tchécoslovaquie, la Roumanie, la Tunisie et le Maroc voisins L'équipe a aligné 58 matchs dont 44 ponctués de succès et 10 nuls. Mais plus que le résultat sportif, c'est le gain politique et diplomatique qui importait à ses membres et au FLN.

Le FLN a utilisé le sport le plus populaire pour valoriser la cause nationale. Cela a été un coup de maître. Les dirigeants du FLN, notamment de la Fédération de France ont, les premiers, compris l'intérêt qu'ils pouvaient tirer de l'image de joueurs installés en France, dont beaucoup étaient des stars. Les Français prenaient alors conscience qu'il y avait une guerre qu'on leur avait cachée en Algérie. Les dirigeants du FLN ont voulu provoquer un électrochoc. L'équipe du FLN est un exemple d'engagement politique, un engagement pour la cause nationale ■

Said Boumameche

Rachid Mekhloufi : Au-delà de la passion, un engagement fou pour la nation

S'il y a un joueur qui s'est brillamment distingué au sein de la glorieuse équipe du FLN, c'est bel et bien Rachid Makhloufi, la légende du football algérien des années 50-60, celui qui a bravé tous les dangers et décliné toutes les offres alléchantes pour aller rejoindre l'équipe de sa patrie, l'Algérie.
En compagnie des autres joueurs militants, il a su porter haut et fort les couleurs nationales et fait connaître la cause algérienne sur la scène internationale.
Ce joueur d'exception, à la fois buteur et passeur de grande classe, ne laisse pas passer une occasion pour revenir sur cette fameuse page de notre Histoire pour évoquer l'épopée d'une équipe qui a défié la chronique et bouleversé l'ordre établi à l'époque par le colonialisme français.
A partir de 1954, dira-t-il, c'était la guerre en Algérie, pour l'indépendance. En 1958, le FLN qui représentait la Révolution algérienne, a décidé de faire partir les 10 footballeurs algériens les plus connus de France, a-t-il souligné, rappelant que l'objectif était de réveiller le peuple français, qui ne savait pas vraiment ce qui se passait en Algérie. Cela a été un coup de génie de communication du FLN, car soudain, les Français se sont demandés où avaient disparu ces 10 joueurs, et pourquoi, a-t-il expliqué.
« Par cet exode, nous avons fait comprendre au peuple français que c'était la guerre en Algérie, que nous étions des Algériens avant tout et que nous voulions faire passer ce message dans le monde entier », a-t-il témoigné.
Bien plus tard, raconte Mekhloufi, « un représentant du FLN m'a dit que cette équipe avait fait un bien fou au mouvement d'indépendance, et au plan personnel. Ces quatre ans m'ont fait mûrir à la vitesse grand V. J'ai réalisé alors l'impact du football sur les peuples ».

« Sans cela, je crois que je serais resté un joueur moyen », a-t-il reconnu.
Rachid Mekhloufi se rappelle des matchs de cette fabuleuse équipe. Particulièrement de celui face à la Yougoslavie de Tito. « Nous avons passé six buts aux Yougoslaves, en jouant un football de rêve. Du coup, de bouche à oreille, les gens sont revenus en courant dans les tribunes. Ce fut un grand moment » ■

Said Boumameche

La composition de l'équipe :

Saïd Amara (Béziers), Mokhtar Arribi (Lens), Kaddour Bekhloufi (Monaco), Ali Benfadah (Angers), Abdelaziz Bentifour (Monaco), Abderrahmane Boubekeur (Monaco), Cherif Bouchache (Le Havre), Hocine Bouchache (Le Havre), Abdelhamid Bouchouk (Toulouse), Mohamed Bouricha (Nîmes), Hacène Bourtal ((Béziers), Saïd Brahimi (Toulouse), Hacène Chabri (Monaco), Dahmane Defnoune (Angers), Ali Doudou (Annaba), Saïd Haddad (Toulouse), Abderrahmane Ibrir (Toulouse), Smaïn Ibrir (Le Havre), Abdelhamid Kermali (Lyon), Abdelkrim Kerroum (Troyes), Mohamed Maouche (Reims), Abdelkader Maazouza (Nîmes), Rachid Mekhloufi (Saint-Etienne), Mokrane Oualiken (Montpellier), Ahmed Oudjani (Lens), Amar Rouaï (Angers), Abdellah Settati (Bordeaux), Abderrahmane Soukhane (Le Havre), Mohamed Soukhane (Le Havre), Mustapha Zitouni (Monaco), Abdelhamid Zouba (Niort), Mohamed Boumezrag (initiateur de l'opération), Mohamed Allam (responsable politique).

La presse durant la guerre de libération

Vérité révolutionnaire et mensonge colonial

Par Achour Cheurfi

Monopole exclusif de la presse coloniale et métropolitaine, l'information est vite devenue un enjeu stratégique dont la maîtrise s'avère capitale, surtout en temps de guerre. Dès le déclenchement de l'insurrection, le Front de Libération Nationale décide de contre-attaquer en se dotant de ses propres moyens : « Résistance algérienne » en 1955 et « El Moudjahid » en 1956, pour la presse écrite et « Sawt al Djazaïr al moukafiha » (La voix de l'Algérie combattante) pour la radio. Dans cette bataille et malgré l'inégalité des moyens, c'est la vérité révolutionnaire qui a triomphé sur le mensonge colonial.

La presse coloniale pro « Algérie française » : passion et racisme

Au moment où la guerre de libération est déclenchée en 1954, toute l'information est le monopole de la presse coloniale et métropolitaine. Dans les kiosques, en Algérie, étaient vendus les journaux connus pour leur position franchement pro-coloniale et pro-« Algérie française» tels que « l'Echo d'Alger », « Dernière Heure », « La dépêche de Constantine» et « l'Echo d'Oran » dont les propriétaires faisaient partie des « cent seigneurs » de la colonisation comme Blachette, Schiaffino, Duroux, de Sérigny, Borgeaud, Morel, Munek, etc. Ces feuilles quotidiennes ou hebdomadaires s'adressaient directement à la minorité européenne et défendaient par conséquent les intérêts de cette dernière. Elles entretenaient un climat raciste et passionnel entre les deux communautés.


SIX NON-VIOLENTS JEUNENT A DIJON

« POUR répondre à la haine par l'amour », six hommes de religions différentes ont entrepris, à Dijon, un jeûne de quinze jours.

Les six hommes qui veulent ainsi protester contre les violences et les effusions de sang inutiles, se sont installés samedi dernier dans une villa mise à leur disposition par un professeur, près de la Faculté des Sciences.

Le promoteur de cette idée est José Dillenseger, père de cinq enfants, mécanicien à la S.N.C.F. Ses cinq compagnons sont MM. Hamdani Lakmal Ayat, artisan musulman ; Georges Abadie, un israélite, chef comptable ; Johannes Columeau, un catholique venu spécialement de Marseille où il est pharmacien ; Joseph Pyronnet et Jacques Drouet, membre de « l'action civique non violente ». Un autre « non violent »,

Claude Michel, devait être lui aussi, mais il est en prison.

cument officiel du Ministère de l'Algérie "ASPECTS VERITABLES DE LA R
" publié en 1957 par l'Etat français. Il existe de nombreuses publications offi
mmis par le FLN durant la guerre d'Algérie présentant les milliers de victimes
rorisme aveugle et sans pitié pour les femmes, les enfants et les personnes âg

Parmi les journaux des colons qui bénéficient d'une audience importante et jouent un rôle politique certain «Le journal d'Alger», «l'Echo d'Alger», «La Dépêche quotidienne» et « l'Echo d'Oran». « La Dépêche de Constantine » dont l'orientation politique est définie par le sénateur de la ville (en 1958), Léopold Morel, un conformiste « libéral » possédant plusieurs propriétés (dont le domaine de Staouéli qui produit des vins réputés) jouit d'une influence locale. « L'Echo d'Alger », le plus connu des quotidiens algérois, fondé en 1912, appartient au fils du sénateur Jacques Durroux qui possède entre autres biens la minoterie d'El Harrach (Maison Carrée). Longtemps tout puissant, les gouverneurs généraux et les préfets étaient nommés au choix de ce sénateur qui faisait les élections de députés selon la « tradition », c'est-à dire en fraudant. Le quotidien qui était au service de Vichy de 1940 à 1942 ne sera pas inquiété après comme le fut « La Dépêche Algérienne ». Dirigé par son beau-frère Alain Sérigny, membre du Comité de Salut public et animateur actif des événements du 13 mai 1958, le journal connaît depuis le 1er novembre 1954 l'entrée comme directeur général adjoint d'un officier d'état major du général Massu, le capitaine Bernard Marion que rien ne prédisposait au journalisme. Ce qui laisse croire que l'armée ou un groupe de militaires devenait partie prenante à «l'Echo d'Alger». Après l'arrestation le 24 janvier 1960 de son directeur pour son rôle dans la « semaine des barricades », Raoul Zévaco, propriétaire, pharmacien, ancien maire d'El Harrach, délégué à l'Assemblée algérienne, le remplace. Politiquement, « l'Echo d'Alger » (qui publie également « Dernière Heure » (15.000 exemplaires), un quotidien du soir et « Dimanche matin », un hebdomadaire paraissant à Alger et Constantine a d'abord lutté pour le maintien du « statu quo » contre le collège unique, contre la loi-cadre, contre l'égalité des droits, contre toute réforme. Depuis que de Gaulle s'est prononcé pour l'autodétermination, il devient très anti-gouvernemental, contre le cessez-le-feu et pour « l'Algérie française ». Son fort tirage, le plus fort de tous les quotidiens, avec 83.000 exemplaires (en octobre 1959) fait de lui le premier journal de la communauté européenne en Algérie dont les liens avec les milieux activistes sont assez solides.

« La Dépêche Quotidienne », financée d'abord par le gros colon Henri Borgeaud, propriétaire du domaine de la Trappe (40.000 hectolitres de vin par an) et administrateur d'une vingtaine de sociétés parmi lesquelles la Manufacture des tabacs Bastos, le Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie et l'Union foncière nord-africaine, elle devient la propriété quasi exclusive de l'armateur Laurent Schiaffino (sénateur en 1959 contre de Sérigny, président de la chambre de commerce d'Alger et de la région économique d'Algérie et propriétaire d'une trentaine de cargos) depuis 1956 qui plaça à sa tête son beau-frère M. Malen. Tirant à 50.000 exemplaires, ce quotidien défend les mêmes positions politiques que « L'Echo ».

« Le Journal d'Alger » tirant à 64.000 exemplaires (en 1959) appartient à M. Blachette, le « roi de l'alfa » (contrôlant plusieurs sociétés d'alfa), homme d'affaires très puissant et député, qui confia la direction à Louis Cordonna.

Considéré comme moins lié aux activistes que les deux premiers, il insiste souvent sur les aspects positifs du gouvernement. Ce qui ne l'empêche pas de recommander le bombardement des bases du FLN en territoire tunisien même si cela occasionnait beaucoup de victimes civiles.
A l'ouest, « L'Echo d'Oran » (relayé par un journal du soir, « L'Echo du Soir » - 25.000 exemplaires- et un hebdomadaire, « L'Echo du Dimanche » tirant à 42.000 exemplaires) jouit d'une situation de quasi-monopole dans une région où la population européenne est particulièrement dense. Il appartient à la famille des Perrier (présente dans la vigne et majoritairement actionnaire du Grand Hôtel d'Oran, le plus important de la ville) qui confie la direction générale à l'un de ses gendres, Pierre Laffont, député, époux de Nathalie Perrier et frère de Robert Laffont, l'éditeur parisien. Le quotidien adopte une ligne moins ultra que celle de Serigny, se montre favorable à la loi cadre, accepte l'autodétermination bien que privilégiant « l'intégration ».

A l'Est, deux « Dépêches » occupent une position solide. Fondée en 1908 par Louis Morel, « La Dépêche de Constantine » qui tirait à 44.000 exemplaires, servit les intérêts des sénateurs Paul Cuttoli qui fut le directeur politique avant la Deuxième Guerre et René Mayer après la guerre et Léopold Henri Morel (fils du fondateur) durant la guerre de libération. « La Dépêche de l'Est », quotidien de Annaba (Bône), d'un rayonnement très local, voit le jour en 1878. Elle était dirigée par Charles Munk, une notabilité agricole avant que la Société des Tabacs d'Hippone ne rachète la quasi-totalité des actions (11.332 sur 11.600) en 1953.
Le paysage médiatique algérien est ainsi contrôlé par cinq gros colons et gendres de gros colons, les Schiaffino, Blachette, de Serigny, Morel et Duroux qui s'évertuent à cacher la réalité de la guerre, à dénaturer le combat libérateur du peuple algérien, à légitimer de façon systématique la répression dans une vaine tentative de sauver l'ordre colonial. A l'issue d'une enquête intitulée « La presse d'Algérie, ses maîtres, son action », la revue « Presse actualité » (n° 48 de juin 1960) affirme clairement que les « Européens d'Algérie sont mal informés, mais aussi qu'ils sont soumis de la part de leur presse à des campagnes d'excitation qui expliquent en partie leurs réactions spontanées (…) Leurs soutiens métropolitains, anciens ou présents, ont aussi une lourde part de responsabilité ». La même enquête relève ce paradoxe algérien qui veut que « 9 millions d'arabophones ne disposent plus d'une presse en leur langue, tandis qu'un million d'Européens constituent le marché de sept ou huit journaux ».

La presse de la résistance : mettre fin à la rumeur, se faire connaître et connaître ses objectifs

Le Front de Libération Nationale (FLN) qui a déclenché l'insurrection le 1er novembre 1954, n'était connu aussi bien au niveau national qu'international qu'à travers ces journaux coloniaux qui appelaient du reste les Algériens «Fellagas», « Hors-la Loi », « Coupeurs de route et de gorge ».

S'il est vrai que certains journaux françaiscomme «Le Monde», «L'Express», «France-Observateur» ou «L'Humanité» étaient vendus dans ces mêmes kiosques et donnaient un minimum d'informations plus ou moin « neutres» et relativement « objectives », il n'en demeure pas moins qu'en raison du climat de suspicion et de méfiance qui régnait à cette époque, il était très difficile aux Algériens de se les procurer, sans trop de danger, car leur achat pouvait signaler la sympathie pour le FLN.

Le contrôle de l'information et de ses circuits devenait de plus en plus important au fur et à mesure que les autorités coloniales se sentaient menacées. Comme souvent c'était le cas, le tenancier du kiosque était aussi un indicateur de la police et l'achat de tels journaux devenait un acte dangereux. En raison de tout cela, la grande majorité de la population est demeurée longtemps sans informations réelles sur le FLN. Il restait la rumeur, avec ses capacités de donner une allure fantasmagorique aux événements, et baptisée par l'éloquence raciste coloniale le « téléphone arabe ».

La population algérienne, sympathisante ou non du FLN, se trouvait dans l'alternative de rester sans information ou d'acheter les journaux colonialistes. C'est pourquoi le FLN, pour se faire connaître et faire connaître ses objectifs politiques, décide d'entrer dans le jeu et de créer son propre système d'information. Il est vrai qu'il existe une presse clandestine mais déjà en septembre 1955, « Alger-Républicain », proche du parti communiste algérien est interdit. L'hebdomadaire des Oulémas, « El Baçaïr » est supprimé en avril 1956. Néanmoins certains bulletins d'information furent publiés jusqu'au début de 1956 par le FLN ou ses organisations satellites comme « Résistance algérienne », l'hebdomadaire « L'Ouvrier algérien » de l'Union Générale des Travailleurs algériens dès le 6 avril ou « L'Economie algérienne », l'organe de l'Union générale des Commerçants algériens. Bien entendu le mouvement messaliste, le MNA et son syndicat, l'Union Syndicale des Travailleurs algériens (USTA), possèdent leurs propres titres (respectivement « La Voix du peuple » et « La Voix du Travailleur algérien ») mais leur audience paraît assez limitée.

Dès le congrès de la Soummam tenu au mois d'août 1956, le Front de Libération nationale tenait à mettre en place un appareil d'information et de propagande efficace. Les wilayas disposaient de feuilles modestes ronéotypées destinées à la mobilisation de leurs troupes : L'Echo du Titteri et Le Bulletin intérieur (Zone autonome d'Alger) ; La Vérité, Bulletin de nouvelles des Combattants, La Voix du Moudjahid, La Voix des montagnes et Renaissance algérienne (Wilaya III, 1958-59) ; Guérilla et Révolution algérienne (Wilaya IV, 1957) ; Avenir, Combat, Lettre d'Algérie, Echos militaires de la Wilaya d'Oran (Wilaya V, 1958).

Dès sa sortie du territoire national en 1957, le CCE a tenu à faire en sorte qu'un seul organe, en l'occurrence « El Moudjahid », s'exprime officiellement en son nom et à supprimer la « Résistance algérienne » (1) avec ses trois éditions, A, B, et C et qui paraissaient respectivement (depuis juin 1956) à Tétouan (Maroc), à Tunis (depuis novembre 1956) et même en France (jusqu'en décembre 1957).

Naissance du porte-parole officiel du FLN : diffuser la vérité sur la guerre, l'indépendance et ses buts de paix

Le premier numéro d'« El Moudjahid » paraît en juin 1956 sous la forme d'une brochure ronéotypée d'une trentaine de pages. La parution des sept premiers numéros est assez difficile et irrégulière en raison de la clandestinité. Tiré à Alger, à chaque fois dans un endroit différent (à Kouba, à Ruisseau, au Télemly etc.), le nombre d'exemplaires est assez limité et se situe autour de 500. A son septième numéro (qu'on ne retrouvera pas cinquante ans plus tard), les archives et les machines du journal sont découvertes et détruites en février 1957, lors de la Bataille d'Alger. Plus tard, « El Moudjahid » paraîtra sous forme d'un journal imprimé, cette fois-ci d'abord au Maroc, jusqu'au numéro dix (donc trois numéros en tout) ensuite en Tunisie jusqu'au numéro 91 (pour l'édition française). Les deux éditions française et arabe étaient dirigées respectivement par Rédha Malek (juillet 1957- septembre 1962), Brahim Mezhoudi puis Mohamed El Mili (2).

Après l'indépendance, il sera respectivement animé par Belkacem Benyahia (jusqu'en décembre 1963) et Mourad Bourboune (jusqu'à sa disparition le 31 août 1964). Sur les 120 numéros publiés, il y eut plus de 200 articles, 150 reportages, 50 interviews et 150 dossiers....et autres informations et rapports. Le souhait de Abane Ramdane dans le bulletin de naissance de ce journal a été largement exhaussé, alors qu'il écrivait « L'exploitation et la diffusion de la vérité sur la guerre d'indépendance, sur ses buts de paix, prolongent les succès militaires de l'ALN et consolident l'union du peuple algérien, cette union dans le combat et le sacrifice dont n'est capable qu'une nation en mesure de présider totalement à ses destinées. C'est donc là un besoin primordial auquel El Moudjahid dans sa présentation de fortune, essayera de donner satisfaction ».

La création d'El Moudjahid se situe dans la bataille autour des « appareils idéologiques » que se livrent les deux protagonistes du conflit, d'une part le pouvoir colonial, et d'autre part, le mouvement de libération représenté par le FLN. Pour ce dernier, il s'agissait surtout de limiter l'impact de la presse coloniale auprès des Algériens et de l'opinion internationale. Parallèlement à la presse écrite, le FLN, outre les relais et les émissions radiophoniques dont il dispose dans les pays arabes (Sawt Al Arab, au Caire dès 1955 ; El Djazaïr Atha-Ira à Tunis et à Damas dès 1956, Sawt Athawra al Djazaïria de Bagdad, en 1957 et Tripoli en 1958), va monter sa propre radio, « La voix de l'Algérie combattante » (ou Sawt al Djebha), qui émet, quoique dès la mi-décembre 1956, à partir du Nador au Maroc. Clandestine et ambulante, entreprenante et efficace, son apport psychologique à la cause algérienne est certain (3). Pour limiter son impact, les autorités coloniales ont eu recourt à tous les moyens : les bombardements, le brouillage et la diffusion d'émissions pirates. A cela il faudrait sans doute ajouter, outre le service cinéma du GPRA, la création à Tunis le 1er décembre 1961, sous le sigle APS (Algérie Presse Service), d'une agence de presse authentiquement algérienne ■

Achour Cheurfi

---

(1).-La rédaction de Résistance algérienne (1955-1957) est ainsi structurée : Edition marocaine : Mohamed Boudiaf et Ali Haroun ; Edition parisienne : Salah Louanchi et Jean Senac ; Edition tunisienne : Abderrezak Chentouf (avocat, responsable) ; Mohamed El Mili (rédacteur) ; Mohamed Salah Seddik (rédacteur) et Lamine Bechichi (secrétaire de rédaction et impression).

(2).- La rédaction d'El Moudjahid est ainsi structurée : Coordination: Abane Ramdane, Benkhedda Benyoucef et Temmam Abdelmalek pour la phase constitutive algéroise (1956-1957) ; Ahmed Boumendjel (1957-1958) et M'hamed Yazid (1958-1962). Edition arabe : Brahim Mezhoudi (Rédacteur en chef) ; Abdallah Chériet (commentateur politique) ; Mohamed El Mili (rédacteur) ; Abderrahmane Chériet (traducteur de l'anglais vers l'arabe) ; Aïssa Messaoudi (chargé du volet militaire) et Lamine Bechichi (secrétaire de rédaction et monteur). Edition française : Réda Malek (Rédacteur en chef) ; Frantz Fanon (commentateur politique) ; Pierre Chaulet (commentateur politique) ; Mohieddine Moussaoui (secrétaire de rédaction et monteur) ; Ahmed Dahraoui (photographe) ; Mahmoud (Hamrouche diffusion). La collection d'El Moudjahid en langue française a été éditée en 1962 en Yougoslavie (sans le numéro 92 qui ne paraît qu'en avril 1962 à Blida) alors que la collection en langue arabe a été éditée en 1984, en quatre volumes, par le Ministère de l'Information et de la Culture.

(3).- Principaux animateurs de la radio clandestine de la résistance.- Abdeslam Belaid, Abdelmadjid Meziane, Rachid Nedjar, Madani Haouès, El Hachemi Tidjani et Cheikh Réda Bencheikh El Hocine. Plus tard, à partir de 1959 : Aïssa Messaoudi, Khaled Safer et Mustapha Toumi. (Source : Lamine Béchichi cité dans L'information et ses missions durant la Révolution, CNERMNN, Alger, p. 374).

Une armée vraiment populaire !



Dans son discours prononcé à l'occasion du 45éme anniversaire de l'indépendance nationale, Abdelaziz Boutflika, président de la République, ministre de la Défense nationale, chef suprême des forces armées a prononcé un discours dans lequel il a rendu hommage à l'Armée nationale populaire digne héritière des combattants de l'Armée de libération nationale. Nous reproduisons un extrait publié dans la revue El Djeich/555.Octobre 2009.

« L'unité nationale telle que nous l'a léguée une longue histoire, l'unité nationale que notre dette à l'égard des martyrs du combat libérateur nous fait un devoir sacré de défendre et de renforcer, c'est d'abord, la reconnaissance d'un lien particulier, unique, entre tous les Algériens.

C'est aussi la conscience que tous les Algériens ont les mêmes droits sur ce pays et dans ce pays(…). Je veux l'assurer (l'Armée nationale populaire) de la confiance de la Nation et de rendre hommage à l'engagement et à l'abnégation dont font preuve nos djounoud et nos officiers dans l'accomplissement de leur devoir au service de la patrie ».



L'Algérie fête le 1er novembre le 55ème anniversaire du déclenchement de la guerre de libération nationale en 1954. L'Armée de Libération Nationale (ALN) a conduit la lutte armée contre l'armée coloniale française. En 1962, la France était contrainte à quitter l'Algérie. La victoire de l'ALN était totale sur les plans militaire et diplomatique, grâce notamment à une mobilisation populaire contre l'occupant français. L'Algérie a payé le prix fort, avec plus d'un million et demi de martyrs tombés au champ d'honneur, pour accéder à l'indépendance. Le 3 juillet 1962, notre pays retrouvait sa liberté après 130 ans d'occupation française et l'ALN devient l'Armée populaire nationale (ANP). La paix revenue, place au développement du pays.

Outre la défense du territoire national, l'ANP participe activement depuis l'indépendance du pays aux grands projets de développement national. En 1969, l'armée a pris en charge la réalisation du barrage vert constitué d'arbres entre le nord et le sud pour freiner l'avancée du désert. La construction de la route transsaharienne a été confiée également aux soldats et aux équipes du génie de l'ANP.

Au début des années 1990, l'ANP a fait face à l'émergence des islamistes radicaux de l'ex-Front islamique du salut (FIS), après l'instauration du pluralisme politique en 1989.

L'Armée a ensuite combattu et vaincu le terrorisme en réussissant à ramener la paix dans le pays après plus de sept ans d'affrontements avec les groupes radicaux.

Depuis 2000, la sécurité s'est nettement améliorée en Algérie, mais le terrorisme a fait plus de 150.000 morts et des milliards de dollars de dégâts matériels.

Du point de vue économique l'amélioration des recettes pétrolières permet à l'Algérie de sortir définitivement de son isolement international, en attirant de nombreux hommes d'affaires étrangers. Le lancement de grands projets dans le bâtiment (un million de logements), les travaux publics (autoroute Est-ouest) et l'hydraulique (barrages et stations de dessalement d'eau de mer), a créé une nouvelle dynamique économique dans le pays qui renoue avec la croissance économique et la prospérité.

L'Armée se dote de nouveaux moyens pour s'adapter au monde moderne et pour accéder à une armée où le professionnalisme de sa composante devient une constante. Dans ce sens, elle a investi dans la formation en créant des écoles d'excellence et d'élite à l'exemple de l'école préparatoire aux études d'ingénieurs à Rouiba. Elle a également relancé les écoles des cadets de la Nation, avec l'ouverture cette année à Oran d'une première école. Sur le plan équipements, l'armée s'est lancée dans la fabrication d'armements et de véhicules blindés pour ses propres besoins et s'investit également dans des technologies de pointe pour assurer la fiabilité, la sécurité et la confidentialité des données dans la transmission de l'information ■

Hamid Guemache

L'ANP et le combat contre le terrorisme



L'engagement décisif de l'Armée nationale populaire (ANP) en janvier 1992 pour barrer la route à l'assaut du pouvoir politique par les tenants d'un intégrisme religieux des plus obscurs a réaffirmé haut et fort son caractère premier. Celui qui prouve génétiquement qu'elle est effectivement la digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN), cette armée composée de militants de la cause nationale contre le colonialisme devenus des soldats sans jamais se départir de leur rôle de militants au service de leur pays et de leur peuple.

Ce que des voix en Algérie et surtout à l'étranger ont aussitôt qualifié de « coup d'état » militaire privant un parti politique foncièrement antinational d'une victoire électorale, n'a pas tardé à se révéler qu'il a été un sursaut patriotique salutaire et qui n'avait d'égal dans l'histoire de l'Algérie que la proclamation du 1er novembre 1954 à l'origine de l'indépendance nationale.

La déferlante intégriste représentée par le FIS n'était, en effet, que la partie visible d'une lame de fond aux racines lointaines. Elle s'apprêtait à s'abattre sur le pays et emporter à jamais tous les acquis de la souveraineté nationale et d'édification d'un Etat moderne arrachés par les inestimables sacrifices durant la guerre de libération et des trente laborieuses années qui ont suivi l'indépendance. Des groupes et organisations terroristes, totalement hermétiques à toute expression d'une opinion autre que la leur, avaient pris naissance ou ont commencé à se constituer au sein même du FIS durant sa période légale. Parfois avec la complicité de certains de ses cadres où même sur leurs décisions. Ils n'ont pas attendu l'arrêt du processus électoral en janvier 1992, où la dissolution du FIS, le mois de mars suivant, pour y prendre prétexte et basculer dans l'action subversive armée. Pour faire regretter

à l'Algérie d'avoir fait le choix de la modernité et de la démocratie.

L'ANP que la propagande islamiste et ceux qui l'ont relayée à l'étranger par ignorance et surtout par intérêts ont tenté de faire passer pour une « armée putschiste » , a toujours été, en fait, une armée de citoyens. Près de 80% de ses effectifs étaient constitués de conscrits. C'est-à-dire de jeunes citoyens qui devaient revenir à la vie civile après avoir passé deux années sous les drapeaux dans le cadre du service national. En s'intégrant étroitement au processus de la construction nationale, elle s'est attelée activement, tout au long des décennies qui ont suivi l'indépendance, à des tâches d'intérêt national pour relever le défi de rattraper le retard incommensurable légué par le colonialisme. De l'alphabétisation à l'ouverture de la route transsaharienne, de la santé publique à la lutte contre la désertification par la réalisation du Barrage vert, de la formation professionnelle à l'édification des mille villages agricoles, sans compter les mille et une constructions d'établissements scolaires et universitaires, de lignes de chemins de fer, d'aéroports, l'ANP s'est totalement confondue dans l'effort national du développement social et économique.

Et c'est de manière tout autant naturelle qu'elle s'est retrouvée en première ligne chaque fois que le devoir national de solidarité exigeait sa présence comme ce fut le cas lors des catastrophes naturelles, notamment les inondations et les tremblements de terre. Mais le séisme qui menaçait l'Algérie et auquel elle était la seule institution organisée capable à y faire face en janvier 1992 n'avait rien de naturel. Ce n'était pas une ville ou un village qu'il fallait secourir mais toute l'Algérie dont les fondements en tant qu'Etat étaient mis en péril par le totalitarisme conquérant des hordes intégristes.



Un terrorisme barbare

L'armée qui avec ses moyens de défense et ses troupes, était surtout massée aux confins des différentes frontières du pays n'avait, pour ainsi dire, pas de présence dans les centres urbains et aucune existence dans les zones rurales sur lesquelles déferlait le terrorisme. Les services de police et de gendarmerie qui, théoriquement, devaient y être, disposaient de moyens et d'effectifs des plus dérisoires. A titre d'exemple, une wilaya comme Chlef ne comptait, en 1992, pour ses 36 communes que de 04 commissariats et de 09 brigades de gendarmerie. Pour l'ensemble du territoire national, aucun corps des forces de sécurité n'avait senti, jusqu'à là, le besoin d'atteindre un effectif de 50 000 hommes.
A titre comparatif, la Tunisie comptait plus de 120 000 policiers et le Maroc 340 000. Aucune institution civile appartenant à l'Etat, des grands complexes industriels aux administrations centrales, ne disposait d'un service de sécurité interne. Autrement dit, les institutions de l'Etat dans leur ensemble, tout comme le peuple algérien dans sa totalité, n'avaient à aucun moment imaginé qu'un terrorisme des plus barbares allait déferler sur le pays du jour au lendemain en menaçant de tout dévaster. Personne n'y était préparé ; sauf les intégristes. La mise à feu et à sang du pays s'est déroulée, les premières années, comme s'il s'agissait d'une simple exécution d'un scénario déjà appris sur le bout des doigts. Selon des chiffres officiels, l'année 1993 comptera 744 morts parmi les forces de sécurité et la population. L'année 1994 en enregistrera 7473. L'armée et les autres corps des services de sécurité ne disposaient d'aucun moyen approprié à la lutte antiterroriste. Un boycott international concerté, dirait-on, a abandonné les Algériens dans le génocide que leur faisaient subir les intégristes. Le monde entier attendait dans l'expectative l'effondrement de l'Etat. Les terroristes avaient leurs représentants ayant pignon sur rue dans tous les pays avancés où ils collectaient des fonds et organisaient des filières d'acheminements d'armes.
Profitant de l'impréparation des forces de sécurité et de l'extrême vulnérabilité de l'Etat, le terrorisme a très rapidement généralisé à travers le territoire national une véritable politique de terre brûlée, doublée d'une barbarie sans précédent. Ne se contentant pas de cibler les symboles et les agents de l'Etat, il a opté pour un sabotage systématique

de l'infrastructure économique et sociale tout en imposant par le fer et le feu son diktat à la population. Elle est sommée de ne pas envoyer les enfants à l'école, de ne pas s'adresser à la Justice, de boycotter l'Administration. La vie, dans les zones rurales surtout, devenait intenable. Des villages entiers commençaient à manquer de vivre. Des chargements entiers de semoule, de gaz butane, de produits pharmaceutiques sont systématiquement détournés ou incendiés dans de « faux barrages ». Le plus criminel et dur à vivre, est apparu lorsque des femmes et des jeunes filles ont commencé à être enlevées.

L'esprit de Novembre toujours présent

Sans doute la création du corps de la garde communale en 1994, suivie de l'instauration des groupes de Patriotes et de légitime défense ont contribué dans une large mesure à enrayer la machine infernale. Leur présence, en elle-même dissuasive, a libéré pour beaucoup les forces de sécurité, l'ANP à leur tête et, leur a permis de s'atteler à des opérations de lutte antiterroriste de grandes envergures sur le plan offensif. Là aussi, la propagande islamiste et ses relais vont anathématiser de la manière la plus éhontée les volontaires qui ont rejoint ces corps en cherchant à faire croire qu'ils étaient les « privilégiés du régime » et qu'ils « percevaient des « salaires faramineux ». La vérité est que, depuis les débuts du terrorisme, nombre de citoyens n'ont pas hésité à harceler les forces de sécurité pour se faire armer et contribuer à défendre leurs hameaux et leurs villages. Beaucoup d'anciens maquisards de la guerre de libération nationale et parfois d'anciens militaires revenus à la vie civile étaient à l'avant-garde de ce mouvement. Ils étaient animés par l'esprit de Novembre et n'avaient pour toute préoccupation que la défense de la patrie. Ils ne pouvaient accepter que les sacrifices consentis par tout un peuple pour arracher l'indépendance nationale soient détournés par un intégrisme fascisant qui, hier, se revendiquait comme attaché à la religion et dont ils voyaient, aujourd'hui, son véritable visage à travers ses crimes innommables et ses actes de fossoyeur de l'Algérie.

L' « Algérie libre et démocratique » que prônait la déclaration du 1er novembre 1954, qui ne laissait aucune chance à un Etat théocratique pour s'y instaurer et contre laquelle l'intégrisme s'est insurgé reprenait ses droits. Les marches populaires grandioses de mars 1993 et mars 1994 à travers l'ensemble du territoire national, ont montré clairement au monde entier que tout le peuple algérien était uni contre le terrorisme et apportait son soutien indéfectible aux forces de l'armée nationale qui avaient fait le choix de barrer la route à l'intégrisme et combattaient héroïquement son terrorisme. La mobilisation de la population pour l'élection présidentielle de 1995, qui n'avait d'égale par son ampleur que celle du référendum pour l'indépendance nationale en 1962, a fini par traduire explicitement l'ancrage national de tout un peuple contre les partisans de la voie théocratique qui avaient appelé au boycott.



Avec le barrage vert (ici à Hassi Bahbah) l'ANP a participé à la lutte contre la désertification

Dès lors, comme durant la période de la guerre de libération nationale, toutes les composantes du peuple algériens, quelques soient leurs appartenances politiques, ont montré qu'ils ne formaient qu'une seule force attachée à la défense de la patrie. Il n'y avait plus que les valeurs républicaines démocratiques contre le terrorisme et ses instigateurs qui comptaient. Enragé par cette tournure, le terrorisme qui comptait faire basculer la population de son côté, va se venger tout au long de la deuxième moitié de la décennie 1990 contre des hameaux entiers dans des massacres collectifs jusqu'aux portes de la capitale et des attentats de masse dans les centres urbains.

Mais la dynamique de son éradication était déjà lancée. Des organisations entières sont aculées et contraintes de déposer les armes pendant qu'une porte est laissée ouverte à ceux qui, prenant conscience qu'ils se sont fourvoyés en prenant les armes contre leur pays, choisiraient d'y renoncer.

Aujourd'hui, l'Algérie qui a mené dans la solitude la plus totale son combat à la fois contre l'islamisme radical et son terrorisme, apparaît au reste du monde que le choix qu'elle a fait en janvier 1992, à la fois douloureux et extrêmement difficile, était juste. Il a fini par comprendre que si, à cette époque, le pays est devenu un Etat théocratique, c'est, au moins, toute une partie de l'Europe et de l'Afrique qui n'aurait pas connu la sécurité. Il aura fallu que les Algériens se sacrifient par dizaines de milliers pour que le monde comprenne que le terrorisme islamiste est par essence transnational. Ce n'est que lorsque une bonne partie du monde en a été touchée ou en a senti la menace qui pèse sur elle, que les regards se tournent vers l'Algérie. Comme hier, en arrachant par son combat patriotique l'indépendance nationale, l'ALN a été pour beaucoup pour la décolonisation des pays qui étaient alors occupés, l'ANP, aujourd'hui, en se dressant contre le terrorisme, est devenue une référence■

Mohamed Rouabhi

Emancipation de la femme algérienne :

Fatima Zahra Ardjoun, première femme général de l'ANP



Son excellence le Président Boutef ika remet son garde à la première femme général de l'ANP

« Ce qui a été réalisé reste en deçà de ce qu'elle mérite et de ce que nous ambitionnons pour elle. C'est la raison pour laquelle nous avons encore appelé à poursuivre l'effort pour promouvoir la place de la femme algérienne dans notre société et rendre encore plus efficace son rôle vital dans la construction et le développement national en levant les obstacles pour lui permettre une contribution plus grande encore, au même titre que son frère l'Algérien et ce, dans tous les secteurs. Cette démarche vise à l'encourager, particulièrement, à prendre une part active dans l'activité économique, politique et associative ». Président Abdelaziz Bouteflika - Année judiciaire, 29 octobre 2008

L'ÉVÉNEMENT mérite, à plus d'un titre, d'être relevé tant il s'inscrit dans la lettre et l'esprit des orientations politiques et instructions du chef de l'Etat qui n'a cessé de plaider pour l'émancipation des droits et le rôle de la femme algérienne dans tous les secteurs d'activité nationale.
Sur la base de cette vision qui consacre le combat de la femme algérienne, bien présente sur tous les fronts, et des exigences induites par les tâches de modernisation et de professionnalisation de l'ANP, le statut

général des personnels militaires, adopté en 2006 par les deux chambres du Parlement, est venu renforcer le dispositif légal visant à assurer le principe d'égalité homme-femme dans le recrutement, la formation et l'évolution de carrière.

Général Fatima-Zahra Ardjoun, née Kharchi, chef de service hématologie à l'hôpital central de l'Armée à Aïn Naâdja, professeur et chercheur, elle est la première femme promue au grade de général dans les rangs de l'ANP à compter du 5 juillet 2009.

«Cette promotion est une consécration que je vois à travers toutes les femmes algériennes, que ce soit celles qui ont participé au combat pour la liberté ou celles qui, chacune dans son domaine et dans la mesure de ses possibilités, ont activement contribué au processus de construction de l'Etat national.
Il est vrai que mes objectifs ont été réalisés et que je suis fière d'avoir participé, dans mon domaine et dans le cadre de la tâche qui m'a été confiée, à l'édifice de l'émancipation de la femme algérienne. Je voudrais rappeler que si j'en suis là aujourd'hui c'est parce que j'ai toujours été soutenue par mes parents, surtout mon père, sans qui je ne serai jamais là, mais aussi par mon époux de qui j'ai toujours eu encouragements et soutien indéfectible. J'aimerais aussi dire que ce n'est qu'à force de sérieux et d'abnégation dans l'accomplissement de son devoir que l'on peut réussir. Mais je veux surtout m'adresser à la génération montante de jeunes femmes dynamiques et engagées pour leur dire qu'elles ont, aujourd'hui, une motivation supplémentaire pour aller de l'avant et pour mieux s'impliquer dans les grands projets de la Nation. Je voudrais exprimer toute ma fierté d'avoir été désignée par mon institution pour porter ce grade et surtout, je voudrais remercier le Président de la République parce qu'il a fait confiance aux femmes et qu'il croit en leurs capacités et puis, parce qu'il nous a ouvert une porte supplémentaire sur le chemin de l'émancipation et de la liberté.» ■

> **« Ce n'est qu'à force de sérieux et d'abnégation dans l'accomplissement de son devoir que l'on peut réussir. »**

F. C. Amel et S. Goubi
El Djeich/552, juillet 2009



BIO EXPRESS

Native de Sétif, elle a grandi au sein d'une famille qui a eu son lot de martyrs : deux femmes martyrs et un père moudjahid. Elle a suivi des études primaires à l'école "indigène" et une partie du cycle secondaire à Sétif. Elle continua son cursus au lycée de jeunes filles de Kouba. Ayant obtenu son baccalauréat, elle s'inscrit à la Faculté de médecine d'Alger pour réaliser son rêve d'enfance, celui de soulager la souffrance des autres. Elle s'engage sur titre dans les rangs de l'Armée nationale populaire en février 1972 et prépare une spécialité en hématologie à l'hôpital de la Salpêtrière en France durant cinq ans à l'issue de laquelle elle sera promue au grade de capitaine (maître-assistant). En 1983, elle présente une thèse de doctorat en sciences médicales et est ensuite promue au grade de commandant en 1986.
En 1991, elle obtiendra le professorat avec le grade de lieutenant-colonel puis le grade de colonel en 1996. Elle encadre de jeunes chercheurs en post-graduation à l'Ecole nationale de la Santé militaire, à la Faculté de Bab-Ezzouar et à la Faculté de médecine. Enfin, elle supervise des projets de recherche à la même faculté. Quant aux recherches se rapportant à sa propre spécialité, elles se font en étroite collaboration avec son époux, le colonel Mohamed Ardjoun, directeur du Centre de transfusion sanguine de l'Armée. Le couple a été parmi les premiers chercheurs en Algérie à faire de la recherche appliquée dans le domaine des hémopathies et à avoir élaboré les premières techniques de dépistage (HLA) à l'hôpital Maillot dans les années 1980 ■

El Djeich/552, juillet 2009

Le Général Major Amar Amrani (Commandant des Forces de défense aérienne du Territoire) :

« Atténuer les risques d'une mauvaise diffusion des fréquences électromagnétiques »



Le Général Major Amar Amrani

Le commandant des Forces de défense aérienne du territoire, le Général Major Amar Amrani, a souligné l'extrême importance accordée par le Ministère de la Défense Nationale à la mise en œuvre de la réglementation nationale et à l'enrichissement des textes régissant les zones de servitudes radioélectriques.

A l'occasion de l'ouverture des travaux d'une journée d'étude sur la création et la mise en œuvre des zones de servitudes radioélectriques pour la protection des sites, le Général Major Amrani a précisé qu'il faut à l'avenir et avant le lancement de toute opération de création ou de changement de sites, consulter toutes les instances concernées, tant militaires que civiles, pour entamer des études minutieuses dans les domaines technique et juridique. Après avoir indiqué que le thème relatif aux servitudes radioélectriques a déjà été abordé lors d'un colloque organisé l'année dernière sur la contribution des télécommunications aéronautiques dans la sécurité de l'espace aérien, le commandant des Forces de défense aérienne du territoire a insisté sur l'importance de telles rencontres qui réunissent des experts et des intervenants du domaine afin de débattre des préoccupations posées.

Il a rappelé les recommandations issues de ce colloque, notamment celles relatives à la consolidation de la réglementation nationale en matière de gestion et de protection des sites radioélectriques et leur intégration dans les plans d'occupation du sol (POS), en vue d'atténuer les risques d'une mauvaise diffusion des fréquences électromagnétiques émises ou provenant des différentes stations, en raison des barrières artificielles dressées ça et là.

Le Général Major Amrani a ajouté que ce thème a été choisi pour répondre aux différentes préoccupations auxquelles nous sommes confrontés quotidiennement dans l'accomplissement de nos missions sur le terrain et qui se sont clairement manifestées après l'ouverture du secteur des télécommunications, en raison de la croissance enregistrée ces dernières années dans le pays, dans le domaine du bâtiment et de l'urbanisme. Cette situation a mené à une hausse des demandes de création, de construction, d'utilisation ou de changement des sites radioélectriques par les opérateurs publics et privés pour différentes considérations dont l'efficience et une meilleure performance, a-t-il expliqué. La majorité des demandes de construction ou le choix de l'emplacement de ce type d'installations, concernent souvent des endroits proches des sites militaires, qui sont équipés d'appareils de diffusion radioélectrique, a-t-il précisé, ajoutant que cela a crée une situation d'interférence électromagnétique qui influe négativement sur la bonne diffusion des ondes électromagnétiques. En dépit de l'existence d'un cadre juridique régissant ce domaine, le Général Major a déploré le fait que cette réglementation demeure inappliquée sur le terrain par les opérateurs, faisant remarquer que ce comportement a créé beaucoup de difficultés aux instances chargées de la protection de l'espace aérien national. Il a, en outre, exprimé le souhait de voir les recommandations ayant sanctionné cette rencontre répondre aux préoccupations posées, notamment celles relatives à la sécurisation de l'espace aérien national sans perturber le développement dans le domaine des télécommunications ■

S. Boumameche

Servitudes radioélectriques

Un cadre réglementaire pour protéger les sites militaires



Des experts civils et militaires ont recommandé la mise sur pied d'un groupe intersectoriel chargé de proposer un cadre réglementaire fixant les procédures de mise en œuvre des servitudes radioélectriques et leur transcription sous forme de droit de servitudes sur les instruments d'aménagement et d'urbanisme.

Les participants à une journée d'étude sur la création et la mise en œuvre des zones de servitudes radioélectriques pour la protection des sites, organisée par le Commandement des Forces de la défense aérienne du Territoire, ont préconisé que la présidence de ce groupe soit assurée conjointement par la Commission Nationale des Points Hauts et l'agence nationale des Fréquences, avec la participation de l'Autorité de Régulation des Postes et des Télé s (ARPT) et du ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme. Les conclusions dégagées par ce groupe de travail, seront soumises au gouvernement pour appréciation. Les participants ont également suggéré la création d'une base de données des servitudes radioélectriques "dûment instituées", afin de faciliter leur création et leur gestion, ainsi que l'établissement et la mise à jour des plans directeurs d'aménagement et d'urbanisme (PDAU) et des plans d'occupation du sol (POS), au niveau national. L'accent a été, d'autre part, mis sur la nécessité de définir l'organe qui tient à jour et diffuse la documentation relative aux servitudes radioélectriques, tout en procédant à l'adoption des normes liées à la compatibilité électromagnétique pour empêcher les interférences mutuelles des installations radioélectriques. Les participants ont, par ailleurs, appelé à instituer les servitudes des aérodromes militaires, polygones et champs de tir. Cette rencontre scientifique a permis à des experts civils et militaires de traiter des différents domaines liés aux aspects opérationnel, technique et juridique de ce thème. De ce fait, ils ont relevé que l'essor des télécommunications a été accompagné par une demande de plus en plus accrue de la part d'un nombre croissant d'opérateurs pour l'utilisation du spectre des fréquences radioélectriques et l'édification d'installations dédiées à cette activité.

Pour des raisons évidentes, a-t-on fait admettre, les opérateurs publics et privés privilégient l'installation des servitudes radioélectriques sur des sites relevant du ministère de la Défense nationale, alors que la co-localisation, dans un même site, de divers équipements radioélectriques, dont l'influence du fonctionnement des uns sur les autres est forte probable, peut compromettre l'exécution des missions de surveillance de l'espace aérien ■

Said Boumameche

Interarmisation

L'impact des TIC sur la coordination



L'introduction et la diffusion des TIC impliquent l'application de procédures et de règles plus ou moins strictes. Elles sont considérées comme des "technologies de la coordination". Elles représentent des moyens techniques au service de mécanismes de coordination préexistants dans l'organisation.

Lorsque l'on cherche à expliquer les démarches aujourd'hui engagées par les armées alliées pour rapprocher leur planification stratégique, définir des capacités communes, tenter de combler ensemble leurs lacunes capacitaires ou encore poser la question des partages de capacités, c'est qu'on est entrain de parler de l'interarmisation des armées. En fait, l'interarmisation vise à rassembler au sein d'une unité ou d'un organisme unique des personnels et des moyens des différentes armées partageant une mission commune, en profitant de leur complémentarité.

L'interarmisation permet de réaliser des

économies en coûts de fonctionnement et d'effectifs tout en gagnant en efficience par une plus grande cohérence d'emploi des moyens. L'interarmisation prend toute sa valeur lorsqu'elle réunit des moyens tout en permettant le développement de l'expertise de chaque composante et



L'interarmisation permet de réaliser des économies en coûts de fonctionnement et d'effectifs tout en gagnant en efficience par une plus grande cohérence d'emploi des moyens.



l'entretien des cultures spécifiques. Le tournant du XXIe siècle aura constitué une période charnière dans l'histoire des relations internationales. La fin de la Guerre froide est à l'origine de bouleversements géopolitiques qui amènent à réinventer les codes et les perspectives de l'action militaire.

Ainsi, l'extension du théâtre opérationnel à l'ensemble du monde a modifié la finalité des missions: à la défense du territoire national s'ajoute la participation aux opérations extérieures de rétablissement, maintien et consolidation de la paix. Cette évolution des normes va de pair avec une transformation de la réalité du métier militaire marquée par une multinationalisation et une interarmisation croissantes.

Aujourd'hui, et par un effet conjugué de plusieurs éléments (septembre 2001 et la prise en compte plus importante de la menace terroriste, évolution des engagements sur le terrain, moyens financiers toujours plus contraignants, etc.), une nouvelle adaptation a semblé nécessaire aux états-majors.

Ainsi, la nature de la menace, et donc des missions, a fortement changé et de ce fait, les stratèges ont vu que les forces devaient à présent être à la fois plus réactives, plus modulables et plus interopérables que par le passé, capables d'intervenir en commun (interarmées ou même multinational) sur des opérations. L'interarmisation de certaines fonctions organiques (la santé, les SIC par exemple), ouvre les voies à la création de nouveaux organismes interarmées capables d'être gérés en commun.

Les questions de sécurité exigent, désormais, une approche intégrée, qui prenne en compte à la fois les aspects régionaux et globaux, les dynamiques technologiques et militaires mais aussi médiatiques et humaines, L'incorporation rapide des avancées de la technologie dans le domaine militaire est une nécessité pour faire évoluer en conséquence les structures, les équipements et les politiques d'acquisition.

Les différentes TIC agissent directement sur les conditions dans lesquelles les



Le passage du face-à-face à la réunion virtuelle par vidéoconférence a imposé de nouveaux modes opératoires concernant le partage des connaissances.



informations et les connaissances nécessaires à la coordination sont collectées, échangées et mémorisées. (Par exemple, les outils de communication du type chat et vidéoconférence, qui étendent les potentialités d'interactions et favorisent la collaboration, se révèlent soutenir efficacement la coordination par ajustement mutuel.

De leur côté, les technologies du type base de données et systèmes d'expert, qui favorisent l'automatisation des tâches et l'intégration des informations, sont mieux adaptées à la supervision directe ou à la standardisation par les procédés. Dans cette perspective, les TIC sont considérées comme des "technologies de la coordination". Elles représentent des moyens techniques au service de mécanismes de coordination préexistants dans l'organisation.

Vidéoconférence et planification des opérations.

L'introduction et la diffusion des TIC impliquent l'application de procédures et de règles plus ou moins strictes visant à régir les flux et les stocks d'information et de connaissance. Ils favorisent l'apprentissage de ces procédures, ne s'opposent, ni ne bouleversent les règles préexistantes. Les combattants mobilisent les mêmes mécanismes de coordination des TIC. Dans ce cadre, les modèles d'interaction antérieurs ont toutes les chances d'être renforcés. C'est le cas lors des phases de planification et de préparation à chaud des opérations militaires.

La planification à chaud désigne l'organisation d'opérations ponctuelles d'attaque et/ou de soutien (par exemple, les opérations de soutien aérien).
Les discussions préparatoires aux opérations reposent traditionnellement sur des discussions informelles, des échanges d'opinions et d'expériences. De telles discussions sont relativement faciles à conduire car les officiers se connaissent pour la plupart et partagent des pratiques de travail communes. Ils s'appuient sur l'ajustement mutuel pour se coordonner et ce, même après l'introduction de la vidéoconférence.

Les technologies doivent permettre d'obtenir un avantage décisif dans la conduite des opérations militaires en réduisant le temps accordé à la prise de décision et en augmentant l'autonomie d'action des unités opérationnelles.



Le passage du face-à-face à la réunion virtuelle par vidéoconférence, a

certes imposé de nouveaux modes opératoires concernant le partage des connaissances. Par exemple, le décalage temporel entre la prise de parole et la transmission oblige les intervenants à ne pas mener plusieurs discussions en parallèle. De la même façon, la dimension para-langagière ayant disparu de l'échange, les participants ont dû apprendre à bien expliciter leur démarche et leurs objectifs. Enfin, les intervenants sont attentifs à ne pas être trop nombreux durant les phases de discussions pour ne pas opacifier le contexte d'interaction. Pour autant, l'apprentissage de ces nouvelles règles n'a pas remis en cause l'ajustement mutuel comme mode de coordination efficace pour résoudre les problèmes associés aux activités de planification. Cette situation induit une stabilité des modèles d'interaction.

Au fil de leurs interactions, les intervenants ont développé un environnement de connaissance partagé qui leur permet de donner un sens commun à leurs actions. La finalité de leurs discussions est claire pour chacun et les modes d'interactions pour atteindre le but fixé ne sont pas remis en question. L'ensemble permet d'obtenir des résultats efficaces en termes de prise de décision, qui viennent renforcer la légitimité de ces décisions.

L'usage des systèmes digitalisés de communication, de commandement et de contrôle (C3).

Les nouvelles procédures liées à l'usage des TIC diffèrent tant des procédures antérieures que leur adoption modifie la pondération des mécanismes de coordination. Par exemple, avant l'implantation des systèmes digitalisés de commandement, de contrôle et de communication C3 dans les forces, la coordination de l'ensemble des activités opérationnelles aux niveaux tactique et tactico opératif reposait sur la supervision directe. Le commandement utilisait principalement la radio, d'une part, pour obtenir les informations nécessaires à la prise de décision et, d'autre part, pour communiquer ses décisions au niveau inférieurs.

Les procédures de récolte des informations montantes et de transmission des ordres n'étaient pas particulièrement formalisées. L'automatisation d'une grande part des informations a induit une évolution des mécanismes de coordination. La supervision ne s'applique plus aux activités directement liées à la récolte des données opérationnelles de base (positionnement et mouvement des unités amies et adverses, état des munitions, du carburant, etc.) ou à leur stockage, par exemple.



Seuls les processus de formation sont en mesure de répondre aux besoins d'harmonisation des comportements des acteurs.

De telles tâches respectent des standards très formalisés et la standardisation des procédés se révèle beaucoup plus adaptée que la supervision directe. Cette dernière concerne encore les décisions opérationnelles en tant que telles mais plus la récolte des informations permettant de les prendre. Ainsi, l'introduction des TIC, en impliquant l'apprentissage de nouvelles procédures d'exécution des tâches, a induit le passage d'un mode de coordination verticale à la standardisation des procédés.

Pour autant, l'environnement d'action et de décision est déjà fortement centralisé (coordination verticale) lorsque les systèmes digitalisés de C3 sont adaptés. Dans ce cadre, le processus de paramétrage des données, la rigueur des procédures à respecter et le contexte très "verrouillé" dans lequel les acteurs travaillent, n'évoquent pas un changement radical des modèles d'interaction. L'armée est culturellement marquée par le respect de la hiérarchie et de la subordination. L'autonomie dans l'action n'est pas valorisée et la centralisation de la prise de décision est une caractéristique centrale du système organisationnel, ancrée dans les esprits. On observe par exemple que l'usage des systèmes d'information tactique a tendance à réduire encore un peu plus l'autonomie des combattants.

Il n'existe plus aucune marge de manœuvre en ce qui concerne l'interprétation et les processus de mise en œuvre des ordres toutes les procédures concernant le recueil et le traitement des informations tactiques respectent des nomenclatures très strictes que l'usager doit suivre à la lettre s'il veut que les données soient effectivement intégrées dans la base. Pour autant, les combattants ne développent aucun comportement de résistance. Au contraire, cette mouvance des modèles d'interaction induit non seulement un renforcement de la relation de pouvoir entre les usagers et leur hiérarchie directe, mais consolide également les structures de signification et de légitimation des décisions.

Le "réseau des réseaux" dans le cadre des activités interarmées.

Dès l'instant où l'information n'est plus accumulée à des niveaux locaux de décision mais mise en réseaux, les acteurs doivent assimiler de nouvelles formes d'exploitation des informations et des connaissances. Une telle configuration implique la mise en relation d'unités et d'acteurs organisationnels qui n'ont pas forcément l'habitude de travailler



La coordination des activités interarmées repose avant tout sur le partage de valeurs communes qui donnent un sens au travail collaboratif et à l'intégration des compétences.

ensemble. Avec le développement du réseau d'information global, les forces Armées américaines à titre d'exemple font aujourd'hui face à une telle problématique. En connectant l'ensemble des sources et ressources informationnelles disponibles au sein du département de la Défense, le "réseau des réseaux" propose aux usagers un environnement de travail distribué censé permettre une adaptation continue des besoins en information. En plus des savoir-faire liés à leur métier, les combattants apprennent à développer des compétences "réseau-centrées": ils doivent disposer de connaissances fines en matières de TIC mais également s'approprier de nouvelles pratiques de travail en commun.

Dans cette perspective, la coordination par la standardisation du savoir acquiert une efficacité relative grandissante. Le partage de valeurs de référence communes favorise l'adoption de "comportements types". Sous l'impulsion du Pentagone, des programmes de formation continue et d'entraînements interarmées ont été mis en place pour répondre à ces exigences d'harmonisation. L'apprentissage d'un nouvel ensemble de connaissances et de valeurs relationnelles (processus de socialisation) suscite l'émergence d'un langage commun et de pratiques de travail collaboratives, eux-mêmes fondées sur le développement d'un environnement partagé de connaissances.

Par exemple, le fait qu'en 2002 « la Defence Information System Agency (DISA) » ait imposé à tous les corps d'armée les mêmes applications collaboratives, reposant sur les mêmes standards d'utilisation, n'a jamais représenté en soi une garantie d'interopérabilité. La preuve en est du comportement de l'US Navy qui a manifestement, et pendant longtemps, affiché sa réticence à utiliser un système différent du sien. La coordination des activités interarmées repose avant tout sur le partage de valeurs communes qui donnent un sens au travail collaboratif et à l'intégration des compétences. Seuls les processus de formation sont en mesure de répondre aux besoins d'harmonisation des comportements des acteurs ■

Amel F.C

El-Djeich / N° 554 /septembre 2009

Les TIC, technologies de la coordination

Les TIC, en augmentant les capacités de partage des informations et de collaboration inter et intra-organisationnelle, ont été massivement exploitées dans les armées pour faciliter la coordination entre les unités. La doctrine Network Centric Warfare (NCW ou guerre réseau-centrée) définit les changements et les principes d'action associés à l'introduction des TIC pour conduire des opérations militaires.

Elle représente la traduction, dans le domaine militaire, des évolutions introduites par les TIC dans le secteur industriel. Les technologies doivent permettre d'obtenir un avantage décisif dans la conduite des opérations militaires en réduisant le temps accordé à la prise de décision et en augmentant l'autonomie d'action des unités opérationnelles. Par ailleurs, via le partage des informations et des connaissances en réseau, les forces armées sont conduites à disposer d'une connaissance commune de la situation tactique leur permettant de gagner en efficacité. L'amélioration du management de l'information et des connaissances dans le cadre du NCW devrait ainsi permettre de gérer la complexité et de réduire l'incertitude en mission ■

"El- Djeich" Revue mensuelle de l'Armée nationale populaire.

L'harmonie du fond et de la forme

64e session de l'Onu et 2e Sommet Amérique du Sud-Afrique
Les nouvelles visions du monde
DJEICH
N°555
DOSSIER
Première École des cadets de la nation c'est parti !
Catastrophes naturelles et prévention des risques
QUELS EFFORTS SONT FAITS ?
Musique militaire
Tripoli Festival haut en couleurs

Informations, analyses, reportages et réflexions de haute facture, constituent le sommaire du numéro 555 d'octobre d'El Djeich. Dans ce numéro, la Une est consacrée au dossier sur la prévention et la réduction des risques de catastrophes naturelles et les précautions à envisager.

El Djeich met toute la lumière dans une étude sur la défense civile sur les catastrophes et les conflits armés et notamment la protection des organismes. Dans un autre chapitre, un article est consacré au nouveau dispositif pour les éléments du service national ayant subi des préjudices corporels dans l'accomplissement de leur devoir au service de la Patrie. On apprend également qu'une une nouvelle école a été inaugurée à Oran, « la première école des cadets de la Nation où pas moins de 160 places pédagogiques sont disponibles pour accueillir des élèves venus de 34 wilayas et qui ont réussi leur concours d'admission ». Un reportage est consacré au festival mondial de la musique militaire qui a eu lieu à Tripoli, lors des festivités du 40ème anniversaire du 1er septembre 1969. Dans la rubrique « idées», une synthèse de la conférence présentée lors des 4ème journées d'études parlementaires sur la défense consacrées à la défense économique, porte sur le retour aux fondamentaux de la sécurité et de la défense nationales. Un point de vue est également exprimé sur la culture managériale à développer au sein de la Défense.

Un vibrant hommage est consacré au 17 octobre 1961 pour rappeler le combat mené par la communauté algérienne émigrée durant la Révolution libératrice avec des témoignages d'anciens militants de la Fédération de France du FLN et moudjahidine sur le sens et la portées des manifestations de ce jour.
Enfin, El Djeich nous plonge dans l'univers de la technologie en traitant des applications et des implications de la radioactivité et des risques pour la santé ■

La rédaction

Première Université d'été de la communauté nationale établie à l'étranger

Des mesures judicieuses pour valoriser les ressources humaines, qu'elles se trouvent en Algérie ou ailleurs



Dr Ould Abbes, Ministre de la Solidarité Nationale, de la Famille et de le Communauté Nationale à l'Etranger

La première université d'été, organisée les 22-28 juillet 2009, a été l'occasion pour l'élite algérienne venue des quatre coins du monde de débattre des thèmes qui touchent à leurs différentes préoccupations .Ce rendez-vous a permis d'établir un diagnostic sur les contributions futures de cette diaspora dans le cadre du développement économique du pays. A cette rencontre, le Docteur Ould Abbes a présenté dans son rapport sur l'état économique du pays, malgré la crise économique qui sévit, des indicateurs qui prouvent que « la bonne gouvernance et la gestion prudentielle viennent de porter leur fruits…En somme l'Algérie se porte bien et se porterait mieux, entourée de ses enfants d'ici et d'ailleurs ». Dans cette interview, le Ministre de la Solidarité Nationale, de la Famille et de la Communauté Nationale à l'Etranger nous donne un éclairage sur la portée de cette rencontre et les décisions qui ont été prises à la suite de ces journées.



Quelle est votre évaluation de la première université d'été de la communauté nationale établie à l'étranger et comment vous comptez pérenniser cet événement ? Vous avez évoqué la possibilité de transformer cette université en rencontres thématiques, pouvez-vous être plus explicite ?

DJAMEL OULD ABBES : Avant de répondre à votre question, je tiens à souligner que l'Algérie était ravie d'accueillir ses enfants venus de différents coins du monde, dont certains ont foulé pour la première fois le sol de leur mère patrie. Cet événement, le premier du genre, a permis de réunir les compétences nationales établies à l'étranger, les associations d'Algériens à l'étranger, les universitaires et les enseignants, autour d'une thématique se rapportant aux différentes facettes de développement, de leurs préoccupations et de la manière dont ils valorisent et utilisent leurs compétences au service du pays.

Cette rencontre est venue confirmer l'engagement de son excellence, Mr le Président de la République, par la création d'un département ministériel qui a pour missions d'assurer l'écoute et de prendre en charge les attentes et les préoccupations de la communauté nationale établie à l'étranger et de défendre leurs intérêts matériels et moraux.
L'université d'été comme vous l'avez sans doute remarqué , a constitué une opportunité favorable pour nos ressortissants d'échanger et de confronter leurs expériences et leur savoir-faire et prendre connaissance par la même occasion des plans de développement nationaux et des grandes réalisations inscrites dans le cadre du programme de son excellence Monsieur le Président de la République. Les débats et les interventions des professionnels et experts algériens vivant à l'étranger et en Algérie, ont fait ressortir la nécessité de rechercher les synergies entre les différents acteurs pour développer des partenariats constructifs. Concernant le deuxième volet de votre question qui concerne la pérennisation de cet événement, je précise que celle-ci répond à une demande soutenue par les cinq cents participants (500) qui ont, clamé, haut et fort, la nécessité de se rencontrer, ne serait-ce qu'une fois par an pour marquer une halte afin d'évaluer la mise en œuvre des recommandations retenues lors de cette première université.

Pour conforter notre communauté établie à l'étranger, j'avais pris l'engagement de retenir le principe de permaniser cette université et de programmer des rencontres thématiques durant l'année. A ce propos, je viens d'installer, au courant de ce mois d'octobre, deux groupes de réflexion et de préparation de deux rencontres thématiques, l'une portant sur le thème «Femme et Développement», et l'autre sur le thème «les nouvelles technologies d'information et de communication»; d'autres rencontres seront programmées durant l'année 2010 et s'intéresseront à des thématiques spécifiques.

L'ensemble des départements ministériels sont conviés à participer aux travaux de ces deux groupes de travail, appelés à enrichir le projet du programme de ces deux rencontres prévues pour la fin de l'année 2009.



Engagement du président de la République à valoriser les compétences établies à l'étranger

Le Président de la République vient de signer un décret portant création d'un conseil consultatif de la communauté nationale à l'étranger, une des recommandations majeures de la première université d'été, quel rôle va jouer ce conseil et quelles seront ses tâches et prérogatives ?

Je dois rappeler d'abord que cette institution a été inscrite dans le plan d'action de mon département ministériel en application du programme de son excellence Monsieur le président de la République, qui retient le principe de la création d'un organe de concertation et de consultation de la communauté nationale à l'étranger. La consécration de cet organe a été instituée par décret présidentiel n°09-297 du 09 septembre 2009 portant création, organisation et fonctionnement de ce conseil.
Les missions qui incombent à cet organe consistent à étudier et à émettre des



Une revue destinée à la communauté algérienne établie à l'étranger

avis, des propositions et des recommandations sur toutes questions se rapportant à la communauté nationale à l'étranger, à déterminer les éléments d'une politique efficace d'investissement dans le pays par les membres de la communauté algérienne à l'étranger, de faire participer la communauté aux actions de développement économique et social du pays et de mettre en place une banque de données de la communauté nationale établie à l'étranger, de promouvoir les échanges culturels et touristique notamment au profit des familles, des jeunes et des enfants de la communauté, de réaliser les travaux d'études, de recherches, d'enquêtes et de sondage se rapportant à la communauté, de consolider leurs droits et leurs devoirs. Il est également appelé à assurer la diffusion des valeurs nationales et des idéaux de la Révolution de 1954, le rayonnement des valeurs civilisationnelles et culturelles, notamment à travers l'enseignement de la langue nationale, le renforcement de la conscience nationale, de l'esprit civique et du sens de la solidarité nationale.

La création d'un conseil consultatif de la communauté nationale à l'étranger vient à point nommé en ce sens que l'Algérie, qui est engagée dans le processus de développement durable, s'emploie à disposer davantage de ses ressources humaines, où qu'elles soient localisées et de la manière la plus judicieuse .Je dirais à ce titre que la création de cet organe a été fortement appréciée et soutenue par les participants à l'université d'été.

Votre Ministère compte aussi mettre en réseau les compétences algériennes établies à l'étranger, qu'en est-il de cette opération ? Quel est le rôle qui sera dévolu aux associations qui activent déjà à l'étranger et qui tentent de fédérer ces compétences ?

Concernant le premier volet relatif au réseau des compétences algériennes établies à l'étranger, je tiens à signaler qu'une banque de données les concernant est en phase de préparation. Celle-ci comprend toutes les informations utiles de notre diaspora à l'étranger qui constitue pour notre pays, une valeur ajoutée pour le développement durable. A ce titre, le Président de la République a indiqué que l'Algérie souhaiterait tirer profit des compétences de la diaspora dans les domaines de la recherche scientifique, de l'expertise, des découvertes technologiques et de l'investissement financier dans tous les secteurs .

Ainsi, les associations d'algériens établis à l'étranger constituent la pierre d'achoppement de cette nouvelle approche qui doit s'appuyer sur une vision stratégique visant la mobilisation de l'ensemble des compétences algériennes à l'étranger en les organisant pour défendre les intérêts de l'Algérie dans les pays d'accueil, tout en soutenant des actions de développement du pays.

La mise en réseaux des compétences et la fédération des associations à l'étranger, faciliteraient la conjugaison des efforts pour la mise en place de projets de développement. La philosophie d'action préconisée par mon département ministériel, est fondée sur une approche partagée entre le ministère de la Solidarité Nationale, de la Famille et de la Communauté nationale à l'Etranger et les différents secteurs avec la participation des associations locales et nationales et de la société civile. Aujourd'hui, Nous misons sur l'ensemble des enfants de ce pays, à l'intérieur comme à l'extérieur, mais nous parions beaucoup sur ceux qui se distinguent par le savoir et la technologie moderne, ainsi que par la maîtrise des connaissances et l'expertise de pointe.

Quel rôle peut jouer votre Ministère pour stopper le départ des cadres universitaires du pays ? Est-ce qu'il est possible de les faire revenir au pays et comment ?

Vous n'ignorez pas que la question du départ des cadres universitaires du pays répond à des logiques particulières. Souvent, le jeune diplômé aspire à approfondir son savoir en vue de s'investir dans la recherche scientifique, et que le manque de places pédagogiques ou l'absence de la filière dans le domaine souhaité, oblige ce jeune fraichement diplômé à s'engager dans l'aventure pour aller chercher cet avantage dans un pays développé.
Il est admis, aujourd'hui, que les politiques publiques menées ces dernières décennies n'ont pas encore permis à la jeunesse algérienne notamment aux jeunes diplômés de



Aéroport International d'Alger: les retrouvailles avec la mère patrie

se mobiliser et de s'affirmer comme de véritables acteurs de développement. C'est pourquoi l'approche participative des jeunes doit trouver sa signification dans l'utilisation de cette frange comme force de proposition, à travers la création de canaux de communication, d'information et de sensibilisation. Nous devons faire participer notre jeunesse à la réalisation de nos grands objectifs de développement du fait que celle-ci constitue le meilleur ferment de créativité , d'énergie renouvelable et de facteurs de changement .

Ainsi, le Gouvernement algérien œuvre sans relâche à mettre fin à la fuite des cerveaux, des compétences et des créateurs algériens en proposant un nouvel édifice institutionnel qui renforce les synergies, fédère les énergies et optimise l'utilisation des moyens que l'Etat met à leur disposition .
Pour le deuxième volet de votre question, il s'agit plutôt de tirer profit de leur savoir-faire et de leurs compétences et de les faire participer au plans de développement nationaux. Néanmoins, ceux qui souhaitent revenir au pays, des facilitations leur seront accordées.

Quel serait l'apport de votre Ministère dans la quête d'intéresser les opérateurs économiques algériens installés à l'étranger pour participer à l'investissement dans leur pays, surtout que lors de l'ouverture de l'université d'été, les observateurs avaient remarqué la participation de plusieurs ministres dont entre autres, le ministre des finances, le ministre de l'aménagement du territoire , de l'environnement et du tourisme et le ministre des participations et de la promotion des investissements ?

Effectivement, comme vous l'avez soulignez, mon département ministériel en relation avec les ministères des Affaires Etrangères, de l'Industrie et de la Promotion des investissements , des Finances, de l'Aménagement du Territoire, de l'Environnement et du Tourisme, de la Formation et de l'Enseignement professionnel, de la Poste des Technologies de l'Information et de la Communication, nous œuvrons ensemble pour capter l'intérêt de notre communauté à venir pour investir et développer des projets dans différents secteurs d'activités . Des facilitations et un accompagnement sont prévus à cet effet.

S'il est trop tôt pour donner de plus amples détails sur cette question, je considère qu'elle constitue une vision partagée des différents secteurs et des opérateurs économiques concernant l'investissement de notre communauté,un axe à encourager et à favoriser dans les approches qui seront développées dans ce cadre.
Dans ce même ordre d'idées, la question a été étudiée dans le cadre de la création des succursales et représentations bancaires des institutions financières à l'étranger et, un groupe de réflexion interministériel a été mis en place pour réfléchir sur les voies et moyens à mettre en place pour concrétiser ce projet représentant un intérêt certain pour notre communauté établie à l'étranger ■

La Rédaction

Université Ferhat Abbas de Sétif

La quête de l'excellence

Une technopôle au cœur de la ville

" Kh'mouss aliha, Rabbi yahfadha " ! Des paroles dites par le président Bouteflika lors de ses nombreuses visites à l'université Ferhat Abbas…Des paroles qui rendent compte de l'enchantement qui saisit tout visiteur face à cette perle architecturale mais aussi face à la modernité des infrastructures de ce creuset des connaissances et du savoir.

On est loin, très loin même, du petit centre universitaire avec ses 242 étudiants. « Pourquoi un petit centre universitaire? Vous voyez si petit! Inscrivez-vous plutôt dans une perspective d'avenir » dira feu H. Boumediene le 09 avril1978, date de la pose de la première pierre du centre universitaire de Sétif. Des paroles prophétiques car depuis cette date, le petit centre universitaire n'a pas cessé de s'agrandir et de voir grand afin de devenir une grande et prestigieuse université, s'étendant sur une superficie de 186 hectares et qui comptera près de 60.000 étudiants avec l'ouverture du pôle El Hidhab dès 2010. Elle regroupe six facultés, comprenant plus de 70 spécialités. Une véritable ville au cœur de la ville sétifienne. C'est pour dire l'évolution fulgurante et ce, depuis la première pierre posée

de cette université, qui ambitionne de devenir le creuset des connaissances et du savoir et un centre de rayonnement scientifique et culturel par excellence, au niveau national pour s'étendre sur toute l'Afrique et la méditerranée.

Une université en pleine expansion

Créée par le décret133/78 en date du 09 Avril 1978, cette institution a connu plusieurs statuts juridiques : centre universitaire à sa fondation, puis institut national d'enseignement supérieur en 1984 (INES) qui jouissait d'une autonomie financière et administrative et disposait d'un organe de coordination. En1989, les INES se regroupent pour donner naissance à l'université de Sétif qui prend le nom du grand leader nationaliste Ferhat Abbas le 17 Octobre 1992.

Le centre universitaire a ouvert ses portes avec trois instituts seulement, en l'occurrence, la biologie, les sciences exactes et technologie et enfin, un institut des langues étrangères… Pourtant, 30 ans après, l'UFAS est devenue une véritable ''Tour de Babel '' où les laboratoires de recherche scientifique, les filières de technologie de pointe comme la fibre optique et le laser, côtoient les sciences humaines et les langues étrangères, sans compter ses 10 laboratoires des plus sophistiqués.

L'UFAS ne s'est pas faite en un seul jour. De l'université, baptisée Ferhat Abbas en 1992, les instituts furent réorganisés à la rentrée universitaire 1999- 2000 en six facultés, où plus de 24548 étudiants pouvaient s'abreuver du savoir dispensé par un encadrement algérien des plus compétents. Après la réalisation du deuxième pôle, El-Baz, construit en trois phases et situé à l'ouest de la ville, l'université Ferhat Abbas voit ses capacités se multiplier et s'élever au rang des grandes et prestigieuses institutions universitaires que compte le pays.

A la rentrée 2005-2006, le nombre d'étudiants de cette université a atteint plus de 43.000, répartis en six facultés qui englobent plus de 23 départements, en l'occurrence les facultés des sciences, de droit, des sciences économiques et des sciences de la gestion, des sciences médicales et enfin la faculté des lettres et des sciences sociales. Mais le plus beau dans ce pôle demeure, sans conteste, le centre national de transfert des technologies qui comptabilise à lui seul 30 laboratoires des plus sophistiqués. Le pôle d'El-Baz est pratiquement achevé et aurait coûté la somme de 24.226.257.999,97 Da.

A la rentrée universitaire 2009- 2010, cette université verra s'ouvrir les portes d'un joyau architectural des plus modernes; la première phase du pôle El Hidhab, construit par une entreprise chinoise, au nord-est de la ville sur une superficie de 80 ha. Il abritera les facultés des lettres et des langues, de l'information et de communication, des sciences humaines et sociales, de l'électronique et de l'optique de précision. Dix huit amphithéâtres totalisant 4500 places, 144 salles de cours d'une capacité de 5500 étudiants, un auditorium, de nombreux laboratoires et cinq bibliothèques, offriront dans un premier temps 10.000 places pédagogiques, ce qui élèvera le nombre d'étudiants à l'UFAS à près de 60.000 étudiants.

Ce pôle comprend aussi, des infrastructures administratives ainsi que 7 campus universitaires des plus modernes avec une capacité de 14.000 lits, ainsi que plusieurs restaurants, salles omnisports et lieux de loisirs qui feront la joie des dizaines de milliers d'étudiants qui affluent chaque année vers ce lieu de beauté et de savoir. Pour cette première phase, le pôle El Hidhab, aura coûté la coquette somme de 660 milliards de centimes. Il est prévu qu'une fois, les chantiers et travaux en cours seront terminés, l'université Ferhat Abbas regroupera plus de 80.000 étudiants, jouissant d'infrastructures modernes et d'un enseignement de qualité.

Du savoir, du savoir et encore du savoir…

Mais qu'est ce qui distingue donc cette université des autres ? Un bref aperçu sur les filières, les spécialités et les recherches, inscrites au programme de cette citadelle de la connaissance, rendra compte de la diversité et de la qualité de l'enseignements qui donne des ''fruits'' et ce, depuis 30 ans, d'une qualité incomparable.

Tableau des filières et des spécialités de l'UFAS

Faculté	Spécialités
Faculté de Médecine	**Médecine, chirurgie dentaire, pharmacie.**
Architecture	**Electronique, Génie-civil, informatique, architecture**
Sciences juridiques	**Droit**
Sciences exactes	**Chimie, physique, maths, biologie, agronomie, géophysique**
Sciences économiques et gestion	**Economie, commerce, gestion**
Lettres et sciences sociales	**Histoire, sociologie et démographie, psychologie, sciences de l'éducation et orthophonie, langues étrangères, journalisme et communication, littérature arabe, interprétariat.**

Il est à noter que l'université Ferhat Abbas a vu la première promotion de post-graduation master en 2008 (filières scientifiques)qui achèvera ce cycle en 2010. Beaucoup de ces

étudiants soutiendront leur thèse de doctorat dans la même université où le système LMD (Licence, magister et doctorat) existe depuis 2004 et est possible grâce à un encadrement qualifié dont le nombre excède 1500 enseignants. Les cycles des LMD recoupent 8 domaines : les sciences et techniques, les maths et informatique, les sciences de la matière, les sciences économiques et de la gestion, les sciences de la vie et de la nature, la géophysique, les sciences sociales, les langues et la littérature arabe et enfin les sciences sociales.

La recherche scientifique, un domaine de prédilection

Evoluant à une vitesse exponentielle, la recherche scientifique fait la renommée de cette université où des professeurs et des chercheurs émérites animent les laboratoires et leurs contributions, leurs travaux sont publiés dans de prestigieuses revues scientifiques. La recherche n'omet aucun domaine, que ce soit les technologies de pointe ou la physique ainsi que leurs applications dans le domaine de l'industrie ou de l'économie. On n'a qu'à compter le nombre de laboratoires dont dispose ce technopôle : 34 laboratoires avec trois unités de recherche : la photonique, les matériaux émergents et la microélectronique.

L'université Ferhat Abbas a su développer des partenariats de recherche scientifique et de formation que ce soit au niveau national avec les écoles de doctorat, l'échanges de professeurs, l'encadrement des post-graduation et les soutenances des thèses. Au niveau maghrébin, l'UFAS travaille en co-tutelle avec l'université de Mohamed V Souissi du Maroc. Quant au volet méditerranéen, un partenariat relatif à l'encadrement des masters en génie mécanique lie l'UFAS à l'université de Strasbourg où nombre de thèses de doctorat ont été supervisées par des professeurs étrangers, sans oublier celles de Lyon, Bordeaux, Rennes, Reims, Alexandrie et bien d'autres… Avec le monde économique et industriel, des partenariats existent là aussi, notamment avec Algérie- Télécom ainsi que d'autres partenaires ■

Ouassila Sisaber

Des chercheurs algériens intéressent l'américaine ''Physical revue''

La revue annuelle américaine" Physical revue letters", la plus grande revue américaine dans le domaine de la physique et éditée par l'association américaine de physique" s'est intéressée dans son numéro du 10 octobre dernier aux travaux de recherche de deux algériens, il s'agit du doyen de l'université Ferhat Abbas, le professeur Mustapha Maameche et de son étudiant doctorant Yahia Saadi, dont les travaux de recherche en physique ont été publiés, en entier par cette revue .
Ces deux chercheurs dont les travaux ont porté sur " la théorie du transfert du spectre continu "l'une des plus importantes et des plus vieilles théories de la physique cantique dont les applications ne sont plus à démontrer dans le domaine de la physique théorique et expérimentale. Ce que les deux chercheurs ont apporté de nouveau c'est la démonstration du "transfert du spectre continu" alors que jusqu'à présent, on ne parlait que du "transfert du spectre discontinu' même si on admettait " le transfert spectral continu" sans parvenir à le prouver. Ce que les deux chercheurs sétifiens sont arrivés à prouver. Une véritable révolution dans le monde de la physique cantique fait par deux scientifiques de l'UFAS.

Des étendues de livres et de revues

De 1978, date de la pose de la première pierre de cette université jusqu'en 2006, l'UFAS a acquis plus de 340.000 copies, l'équivalent de 71.000 titres en arabe, français et en anglais et de plus de 75928 titres entre revues, thèses, livres et périodiques ainsi que plus de 6783 mémoires de magister et de thèses de doctorat, répartis sur deux étages de la bibliothèque du pôle Ferhat Abbas, communément appelé l'université centrale où plus de 4 salles de lecture à la capacité de 600 places chacune, offrent une atmosphère de travail sereine et studieuse, à coté d'une immense salle d'Internet où l'étudiant peut effectuer ses recherches. 4 services, employant plus de 57 personnes dirigées par un responsable, veillent au renouvellement de la documentation, au bon fonctionnement de la bibliothèque et à la restauration des manuscrits etc. Il est à signaler que chaque faculté possède sa propre bibliothèque. Actuellement, l'UFAS comptabilise plus de 200 projets de recherche scientifique ainsi que d'autres projets de partenariat, tout en consolidant les relations avec son environnement économique et industriel.

L'université Ferhat Abbas a certes fait un bond qualitatif dans la recherche scientifique et dans la formation de milliers de scientifiques et de hauts cadres, tous domaines confondus aux nombreux impacts socio-économiques. Il restera peut-être à cette institution universitaire à nous étonner davantage. N'est-elle pas l'université qui ne s'arrête jamais ?

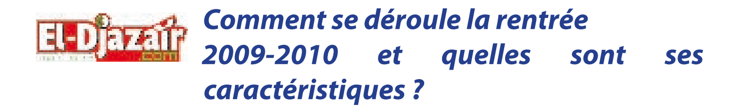
O. S.

Chekib Arslane Baki, recteur de l'université Fehrat Abbas de Sétif (UFAS)

Les temps ont changé, l'université aussi

Chekib Arslane Baki, recteur de l'université Fehrat Abbas de Sétif (UFAS)

Entre réalisations prodigieuses et perspectives ambitieuses, l'université Ferhat Abbas, vit un triple événement : la rentrée universitaire 2009-2010, l'organisation du 2ème salon de l'innovation courant octobre et le plus beau est sans conteste, la finition du 3ème pôle El Hidhab. L'UFAS peut réellement, s'enorgueillir du génie de ses enfants dont le recteur n'est autre que M. Chekib Arslane Baki qui, entre mille et une tâches, a trouvé une brèche pour nous recevoir et nous entretenir de ce joyau des Hauts Plateaux.



Comment se déroule la rentrée 2009-2010 et quelles sont ses caractéristiques ?

M. Chekib Arslane Baki : Nous avons une rentrée sereine, comparativement aux autres années. Cette année nous accueillons seulement 8000 étudiants. Il faut peut-être rappeler que cette université dispose actuellement, de plus de 52000 places pédagogiques et avec le nouveau pôle d'El Hidhab, elle atteindra les 62000 places. Un chiffre qui ne veut rien dire pour beaucoup mais lorsqu'on se remémore les débuts de cette université, on se rend vite compte de la



distance parcourue en 30 ans, seulement. De 242 étudiants en 1978, date de la fondation du petit centre universitaire, au nombre actuel de places pédagogiques, je peux vous dire que le chiffre de 242 places ne représente même pas celui d'une petite salle de cours, actuellement. C'est vous dire le bond quantitatif et qualitatif que nous avons fait.

Un troisième pôle ''El Hidhab'' en 2010, après ceux de Ferhat Abbas et El-Baz, y-aura-t-il d'autres pôles, après ?

Notre devise est ''Nous ne nous arrêterons pas d'évoluer'' que ce soit en termes d'infrastructures, de laboratoires, matériels scientifiques mais aussi en termes de qualité de l'enseignement, de la recherche scientifique, tout domaines confondus, nous visons l'excellence et pour cela les ambitions de l'UFAS ne sont que les ambitions de ses enfants.

L'UFAS veut se positionner comme " Technopôle'' au niveau national et africain, y-a-t-il des ambitions européennes, et au-delà ?

Toute personne ambitionne à jouer le premier rôle mais c'est la compétition qui fait qu'on veut atteindre à l'excellence. Chaque fois qu'il y'a eu des batailles à mener, des conquêtes à arracher, nous les avons menées et ça continuera jusqu'à mériter notre place au niveau méditerranéen. Nous travaillons en co tutelles avec de prestigieuses universités européennes comme celles de Strasbourg, Lyon, Rennes et d'autres et lorsque je dis en co tutelles, il faut l'entendre dans le sens de l'égalité et de la réciprocité ; leur encadrement ainsi que leurs étudiants viennent apprendre chez nous et vice versa. Les temps, où nous allions à la recherche du savoir et des compétences chez eux, sont révolus.

Comment arrivez-vous, en tant qu'université à satisfaire aux besoins multiples en termes de connaissances et compétences pour répondre aux exigences de l'économie du pays ?

Nous avons un environnement économique et industriel qui influence l'université et vice versa. Dans les pays développés, chaque entreprise a un centre de ''recherches et développement'' afin d'anticiper les problèmes que peut rencontrer une entreprise, que ce soit en terme de compétences ou autres. Chez nous, c'est quasiment inexistant sauf quelques rares exceptions comme Cevital. Nous avons fait des propositions à des entreprises nationales, des entrepreneurs industriels pour des tutorats, afin de financer les recherches des étudiants doctorants. D'une part, l'entreprise anticipe des solutions pour son développement et, d'autre part, l'étudiant est motivé à donner le meilleur de lui-même afin de mériter son poste au sein de cette entreprise. Le problème chez-nous est que nos entreprises continuent à fonctionner d'une manière bureaucratique et archaïque, comme si elles évoluaient en dehors d'un contexte mondial, marqué par la compétitivité et la performance. Les temps ont changé et l'université aussi…

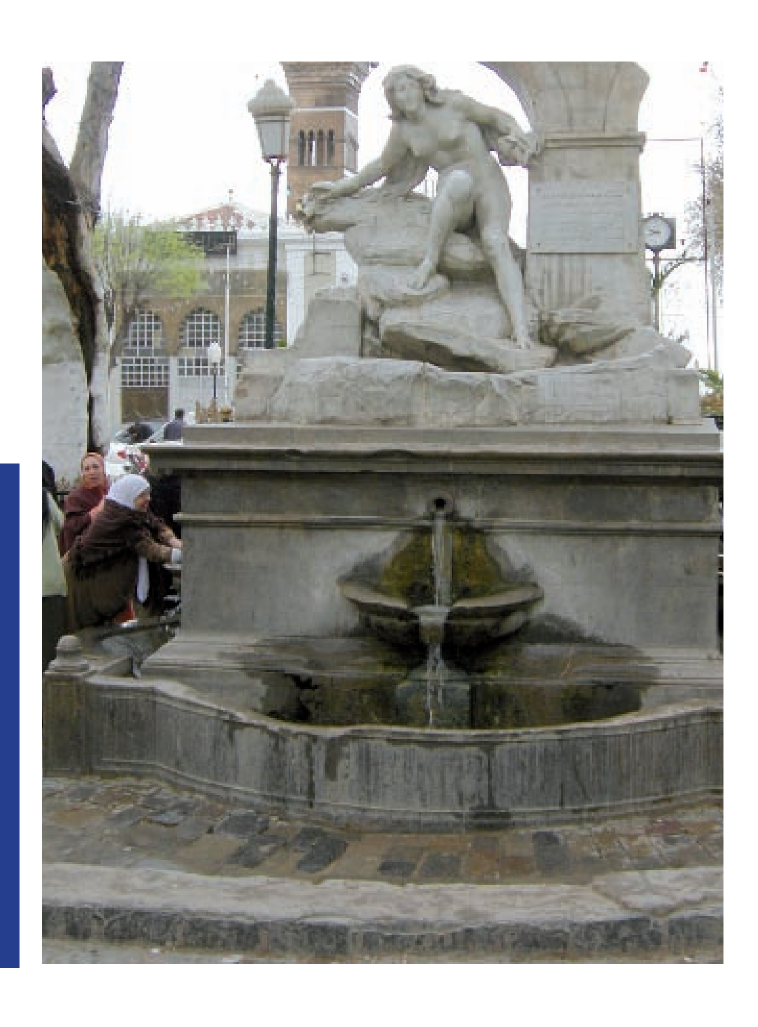
Vous vous apprêtez à accueillir le 2ème salon de l'innovation. Pouvez-vous nous en parler ?

C'est la direction générale de la Recherche Scientifique qui l'organise et non l'UFAS. Ce salon accueillera plus de 80 exposants entre centres de recherche, universités, entreprises comme le CNERIB, Algérie Télécom et d'autres, auxquelles nous avons réservé des espaces. Nous avons une cinquantaine de professeurs et innovateurs étrangers qui viendront exposer leurs innovations et échanger aussi avec nos innovateurs et chercheurs.
Les produits qui seront exposés, ce sont des prototypes, des idées innovantes sur matériaux. Comme le Centre de recherche sur les énergies renouvelables, qui sera là et présentera ses travaux et ses innovations en matière d'énergie solaire; des travaux innovants et à l'échelon international, qui peuvent placer le pays comme exportateur dans ce domaine, car nous sommes un pays ou la période d'ensoleillement est immense et nous avons beaucoup de projets qui fonctionnent à l'énergie solaire comme les lampes, les pompes…, des travaux sur les souches de graines, etc. C'est l'une des manifestations scientifiques les plus importantes qu'abrite l'UFAS car des contrats de partenariat, des conventions de recherche pourraient se concrétiser à partir de ce salon ■

Ouassila Sisaber

Aïn Fouara

La statue qui s'identifie à Sétif



Qui a bu ne serait-ce qu'une gorgée d'eau de cette fontaine mythique reviendra à Sétif. Statue de marbre, « Aïn Fouara » représente une femme nue aux formes délicates et harmonieuses. Elle a été sculptée par l'artiste français, Francis de Saint Vidal, et achevée le 26 février 1898.

Depuis 111 ans, solidement posée sur son socle de pierre, la statue, dont la posture laisse à penser qu'elle cherche à scruter au loin, est le témoin impassible et indifférent des joies, tout en allégresse, et des tragédies, toutes de larmes et de sang, qui ont parsemé l'existence de "sa" ville. Elle était là, aux premières loges, lorsque le jeune scout Bouzid Sâal, tomba sous les balles du commissaire Olivieri, un certain 8 mai 1945. Elle était également là le 5 juillet 1962 quand tonna autour d'elle le cri d'indépendance.
Le mythe le plus répandu, généré par la tradition, reprend cette légende qu'on rattache à toutes les fontaines emblématiques et qui veut que leur eau ait un pouvoir : « Qui boira de son eau, y reviendra », dit-on. «Qui boira de Aïn Fouara y reviendra un jour » dit le Sétifien, et l'histoire rappelle que tant de personnalités illustres n'ont pas résisté à son charme. Symbole de la ville et partie intégrante du quotidien des Sétifiens, Aïn Fouara demeure un patrimoine mais aussi une œuvre artistique qui participe à l'embellissement urbain.

Le personnage tout de pierre, incarnant les connotations de l'amour et de la beauté, érigé à quelques mètres de la mosquée El Attick, a failli subir les affres de la bêtise humaine.
A l'aube d'une journée d' avril 1997, à moins d'une année du centenaire de la statue, le centre de la ville fut secoué par une forte explosion, Aïn Fouara a été dynamitée. Les Sétifiens découvrirent alors avec une douleur non dissimulée que leur fontaine fétiche qui faisait partie de leur patrimoine, de leur vécu et de leur personnalité, avait été saccagée en partie.
Un attentat qui a manqué d'amputer la ville de son symbole. Son salut, elle le dut à des personnes braves et courageuses et à l'assistance de la population qui a constitué un rempart pour défendre vaillamment l'œuvre d'art contre la frénésie de certains criminels décidés à démolir la statue.
Et, c'est grâce à l'intervention sereine et salutaire du wali de l'époque , Mr Ouali Abdelkader, l'actuel secrétaire général du ministère de l'Intérieur et des Collectivités Locales qu'une équipe d'artistes,de citoyens et spécialistes auront,avec la collaboration éfficiente des services communaux et des cadres du musée local à ressuciter la statue,devant l'assistance d'une population brave et courageuse,qui a constitué un rempart pour défendre vaillement l'oeuvre d'art contre la frénésie de certaines criminels décidés à démolir la statue,que le charme rompu pendant 48 heures a été retrouvé au grand bonheur de la population de la capitale des Hauts Plateaux. Les sculpteurs et les élèves de l'école des beaux arts, réparèrent les dégâts en colmatant les fissures et en reconstituant les reliefs endommagés avec de la poudre de marbre. Aujourd'hui, c'est à peine si l'on en voit encore quelques stigmates. Mais, émus par ce qui lui a été infligé, les Sétifiens ne la vénèrent que plus ■

LH

Adbelkader Ouali, secrétaire général du Ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales (ex Wali de Sétif)

Aïn Fouara

«une fusion de légende et d'histoire»



Adbelkader Ouali, wali de Sétif à l'époque des faits, constate les dégats engendrés par l'acte térroriste (Photo exclusive El Yazid DIb).

En fait Monsieur Ouali Abdelkader ancien wali de Sétif parle de Sétif comme il parle de sa famille avec toutefois cette note altièrement nostalgique. Il le fait d'ailleurs pour toutes les wilayas, là où il avait à officier.
Si Francis de Saint Vidal est le sculpteur en 1898 de Aïn Fouara, Abdelkader Ouali en est le sauveur en 1997. L'extrait de l'entretien qui suit,vise le questionnement beaucoup plus de l'homme,du citoyen, illustre ami de Sétif, que le commis de l'Etat qu'il est.Voici ce qu'il en dit : Voici ce qu'il en dit:

El-Djazaïr.com : *Aïn Fouara, vous en dites quoi?*

Abdelkader Ouali: Source de vie et de protection. L'on ne peut servir Sétif, sans l'aimer et sans s'y abreuver. Elle peut être synonyme de l'entente. Comme elle est le phare lumineux qui éclaire une certaine spiritualité citadine. Toutes les coupes d'Algérie que l'ESS a remportées m'avait-on dit, se sont remplies de cette eau disons merveilleuse et euphorique. Espérons ceci pour la prochaine coupe. Au fait! La réinstauration de Aïn Fouara, correspondait aussi avec la redécouverte de l'envergure ententiste, de l'ESS, en se repositionnant en division une.

Justement 1997 Aïn Fouara a été « victime» d'un acte terroriste, vous l'aviez réparée en un temps record. Comment et pourquoi?

Je me sentais obligé à plus d'un titre à le faire, vite et bien. En moins de vingt quatre heures, la dame Fouara a repris ses repères et s'est réinstallée sur son socle initial au bonheur de l'Algérie entière. Ceci, chemin faisant me paraît être un miracle. Le record de sa restitution était un acte collectif, un combat d'ensemble contre la barbarie et l'aveuglement culturel.
Ma détermination était également fortifiée par l'engouement de toute une population. J'étais pris d'une énorme émotion. Il y avait des gens qui pleuraient, j'ai vu et constaté une tourmente générale. Je devais agir face à l'angoisse que je partageais d'ailleurs, dans le sens des aspirations de tout ce monde. La remettre en place. Il y avait aussi cet enfant de Sétif vivant à Paris qui le jour de l'attentat, s'est promis à ma demande de ramener l'esquisse architecturale du monument des archives d'Aix en Province.

J'avais décidé à l'époque de faire une réplique où le concours de deux artiste-sculpteurs l'un français, l'autre italien fut sur le point d'être achevé. On voulait avoir une copie identique du monument. Ceci en prévision de tout aléa et parer à toute éventualité désastreuse du genre mais aussi pour la postérité historique et culturelle de la ville.

C'est vous dire combien cette opiniâtreté sétifienne de vouloir vaincre la fatalité avait gagné de l'ardeur à aiguiser davantage mon attachement à cette localité. Je me rappelle aussi au moment de la « ré-inauguration » de Aïn Fouara d'une forte charge symbolique. Dans les cris d'allégresse et les youyous, en voulant me désaltérer j'ai constaté à mes cotés une vieille femme, qui voulait le faire avant moi, au visage angélique, presque une madone, cheveux roux certainement de henné, les yeux scintillants, elle me demandait de la laisser boire, l'ayant servi instantanément en mes paumes... elle n'était plus là... elle a disparu! Vous savez Aïn Fouara est une fusion de légende et de réalité. Une histoire d'amour entre une population et son Histoire ■

El Yazid Dib



Aïn Fouara est encombrée. Elle suffoque sous tous ces murs d'enceinte, pots d'arbustes et autres décors ou supports inadéquats qui l'entourent, l'assiègent et l'éclipsent.

Vous serez aimable, Monsieur le P/APC, de dégager cet ensemble de blocage de vue et de vision. Faites laisser la dame respirer ! Et l'œil la contempler !

Le triangle-blocus y attenant, ne ferait-il pas bon office d'une petite pelouse verdâtre et fleurie à l'instar de ce que vous faites dans les grands boulevards de la ville ?

Sauvez la aussi des assauts malveillants des visiteurs, qui y montent pour une photo souvenir en sensibilisant les photographes de la place.

Merci

Louchy Hanoucha

Conjoncture économique

Algérie: une année 2009 acceptable

Par Abelmadjid Bouzidi



A la fin de l'année 2008, lorsque la crise financière mondiale s'est propagée à la sphère réelle et s'est doublée d'une crise économique généralisée, l'ensemble des analystes de l'économie algérienne (et nous en faisons partie) craignaient une année 2009 bien difficile pour notre pays. Récession économique dans les pays consommateurs d'énergie, baisse de la valeur du dollar, recul des investissements directs étrangers, tous les ingrédients d'une mauvaise année économique pour l'Algérie, très dépendante du prix des hydrocarbures, étaient réunis.

Mais heureusement et on le sait depuis longtemps, la prévision en économie n'est pas une science exacte. La remarque vaut encore plus pour les économies pétrolières à un marché pétrolier mondial de plus en plus volatile car de plus en plus soumis au jeu des spéculateurs. Les appréhensions que nous avions quant à une forte détérioration de la situation économique nationale en 2009, sont aujourd'hui moins lourdes.

Trois raisons à cela :

1 - Les prévisionnistes tablaient pour l'année 2009 sur prix du baril de 30 dollars pour les plus pessimistes, 50 dollars pour les plus optimistes. Depuis près de deux mois, ce prix gravite autour de 70 dollars et on ne sait comment il va finir l'année en précisant tout de même que l'hiver est une période de forte consommation d'énergie et que la reprise, même timide, caractérise la plupart des économies développées.

Il est donc possible que la demande mondiale en hydrocarbures reparte à la hausse. Les nouvelles prévisions de l'Agence Internationale de l'énergie (AIE) confirment cette hypothèse et le prix du baril qui a atteint cette semaine 78 dollars la conforte. Les responsables du secteur de l'énergie dans notre pays prévoient de finir l'année avec des recettes se situant entre 40 et 45 milliards de dollars malgré une baisse à la fois des prix et des volumes exportés (respect des nouveaux quotas l'OPEP). Nous savons qu'avec les dépenses publiques prévues pour cette année, le point mort pour le budget est de 70 dollars : si toutes les dépenses publiques sont maintenues à leur niveau prévu, le budget ne pourra être en équilibre qu'avec un baril de 70 dollars. Ce n'est pas le valeureusement pas le cas.

2 – Mais dans le même temps, il y a actuellement recadrage du programme d'importations. Il y a aussi correction du programme d'investissements publics : la priorité accordée à l'achèvement des chantiers entamés et non pas à l'ouverture de nouveaux chantiers. La nomenclature des investissements 2009 sera certainement revue, toilettée ; ce qui aura aussi un impact sur les dépenses publiques prévues dans le sens de leur baisse, même minime.
Tout porte donc à croire que les dépenses publiques seront moindres que celles prévues en début d'année, ce qui pourra compenser quelque peu les pertes de recettes due à la baisse du prix du baril. Cela nous autorise à penser que Fonds de Régulation des Recettes et réserves de change ne seront pas significativement sollicitées et qu'en conséquence, la position financière du pays restera au vert.
3 – Les prévisions de clôture 2009
Si l'ont croit les prévisions de clôture 2009 établies par le FMI, la situation macroéconomique « correcte » compte tenu du contexte mondial de crise. La croissance économique sera en 2009 de 2,1% contre 3%. Nous pensons quant à nous que grâce à une campagne agricole excellence cette année, un frémissement du secteur industriel et un maintien du rythme d'activité des secteurs BTP et services soutenu par les chantiers de l'important plan de relance, la croissance avoisinera les 3,5 points et, hors hydrocarbures, les 5,5 points, le secteur hydrocarbures étant en baisse cette année. Le Ministre des Finance, Karim Djoudi, estime pour sa part que le taux de croissance sera de 3,9 % (et de 6% hors hydrocarbures) pour 2009. Il est vrai que comparé au taux de croissance des économies marocaine, tunisienne et égyptienne, l'Algérie reste en retard mais rapportée aux taux de croissance obtenus par les économies pétrolières, notre pays réalise les meilleures performances.

Taux de croissance Maghreb Moyen Orient

	2008	2009
ALGERIE	3%	2,1%
MAROC	5,6%	5%
TUNISIE	4,6%	3%
EGYPTE	7,2%	4,7%
PAYS PETROLIERS	2008	2009
ARABIE SAOUDITE	4,4%	-0,9%
EMIRATS ARABS UNIS	7,4%	-0,2%
KOWEIT	6,3%	-1,5%
IRAN	2,5%	1,5%

Dans le domaine des équilibres financiers extérieurs, la balance du compte courant restera positive en 2009 en Algérie pendant qu'au Maroc, en Tunisie et en Egypte ces équilibres se détériorent comme le montre le tableau suivant :

Compte courant (En % PIB)

	2008	2009
ALGERIE	+ 23,2	+ 2,7
MAROC	- 5,4	-5,5
TUNISIE	- 4,2	- 3,8
EGYPTE	0,5	- 2,4

Bien évidemment c'est grâce à ses recettes d'exportation d'hydrocarbures que l'Algérie enregistre cet excédent de son compte courant mais, pour l'année 2009, ce solde positif n'était pas assuré compte tenu de la baisse des prix et des volumes exportés d'hydrocarbures et surtout du maintien du rythme des dépenses publiques nécessaires à la réalisation des nombreux chantiers d'infrastructures ouverts. Dans le domaine de l'inflation, celle-ci reste soutenable (malgré une politique budgétaire expansionniste) comparée aux taux affichés par les pays de la région.

Inflation

	2008	2009
ALGERIE	4,5	4,6
MAROC	3,9	2,8
TUNISIE	5	3,5
EGYPTE	11,7	16,2

Ces résultats macroéconomiques somme toute globalement acceptables, ne doivent faire illusion. L'économie algérienne n'est toujours pas une économie de production qui prend correctement en charge les besoins de la population et encore mois qui est présente sur les marchés extérieurs. Nous attendons toujours les programmes de soutien à l'entreprise, les réformes qui touchent au climat des affaires et la mise à niveau du système bancaire et son orientation sur le financement des investissements et notamment ceux des PME/PMI.
« On peut mesurer la croissance du PIB du haut de la forêt macroéconomique mais c'est dans les sous-bois macroéconomiques que se prennent toutes les décisions et que de nouvelles pousses germent et que les bois morts sont balayés » (Michael Spencer, Prix Nobel d'économie) ■

A. Bouzidi

Bonnes performances économiques

La croissance toujours positive



Selon le dernier rapport du FMI, publié le 1er octobre, la croissance du PIB affichera un taux de 2,2% en 2009 et 3,7% l'année prochaine (contre 6 % en 2008), alors que l'inflation n'amorcera de recul qu'en 2010. L'inflation devrait se maintenir à un niveau bas en 2009 (4,6) et baisser en 2010 (3,4). La faible progression des prix attendue peut s'expliquer notamment par la politique de subvention des produits de première nécessité menée par le gouvernement pour garantir la paix sociale. Une politique qui coûterait annuellement plus de 15 milliards de dollars au budget de l'Etat, selon des estimations officieuses.

Comparées à celles de la loi de finances complémentaires 2009 (LFC) , ces prévisions paraissent toutefois pessimistes (la LFC prévoit une croissance de l'ordre de 3,9% en 2009). La croissance de l'économie algérienne reste néanmoins fragile du fait qu'elle est exclusivement dépendante du seul secteur des hydrocarbures et que l'économie fonctionne toujours avec un « multiplicateur négatif » au sens où « les ressources injectées dans les entreprises et dans l'économie en général sont beaucoup plus importante que les richesses créées ». Le ralentissement de la croissance du PIB en 2009 en Algérie suivra la tendance observée par tous les pays exportateurs de pétrole pour lesquels il est prévu un taux de 2,2% en 2009, en chute libre par rapport au 6 % de 2008. Pour expliquer ces performances, le FMI écrit que «par rapport à leur performance sur la période 2004–08, les exportateurs de pétrole devraient accuser les ralentissements de croissance les plus prononcés en 2009 car les recettes pétrolières ont fortement chuté». Cela s'est déjà vérifié pour l'Algérie dont les exportations d'hydrocarbures ont chuté de plus de 50 % durant le premier semestre de cette année. Le FMI relève par ailleurs que «l'effet de la récession mondiale s'est d'abord fait fortement sentir dans les pays les plus intégrés aux marchés financiers mondiaux, dont l'Afrique du Sud. Par la suite, l'impact de la diminution des flux financiers s'est propagé aux producteurs de pétrole (dont l'Algérie, l'Angola, la Libye et le Nigeria), de produits manufacturés (Maroc et Tunisie) et d'autres matières premières (Botswana) avec l'effondrement des échanges internationaux».

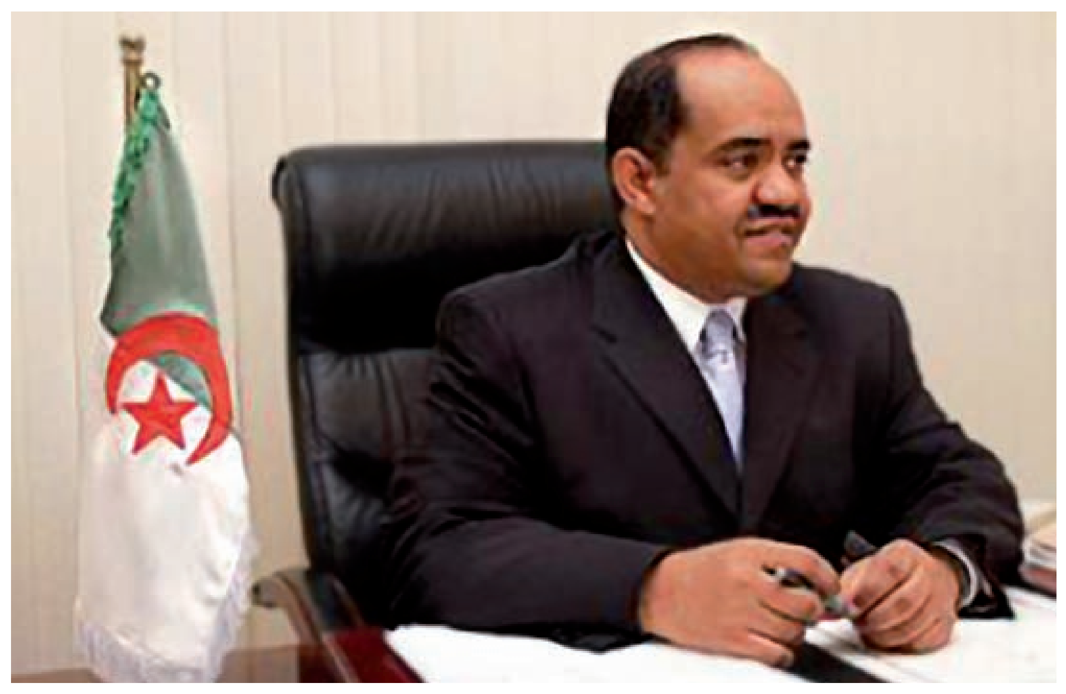
Bonnes perspectives

Selon le dernier rapport du FMI, l'excédent commercial de l'Algérie devrait atteindre 7,3 milliards de dollars en 2010, après une très forte chute en 2009. A la fin de l'année en cours, l'excédent devrait s'établir à 2,7 milliards de dollars, après 23,2 milliards enregistrés en 2008. Cette dégradation de la balance commerciale a été provoquée notamment par la forte chute des prix du pétrole durant la deuxième moitié de 2008 et le premier semestre 2009 ainsi que la forte hausse des importations algériennes - près de 40 milliards de dollars en 2008. Une situation qui avait contraint le gouvernement algérien a annoncé, en juillet dernier, une série de mesures dans la loi de finances complémentaire (LFC) 2009. Des mesures dont l'objectif était notamment d'assurer l'équilibre de la balance commerciale en 2009 et la rendre excédentaire dans les années à venir. En 2010, l'Algérie va aussi profiter d'une hausse attendue des prix du baril qui devraient se maintenir au-dessus du seuil des 70 dollars et d'une baisse de ses importations du fait des nouvelles mesures ■

Ammar Belhimer

Mohamed Laksaci devant les élus de l'APN

La situation financière de l'Algérie est très solide



M. Mohamed Laksaci, le Gouverneur de la Banque d'Algérie

La position financière de l'Algérie durant 2008 et le premier semestre 2009 demeurait « très solide », si l'on tient compte des déclarations faites par le gouverneur de la Banque d'Algérie, M. Mohamed Laksaci, lors de son passage à l'Assemblée Populaire Nationale (APN), une séance consacrée à la présentation du rapport annuel sur la situation économique et financière de l'Algérie.

Cette position de la finance algérienne est l'effet direct, dira M. Laksaci, de la politique prudentielle adoptée par l'Etat à l'effet de préserver le niveau des réserves de change. Celles-ci ont atteint, au premier semestre 2009, la barre des 144,32 milliards de dollars à fin juin 2009 contre 143,1 milliards de dollars à fin décembre 2008. Selon M. Laksaci, la situation des réserves du Fonds de Régulation des Recettes, évaluées à 4280 milliards DA, ainsi que l'excédent de liquidité au niveau des institutions bancaires, témoignent aussi d'une position jugée « très confortable » de la finance algérienne. Le Gouverneur de la Banque d'Algérie a précisé que « l'Algérie a enregistré ces deux dernières années un excédent croissant de la balance des paiements qui a atteint la fin de l'année dernière 43,1 milliards USD ». Pour le Gouverneur de la Banque d'Algérie, s'exprimant récemment devant les membres de l'APN, le niveau actuel des réserves de changes du pays « traduit la pertinence de la politique de sauvetage adoptée par l'Etat à l'effet d'atténuer les incidences de la crise financière mondiale sur l'économie nationale », mettant en avant l'aspect prudentiel qui était, selon lui, « indispensable ». Plus explicite, M. Mohamed Laksaci, très à l'aise face aux élus de la chambre basse du Parlement, précise que « les deux dernières années ont été marquées par un équilibre de la balance des capitaux contrairement aux Etats affectés par la crise économique et ayant enregistré un déficit de cette balance du fait de la baisse des cours des produits exportés par ces pays à l'étranger, d'où leur recours au FMI ». Afin de démystifier la crise financière internationale et la politique de parade adoptée par l'Etat algérien, le Gouverneur de la plus haute autorité monétaire de l'Algérie a indiqué que notre pays a opté pour la réduction des dépôts au niveau des marchés financiers. L'Algérie commençait à réduire ses dépôts, qui étaient sous forme d'actifs souverains, à compter de la fin 2008, mais le pays a opté aussi pour un choix de taille qui consistait à diversifier ses devises depuis 2005, explique M. Laksaci.

Cette diversification de la monnaie des placements algériens à l'étranger, répond au souci de mieux faire face aux fluctuations de la valeur de change entre l'Euro et le Dollar. Sur le plan interne, la Banque d'Algérie fera savoir son premier responsable, « avait entrepris une politique de flottement du dinar par rapport aux monnaies étrangères». Résultat : l'institution que dirige M. Laksaci a réussi à stabiliser le cours du change durant le deuxième semestre de l'année 2008, au moment où les marchés internationaux faisaient face à d'importantes fluctuations des monnaies des plus grandes économies.

Par ailleurs, le Gouverneur a assuré que l'Etat poursuivait sa politique de lutte contre le blanchiment d'argent conformément à la loi en vigueur et à la volonté de l'Etat algérien de venir à bout de ce phénomène. Cette politique s'inscrit dans le cadre du contrôle permanent des banques, a expliqué M. Laksaci, soulignant que « les banques présentaient un rapport annuel à la commission bancaire de la Banque d'Algérie sur l'efficience de leur système bancaire, outre le contrôle interne exercé par la banque elle même ■

Sofiane Bensaid

Après la décision de spécialiser le port d'Alger dans la conteneurisation des marchandises

Le pari gagné du gouvernement

Port de Djendjen (Jijel) : fruit d'un gigantesque investissement de l'Etat Algérien

Une semaine après l'entrée en vigueur , le 1er octobre passé, de la décision du gouvernement d'orienter l'ensemble des activités non conteneurisées du port d'Alger vers d'autres ports du pays, le nombre de navires en rade dans la baie de la capitale est passé d'une moyenne de quarante à moins d'une dizane. Pour les observateurs du trafic martime, c'est la première fois, depuis près d'une trentaine d'année, que les pouvoirs publics algériens ont pu trouver une solution radicale à cet insoluble problème de congestion du port d'Alger.

Pour le gouvernement cette décision visait deux objectifs. Le premier objectif est d'ordre financier. En raison d'une hausse importante de la facture des importations de marchandises et des surcoûts générés par les nombreux navires en rade, l'Algérie a payé en 2008 une facture de 3,115 milliards de dollars en services hors facteur dans le secteur des transports, contre 2,15 milliards de dollars en 2007. Le second objectif visait la redynamisation des activités de trois ports de marchandises du pays que sont ceux de Djedjen, Mostagnem et Ghazaouet. Une vague de critiques sans pareille sur les capacités des autres ports du pays à accueillir un surplus de marchandises en provenance du port d'Alger, a fait planer le doute sur la justesse de la décision du gouvernement. Mais contre toute attente, le 1er octobre, date fatidique de l'entrée en vigueur de cette décision, les trois ports choisis pour faire baisser la pression sur le port d'Alger ont passé le test sans grandes difficultés. C'est ainsi que le port de Mostaganem recevait ces premières cargaisons de voitures ainsi que d'autres produits, à l'exemple des matériaux de construction, rond à béton etc. Avant l'entrée en application de la décision du gouvernement, le port de Mostaganem traitait en moyenne un million de tonnes de marchandises par an. Pour les gestionnaires de cette infrastructure portuaire de l'Ouest du pays, un trafic de marchandises plus intensif générera des revenus plus importants. Ce qui permettra de financer un plan d'investissement et de modernisation du port afin de dépasser la capacité des deux millions de tonnes de marchandises à traiter d'ici à 2015.

A l'extrême ouest du pays, un autre port est concerné par cette mesure. Il s'agit du port de Ghazaouet. Durant le 1er semestre 2009, ce port a traité près de 638 000 tonnes de marchandises. Ce qui représente une hausse de plus de 28% par rapport à la même période de l'année passée. Et, il est attendu le dédoublement de ce tonnage d'ici la fin de l'année en cours. Il est certain que les gestionnaires de cette infrastructure vont profiter des retombées positives de la hausse des activités en s'engageant dans un plan de mises à niveau permettant de faire face à un flux plus important de navires. Mais le plus grand bénéficiaire de cette mesure reste le port de Djendjen. Fruit d'un gigantesque investissement de l'Etat algérien au début des années quatre vingts, le port de Djendjen, situé dans la wilaya de Jijel, a été abandonné aux vagues et aux tempêtes tout au long des années quatre vingt dix. Ce n'est qu'au début des années 2000 que le gouvernement décida de lancer un ambitieux plan d'investissements pour rentabiliser cette infrastructure. Djendjen est le plus grand et le seul port commercial, hors hydrocarbures, réalisé depuis l'indépendance du pays. Inauguré au milieu des années quatre vingts, son exploitation sera différée en raison de la crise financière qui frappa le pays en 1986 suite à l'effondrement des prix du baril de pétrole. La situation de ce port empira tout au long de la décennie noire. D'une capacité de 4,5 millions de tonnes de marchandises par an, le port de Djendjen se présente comme étant le plus grand bénéficiaire de la décision de délocaliser les activités hors conteneurs du port d'Alger.

Durant la première semaine d'octobre, ce port recevra plusieurs car carriers (navires spécialisés dans le transport des véhicules) qui ont débarqué plusieurs milliers de véhicules. Avec un tirant d'eau de plus de 18 mètres, Djendjen est le seul port hors hydrocarbures du pays qui peut recevoir des navires ayant une capacité de 120 000 tonnes.

L'autre atout de cette infrastructure, son espace de terre-plein dépassant la centaine d'hectares et une zone extra-portuaire de 75 hectares. Les caractéristiques de ce port ont amené le géant mondial des terminaux maritimes, DP Worl à signer un partenariat avec l'entreprise portuaire pour concrétiser un terminal de transbordement d'une capacité de deux millions de conteneurs par an. Pour les gestionnaires de cette importante infrastructure portuaire, la hausse du trafic permettra de réduire l'endettement de l'entreprise et le lancement de nouveaux plans d'investissements. Tandis que pour le gouvernement cette mesure, en plus permettra de réduire la facture en devises des dépenses liées au transport maritime, dotera en moyens les ports concernés afin de moderniser et développer les infrastructures et surtout créer des milliers de postes d'emplois directs et indirects dans les régions concernées ■



Le port de Djendjen est équipé pour recevoir les navires à grand tonnage

M .C

La loi des finances complémentaire 2009 et le secteur des assurances

Les assureurs plus confiants que jamais



Les assureurs restent optimistes et tablent sur une hausse de leur chiffre d'affaires pour 2009. C'est-à-dire que, selon eux, la loi de finances complémentaire 2009 n'aura aucune une incidence négative sur les recettes des assureurs, si l'on se réfère aux déclarations de M. Lamara Latrous, PDG de la Société algérienne des assurances (SAA) et Président de l'union des assurances et de réassurances.

En dépit de l'annulation des crédits à la consommation, notamment les crédits accordés pour l'acquisition de véhicules neufs, les assureurs continueront donc à garantir, contre tous les risques, les voitures acquises par les particuliers et les professionnels. Selon M. Latrous, «les assureurs continueront à travailler normalement, mais surtout en orientant leurs produits vers de nouveaux secteurs comme l'habitat, le renforcement de certains produits, à l'instar de l'assurance des biens immobiliers. Nous misons aussi sur la fidélisation de la clientèle, une approche indispensable pour les assureurs », dira le PDG de la SAA, joint par téléphone. Ceci pour tirer les choses au clair suite aux informations véhiculées récemment et qui font état d'une éventuelle baisse du chiffre d'affaires des assureurs de la place d'Alger, conséquence de certaines dispositions de la loi de finances complémentaire 2009. Pour étayer les propos avancés, le même responsable fait comprendre que 342 000 contrats d'assurance ont été conclus en 2008, tandis qu'au cours du seul premier semestre 2009, il a été recensé 200 000 contrats. Les prévisions pour la fin de l'année en cours tablent sur un chiffre de 400 000 conventions d'assurance, soit une situation nettement meilleure que celle « vécue » durant l'année écoulée. Les gains collectés par les assureurs en 2008 pour le seul produit assurance de biens immobiliers s'élèvent à 1,100 milliard de dinars. Les recettes du premier semestre de l'année 2009 s'établissent à 600 millions de dinars, alors que les prévisions de recettes pour tous les produits bancaires devraient se situer autour d'un milliard de dollars.

Le marché algérien estimé à 7 milliards de dollars

Ceci dit, il est vrai que les textes de la loi de finances complémentaire 2009 viennent supprimer un produit rentable pour les assureurs, en l'occurrence l'assurance-auto, mais les professionnels de ce secteur activant sur la place d'Alger sont convaincus plus que jamais que la LFC 2009 vient remettre aussi de l'ordre dans la maison. Pour les assureurs, d'autres produits, appelés à être consolidés sur le marché, devraient connaître un boom considérable puisque, à titre indicatif, un projet de texte de loi est actuellement en débat au niveau du ministère des Finances pour le lancement de nouveaux produits d'assurance. Il s'agit, entre autres, de l'assurance des produits agricoles contre les sécheresses. Ce projet est en discussion actuellement au niveau du ministère des Finances, avons-nous appris. Selon les responsables du département de Karim Djoudi, il est question d'asseoir les conditions nécessaires afin que les agriculteurs ne soient pas à nouveau durement touchés par les conditions climatiques peu favorables. Ainsi, le président de l'Union des assurances et réassurances affiche une tranquillité intacte par rapport aux nouveaux textes inclus dans la loi de finances complémentaire 2009, exposée et validée par le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, en Conseil des ministres. En termes clairs, la LFC 2009 n'est pas de nature à influer négativement sur les gains des assureurs, fera comprendre M. Lamara Latrous, PDG de la Société algérienne des assurances (SAA) et président de l'Union des assurances et de réassurances. Pour étayer ses dires, il assure que les recettes attendues pour le produit assurance-auto devraient s'établir à 35 milliards de dinars à fin 2009, alors que les gains collectés en 2008 sont de l'ordre de 28 milliards, soit une hausse attendue de 7 milliards. Selon le PDG de la SAA, « les pouvoirs publics font d'énormes efforts sur le plan législatif et réglementaire», un effort qui, selon lui, « mobiliserait certains investisseurs puisque des assureurs français s'apprêtent d'ores et déjà à s'installer en Algérie dès 2010 ». Ceci pour dire que la loi de finances complémentaire 2009 n'est aucunement de nature à dissuader les investisseurs étrangers, malgré une décroissance du marché des assurances sur le plan international du fait de la crise financière internationale. Le marché algérien reste tout compte fait vierge et est estimé à quelque 7 milliards de dollars ■

Sofiane Bensaid

Malgré les réactions suscitées par loi de finances complémentaire 2009

Le gouvernement renforce les mesures visant à réduire les importations



Ahmed Ouyahia, Premier Ministre

Plus de deux mois après son entrée en vigueur fin juillet, la loi de finances complémentaire pour 2009 (LFC) continue de susciter des réactions en Algérie et à l'étranger. Le directeur général de l'opérateur de téléphonie mobile, Joseph Ged a apporté « son soutien total à cette loi destinée à protéger l'économie nationale ». De son coté, le président du premier groupe privé algérien Cevital, Issad Rebrab avait déjà affirmé que « les mesures contenues dans la LFC sont bonnes pour l'économie nationale ». Des soutiens de poids pour la LFC qui a provoqué des débats dans les milieux d'affaires algériens et étrangers.

Cette mesure pénalise les petites et moyennes entreprises (PME) qui ne peuvent pas mobiliser d'importants moyens financiers auprès des banques pour importer ce dont elles ont besoin pour leur fonctionnement », a estimé quant à lui, le président de la Confédération générale des opérateurs algériens (CGOA), Habib Yousfi. A l'étranger, notamment en France, les critiques se sont multipliées au sujet des mesures « brutales » contenues dans la LFC visant à réduire la facture des importations qui a atteint 40 milliards de dollars en 2008. La France étant le premier fournisseur de l'Algérie avec près de 20% de parts de marché et des exportations annuelles en moyenne de 5 milliards de dollars. Le 21 septembre, le premier adjoint au Maire de Marseille, Roland Blum du parti UMP au pouvoir en France, avait fait état de ses inquiétudes concernant l'activité du port de sa ville.

Le port de Marseille réalise entre 35 et 40% de son activité avec l'Algérie. L'entrée en vigueur de la LFC interdit en effet l'importation des engins de travaux publics d'occasion qui constitue une grande partie de cette activité avec les ports algériens, notamment celui de la capitale. Des entreprises basées à Marseille et spécialisées dans ce commerce ont fait faillite, après la décision algérienne de mettre fin à l'achat à l'étranger de camions et engins usagés. Malgré ces protestations, le gouvernement ne recule pas et maintient sa politique de réduction des importations qui commence déjà à porter ses fruits. La facture alimentaire devrait baisser en 2009 de 1,5 à 2 milliards de dollars, selon le ministre de l'Agriculture Rachid Benaissa. Les ventes de véhicules ont reculé de 15% à 50%, selon les marques et les modèles, depuis l'interdiction fin juillet du crédit automobile décidée dans le cadre de la LFC. L'Algérie a importé plus de 350.000 véhicules en 2008 pour 3,5 milliards de dollars. Le gouvernement prévoit d'assouplir les conditions d'importation pour les grands groupes sérieux et transparents dès 2010, mais refuse tout recul sur les mesures contenues dans la LFC 2009. Mieux, il a décidé de favoriser les entreprises algériennes dans les appels d'offres destinés à la construction des grands projets d'infrastructures financés avec l'argent du pétrole. Le ministre des Ressources en eau, Abdelmalek Sellal, a annoncé dimanche 4 octobre que des appels d'offres réservés exclusivement aux entreprises locales seront lancés pour la construction de barrages. Aussi, les autorités « appliquent strictement depuis fin 2008 », la mesure permettant aux entreprises locales de décrocher des marchés avec des offres plus chères de 15% par rapport à leurs concurrentes étrangères », selon les témoignages de plusieurs chefs d'entreprise. L'objectif de ces mesures est de réduire la facture d'importation des services qui a atteint 11milliards de dollars en 2008 ■

Hamid Guemache

L'Ambassadeur de France à Batna

La France autrement… dans les Aurès

Par El Yazid Dib



Son Excellence l'Ambassadeur de France M. Xavier Driencourt et Marc Bouteiller conseiller

En ce mois d'octobre, à la veille mensuelle du mois de novembre, la période est qualifiée de « saison des angines » par son Excellence l'Ambassadeur de France à Alger M. Xavier Driencourt, en « visite de prospection » dans la wilaya de Batna. Pourtant il ne faisait pas tellement glacial. Probabilité de froideur serait possiblement dans le climat…des négoces.

Son excellence venant de Tébessa, où un froid plus rigoureux sévit dans les lignes de crédits, mais sévissait aussi, un certain temps dans les lignes de Morrice et de Challe et s'est déplacé ainsi dans une autre région prestigieuse par son histoire, ses sites et ses hauts monts. Il n'est plus question d'accord de cesser le feu, encore loin d'une négociation sur la paix des braves. L'heure est aux affaires. Au business. Là l'histoire où le passé s'estompe un moment pour prendre l'apanage de l'intérêt économique. Le profit étant une notion naturelle arrive, somme toute à rompre tous les obstacles qu'aurait édifiés injustement une politique de conquête.

La conquête en ce temps présent est dans le marché. Au sein de l'esprit de l'entreprise. Voire dans ses entrailles. Mise à part une certaine froideur gisant dans la relation bilatérale d'ordre

économique et commercial, qui aurait formé le canevas général des discussions, celles-ci ont eu lieu tout de même studieusement avec tout un panel réuni pour la circonstance, à l'initiative de la chambre de commerce et composé essentiellement d'opérateurs économiques,d'industriels et d'hommes d'affaires locaux.

Monsieur Driencourt, égal à lui-même en terme d'approches et de didactique, a d'emblée signalé « le dynamisme de la chambre de commerce de Batna et de son Wali ». Il faisait brillement mettre en exergue les motivations de ses tournées. Toute l'importance y rattachée se confinait selon ses dires, dans cette quête (et non conquête) de « comprendre l'état d'esprit » prévalant au niveau des corporations susceptibles d'engouement transactionnel avec l'entreprise française. A ces entreprises (françaises), l'orateur diplomate avait clairement soutenu leur avoir dit: «ne baissez pas les bras !». Le combat s'annoncerait-il si dur et si persistant ?

Ce sont sans aucun doute, les dispositions récentes de la loi de finances complémentaire qui auraient mis en branle l'ensemble des acteurs d'outre- mer. Les mesures ainsi prises par les pouvoirs publics algériens, visaient selon les initiateurs à atteindre un objectif de rationalisation de la ressource nationale. Diversement appréciées, elles avaient fait couler beaucoup d'encre entre les différents avis. Le pays ne doit plus être perçu, disaient-ils, comme un espace grégaire de consommation du made in ailleurs. Loin d'un protectionnisme sec et classique, l'Algérie avait voulu par ce chapelet législatif réduire le taux du mouvement à l'importation et assurer par ailleurs une certaine rentabilité efficiente dans l'ouverture de son marché. Il y est aussi question de freiner le transfert de devises et d'éviter la constitution illégale d'avoirs à l'étranger que permettait le paiement libre. Certains diront qu'il s'agit là d'un «patriotisme économique ».
La suppression des crédits à la consommation, l'interdiction à l'importation d'engins de travaux publics usagés même rénovés sous garantie, la conteneurisation des marchandises et la consécration du crédit documentaire comme unique et exclusif moyen de paiements dans le flux financier international, seront en fait le noyau axial autour duquel gravitaient toutes les formulations, interpellations ou allocutions. De part et d'autre.
Le collectif national algérien posait en termes directs ses appréhensions quant à « l'effort timide » du partenaire économique français se limitant dans une entièreté quasi exclusive de prestataire de service, à afficher par des actions concrètes sa ferme volonté d'investir davantage les multiples créneaux mutuellement avantageux.
Du tourisme et son développement local à l'hôtellerie et ses appuis infrastructurels, au bâtiment et travaux publics, passant par l'industrie culturelle que peut constituer les mini séjours linguistiques, les débats étaient d'une richesse franche et loyale. Seulement l'on sentait que le représentant diplomatique par ricochet, tentait résolument d'esquisser une autre voie de compréhension et susciter la curiosité de l'audience à voir ailleurs que dans la partie entrepreneuriale française, l'éventualité d'une issue.

A propos d'un vœu de voyagiste à voir venir des logos hôteliers s'installer dans un cadre de réhabilitation de la vocation aussi touristique de la région et ainsi renflouer le flux de vacanciers et de visiteurs français, l'Ambassadeur a eu à citer cette sentence presque prophétique « aides toi, le ciel t'aidera ! », tout en poursuivant « il faut attirer le touriste…l'Algérie doit faire des efforts pour cette attraction touristique ». Ce « conseil » quoique formulé affablement sous la forme impérative et non contraignable est tellement vrai qu'il suggère par ailleurs le questionnement sur l'échange, dans un contexte de formation linguistique pour les jeunes lycéens, évoqué par le dit voyagiste et qui demeure tout de même otage d'une parcimonie, soit d'un manque dans l'octroi des visas. L'ambassadeur abordant cet aspect, tout en se prévenant du dilemme des visas , lançait : « j'ai proposé au ministre de l'éducation, le jumelage de lycées ».

Quant à Monsieur Marc Bouteiller, dans la peau d'un expert invétéré, il était plus aisé pour lui de dresser, chiffres à l'appui, les mérites des 430 entreprises françaises et leurs filiales opérant sur le sol algérien. Une désolation sonnante cependant se laissera, sans résistance, se dire lorsqu'il affirme « c'est un peu dommage pour la suppression du crédit à la consommation ».

Le conseiller de l'ambassadeur tenait à faire remarquer face à une série du « pourquoi la France n'investit-elle que dans le service, à la limite dans la revente en l'état ? », qu'une industrie automobile nécessiterait un sous bassement de sous traitance avéré entre équipementiers et autres. Il dira fraîchement « fabriquer des voitures est notre vœu ».
Si ce n'est, aurions nous compris, ce déficit à constater dans les secteurs secondaires et d'appui à même de soutenir l'industrie automobile. Dans l'attente de cette supra-infrastructure, le souci actuel de la France commerciale, est de «développer une offre et un service» par la vente de véhicules écologiques et sécuritaires. Pour la présence réelle, il citera Lafarge, Saint Gobain. Là, l'expert, dans la conférence de presse, posera une question lancinante : savez-vous quel est le second exportateur national après SONATRACH ? Balbutiement… tergiversation…hésitation… il rompra le silence : c'est Michelin ! …À vérifier.
L'ambassadeur finira, en fin diplomate, son entretien avec les opérateurs locaux sur une note de gaieté et de jet d'espoir pour affirmer : « notre message est que les entreprises françaises avec leurs programmes d'aide, sont tout à fait désireuses de travailler durablement en Algérie ».

L'espoir de tous les acteurs du partenariat algéro-francais, des deux bords s'est trouvé raffermi par l'annonce faite sur la visite du président Bouteflika courant premier semestre 2010 à Paris où le PPI (protocole de promotion à l'investissement) initié en 2007 serait au menu avec le président Sarkozy ■

El Yazid Dib



Le groupe des 5 + 5 de la Méditerranée

Rendez-vous pour une école numérique

MM. Benbouzid Ministre de l'Education Nationale et Kébir Addou Wali d'Alger lors de la rentrée scolaire

La ville balnéaire de Biarritz, dans le sud de la France, a offert ses charmes naturels pour un espace convivial d'une rencontre ministérielle. En effet, les 28 et 29 Septembre 2009, les ministres de l'éducation de dix pays riverains de la mer méditerranée se sont réunis autour d'un thème brûlant d'actualité : « Pour une éducation numérique de qualité pour tous ».

Co – présidée par la France et la Tunisie, cette rencontre du groupe des 5 + 5 s'inscrit dans un contexte particulier. En effet, la tendance est mondiale à la généralisation des TICE (technologie de l'information et de la communication en éducation). Si chaque pays possède sa propre stratégie, il n'en demeure pas moins que des points communs existent. C'est sur ce terrain que les participants ont planché afin de dégager des horizons en partage.

Il est utile de signaler que le groupe des 5 + 5 est une instance de dialogue et d'échanges qui regroupe l'Algérie, la Tunisie, le Maroc, la Libye et l'Egypte pour la rive Sud et la France, le Portugal, l'Italie, Malte et l'Espagne pour la rive Nord.

A ce titre, l'ordre du jour s'est articulé sur la nécessité de comparer les politiques mises en œuvre et les résultats obtenus par ces pays. Les ministres et leurs délégations ont profité de l'occasion pour réfléchir à des projets de coopération qui puissent favoriser le développement des TIC à l'école.

Dans son intervention, notre ministre de l'éducation nationale, M. Aboubaker

Benbouzid a dressé un tableau exhaustif de la stratégie mise en place par le ministère pour généraliser l'usage de l'informatique dans le milieu scolaire. L'assistance a relevé les efforts louables déployés par l'Algérie en matière d'équipements des établissements scolaires. Après la totalité des lycées et des collèges, c'est au tour des écoles primaires d'Algérie – au nombre d'au moins 20.000 – d'accéder à l'informatique. La spécificité algérienne a été soulignée, à savoir l'étroite collaboration entre les secteurs de l'éducation et des TIC, visant à favoriser l'installation des équipements et la formation des usagers.

A l'issue de cet important rendez-vous, les ministres ont ficelé cinq propositions concrètes. Elles augurent d'un avenir prometteur pour les élèves et les enseignants des dix pays concernés. Le listing des propositions est fort significatif :

- L'élaboration d'une Charte méditerranéenne d'usage de l'Internet à l'école et d'une Certification commune des compétences en TICE des enseignants.
- La mise sur pied au profit des enseignants de la région d'un service d'information/formation collaboratif sur l'usage pédagogique des TIC.
- La mise en place d'un jumelage électronique méditerranéen.
- La conception des contenus pédagogiques numériques communs.

Sur ce dernier point, les participants sont allés dans le détail. Ainsi, il s'agit de confectionner un fond commun de ressources multimédia pour l'apprentissage des langues. Et sur un autre plan, ils envisagent de réunir les conditions de réalisation en commun de contenus numériques éducatifs.

La bonne ambiance qui a prévalu et le sérieux des débats ainsi que la qualité des propositions retenues constituent le socle d'une coopération fructueuse dont le terme est la construction de passerelles entre les peuples des deux rives de la Méditerranée.

S'achemine-t-on vers les fondations de ce havre de paix tant rêvé par nos ancêtres ? Cette noble mission relève d'abord des prérogatives du politique. Cette option stratégique était clairement affichée par les membres des délégations présentes à Biarritz, dans les travées de la grande salle de réunion. Il reste qu'après le coup de starter des politiques, le relais doit être pris par les éducateurs. Ce sont eux qui auront la lourde responsabilité d'ouvrir les cœurs et les esprits des enfants aux valeurs universelles de paix et de tolérance.

A la lumière des dispositions prises à Biarritz, on ne peut qu'entrevoir un futur radieux pour les enfants originaires des pays de la Méditerranée.

Il est réconfortant de savoir que la froide machine informatique est sollicitée et orientée pour assurer la transmission des nobles valeurs d'humanisme. Et si c'était là la principale leçon à tirer de cette rencontre de Biarritz ? ■

Ahmed TESSA



En marge de la réunion de Biarritz, la délégation algérienne a of ert aux membres des autres délégations un exemplaire du livre «Réforme de l'éducation en Algérie: enjeux et réalisations » signé par le Professeur Aboubaker Benbouzid et édité par Casbah éditions. Un geste apprécié par les participants. Il est à souligner que l'auteur a of ert à l'Of cie national des publications scolaires (ONPS) toutes les retombées financières de ses droits d'auteur.

Après le contrat liant le ministère de l'intérieur à la SNVI, l'ENMTP et PMAT

La préférence nationale gagne d'autres ministères



La décision prise par le ministère de l'Intérieur et des Collectivités Locales de voler au secours des entreprises publiques de la branche mécanique en leur accordant un marché de près de 40 milliards de dinars (540 millions de dollars) semble avoir fait des émules dans d'autres départements ministériels .

Parmi ces derniers, figure le ministère de l'Agriculture et du Développement rural qui a passé une commande de 500 moissonneuses batteuses auprès du complexe de production de matériels agricoles de Sidi Bel Abbes. Le montant de ce contrat avoisine les huit milliards de dinars. Cette importante commande fait suite à une très bonne récolte céréalière 2009 qui a dépassé, pour la première fois dans l'histoire du pays, les 61 millions de quintaux. Pour les cadres du département de Benaïssa , la production céréalière aurait été plus importante si ce n'est la faiblesse et la vétusté du parc national des moissonneuses batteuses. Après l'Agriculture, c'est au tour du ministre des Transports, Amar Tou, de passer à l'action en se déplaçant au siège de la Société Nationale de Véhicules Industrielles de Rouiba avec un bon de commande de près de mille bus. Ces bus, une fois livrés permettront la création de 27 entreprises de transports urbains de wilaya. Amar Tou annoncera lors de cette visite au complexe de Rouiba , la signature d'une convention entre le ministère de l'Enseignement Supérieur et son département ministériel pour la prise en charge du transport des étudiants par l'entreprises de transport urbain et suburbain d'Alger (ETUSA).

Pour honorer ce contrat, l'ETUSA a passé une commande de 300 bus auprès de la SNVI. Ces nouvelles commandes s'ajoutent ainsi au grand marché déjà accordé par le département de Zerhouni à la SNVI. Ces commandes permettront la création de plus de 1500 emplois nouveaux et 4500 autres dans le cadre de la création de sociétés de transports urbains dans les wilayas. En terme financier, les entreprises nationales de la branche mécanique ont bénéficié ces derniers mois d'un carnet de commandes avoisinant le milliard de dollars. Un montant qui ira, pour une fois, soutenir la production nationale et non pas les entreprises importatrices.

Mais à première vue, la préférence nationale ne touche pas seulement les entreprises de production de biens. Cosider, le géant national du bâtiment et des travaux publics, a décroché récemment un marché de plus de 6,57 milliards de dinar (100 millions de dollars). Ce contrat consiste en la réalisation d'un barrage dans la wilaya de Khenchela dans un délai de 30 mois. Cosider était en concurrence avec plusieurs groupes étrangers. Depuis le début de cette année, il a été constaté une réelle volonté de favoriser les entreprises algériennes dans l'octroi des marchés. Au ministère des ressources en eaux, on parle même d'accorder, à l'avenir, à des entreprises algériennes la réalisation de deux nouveaux barrages. En réservant d'importants projets dans le domaine du bâtiment et des travaux publics à des entreprises algériennes, le gouvernement espère ainsi réduire la facture des importations des services hors facteur. En 2008, la facture des importations des services hors facteur dans le secteur du bâtiment et des travaux, s'est élevée à 2,66 milliards de dollars contre 1,54 milliards de dollars en 2007.

Par ailleurs, le décret présidentiel de 2002 portant réglementation des marchés publics qui accorde une marge de préférence d'un taux maximum de 15% aux bureaux d'études de droit algérien ainsi qu'aux groupements mixtes à concurrence de la part que détiendrait l'entreprise algérienne dans le groupement, a été réactivé. L'intérêt porté à ce décret intervient après une hausse importante de la facture des importations des services techniques aux entreprises, qui a dépassé les 3,412 milliards de dollars en 2008 contre seulement 1,69 milliards de dollars en 2007. Et le recours à des bureaux d'expertises et d'études algériens permettrait de réduire la facture. Enfin, la batterie de mesures prises par le gouvernement dans la loi de finances complémentaire de 2009, a permis de réduire de 15,36% la facture des importations de biens durant le mois d'août dernier. L'Algérie a ainsi importé pour un montant de 3,174 milliards de dollars le mois d'août 2009 contre 3,750 milliards le même mois de l'année 2008■

M.C

L'aéroport international d'Alger

Des perspectives nouvelles à la mesure des ambitions affichées

Vue d'ensemble du hall de l'aéroport international d'Alger

3 ans après sa mise en service, le nouvel aéroport international d'Alger affiche de nouvelles ambitions exprimées dans un plan stratégique composé de 7 axes, qui vise à « inscrire sa croissance dans un développement durable ». Tahar Allache, qui est aux commandes de la société chargée de la gestion depuis sa création en 2006, nous dresse les priorités qui seront accordées à cet aéroport engagé dans une démarche qualité et environnement, où tout le personnel opérant au niveau de l'infrastructure est engagé pour l'obtention de la certification ISO 9001/ISO 14001, avant la fin de l'année 2009.



M Allache, où en est-on avec la nouvelle aérogare ?

Tahar Allache : L'aéroport d'Alger est un aéroport en mouvement constant dont tout l'honneur revient à celui dont la main avait coupé le ruban le 05 juillet 2006, date de l'inauguration de la nouvelle aérogare internationale, en l'occurrence son excellence Monsieur Abdelaziz Bouteflika, Président de la République.

En effet, depuis son ouverture aux passagers, la nouvelle infrastructure ne cesse de connaitre une affluence, aussi bien des passagers que des mouvements d'avions. Avec ses 82000 m2 de surface permettant d'accueillir 06 millions de passagers par an , elle contribue à améliorer le confort des passagers ainsi que les méthodes de travail des différents partenaires que je remercie au passage pour tous les efforts qu'ils déploient et pour leur volonté d'améliorer la qualité de leurs services.

Accompagnant la mise en service de la nouvelle aérogare internationale, les pouvoirs publics ont doté l'Aéroport international Houari Boumediene d'une nouvelle structure de gestion et d'exploitation. Ainsi une entreprise publique économique(EPE) a été créée en novembre 2006, dénommée SGSIA, sous la forme d'une société par actions, lui conférant une autonomie de gestion et lui permettant d'avoir une meilleure réactivité face à l'évolution du transport aérien, et une capacité de développement privilégiant les investissements par autofinancement.

Parlez-nous des ambitions de la nouvelle société ?

Dès sa création, la SGSIA a affiché une ambition : devenir une entreprise exemplaire et performante par la qualité des services et infrastructures dont elle assure l'exploitation et la gestion, rendant le site de l'Aéroport d'Alger attractif pour les opérateurs aériens et dynamique pour l'économie algérienne

Afin d'atteindre ses objectifs, un plan stratégique allant de 2007 à 2010 a été adopté. Le plan comporte 07 axes stratégiques qui sont déclinés en plans d'actions annuels.

« Améliorer la qualité de services offerte aux clients et partenaires de l'Aéroport d'Alger »

Certes, la qualité a un coût, mais elle peut être aussi source de revenus, en offrant aux passagers de meilleures conditions d'accueil, d'information, de fluidité, de confort et de sécurité. C'est aussi les placer dans un environnement favorisant la consommation de services marchands (commerces, restaurants etc...), générateurs de revenus. En effet, un ensemble de services diversifiés et une large gamme de produits développant l'attractivité de l'offre commerciale, et répondant à l'attente de tous les clients et partenaires de la société, ont été développés.

« Moderniser les infrastructures et les réseaux »

La nouvelle aérogare internationale a atteint par la qualité de son infrastructure, un niveau de qualité comparable à celui des grands aéroports internationaux.

Des investissements ont été consacrés à la rénovation de l'ancienne aérogare internationale, devenue aérogare domestique, ainsi que de l'ex-aérogare nationale devenue aérogare pour les vols pélerinage et les charters, les élevant à un niveau de qualité comparable.

« Renforcer l'attractivité de l'aéroport»

La SGSIA a mis en œuvre une stratégie incitant les compagnies aériennes à ouvrir de nouvelles lignes ou à augmenter les fréquences de lignes existantes. Un ambitieux plan d'actions pluriannuel de développement du fret aérien, visant à améliorer l'offre de transport de marchandises et les services qui s'y rattachent, a été mis en place.

« Entretenir et maintenir en bon état de fonctionnement les équipements »

La SGSIA porte une attention particulière au maintien en bon état de fonctionnement les équipements dont elle a la responsabilité. Des procédures de maintenance préventive sont venues compléter les procédures de maintenance curative, afin d'anticiper les risques de dysfonctionnement et d'améliorer la réactivité des techniciens de maintenance.

« Valoriser les ressources humaines »

Les 1240 salariés qui composent la SGSIA en sont la matière première. De leur compétence, de leur expérience, de leur mobilisation dépend pour une large part la qualité des services et prestations dues à nos clients. Ils exercent une centaine de métiers différents. Chaque fonction constitue le maillon d'une chaîne de responsabilité vis-à-vis de l'outil aéroportuaire et à l'égard de nos clients, en premier lieu, les passagers.

« Renforcer l'efficacité et la performance économique »

Pour financer les investissements futurs que devra supporter l'Aéroport d'Alger, il convient de dégager des capacités d'autofinancement :

- Par une amélioration des marges d'exploitation en particulier pour les activités non aéronautiques,
- Par un meilleur recouvrement des créances,
- Par une maîtrise des charges,
- Par une amélioration de la productivité,
- Par de nouvelles ressources, notamment immobilières et commerciales.

« Inscrire la croissance de l'Aéroport d'Alger dans une dynamique de développement durable »

- Contribuer au développement économique local,
- Créer des emplois,
- Avoir valeur d'exemple par sa gestion pour d'autres équipements complexes,
- Faciliter les échanges économiques, commerciaux et culturels entre l'Algérie et le monde.

Parlez-nous de l'exploitation et de la gestion ?

17 compagnies aériennes opèrent sur l'Aéroport d'Alger, desservant 51 villes étrangères et 30 villes algériennes.

La capacité d'accueil totale des aérogares est de l'ordre de 9,5 millions de passagers par an, répartis comme suit : 6 millions de passagers par an pour la nouvelle aérogare internationale,

2,5 millions de passagers par an pour l'aérogare domestique, 1 million de passagers par an pour l'aérogare pélerinage et charter. Le trafic des passagers de 2008 a progressé de 9,04% par rapport à l'année 2007. Nos projections jusqu'à la fin de l'année 2009, nous donnent une croissance de 9% malgré la récession mondiale. Cela prouve l'attrait continu que présente notre pays aux hommes d'affaires et à notre communauté algérienne installée à l'étranger.
Par ailleurs, la SGSIA a mis en place de nouveaux outils de gestion aptes à rendre plus performant et à mieux sécuriser le management. Il s'agit en particulier de :

- La gestion de la maintenance assistée par ordinateur GMAO) : par son rôle moteur d'amélioration continue, la GMAO est un outil d'aide à la décision sur le plan budgétaire, comptable et technique. Elle permet d'agir sur les variables pour atteindre les performances correspondant aux objectifs fixés, et de réguler les activités de maintenance et de logistique à partir d'indicateurs choisis en fonction de résultats à atteindre. Elle permet aussi d'optimiser les achats et la gestion des stocks.

- La comptabilité analytique: la SGSIA s'est dotée d'une comptabilité analytique et budgétaire depuis le 01/07/2008, afin de mieux maîtriser ses coûts et disposer d'une information précise et comparative par direction et par terminal. Elle apporte une parfaite vision des centres de coûts et de profits des infrastructures et des prestations de services confiées à la SGSIA.

- Le système de reporting et de pilotage (SRP) : la SGSIA met en place un système de reporting et de pilotage dans le but de rassembler toutes les données chiffrées et statistiques de l'entreprise mensuellement. Cette base de données restitue périodiquement un ensemble d'états alimentés par toutes les directions de l'entreprise, afin d'établir un tableau de bord mensuel et un rapport d'activités, complet et précis.

- La gestion électronique des informations et des documents de l'entreprise (GEIDE) : mise en œuvre d'ici la fin de l'année, la GEIDE offrira à l'entreprise la maîtrise de tout son système documentaire, quelque soient le format ou la taille du document. Elle permettra aux utilisateurs le traitement et l'échange des documents et des informations d'une manière optimum, sans contrainte de localisation. La GEIDE améliore l'interaction de l'ensemble des systèmes de gestion de la SGSIA et participe à la démarche de développement durable en minimisant la consommation du papier et de cartouches d'impression.

Devant ces grands changements que vit le pays dans tous les domaines, l'aéroport d'Alger dispose-t-il des conditions d'espace pour son développement futur ?

Le développement et l'aménagement urbains rapides de la zone de Dar El Beida atteignant déjà les abords immédiats de la plate forme aéroportuaire d'Alger avec ses conséquences engendrées, sur les espaces physiques, environnementaux et infrastructurels d'une part, et les implications en matière de sécurité et de sûreté d'autre part, ont suscité l'attention de la Commission Nationale de Sécurité, créée et installée par Monsieur le Président de la République cette commission est destinée à évaluer les aspects de protection, de sécurité et de sûreté de l'Aéroport d'Alger Houari Boumediene. La Commission Nationale de Sécurité a demandé de faire examiner par sa sous-commission compétente présidée par



Monsieur le Secrétaire Général du Ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, le dossier particulièrement sensible de l'Aéroport d'Alger Houari Boumediene. Dans cet objectif, la SGSIA a exposé un dossier justificatif et explicatif auprès de cette sous-commission, relatant les conditions et contraintes particulières vécues sur la plate forme, en traduisant explicitement les conséquences à brève échéance de l'urbanisation autour et à proximité de l'aéroport, qui risqueraient à terme de compromettre irrémédiablement son développement.
Aussi, la sous-commission a-t-elle conclu à la préservation des espaces nécessaires à l'Aéroport d'Alger pour son fonctionnement, son exploitation, son développement et sa sécurité, contre toute urbanisation ou activité industrielle et commerciale, en définissant un nouveau cadre spatial adopté et délimité dans le cadre d'un nouveau périmètre de protection promulgué par décret exécutif de Monsieur

le Premier Ministre en novembre 2008, assurant ainsi à l'Aéroport d'Alger les conditions favorables à son extension future.

Enfin, que peut-on donc attendre, en matière de perspectives nouvelles pour l'Aéroport d'Alger ?

Les limites de l'espace aéroportuaire définies par le nouveau périmètre de protection et la capacité foncière disponible, permettront à l'Aéroport d'Alger de garantir son



développement et de faire face à la croissance de son trafic aérien dont l'évolution a été observée ces dernières années.
Ce nouveau cadre ainsi adopté, de nouvelles ambitions se dessinent pour la SGSIA qui a retenu de se doter d'un outil de planification et d'aide à la prévision et à la décision, à travers l'étude du schéma directeur d'aménagement de l'aéroport d'Alger (SDAAA) portant sur la modernisation et le développement de la plate-forme aéroportuaire à court (05 ans), à moyen (10 ans) et à long termes (20 ans et plus). Destiné à tendre la capacité de l'aéroport à son potentiel optimal, le SDAAA, fixera les nouvelles caractéristiques géométriques de l'aéroport dans son extension maximale, en considérant les données et besoins économiques et sociaux, aéronautiques, environnementaux, fonctionnels et spatiaux. Il assurera la conformité de l'aéroport avec les réglementations nationales et internationales, notamment en matière de sécurité, de sûreté, de qualité de service et d'environnement. Il établira les liens entre le développement de l'aéroport et les fonctions environnantes extérieures. Il organisera et planifiera chaque espace fonctionnel de l'aéroport, en tenant compte des différentes phases de son extension future. Le SDAAA, engagé en début d'année, a réuni des éléments d'appréciation représentés en première étape par une collecte des données de l'aéroport et de son environnement socio-économique ainsi que du cadre législatif et réglementaire national et international. En seconde étape, le SDAAA a évalué et présenté les éléments d'analyse relatifs aux données collectées et a procédé à la projection de la demande de trafic aérien (passagers, fret, et mouvements avions) aux échéances retenues, en précisant les premières perspectives et en déterminant les premières tendances de croissance de l'activité aéroportuaire.
Les étapes suivantes de l'étude du SDAAA seront consacrées à :

- L'évaluation des besoins et à l'élaboration des programmes,
- L'étude des scénarios et options de développement,
- Le développement et l'aménagement de l'option retenue, accompagnée d'un programme d'investissements et de mise en œuvre.

Les étapes d'études restantes seront traduites dans un programme adapté à toutes les exigences dictées en matière d'exploitation, de navigation aérienne, de sûreté etc.., qui, en fonction des objectifs arrêtés, permettra à la SGSIA d'agir, de sélectionner, de programmer et de pouvoir décider des alternatives de solutions compatibles avec les besoins de développement envisagés. Actuellement, l'étude du SDAAA se poursuit et sera achevée durant les premiers mois de l'année 2010. L'étude complète se réalise en étroite concertation avec les différents partenaires et acteurs agissant sur la plate-forme aéroportuaire. Les dossiers techniques y afférents, tels que les différentes options de développement, feront l'objet d'adoption par les services techniques compétents de l'Etat au fur et à mesure de leur élaboration. Le dossier du SDAAA finalisé sera soumis pour approbation aux pouvoirs publics selon les procédures légales en vigueur.

Où en est l'Aéroport d'Alger avec les certifications ISO qualité et environnement ?

L'Aéroport d'Alger s'est engagé dans une démarche de certification Qualité/Environnement. Cette démarche globale implique l'ensemble du personnel de la société autour de la réussite d'un projet commun, conformément aux normes internationales qualité/environnement ISO 9001/ISO 14001. La direction générale a pris un certain nombre d'engagements impliquant tout son personnel dans cette démarche. Cet engagement et la mobilisation et l'implication du personnel, sont les garants de la réussite et de la pérennité du Système de Management Intégré. L'objectif affiché par la SGSIA, est d'atteindre et obtenir les certifications ISO d'ici la fin de l'année en cours ■

La rédaction

Réseau Intranet

Accord de partenariat entre Algérie Télécom et Sonelgaz





Un accord de partenariat a été signé dernièrement entre Algérie Télécom (AT) et Sonelgaz portant sur le lancement d'une solution globale d'un réseau Intranet au profit de Sonelgaz.

Il s'agit de la mise en œuvre d'une solution globale d'un réseau Intranet VPN/XDSL sécurisé de 500 sites appartenant à 18 filiales du Groupe Sonelgaz, indique-t-on auprès d'AT.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre du programme d'Algérie Télécom visant à soutenir la généralisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) et le développement des systèmes et réseaux dans les différents secteurs d'activités.

Le lancement de ce projet a eu lieu lors d'une journée d'étude présidée par MM. Moussa Benhamadi, PDG du Groupe AT, et Abdelawahab Boukherrouba, PDG d'El Dajazaïr Information Technology (ELIT), filiale de Sonelgaz.

L'objectif de cette journée est de vulgariser une infrastructure conçue pour le déploiement et l'exploitation des systèmes d'information de l'ensemble des sociétés du Groupe Sonelgaz et garantir l'échange et le partage de l'information entre utilisateurs à travers la mise en œuvre des différents services, ont expliqué les promoteurs du projet.

Le projet constitue une importante expérience pour Algérie Télécom dans la réalisation de ses différents projets et l'aide à contribuer d'une manière active à la réalisation de la stratégie e-algerie 2013, a souligné pour sa part M. Benhamadi. Il s'agit également de valoriser le potentiel d'Algérie Télécom, élargir ses infrastructures et la développer davantage afin qu'elle puisse se hisser au rang des leaders mondiaux dans ce domaine, a-t-il poursuivi.

Le PDG d'Algérie Télécom a en outre insisté sur l'importance d'assurer le maximum de sécurité aux réseaux de services, aspect constituant un point vital pour les utilisateurs à tous les niveaux.

De son coté, M. Boukherrouba a précisé que son groupe accorde une grande importance à une gestion performante basée sur le développement de l'utilisation des TIC, estimant que tous les réseaux de Sonelgaz doivent être connectés à ce vaste projet.

Le PDG d'ELIT a salué les relations de confiance entre Algérie Télécom et Sonelgaz, soulignant que ce projet est un partenariat gagnant-gagnant qui profite aux deux parties.

Les deux groupes ont également signé une charte devant servir de document de référence pour baliser et gérer les procédures de réalisation du projet dans ses différents volets, et qui doit s'achever en janvier 2010 ■

S. Boumameche

1962 - 2009

La radio algérienne à l'ère de la modernisation



Quarante sept ans après le recouvrement de la souveraineté nationale sur la télévision et la radio nationale, l'ENRS a engagé un ambitieux programme de modernisation. Parmi les plus grands défis que compte relever l'ENRS, passer du système de production et diffusion analogique au système numérique. Une telle transition est plus qu'importante, car elle doit répondre aux changements qui caractérisent la radiodiffusion dans le monde et surtout améliorer la qualité des programmes et de leur diffusion.

Le grand projet d'informatiser la radio algérienne est en marche d'autant plus que dans le monde d'aujourd'hui nul ne peut ignorer la numérisation sachant que les équipements analogiques seront désormais obsolètes. En Algérie, les réseaux sont déjà opérationnels et bon nombre d'équipements et moyens digitaux sont déjà installés tandis que d'autres sont en cours.

Depuis sa naissance le 28 octobre 1962, la Radio et Télévision Algérienne (RTA à l'époque), a fait un long chemin. Au tout début la RTA ne diffusait que trois programmes radiophoniques sur des émetteurs de faible puissance ainsi que trois programmes télévisuels régionaux à Alger, Oran et Constantine.

Le processus de modernisation s'entame dès 1965, année où des émetteurs radio de grande puissance sont installés en vue d'obtenir une meilleure couverture du territoire national. Le 19 juin 1970 une autre étape est franchie avec l'installation d'un réseau de faisceaux hertziens ouvrant ainsi la voie à l'unification du réseau de diffusion télévisuelle couvrant tout le nord du pays. Ce nouveau réseau va permettre ainsi l'acheminement des programmes de télévision en noir et blanc et les programmes radiophoniques vers les nouveaux émetteurs. 1970 verra aussi la naissance des nouvelles maisons de la radio et de la télévision dans trois grandes villes du pays que sont Constantine et Oran.

Développer les radios de proximité

En 1986, la restructuration de la RTA donnera naissance à quatre nouvelles entreprises. La première prendra l'appellation de ENRS et aura pour mission de développer la radio. La

seconde, l'ENTV, se spécialisera dans tout ce qui relèvera de l'information et de la programmation télévisuelle. Tandis que l'ENPA, entreprise nationale de production audiovisuelle, sera chargée de la production. Enfin, la retransmission (transport des signaux) fera partie des missions de l'ENTD.
Six ans plus tard, en 1991, les quatre entreprises seront érigées en EPIC (Entreprise publique à caractère industriel et commercial). A partir de cette date la radio algérienne entreprend un vaste programme de développement destiné à renforcer les moyens techniques existants, renouveler les équipements arrivés en fin de vie et créer de nouvelles stations de radios locales.
Ce programme donnera naissance à 39 radios locales dont 8 émettant 24/24. Les autres radios locales diffusent, elles, des programmes qui vont de 18heures à 12 heures par jour. Cette importante implantation des radios locales reflète l'intérêt accordé par les pouvoirs publics au développement de la communication et de l'information de proximité.
Certaines radios ont une histoire à l'exemple de celle de Tlemcen. Pendant la colonisation son local aurait servi clandestinement d'espace d'échanges et de débats pour les intellectuels et militants de la cause nationale. Ce n'est qu'en 1992 que la radio locale de Tlemcen sera créée. Elle deviendra totalement autonome en 2005. Les horaires d'émissions, sont passés de 9 à 12 heures par jour au moment de sa création à 24 heures par jour le 28 octobre 2006.
Au sud du pays, Radio Tamanrasset est en perpétuelle quête d'une audience africaine. Mitoyenne avec le musée du parc national de l'Ahaggar , radio Tamanrasset a été créée le 16 avril 1992. Elle couvre la totalité du vaste territoire de la wilaya, qui va de In Guezzam à In Salah , grâce à ses deux fréquences 98.0 FM et 1161 AM. La radio assure 12 heures de diffusion quotidienne avec une grille essentiellement consacrée à la culture locale. La majorité de ces radios ont franchi, elles, le pas de la numérisation et sont dotées de studios modernes et informatisés.

La dimension internationale de la radio algérienne

La radio algérienne compte trois chaînes généralistes à savoir la chaîne I qui diffuse en langue arabe, langue nationale et officielle. C'est une chaîne généraliste qui en plus de l'information diffuse des émissions divertissantes et à caractère économique ou culturel.
La seconde chaîne est d'expression berbère. Une part importante des programmes est en langue kabyle bien que les 13 variantrs du berbère soient représentées. La chaîne a su s'imposer sur la scène médiatique nationale depuis sa création notamment. C'est une chaîne qui joue un rôle dans la sauvegarde du patrimoine immatériel et historique du pays.

Enfin, la chaîne 3 diffuse en langue française. Franchise de nuit , l'invité de la rédaction,l'islam en question ou encore la revue de la presse et bien d'autres émissions de qualité donnent à cette chaîne une dimension qui dépasse les frontalières de l'Algérie.

A Alger existent également trois chaînes thématiques : El Bahdja (la souriante) à destination des jeunes, axée sur la musique et le sport. Radio culture qui émet sur le moyen orient via Arabsat et enfin radio Coran qui comprend plusieurs émissions à caractère religieux.

La radio Algérie internationale (RAI) est la dernière née de l'ENRS. Elle a été lancée officiellement le lundi 19 mars 2007. Sa mission, diffuser l'information en continu. Pas moins d'une soixantaine de journalistes travaillent dans cette chaîne, une vingtaine de correspondants éparpillés dans les principales capitales mondiales qui suivent quotidiennement l'actualité internationale. Cette radio, première en Algérie à faire dans l'information continu, est ouverte sur le monde et axée sur des questions d'actualité telles que l'économie, la société, la politique et bien d'autres thémes. La chaîne émet en quatre langues, l'arabe, le français, l'anglais et l'espagnol. 70% des programmes sont en langue arabe, viennent ensuite, par ordre d'importance, la langue française, l'anglais et enfin l'espagnol.
Lors de l'inauguration de cette chaîne qui a coïncidé avec la célébration du 45e anniversaire de la fête de la victoire le 19 mars 1962, le chef du gouvernement de l'époque a déclaré que « le pays avait tant besoin de la création d'une chaîne d'une telle envergure afin de faire entendre la voix de l'Algérie au niveau international, présenter son image et transmettre ses nouvelles et ses messages ».

Les auditeurs de la RAI peuvent écouter ses programmes sur les ondes d'émissions 101.5 FM, 104.2 FM et 95.6 FM ainsi que sur des fréquences satellites Arabsat et Nilsat pour les pays arabes et du moyen orient, NESS 7 pour les pays d'Afrique, Hotbird pour les pays européens et enfin à travers les fréquences du satellite Galaxy pour les pays d'Amérique du nord.
Un sondage effectué récemment par un institut privé atteste que les algériens sont de véritables audiophiles, car plus de 20 millions d'algériens écoutent la radio. De ce nombre, quatre millions d'entre eux préfèrent les chaînes des radios locales qui diffusent quotidiennement pas moins de 350 heures de programmes. Une audience aidée par une couverture du territoire nationale par la radio algérienne qui dépasse les 97%.
Au mois d'octobre de l'année dernière, un accord a été signé entre la radio algérienne et l'institut français de l'audiovisuel (l'INA). Cet accord concerne la restitution des archives de la radio algérienne depuis 1939 jusqu'à 1962, date anniversaire de l'indépendance de l'Algérie. Pas moins de 1300 bandes sonores retraçant l'histoire du pays, dont une bonne partie liée aux archives de la guerre de libération en Algérie seront mis à la disposition de l'ENRS. Ces documents seront réceptionnés par la radio algérienne au plus tard courant 2010 ■

Sakina SABI



Fraude, évasion fiscale, terrorisme

SWIFT menace la souveraineté des Etats

Par Ammar Belhimer

« L'activité de notre banque internationale est entièrement tributaire de la circulation libre et instantanée de l'information. Au cours de nos transactions bancaires, nous avons besoin d'être informés minute par minute de ce qui se passe sur les marchés monétaires du monde entier ». Ainsi s'exprimait Robert E.L. Walker, vice-président de la Continental Illinois Bank, devant la chambre des représentants des Etats-Unis sur l'information de l'Etat et les libertés individuelles, le 13 mars 1980.

L'objet de son propos est toutefois plus ancien. Le réseau SWIFT (Society for Worldwide Interbank Financial Telecommunications) a été mis au point en 1973 par les plus grandes banques occidentales dont il assure le transfert électronique des fonds. Opérationnel depuis 1977, il a pour quartier général Bruxelles, elle-même relayée à trois autres centres (USA, Belgique, Hollande). Depuis beaucoup d'eau a coulé sous les ponts du long fleuve tranquille de SWIFT. Au début de l'année 1981, environ 750 banques de 22 pays y traitaient quotidiennement 200.000 transactions (transferts clients ou banques, confirmation de change, etc.). En 2009, SWIFT traite plus de 14 millions d'opérations par jour. Cela ne concerne que les informations liées aux transactions financières internationales, pas les fonds eux-mêmes. SWIFT assure ainsi un service mondial de messagerie normalisée sur son réseau sécurisé.

Cette « société coopérative de droit belge » compte aujourd'hui 2200 actionnaires dans 209 pays et 8300 clients (banques, fonds spéculatifs, transnationales, assurances etc...). Le conseil de surveillance de SWIFT intègre les banques centrales du groupe des 10 de l'Organisation pour la Coopération et le Développement Economique (OCDE), ainsi que la BCE. A sa création, aucune banque d'un pays en développement, à l'exception de celles de Hong Kong et de Singapour, n'était connectée au réseau. Pourtant, le réseau a des incidences directes sur les pays en développement, comme cela avait été reconnu devant le Sénat américain : « La banque est de plus en plus un processus d'échange d'informations, en particulier la banque internationale. Les banques traitent aussi de questions particulièrement délicates d'intérêt national, s'agissant, par exemple de la solvabilité du pays, de la formation du capital, du contrôle des changes, des politiques monétaires et financières, de la protection de la vie privée, etc. », avouait W. L. Fishman, banquier en vue devant le sous-comité de la politique financière et monétaire internationale du comité de la banque, du Sénat des Etats-Unis, le 9 novembre 1981 (*). La menace principale vient de la spéculation internationale sur les monnaies, résultant des transferts électroniques de devises d'un pays à l'autre. La mesure des enjeux que représente ici le contrôle des banques de données, à été évoquée dans sa globalité devant le Sénat américain en des termes qui dispensent de tout commentaire : « Les télécommunications

et le traitement de données sont la pierre angulaire de l'activité multinationale (…) Beaucoup d'autres pays, dans le monde développé comme dans le tiers-monde, à l'Est comme à l'Ouest, ont commencé à comprendre, il y a quelques années, que l'économie internationale reposait désormais sur l'information; un grand nombre d'Etats étrangers constatent qu'à l'ère de l'information, la souveraineté n'est plus simplement question de frontières matérielles et d'allégeance politique, mais correspond de plus en plus nettement à la faculté d'accéder à des ressources en matière d'information, d'exercer le contrôle sur ces ressources et de les exploiter. Et ces Etats se demandent comment ils peuvent être souverains quand leur économie, leur activité, peut être même leur culture et leur université, leur société, sont tributaires de ressources informationnelles situées à l'étranger. Je ne dirai pas de ces préoccupations qu'elles se colorent toutes d'anti-américanisme, mais il est largement admis, et à juste titre, que les Etats-Unis, en investissant, en prenant des risques, en réalisant des économies d'échelle, en manifestant beaucoup d'esprit d'initiative, ont confisqué à leur profit une très grande partie des marchés mondiaux des biens et services informatiques » (**). Le schéma reste intact jusqu'au 11 septembre 2001.

La face cachée du réseau

Depuis cette date, une décision unilatérale des États-Unis, consécutive aux attentats du 11 septembre 2001, entraîne une réorganisation du traitement des informations sur les transferts financiers et ce, sans que n'y soit jamais reliée la question des paradis fiscaux et judiciaires. "L'affaire SWIFT" a débuté le 23 juin 2006 avec la révélation par des journaux américains (New York Times, Los Angeles Times) de la surveillance exercée par le Trésor américain (et CIA, FBI, ...) depuis le 11 septembre 2001 sur les données transitant par SWIFT, au nom de la lutte contre les réseaux de financement du terrorisme. A ce titre, des données nominatives de citoyens européens et d'autres continents ont été données par SWIFT alors qu'elles sont protégées par la directive 95/46/CE relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données. L'invocation de leur souveraineté par les États-Unis (au titre de la lutte contre le terrorisme) leur a permis de mettre l'Europe devant le fait accompli. Avec, en conséquence, les négociations ponctuées d'accords intérimaires sur la question de la transmission de ces données. Car si le Parlement européen se plaint d'avoir été dépossédé de la question, le Conseil et la Commission Européenne communiquent sur les aspects positifs dans la lutte contre le terrorisme et la nécessité de parvenir à un accord avec les États-Unis après Lisbonne. La question sécuritaire attachée aux flux financiers est essentiellement l'affaire du Groupe d'Action financière (GAFI), un organisme intergouvernemental visant à développer et promouvoir des politiques nationales et internationales afin de lutter contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. Le GAFI est un organe de décision, fondé en 1989 s'efforçant de susciter la volonté politique nécessaire pour réformer les lois et réglementations dans ce domaine. Le GAFI a publié 40 + 9 recommandations afin de satisfaire cet objectif. En dehors de cette sphère incontestable d'intervention, les Etats-Unis observent un curieux silence (médiatique et gouvernemental) concernant le traitement des données à caractère personnel liées à la fraude ou à l'évasion fiscale et qui passent par SWIFT. Le rapporteur d'une mission parlementaire française déplore l'opacité criminelle qui organise le réseau SWIFT : « Nous avons constaté, notamment en Suisse, que le système de compensation internationale ne permet pas l'identification de l'origine des fonds ni des ayants droit économiques, qui actionnaient des transferts de flux financiers et bancaires. Nous nous sommes intéressés à la question du système SWIFT, système qui permet la clarification des transactions et qui permet à n'importe quel juge d'instruction chargé de suivre une affaire de blanchiment de pouvoir ensuite reconstituer une évolution de flux bancaire et financier dans le monde, de pouvoir conserver une traçabilité intégrale » (***). Depuis, l'Europe se veut en ordre de combat contre le potentiel criminel de SWIFT. Une disposition de la directive 95/46/CE est ainsi souvent référencée comme outil contre la fraude et l'évasion fiscale avec le même argument que les États-Unis contre le terrorisme : la souveraineté des États. La directive 95/46/CE relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données prévoit en effet dans son article 13 des exceptions et limitations : « 1. Les États membres peuvent prendre des mesures législatives visant à limiter la portée des obligations et des droits prévus à l'article 6 paragraphe 1, à l'article 10, à l'article 11 paragraphe 1 et aux articles 12 et 21, lorsqu'une telle limitation constitue une mesure nécessaire pour sauvegarder: (...) un intérêt économique ou financier important d'un État membre ou de l'Union européenne, y compris dans les domaines monétaire, budgétaire et fiscal; ... » ■

Ammar Belhimer

Sources :

(*) Cité par M. B. Kirby, aspects juridiques de la technologie de l'information, in « OCDE : Politiques de l'information, d'informatique et de communications, rapport n°8 « Une analyse préliminaire des problèmes juridiques dans l'informatique et les communications », Paris, 1983, p. 46.

(**) Op. cit., p. 39.

(***) Rapport d'information par la mission d'information commune sur les obstacles au contrôle et à la répression de la délinquance financière et du blanchiment des capitaux en Europe du 30 mars 2000.

http://www.assemblee-nationale.fr/legislatures/11/pdf/rap-info/i2311-5.pdf

Au service du développement urbain

Le style AADL



Son excellence M. le président de la République inaugurant un site AADL en présence de M. Mohammed Khabech, Directeur Général.

Pour beaucoup d'entre nous, l'AADL est le sésame qui permit à de nombreux citoyens d'ouvrir les portes du logement auquel ils ont longtemps aspiré, sans pouvoir l'acquérir, tant les conditions de cession d'un logement étaient contraignantes et ce malgré les efforts déployés par les pouvoirs publics dans la construction de logements à caractère social. En 2001, une option nouvelle sous forme de location-vente est définie pour l'acquisition en toute propriété d'un appartement, au terme d'une période déterminée, par contrat entre l'acquéreur et l'AADL, selon des conditions d'admission préalablement établies. Un chantier d'envergure nationale s'installa et changea la vie de 40253 algériens (logements livrés au 30/09/2009) pour qui acquérir un logement était, enfin, du domaine du possible.



Oran, programme location-vente 1063 logements

Mais, l'Agence de l'Amélioration et du Développement du Logement a d'autres missions que celle de réaliser le programme de location-vente entrepris néanmoins avec succès et qui lui a permis d'accroître sa notoriété dans le développement de l'immobilier, en instaurant un style architectural qui lui est propre, en préservant l'environnement et en prenant en considération le cadre de vie à instaurer.

Les missions de cet établissement public à caractère industriel et commercial, créé par décret N°91/148 du 12/05/1991 sont à regrouper en quatre chapitres : la promotion et le développement du marché foncier et immobilier, la résorption de l'habitat précaire, la rénovation et la restauration des tissus anciens, la réalisation de logements dans le cadre de la location vente.



Un style architectural adapté à la région: exemple Ghardaïa.



Son excellence M. le président de la République inaugurant un autre site AADL en présence de M. Noureddine Moussa, Ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme

En plus d'être promoteur, l'AADL a assuré pendant voilà près de quatre ans la gestion des ensembles immobiliers qu'elle a construits. La gestion immobilière pratiquée est singulière dans la mesure où elle a permis de redonner vie à des métiers tombés dans l'oubli, à créer un nombre considérable d'emplois (1000), chiffre qui est amené a être revu à la hausse à la fin du programme.

La gestion de proximité des sites instaurée par l'AADL, est assurée par le gestionnaire vivant et travaillant sur le site et à qui incombe la responsabilité du bon fonctionnement de toutes les installations techniques et qui gère en plus des fonctions supports, comme le recouvrement des crédits de remboursement et des charges, en plus de certaines prestations accessoires telles que celles de l'acheminement du courrier ou du réaménagement des surfaces.

Agée de quatre années, l 'expérience relativement modeste de l'AADL en matière de gestion immobilière, a contribué à réhabiliter des métiers tel que celui de gardien d'immeuble (appelé concierge anciennement), un acteur incontournable et indispensable pour la bonne gestion d'un site. Il est le contact direct avec le patrimoine immobilier et avec le résident.

Le style mis en place par l'AADL est un système de gestion dynamique de ses ensembles immobiliers, un système adapté aux multiples besoins et aux exigences de la vie des résidents, en ce

L'AADL en quelques chif res

La promotion foncière	La location-vente	La résorption du logement précaire
Wilayas : 16	**Wilayas : 24**	**Wilayas : 8**
Superficie : 274, 20ha	**Sites : 111**	**Superficie : 274,20 ha**
Lots individuels : 11675 lots	**Programme : 55 000 logements**	**Logements : 3545**
Lots collectifs : 3733 lots	**Livraisons : 40 532 logements (au 30/09/2009)**	

sens qu'il s'agit avant tout d'une gestion de proximité et de contact direct et quotidien avec eux dans leur milieu d'évolution, leur habitat.

Depuis peu (avril 2009) et en raison de la croissance continue du parc immobilier mis en exploitation, la gestion immobilière des biens réalisés sur fonds publics est prise en charge par la filiale créée par l'AADL à cet effet. GESTIMMO prend le relais de la préservation et la conservation du cadre bâti.

Le style AADL concerne également les mesures d'accompagnement proposées en direction de tous les acteurs du marché foncier et immobilier (promoteurs, citoyens, institutions financières, bureaux d'étude, entreprises de réalisation…).En qualité d'animateur de projets immobiliers, le souci de l'Agence est de garantir toutes les conditions avant la cession de terrain à bâtir. Ces mesures permettent de mieux appréhender les projets dans le cadre de création de villes nouvelles ou de restructuration des tissus urbains afin de proposer un ensemble harmonieux qui cadre avec les infrastructures existantes .

Pour conforter sa position de régulateur foncier ,en 1996 l'AADL a été chargée par le Ministère de l'Habitat de la mise en place d'un observatoire national chargé de recueillir, analyser, traiter et diffuser les informations nécessaires pour éclairer et/ou appuyer les prises de décisions en matière de politique du logement. Les informations régulièrement mises à jour dans la banque de données portent sur :

- le marché du logement,
- le marché locatif,
- le marché du foncier,
- l'étude du système du suivi des instruments et des actes d'urbanisme,
- l'étude des coûts de viabilisation et d'aménagement,
- l'analyse des contraintes pour la maintenance, la rénovation et/ou la réhabilitation du parc existant,
- la mise en place d'un système d'indicateurs,
- le plan local de l'habitat.

Dans le cadre du programme quinquenal 2010 2014 décidé par son excellence M. le président de la République en matière d'habitat, l'AADL forte de l'experience acquise dans la maîtrise d'ouvrages de mega projets, est certainement un acteur important dans sa concrétisation ■

F. Benlarbi







4ème salon SETIFBAT 2009

ALCAHYD à l'honneur



Le stand AMENHYD reçoit la visite de Noureddine Bedoui, wali de Sétif

Inscrit depuis 4 ans comme événement incontournable de la ville de Sétif, le salon du bâtiment et de la construction qui s'est déroulé à la salle d'exposition El Maabouda, du 12 au 16 octobre dernier, fut le rendez-vous des professionnels de la construction et des grands travaux, avec une forte présence d'entreprises relevant de ces domains d'activités. Organisé conjointement par la wilaya de Sétif, la SAFEX, BATIMATEC-expo, il a permis à 40 exposants de présenter leurs produits et services et de faire part de leurs expériences.

Au cours de la cérémonie d'inauguration, Noureddine Bedoui, le wali de Sétif accompagné du président de l'APW, s'est longuement attardé au niveau de plusieurs stands et plus particuliérement au stand d'Amenyd où il a rencontré plusieurs de ses dirigeants. Il s'est particulièrement intéressé aux produits de la filiale du groupe"ALCAHYD": blocs à béton et pavés. Des produits utilisès dans le secteur de la construction et de l'urbanisme qui sont très appréciés par les utilisateurs du secteur. Ses deux unites implantées à Boumerdes et à Aïn Defla ont des capacities de production de 1600T/j et ayant l'opportunité d'avoir une gamme diversifiée, grace aux équipements pour lesquels l'entreprise à fortement investi. Les produits dont le produit phare, la gamme des pavès en béton, respondent aux besoins des collectivités locales, mais aussi des particuliers dans la construction de leur résidence, avec l'utilisation du nouveau modèle de pavé auto-blocant qui



s'emboite les uns aux autres, pouvant associer différentes formes et couleurs et donnant des motifs exclusifs. Le pavé à béton est proposé dans des formes , des couleurs de qualité et est certifié selon les normes CAN3-A231,2-M85 et NQ 2624-120, certification qui reconnaît une résistance à la compression minimale de 45MPa (6500IBp/carré), un taux d'absorption de l'eau inférieur à 5% et une très grande résistance aux intempéries. En outre, il répond aux normes de sècurité quant à l'èpaisseur du produit.

ALCAHYD, outre la gamme des pavés, propose également des buses, des canalisations hydrauliques, des blocs de béton pour le bâtiment, des tuyaux en béton armé, des dalots, des bordures et caniveaux en béton, des fosses en béton, des blocs (parpaings et hourdis) et des regards. Les dirigeants du groupe ont totalemnt investi dans les avancées technologiques et ce, par le biais de procédés de pointe qui offrent toutes les garanties de sécurité, de qualité. Une entreprise citoyenne à plus d'un titre, puisqu'elle est souvent associée aux travaux de reconstruction générés par les catastrophes naturelles qui touchent le pays, comme ce fut le cas à Ghardaïa dernièrement, lors des inondations. L'entreprise a inscrit dans son projet de développement, la création de plusieurs unités de production pour répondre aux besoins croissants de la demande nationale, et avec enthousiasme s'intègre dans des formules de partenariat avec d'autres entreprises nationales ou étrangères pour d'investir dans des créneaux novateurs. Le savoir-faire du groupe fera le reste, et c'est dans cette perspective qu'elle investit le terrain de la communication en participant à toutes les manifestations économiques organisées à travers le territoire national ■

F.B

Remerciements de l'association Ibtissama

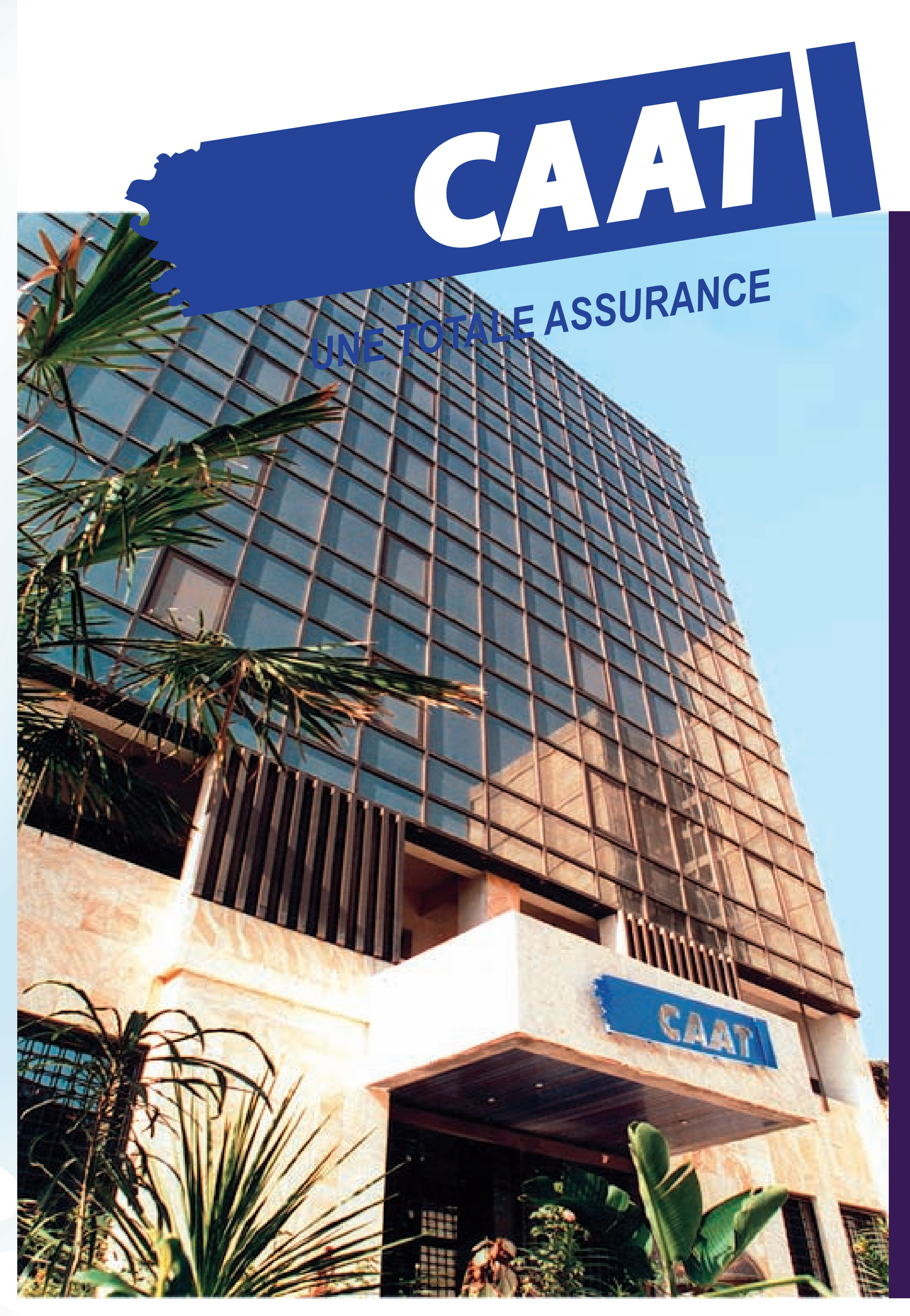
Monsieur le ministre de la solidarité, la famille et de la communauté nationale à l'étranger, monsieur le wali de Sétif, nous vous présentons nos vifs remercîments et notre profonde gratitude pour votre contribution effective à la réalisation du centre médico-pédagogique de Béni Ourtilane. Votre précieux apport, moral et financier, s'est traduit dans les faits par deux principales actions :

- La pose de la première pierre du projet en question,
- L'établissement d'une convention portant financement du dit-projet.

Ce projet connait un état d'avancement fort appréciable, grâce à votre noble initiative qui a conféré une véritable signification à (l'action de la solidarité) au sens de la loi N°02-09 du 8 mai 2002 relative à la protection et à la promotion des personnes handicapées.

Compagnie Algérienne des Assurances(CAAT)

La poursuite d'une stratégie pour conforter sa position sur le marché national



La CAAT a été créée en 1985 sous le statut d'entreprise publique pour assurer, au départ, tous les risques liés aux transports maritimes, aériens et terrestres. Elle a étendu son champ d'activités aux autres branches d'assurances, à la faveur des réformes économiques engagées en 1989 et a su s'implanter sur tout le territoire national, diversifier sa production et améliorer la qualité de son portefeuille. Cet effort sur le plan technico-commercial et un travail de proximité, lui ont permis de détenir la deuxième place en terme de part de marché avec un chiffre d'affaires de 12,688 milliards de dinars. La qualité de ses services et la gestion avisée de ses dirigeants à amené l'agence de notation Standard et Poor's à lui attribuer la meilleure notation accordée à une compagnie d'assurance africaine. La mise à jour de cette appréciation est programmée pour évaluer de nouveau la solidité financière de l'entreprise.

Le paysage des assurances a connu des bouleversements ces dernières années, tant sur le plan de la configuration du marché qu'en termes de dispositif législatif et réglementaire. En effet, le marché a été reconfiguré par l'arrivée de plusieurs acteurs : courtiers et compagnies d'assurances privées, nationales et étrangères. Le marché a connu également une actualisation de sa législation par la promulgation de la loi 06-04 du 20 février 2006 complétant et modifiant l'ordonnance 95-07 du 25 janvier 1995. Au terme de ce dispositif, les sociétés d'assurance sont tenues de séparer la gestion des assurances de dommages des assurances de personnes, dans un délai qui ne peut excéder le mois de février 2011. Il importe de souligner que les nouvelles dispositions introduites par la loi de finance complémentaire de 2009 encouragent aussi les assureurs à recourir à des formules de partenariat avec les institutions bancaires pour le développement de la « bancassurance », afin d'élargir leurs capacités de distribution.



Abdelkrim Djafri, PDG de la CAAT

Quelques indicateurs de l'exercice 2008

Malgré ces nouvelles donnes et le contexte de plus en plus compétitif, la CAAT a conservé sa place de deuxième entreprise en termes de chiffres d'affaires et de part de marché pour l'exercice 2008 .En matière de production, la CAAT a enregistré un montant de 12,688 milliards de dinars représentant une progression de 2,1 milliards, par rapport à l'exercice 2007. Sur les différentes branches d'activités, les assurances (IARD) « incendie, accidents, et risques divers » représentent 51% du chiffre d'affaires dont 22% pour l'assurance incendie, 22% pour les dommages aux biens et 6% pour la responsabilité civile. L'assurance « automobile » se situe en seconde position avec 31% , la part de la branche «transports » est de11%. Les « assurances de personnes » et les « assurances de crédit » se positionnent à hauteur de 4% et 3% dans la structure du portefeuille.



En termes de prestations, la compagnie a versé la somme de 6,26 milliards de dinars au titre des indemnisations, soit une augmentation de 12% par rapport à 2007. Cette évolution traduit les efforts déployés dans le règlement des sinistres et la qualité des prestations.

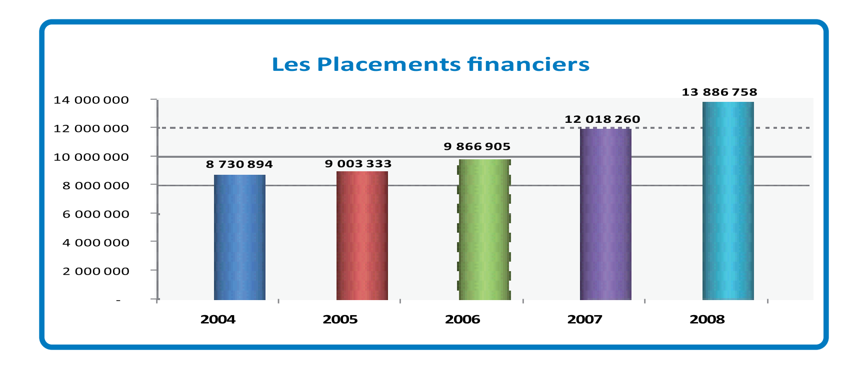
En matière d'investissements, la CAAT a renforcé son patrimoine immobilier en procédant à l'acquisition de locaux et à des travaux de réaménagement de ses agences.

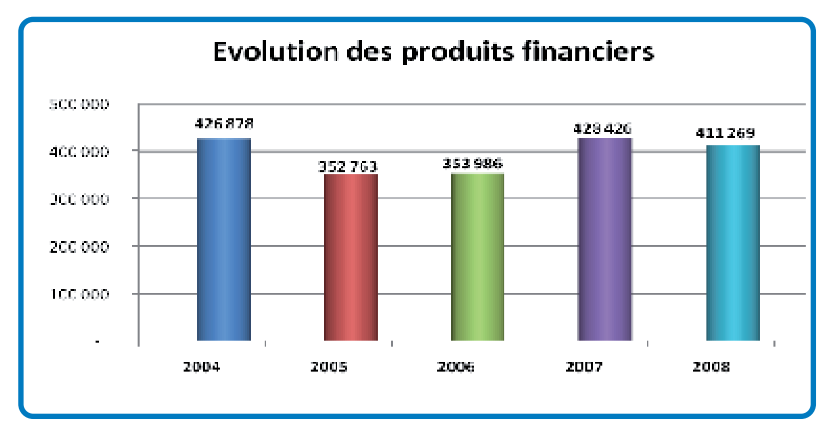
Au plan financier, la compagnie a consolidé son assise financière et a amélioré ses résultats ainsi que ses paramètres de gestion. Les participations ont connu une progression par rapport à l'exercice 2007, de 878 millions à 1588 millions de dinars. Quant aux placements (valeurs d'Etat, DAT et obligations), ils ont enregistré une hausse de 1 158 millions de dinars pour atteindre 13 065 millions de dinars. Les produits financiers générés par les placements, sont de 411 millions de dinars. L'exercice 2008 s'est soldé par un résultat bénéficiaire de 1013 millions de dinars contre 821 millions de dinars, pour 2007, soit une évolution de 23%.

En matière de gestion des ressources

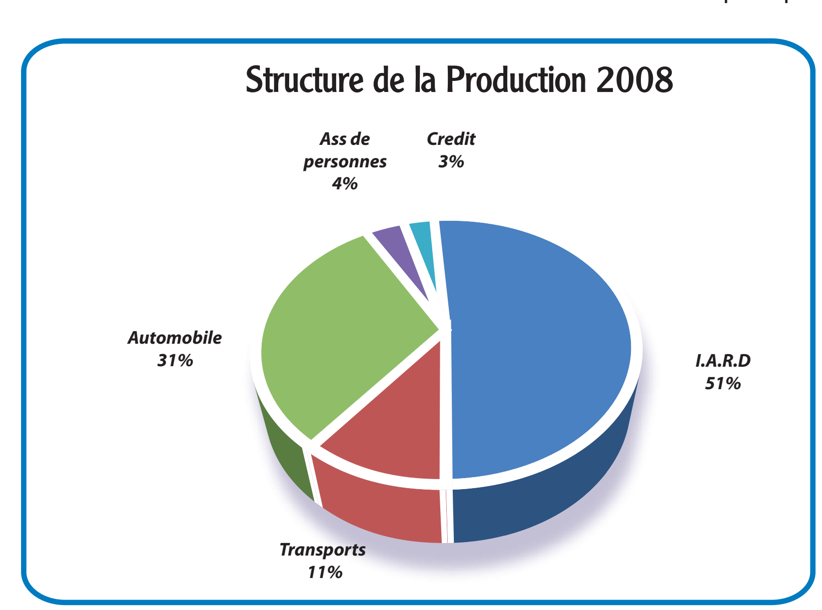
Chiffres clés de la CAAT de 2004 à 2008

En millions de DA	2004	2005	2006	2007	2008
Capital social	2.900	2.900	3.700	3.700	7.490
production	8.915	7.392	8.034	10.588	12.688
indemnisations	3.258	36.799	4.277	5.615	6.262
placements	8.731	9.003	9.867	12.018	13.887
Produits financiers	427	353	354	428	411
Résultat net	156	187	499	822	1.013
effectifs	1.477	1.470	1.510	1.526	1.541





humaines, la CAAT a toujours accordé un intérêt particulier à ce volet considéré comme vecteur d'excellence de mise à niveau. L'effectif de la compagnie est de 1554 agents toutes catégories socioprofessionnelles confondues, soit 1% de plus par rapport à 2007. La compagnie a inculqué une culture d'entreprise à laquelle a adhéré l'ensemble de son personnel et qui explique la stabilité des effectifs. Dans le but de parfaire leur qualification professionnelle et d'améliorer la qualité des prestations de service, des sessions de formation ont été dispensées aux cadres et agents directement en rapport aux métiers d'assurance. Un programme a été également dispensé dans d'autres disciplines (finances, marketing…) sous forme de séminaires, de stages pratiques… et a touché l'ensemble du personnel selon les différents domaines d'activités. En tout état de cause, les charges d'exploitation, dont 58% de frais de personnel, ont augmenté de 7% par rapport à l'exercice 2007. Cette augmentation s'explique, notamment, par les frais induits par le recrutement et la formation de 32 universitaires.



Stratégie d'ouverture vers les nouveaux marchés

Moderniser et améliorer les règles de bonne gestion pour assurer le développement de la compagnie, demeure un souci partagé par tous les cadres qui ont inscrit parmi les priorités, le paramétrage d'un progiciel d'assurance et de réassurance, conforme aux standards internationaux. Ce nouvel outil informatique sera capable de fournir en temps réel des indicateurs de gestion nécessaires à la prise de décision. Toujours dans ce cadre, des opérations pour l'interconnexion du siège au réseau de distribution avec l'utilisation de la fibre optique, ont été confiées à l'opérateur Algérie Télécom qui est chargé également de la mise en place de liaisons SHDSL au niveau de certaines agences pilotes pour des tests d'exploitation à distance et en temps réel du progiciel d'assurance.

Sur un autre plan, animée par le respect des règles de bonne gouvernance et dans l'esprit des réformes induites par la loi 06-04 du 20 février 2006 et la LFC 2009, la compagnie s'est attelée à y répondre en recherchant, tout d'abord, un partenaire afin de créer une société spécialisée dans les assurances de personnes et de santé. Le choix s'est porté sur le groupe espagnol FIATC qui a manifesté un vif intérêt pour participer à la création de cette filiale. La CAAT a aussi signé des conventions avec la Banque Extérieure d'Algérie et la Banque Nationale d'Algérie afin de développer la bancassurance qui représente un réseau de commercialisation supplémentaire des produits d'assurance. Des cycles de formation, destinés au personnel des deux banques conventionnées, ont été dispensés par la CAAT afin d'assurer rapidement les prestations au niveau des guichets de banque.

Ces nouveaux circuits de distribution ont conduit la CAAT à redéfinir son organisation qu'elle a confiée à un organisme national. La nouvelle réorganisation permettra à la compagnie d'améliorer sa performance en optimisant ses ressources et en veillant à ce que les produits et services répondent mieux aux besoins des clients■

F.B

Le plan de développement ambitieux de la Banque de développement local- BDL

Une banque leader dans les produits financiers destinés à la PME/PMI

BANQUE DE DÉVELOPPEMENT LOCAL

Mohamed Arslane Bachetarzi,
Président Directeur Général



Pouvez vous, Monsieur le Président nous situer la BDL dans l'environnement économique algérien ?

Mohamed Arslane Bachetarzi : Depuis quelques années, les banques publiques algériennes sont confrontées à des mutations fortes et évoluent désormais dans un nouvel environnement bancaire et financier durement concurrentiel, mais tout autant prometteur. Dans ce contexte économique, la maîtrise des métiers et le pilotage efficace des activités sont la clé de la performance. Celle-ci est conditionnée dès lors par la capacité de chaque banque à organiser son fonctionnement et ses relations d'affaires dans un cadre structuré, fiable et créateur de valeur. Les évolutions qu'a connu l'industrie bancaire dans les pays développés sur les plans des systèmes de paiement, des technologies de l'information et des nouveaux produits financiers, imposent à nos banques le choix de la mise à niveau, d'une part, sur le plan des modes de management et, d'autre part sur le plan des outils de gestion. A ce titre, la BDL a affiché un plan de développement ambitieux visant stratégiquement à positionner la banque comme banque leader dans les produits financiers destinés à la PME/PMI, aux micro entreprises, professions libérales et la promotion du logement individuel. De par sa mission de banque publique, la BDL a pour ambition de participer activement au développement de l'économie nationale et en particulier à la relance de l'investissement productif. Cette ambition ne saurait évidemment se réaliser au détriment des principes universels de bonne gestion des risques. C'est par le financement des entreprises rentables et créatrices de richesses que la banque participera à conforter le développement de l'économie nationale et protégera les dépôts de la clientèle. La banque s'efforcera de conjuguer le dynamisme commercial, la maîtrise des risques et la rigueur de gestion. Cette orientation majeure fut déclinée en multiples projets de développement de l'institution couvrant les domaines suivants :

- Reconfiguration et modernisation du réseau de distribution (agences).

- Développement de l'activité monétique.
- Mise en œuvre des processus orientés client pour une meilleure qualité de services.
- Reconfiguration et diversification des produits financiers de la banque, positionnement sur des segments nouveaux de développement économique.
- Mise en œuvre généralisée de la gestion des risques pour toutes les prestations de la banque.

Ces importants projets impliquent indubitablement la refonte de notre système d'information. En effet le Système d'information constitue la colonne vertébrale des banques. Le métier de banquier est dans une large mesure devenu une industrie de l'information permettant la maîtrise des risques, le management réactif et la mise en œuvre d'outils de marketing performant. Dans ce cadre, la BDL a pris la décision d'acquérir un progiciel de gestion bancaire intégré en vue d'offrir à sa clientèle des services financiers au premier rang de l'innovation et de la technologie, en mobilisant d'une manière rationnelle toutes ses forces et moyens. Notre stratégie est construite autour de cet outil avec pour objectifs :

- Se mettre à l'écoute de ses clients, en offrant une gamme de produits de qualité et compétitifs répondant à leurs besoins,
- Développer une expertise sectorielle plus approfondie sur le marché des PME/PMI, afin de mieux comprendre les contraintes du marché et y apporter les solutions qu'elles attendent de leur banque,
- Offrir à son personnel un environnement de travail adéquat lui procurant des possibilités de formation et des perspectives d'évolution de carrière prometteuse.

Vous faites des crédits professionnels en direction de la PME/PMI votre cheval de bataille. Pouvez vous nous citer quelques cas d'entreprises ou secteurs que vous avez accompagnés?

Mohamed Arslane Bachetarzi : Avant de répondre à votre question, Il est important de rappeler la place, l'importance et le rôle du secteur de la PME dans notre économie. L'évolution du système économique algérien dans ses grandes mutations, privilégie à l'instar de nombreux pays développés, la promotion et le développement des PME/PMI. Ces entités économiques auxquelles s'ajoutent les micro entreprises, jouent un rôle moteur dans le développement de l'économie nationale. Elles contribuent dans une forte mesure à la création de richesses et d'emplois. Les différents textes législatifs promulgués par les pouvoirs publics et, notamment la loi d'orientation pour la création des PME, ont doté le secteur d'une assise juridique qui permet à ces entreprises d'évoluer dans un meilleur climat d'investissement et de bénéficier des mesures d'aides et de soutien en leur faveur. Les axes stratégiques pour le développement et la promotion du secteur ont visé essentiellement :

- ► La diversification et la densification du tissu économique dans ses différentes composantes (industrielles, de services, artisanales) en privilégiant les activités à forte valeur ajoutée et à fort potentiel d'exportation.
- ► Le renforcement et la préservation des potentiels des entreprises existantes par des mesures de soutien appropriées.
- ► L'émergence de nouvelles entreprises dans une dynamique d'évolution et d'adaptation technologique.
- ► Le rapprochement et la concertation avec le mouvement associatif et les organisations patronales liées au monde de l'entreprise.
- ► L'enracinement d'une « culture d'entreprise » au sein de la société civile et des institutions éducatives.
- ► La réhabilitation et la sauvegarde du patrimoine artisanal.

Les moyens et mécanismes de mise en oeuvre développés par les pouvoirs publics à ce titre ont été très nombreux. Ils ont concerné l'environnement réglementaire.

- ► L'accès au foncier à travers l'assainissement de la gestion des zones d'activités et zones industrielles et touristiques et la création de nouveaux espaces d'investissement en harmonie avec le schéma national d'aménagement du territoire, instrument indispensable à toute création des nouvelles zones d'activités.
- ► Un soutien plus conséquent du secteur financier à travers le développement de nouveaux produits (capital risque, leasing, factoring, bancassurance), et une assistance plus soutenue à l'endroit des investisseurs pour une meilleure maturation de leurs projets.
- ► Des avantages fiscaux, dans un souci d'allégement des charges fiscales de la PME (introduction d'un régime dérogatoire en faveur de la PME et micro entreprises activant dans des zones à promouvoir).
- ► Un cadre réglementaire régissant les activités de commerce extérieur, adapté au contexte économique algérien protégeant et encourageant la production nationale.

Le crédit « tourisme » est – il un crédit destiné aux nationaux uniquement, ou comptez vous l'étendre à d'autres promoteurs étrangers ?

Mohamed Arslane Bachetarzi : Dans ce domaine, la BDL a signé avec le Ministère du Tourisme une convention à l'effet d'accompagner et d'assister les promoteurs dans la réalisation de leurs projets touristiques et le renouvellement de leurs infrastructures, et équipements. Des conditions étudiées et appropriées en termes de délais de remboursement et de taux d'intérêts, ont été convenues. Par ailleurs, toute entreprise étrangère de droit algérien, légalement constituée, peut être accompagnée dans son financement par la BDL, pour autant qu'elle réponde aux règles de bancabilité.

Quelle politique développe la BDL dans le domaine de l'habitat?

Mohamed Arslane Bachetarzi : Elle participe activement au financement du logement, tant à l'endroit de l'acquéreur (crédit immobilier), que du promoteur (crédit de réalisation). La BDL est un acteur majeur dans ce domaine, octroyant des crédits appropriés à des taux d'intérêts bien étudiés et attractifs.

Les aides aux investissements sous forme de crédits notamment aux jeunes prometeurs, est une de vos activités aussi. Quels sont les exemples d'aides concrètes en direction de cette catégorie, que vous avez réalisées ?

Mohamed Arslane Bachetarzi : Une attention tout à fait particulière est accordée aux crédits spécifiques, notamment pour la création d'emplois aux jeunes et citoyens sans emploi, à travers les dispositifs ANSEJ, CNAC et ANGEM. Il est à noter que des micros entreprises ont évoluées en PME tout à fait viables à partir de ces dispositifs.

La BDL accompagne également les professions libérales, jeunes médecins, pharmaciens, chirurgiens, dentistes et promoteurs de cliniques médicales pour la réalisation de leurs projets, ainsi que les artisans et commerçants légalement installés.

La BDL vient de créer avec la BNA, une nouvelle société de leasing. Pouvez-vous nous dire où vous en êtes en rapport avec la désignation des membres du Conseil d'administration et l'agrément ? Quel est le champ d'action de la nouvelle Société de leasing ? A partir de quelle date sera-t-elle fonctionnelle ?

Mohamed Arslane Bachetarzi : Il s'agit d'un partenariat actif entre deux banques publiques pour la création d'une société de leasing. Cette Société dénommée Société Nationale de Leasing –SNL - à capital mixte (50% BDL – 50% BNA), aura l'avantage de mettre sur le marché des produits bancaires venant en complément aux crédits à moyen et long termes classiques d'investissements.

Le leasing présente des avantages techniques et financiers, particulièrement pour les entreprises disposant d'un potentiel et un plan de charges, mais qui manquent de liquidités, de garanties et de moyens financiers. Le développement de ce mode de financement en a fait un outil très attractif par sa souplesse qui s'explique par une adaptation des moyens aux caractéristiques économiques de l'équipement et du marché.

Cette formule de financement, qui évite toute dépense initiale (le leasing finance 100% le prix du matériel à acquérir), permet de diversifier et de réactiver les mécanismes de financement et de promotion de l'investissement dans les entreprises et n'affecte aucunement leur situation financière, ni obère leurs fonds propres. Par rapport à l'autofinancement et au crédit classique à moyen et long termes, le leasing présente des avantages indiscutables pour l'investisseur :

- Le financement à 100% du prix des équipements, donc sans apport de l'investisseur.
- Le paiement et la récupération de la TVA non pas sur l'investissement mais sur les loyers, d'où un allégement supplémentaire de la trésorerie courante.
- La comptabilisation de l'intégralité des loyers en charges d'exploitation entièrement déductible sur le plan fiscal.
- La possibilité de pratiquer un amortissement accéléré, les durées des contrats de leasing sont en général plus courantes que celles des amortissements fiscaux, les loyers pouvant être dégressifs dans la limite de 50% du prix d'achat du matériel pour la première année,
- Le plan de remboursement des loyers peut adopter un profil pouvant répondre aux attentes de l'investisseur, ce qui constitue un avantage supplémentaire.

Quant à son démarrage, il y a lieu de préciser que l'Assemblée Générale constitutive de la société a eu lieu en date du 28 septembre 2009. Elle a approuvé ses statuts, désigné son Conseil d'Administration, et arrêté son business plan. Le dossier de demande d'agrément a été déposé auprès de la Banque d'Algérie, conformément à la réglementation en vigueur. Il est actuellement en cours de traitement. La Société sera opérationnelle vraisemblablement à la fin du quatrième trimestre 2009.

La BDL est devenue une institution aux services multiples et diversifiés en direction du citoyen. Quelle est votre part de marché ?

Mohamed Arslane Bachtarzi: Effectivement la BDL, de par son implémentation sur tout le territoire national (150, agences) réserve une attention particulière quant à la satisfaction des besoins du citoyen. Nous citerons à ce titre :

Mise à disposition de Cartes de paiement Inter – Bancaires CIB

La BDL mets à la disposition de sa clientèle des cartes de paiement à tout titulaire de compte, utilisables sur ses propres distributeurs automatiques de billets de banque –DAB-, mais également valables sur les distributeurs des autres banques et de la poste. Les distributeurs fonctionnent sans discontinuité 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24. Ces cartes peuvent être utilisées également pour régler certaines dépenses auprès de commerçants, pharmaciens, hôtels détenant des Terminaux de Paiements Electroniques –TPE- mis à leur disposition par la BDL.

Carte de paiement International –VISA International

La BDL a reçu l'agrément de l'organisme international VISA qui lui a permis de commercialiser des cartes de paiements libellées en devises à toute personne souhaitant disposer de ce moyen de paiement. Il est utile de préciser qu'en dehors de la situation classique où le demandeur de cartes VISA détient un compte devise auprès de sa banque, la BDL a développé avec VISA International une formule de carte qui permet à tout citoyen d'accéder à la délivrance d'une carte en versant auprès des guichets de la BDL le produit en devises qu'il souhaiterait transporter à l'occasion de voyages à l'étranger (omra, hadj, tourisme, affaires etc.…).

L'utilisation de cette carte à l'étranger obéit aux mêmes règles que la carte classique, à concurrence du solde disponible. Cette carte est rechargeable à tout moment, telle qu'une carte téléphonique à la demande du client.

Prêts sur gages

C'est une forme de financement destinée à aider les ménages en difficultés momentanées à des conditions très intéressantes et selon des procédures à la portée de tout citoyen en termes de constitution de dossier et de délais de traitement. C'est un produit de financement distribué exclusivement par la BDL.

Produit Money Gram

C'est un nouveau produit introduit par la BDL permettant au citoyen de recevoir des fonds en provenance de l'étranger dans des délais très rapides. Entre le moment où les fonds sont déposés par le remettant à l'étranger, auprès de Money Gram ou ses représentations (centres commerciaux entre autres) et la remise des fonds au bénéficiaire en Algérie, il ne s'écoule pas plus de 1O minutes. Il suffit pour cela que l'expéditeur informe le bénéficiaire de l'envoi de fonds en lui communiquant le montant et les références de l'opération, pour que celui-ci se présente auprès de n'importe quelle agence BDL sur tout le territoire national et retirer la somme envoyée dans un délai qui ne saurait dépasser 10 minutes.

D'après vous la loi de finances complémentaire pour 2009 vous incite t-elle à prendre plus de risques afin d'augmenter votre plan de charges et diversifier votre portefeuille ?

Mohamed Arslane Bachetarzi : La BDL considère ces mesures comme étant salutaires pour l'économie nationale sur un plan général, mais également pour le secteur bancaire. En effet, au niveau de l'activité de commerce extérieur:

- L'obligation d'immatriculation des entreprises auprès de l'administration fiscale,
- L'obligation d'une domiciliation préalable des importations avant tout engagement financier,
- La possibilité d'inspecter les marchandises à l'embarquement,
- La limitation des modes de paiement au seul crédit documentaire, concourent à éliminer tous les dysfonctionnements caractérisant la sphère économique des activités d'importations. Le mode de paiement par crédit documentaire, constitue un moyen de sécurisation des transactions, à travers l'intervention des banques, choisies par les parties à la transaction commerciale (acheteur, vendeur), dans un contexte où les pratiques et la solvabilité des acteurs sont des facteurs de risque difficilement appréhendables par un acteur hors du pays. L'importateur détient une assurance que tout paiement à réaliser dans ce cadre, est soumis au strict respect des conditions contenues dans l'ouverture du crédit documentaire.

Nous citerons :

- ▶ Qualité et origine du produit livré,
- ▶ Respect des normes de fabrication et d'emballage,
- ▶ Respect des délais de livraison, des ports d'embarquement et de destination,
- ▶ Respect des coûts unitaires.

Il est également important de rappeler que le crédit documentaire est soumis à un ensemble de règles édictées par la Chambre de Commerce Internationale CCI Genève, opposables aux acteurs en cas de litiges. Elles constituent une contribution précieuse à la facilitation du commerce international et à la sécurisation des paiements internationaux. Le crédit documentaire est également une garantie de paiement au profit du vendeur qui doit se traduire par une amélioration des coûts, ce dernier n'étant plus soumis aux aléas des retards de paiements induits par les autres modes de paiement. Tout comme il contribue à la moralisation de l'activité de commerce extérieur à travers l'intervention des banques, qui n'accepteront de prêter leurs guichets et leurs signatures qu'à des opérateurs connus par leur intégrité professionnelle. Pour répondre particulièrement à votre question, la BDL a pris des mesures concrètes en termes d'accès au crédit en les accompagnant d'une réorganisation des structures d'exploitation consistant à :

- Elargir la gamme des crédits (crédits relais, préfinancements, lignes de crédits documentaires) en les adaptant au cycle de production des unités,
- Prioriser le financement des inputs destinés à l'outil de production,
- Relever le niveau des délégations de pouvoirs conférés aux entités régionales et locales,
- Alléger les procédures d'accès au crédit,
- Réviser les procédures d'ouverture des crédits documentaires dans le sens d'une amélioration des délais de traitement, par à une utilisation optimum de l'outil informatique.

Enfin, des rencontres de sensibilisation au profit des entreprises clientes ont été organisées par la BDL sur le tout territoire national. Ces rencontres ont permis de lever toute ambiguïté ou mauvaise interprétation, quant au contenu et à la portée des dispositions de la loi de finances complémentaire pour 2009. De même qu'elle a encouragé les opérateurs à faire preuve de rigueur et de professionnalisme dans leurs relations avec leurs partenaires étrangers, en sollicitant l'assistance de leur banque à chaque fois que nécessaire.

Quels sont les futurs projets de la BDL ?

Mohamed Arslane Bachetarzi : La BDL travaille sur divers projets en bonne voie de maturation. Nous citerons :

- ➚ La distribution de produits d'assurance des personnes, multirisques, habitations et catastrophes naturelles en partenariat avec des acteurs nationaux et internationaux.
- ➚ Le financement des investissements des énergies renouvelables qui permettront, sans nul doute, la création de nombreuses PME/PMI et micro entreprises, tout en concourant à l'utilisation d'énergies propres (soleil, eau, vent) et surtout renouvelables, différentes du pétrole et du gaz ■

La rédaction

GESI-TP, fililale de GENI SIDER

Une culture managériale des hommes et une expertise dans les méga-projets





L'EPE GESI-TP SPA est une filiale de GENI SIDER. Elle a été créée le 04 juillet 2000… Dans ce contexte, elle a hérité, d'une part, de grands chantiers, tels que le métro d'Alger, le barrage Ouled Mellouk d'Aïn Defla … et, d'autre part, d'un personnel qualifié ayant capitalisé plus de 25 ans d'expérience dans les domaines de réalisation des grands travaux d'infrastructures, de travaux publics et d'ouvrages d'art ,d'ouvrages souterrains et d'hydraulique, de bâtiments à usages d'habitation et industriel.

Ses ambitions sont à la hauteur des réalisations qu'elle a entreprises et qui constituent une carte de visite riche en référence tant dans le domaine des travaux publics, des ouvrages hydrauliques, celui du génie civil et des infrastructures industrielles. A titre indicatif, citons respectivement la réalisation de l'aérodrome de Tiaret, la rocade ferroviaire de M'Sila …, le barrage de 127 millions de m^3 à Ouled Mellouk (Aïn Defla), le barrage à Outline (M'Sila)…, la centrale thermique de Cap Djinet, la centrale thermique de Jijel, l'usine de médicaments ALDAPH à Tizi Ouzou…, les stations du Métro d'Alger, la réalisation de 12000 logements à travers le territoire national…La liste des références est longue et se justifie par le degré de performance atteint jusqu'à ce jour pour mieux appréhender l'avenir en « transformant les menaces du marché en opportunités d'affaires »comme le précise Mahfoud Boudouda, son directeur général .

Accréditée en 2008 de la certification Iso 9001 V 2000 pour la démarche qualité initiée par l'entreprise, elle permet d'afficher une crédibilité et une notoriété vis-à-vis de ses clients et de ses partenaires. Entreprise de défis, elle s'engage à poursuivre sa politique qualité avec zéro défaut, le respect des délais, l'évaluation des risques en proposant des solutions les plus appropriées pour les prévenir et anticiper sur les difficultés auxquelles l'entreprise risque d'être exposées. Tenant compte des nouvelles donnes économiques et pour accroître ses parts de marché, GESI-TP n'hésite pas à améliorer son efficience en recherchant des formules de partenariat momentané ou des alliances durables, qui tiennent compte des intérêts des parties concernées, afin de prendre en charge des mégaprojets. Sa politique des ressources humaines, GESI –TP compte 1548 travailleurs en 2008, est basée sur l'amélioration des performances de chaque collaborateur à qui des méthodes et outils de gestion modernes sont fournis pour accroître leur rendement dans une démarche continue, en leur faisant bénéficier de mises à niveau et de cycles de formation appropriés. GESI TP a mis toutes les chances de son coté pour relever les défis qu'elle s'est fixés et se placer au peloton des entreprises qui officient en Algérie et pourquoi pas exporter son expertise au Maghreb ou en Afrique ■

F.BENLARBI

Moussa Benhamadi, PDG d'Algérie Télécom : l'invité de la rédaction de la Chaîne III

Aucun retour au monopole d'Etat n'est envisagé



Moussa Benhamadi PDG d'Algérie Télécom

A la question de savoir quelles sont les raisons à l'origine du retard enregistré par l'Algérie dans le domaine de l'avancée des TIC, Moussa Benhamadi a, tout en reconnaissant la situation telle que décrite par la journaliste, mis l'accent sur les efforts et moyens déployés par l'Etat pour permettre au secteur de faire un bon décisif. Il rappellera les investissements faits en ce sens et surtout les réformes économiques initiées par le Président de la République pour l'émergence de la Société de l'Information, de la Communication et du Savoir.

Une émergence qui réserve une part importante quant au rôle décisif que doit jouer le secteur privé aux côtés de celui public pour répondre valablement aux aspirations du citoyen. C'est une erreur, fera-t-il remarquer, que de dire que nous sommes à la veille du retour du monopole de l'Etat sur l'Internet. Alors que les autorités compétentes de ce pays ont tout fait pour mettre le promoteur privé dans des conditions favorables à la faveur de plusieurs mécanismes de soutien. De nombreux opérateurs continuent à activer, bien d'autres seront appelés à apporter leur pleine contribution à la satisfaction des besoins nationaux en matière de TIC.
Quant à dire qu'Algérie Télécom n'est pas en mesure de satisfaire une trentaine de milliers d'abonnés, c'est aller vite en besogne martèle le PDG d'Algérie Télécom qui annonce que les derniers investissements faits dans le cadre de la politique de redressement décidée sous son autorité, offrent pas moins de 800 000 nouveaux accès dont certains sont déjà opérationnels. Notamment depuis l'opération assainissement initiée à l'échelle nationale, une initiative qui a permis de répondre à pas moins de 500 000 nouveaux abonnés dont les demandes étaient en instance. Il va



Pour Moussa Benhamadi PDG d'Algérie Télécom, le problème de l'EEPAD relève de la gestion

sans dire que leur nombre avoisinera, à l'issue du programme e-algerie selon l'invité de la rédaction de la Chaîne III et toujours selon lui, le nombre de 6 000 000 de clients.

Pour Moussa Benhamadi, le problème qui se pose à l'EEPAD est un problème de gestion. L'argumentaire avancé par certains milieux pour la défense de la position actuelle de l'EEPAD, s'il relève de leur seule compétence n'en reste pas moins approximatif surtout lorsqu'il semble faire l'impasse sur les intérêts bien compris du groupe Algérie Télécom et de l'avenir de ses 26 000 familles : « Notre entreprise a toujours fait en sorte que l'EEPAD, un partenaire stratégique, puisse s'en sortir, se développer tant dans le cadre de ses prestations que dans celui de sa contribution à l'émergence de la société algérienne de l'Information, de la communication et du savoir. Comme vous avez le loisir de le constater, l'auteur de la déroute de l'EEPAD est loin d'être celui que vous désignez du doigt d'une manière particulièrement discutable ou une pernicieuse cabale qui aurait été montée contre une entreprise pour laquelle j'ai beaucoup de respect. »

S'agissant de la réduction des tarifs par les pouvoirs publics en vue d'asseoir la démocratisation de l'accès à Internet, une décision politique louable à bien des égards, il faut reconnaître qu'elle a affaibli Algérie Télécom à travers sa filiale Djaweb, cependant qu'elle a été bien accueillie par tous les opérateurs avec à leur tête le responsable de l'EEPAD qui avait, en son temps, apporté son plein soutien au ministre du secteur de l'époque, à la faveur de généreuses déclarations à la presse nationale. Même Djaweb, alors filiale d'Algérie Télécom, a fait les frais d'une telle décision qui n'est cependant pas à l'origine de sa prétendue faillite. La filialisation est d'ordre stratégique, programmée qu'elle est par le souci du groupe de proposer une offre intégrée où les produits à valeur ajoutée occupent une place de choix et une précision technique dans le cadre de la maison mère.

En d'autres termes, n'étant pas un concepteur politique encore moins un régulateur, le groupe Algérie Télécom, souligne son PDG, est tenu à mener à bien l'opération de recouvrement, sommé qu'il est par les injonctions du Premier Ministre, du conseil d'administration, des travailleurs de l'entreprise, et par le contrat de performance signé avec le Ministère de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication.

Entreprise commerciale s'il en est, portée par le souci de préserver ses intérêts indispensables à son redéploiement comme par celui lié à sa dimension citoyenne qui l'oblige à satisfaire y compris la clientèle de ses partenaires, c'est la mort dans l'âme qu'Algérie Télécom en arrive aux sanctions commerciales.

Abandonner les vieux réflexes et comportements négatifs et opter pour une culture d'Entreprise basée sur la rentabilité et l'efficacité, ce sont là des options stratégiques en mesure de favoriser des lendemains meilleurs pour le Groupe. Au moment où le recentrage patriotique à l'honneur libère le pays des schémas inhibiteurs et restaure judicieusement dans ses droits le capital national, qu'il soit public ou privé, il nous faut, soulignera Moussa Benhamadi être au rendez-vous de nos responsabilités historiques ■

Ismet Abdelhafid

Les dif érents services de la DGSN au diapason des mutations sociales

Unité de femmes anti émeutes: une première en Algérie



Vu les différentes mutations que connaît la société algérienne actuellement, ses besoins en matière de sécurité en constante évolution, les services de la police nationale aspirent à répondre présent. La politique de la DGSN en matière de recrutement se concrétise de plus en plus. « Se renforcer pour mieux servir la population », tel est le but de la DGSN, notamment en investissant beaucoup plus dans les différents services, tels que les unités d'intervention, le recours à tous les moyens humains et matériels, à travers entre autres, la nouvelle unité de femmes anti émeutes, la brigade canine et la brigade d'artificiers. Outre le volet formation dédié à la gente féminine au niveau de l'unité républicaine de sécurité d'El Hamiz (Alger).

Ainsi, dans cette perspective, l'unité de femmes anti émeutes d'El Hamiz, l'une des unités unique dans le monde, fait la fierté des rangs de la DGSN et vient renforcer les unités déjà en service, principalement composées d'hommes. Actuellement en formation, elles sont 100 jeunes filles dont la catégorie d'âge va de 21 à 26 ans.

Leur formation ayant débuté le 08 Mars 2009, en commémoration de la journée mondiale de la femme, elle s'étalera sur neuf mois et se clôturera en novembre 2009. Après une concours d'accès en deux parties, à savoir oral et écrit, suivi de plusieurs tests psychotechniques et psychologiques d'aptitudes, elles ont été 100 à être sélectionnées sur 2000 candidates. Cette unité de policières, dédiée uniquement à l'ordre public, suit une formation répartie sur plusieurs phases, entre autres, la formation militaire, professionnelle, des techniques complémentaires, une formation sportive et une formation pratique (sur le terrain). « Cette promotion est spécialisée dans le maintien de l'ordre public » explique M. Dehaimi Lakhder, commissaire divisionnaire et sous-directeur de l'instruction à l'Unité Républicaine de Sécurité d'El Hamiz.



Contrôle au niveau de la SAFEX

De Tamanrasset à Alger, en passant par l'est et l'ouest, elles sont venues de toutes les wilayas du pays. Issues de formation scolaire de bon niveau (bachelières), elles sont toutes animées de volonté et du désir de servir les rangs de la police. « C'est un honneur que de faire partie de cette première unité », indique l'une des policière en formation. Elles seront chargées de protéger la population et leurs biens, ainsi que les installations vitales. Elle participeront avec d'autres éléments à la protection des personnalités, et épauleront les éléments de la police judiciaire.

Lors de notre visite à l'unité d'El Hamiz, à la rencontre de certaines de ces jeunes filles en formation, plusieurs d'entre elles se trouvaient sur le terrain. Elles sont réparties sur différents barrages dans la capitale, chargées principalement d'épauler leurs collègues masculins. « Je suis fière d'avoir été sélectionnée parmi tant d'autres », témoigne Djamila, 20 ans. D'autre part, principalement au niveau des barrages, les femmes au volant sont beaucoup plus à l'aise et coopératives quand c'est une femme policière qui leur demande de s'arrêter, nous explique-t-on. Un peu plus loin, dans un autre barrage, au niveau de la Glaciaire, à l'est d'Alger, une autre stagiaire âgée de 23 ans, nous affirme que « je suis déterminée par ce métier à faire appliquer la loi, préserver le citoyen et ses biens ». Le contact, souvent dur, avec les femmes conductrices, par les policiers, notamment pour des raisons de moralité, rend leur mission de fouille un peu difficile. C'est pourquoi, maintenant, le choix d'effectuer le contrôle du véhicule et de l'identité de la femme par une policière a été



Contrôle au niveau des barrages



fait. « Je préfère beaucoup avoir une policière comme interlocutrice », indique une automobiliste. Cela dit, se faire contrôler par une policière pour certains automobilistes masculins, ne les dérange pas du tout, d'après leurs témoignages au niveau des barrages.

L'occasion nous a été donnée le mois dernier, avec la Foire de l'automobile d'Alger où nous nous sommes rendus pour observer les autres jeunes policières parties sur le terrain. Elles sont partout, dans tous les stands et ont pour unique mission de sécuriser les lieux. Certaines font des rondes, d'autres installées à l'entrée de chaque stand, assistant les vigiles chargés de fouiller le public à l'entrée. « C'est un métier que j'aime beaucoup, surtout aider mes collègues, bien que c'est un travail dur avec des responsabilités », nous fait savoir Souad, elle aussi âgée de 23 ans. Et d'ajouter : « J'aimerais en parallèle poursuivre mes études à l'université ».

Selon M. Dehaimi, s'agissant d'une première expérience dans tous les sens, il n'est pas chose évidente de faire vivre 100 filles, notamment dans une unité composée de plus de 1000 hommes, ajoutant que c'est bien une première, certes, mais réussie.

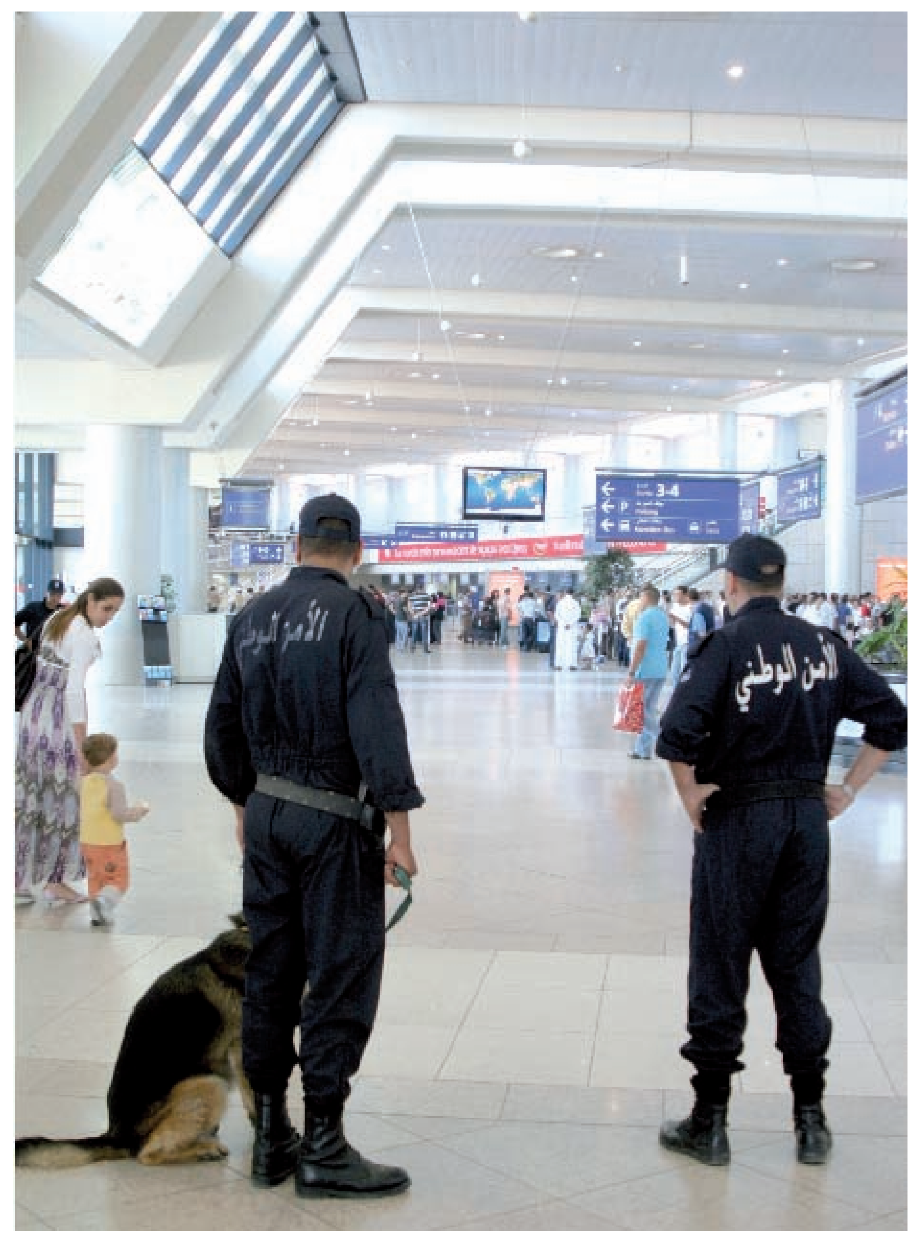
Brigade canine, 64 chiens en service

En vue de lutter contre la criminalité sous toutes ses formes, d'assurer l'assistance de la population lors des catastrophes diverses et la sécurisation des lieux et emplacements importants, la police s'est dotée depuis 1997 d'une brigade canine. Aujourd'hui, la brigade compte 64 chiens opérationnels, dont 15 autres sont en formation. La brigade canine est composée de 5 spécialités, à savoir 12 chiens pour la détection des explosifs, 3 pour l'armement, 3 pour le maintien de l'ordre, 19 pour la recherche humaine et 27 pour les stupéfiants.

Après une sélection minutieuse par les experts et la police, deux races sont admises dans les rangs de la brigade



Brigade canine: le maître et son chien



Une brigade canine en opération à l'aéroport international d'Alger

canine, à savoir, la race allemande et les malinois.

Actuellement, l'unité de Dar El Beida, qui en même temps sert de centre de formation nationale, l'unique pour le moment, dispose de tous les moyens nécessaires pour assurer la formation des maîtres chiens et le dressage des chiens. Le recrutement des maîtres - chiens, s'effectue sur la base d'une candidature volontaire de la part des candidats déjà policiers. « Le choix se fait par amour du métier de maître - chien », explique M. Ben Attia, moniteur à la brigade canine. Pour ce qui est du recrutement des chiens, il se fait sur la base de critères spécifiques, à savoir la race, la bonne santé, l'âge (8 à 12 mois). La formation du binôme permet de constituer une équipe cynotechnique composée du chien, de son maître et du moniteur. Ceci dit, pour pouvoir s'approprier les notions de psychologie, de théorie de l'apprentissage et de dressage qui s'étale sur une période de 06 mois.

Les moniteurs nous expliquent qu'il s'agit d'une culture étrange pour la population, du moins pour une grande majorité. Tandis que pour le binôme, c'est une question de complicité. Pour le chien, il est plutôt question de « jeu ». En effet, le chien, lors de ses recherches de l'objet cible (explosifs, stupéfiants ou autres) se croit en train de jouer, chercher son jouet, nous expliquent les maîtres dresseurs. Selon eux, les capacités du chien sont impressionnantes.
« Il peut stocker jusqu'à 15 odeurs de composants d'explosifs » affirme-t-on. Pour permettre un meilleur rendement de la brigade canine, les chiens sont maintenus en formation continue. La bonne santé des chiens est suivie en permanence par une équipe de vétérinaires, tous spécialisés dans l'espèce canine.

D'autre part et vu à la fois la charge de travail et les conditions climatiques auxquelles sont confrontés ces chiens, différentes maladies peuvent survenir. « Les chiens ont souvent des maladies de la peau, des maladies digestives pour la plupart d'entre eux », indique le vétérinaire de l'unité. Indépendamment de sa santé, le chien peut être actif et opérationnel entre sept ans et plus, poursuit le vétérinaire.

Concernant les missions de l'unité de Dar El Beida au niveau de l'aéroport international et local d'Alger, la brigade canine participe à pratiquement toutes les opérations, à savoir, l'inspection des bagages, des véhicules, des patrouilles pédestres dans l'enceinte de l'aéroport. Outre l'aéroport, ils viennent, entre autres, au renfort des éléments de la police au niveau du port pour l'inspection des véhicules avant l'embarquement et à l'arrivée de ces derniers. En général, ils sont un élément précieux des services de la police judiciaire.

Grâce à l'appui de la brigade canine, les services de sécurité ont, durant l'année 2008, pu déterrer deux cadavres de terroristes enterrés dans une casemate à Boumerdes et aider à trouver des détonateurs dans une autre. Par ailleurs, ils ont permis de récupérer 02 bombes de fabrication artisanale prêtes à utilisation, 55 kg de cannabis et 120 cartouches de cigarettes. Un bilan fructueux pour les services de la PJ qui aujourd'hui, ne peuvent plus se passer des services de la brigade pour



Le robot MK8 neutralise et détruit à distance les objets explosifs



complémenter et mener à bien leur mission principale.

Brigade d'artificiers de l'unité républicaine de sécurité d'El Hamiz

La brigade d'artificier de l'URS d'El Hamiz, sert entre autre de centre de formation nationale, qui forme approximativement chaque année une cinquantaine d'artificiers. Aujourd'hui, l'effectif est de 30 artificiers répartis sur l'ensemble des wilaya du pays à raison de 2 par sureté de wilaya.

Disposant d'un matériel important et d'un potentiel humain qualifié, la brigade, avec courage, prend le devant et risque chaque jour sa vie pour désamorcer les bombes.
Cependant, le courage à lui seul ne suffit pas. En effet, pour être plus opérationelle, l'équipe est assistée d'un matériel de dernière pointe.
Le Robot MK8, destiné à la neutralisation et la destruction des objets explosifs à distance, est équipé d'un moniteur de direction grâce auquel le démineur peut voir, contrôler l'objet et maîtriser l'engin à l'aide de bras télescopiques.
Par ailleurs, le système d'inspection à rayon X, permet à l'artificier, nous explique-t-on, de mieux procéder à l'attaque de l'objectif.

Un important matériel vient en outre renforcer les moindres gestes des artificiers pour assurer le déplacement d'un engin explosif en toute sécurité. Ceci, à l'aide d'un dispositif de crochets et de cordages spéciaux. Pour ce qui est de la neutralisation des mines, un détecteur de mines en zone urbaine permet de les identifier pour pouvoir parfaitement les neutraliser par la suite■

Massinissa BENLAKEHAL

Opération pélerinage 2009

Les algériens effectueront les rites du 5ème pilier de l'Islam en toute sécurité



Cheikh Barbara, directeur général de l'of ce du pélerinage et de la Omra

« Aucun Etat ne peut nous dicter la conduite à suivre quant à la participation de nos concitoyens au pélerinage 1430 ».Cette décision que nous rappelle Cheikh Barbara, directeur général de l'office du pélerinage et de la Omra, prise par les autorités de l'Etat et relative a l'opération pélerinage a été précédée par des dispositions particulières dans sa préparation, notamment celles concernant l'état de santé des futurs Hadji.

Placée sous l'autorité de M. Ahmed Ouyahia, chef du gouvernement, la préparation du pélerinage a pris en compte principalement la santé des futurs pélerins bien avant leur départ vers les Lieux Saints de l'Islam. « Les commissions médicales instituées au niveau des wilayas, ont examiné minutieusement l'état de santé de ceux qui ont été tirés au sort. Cette année et pour éviter les certificats médicaux de complaisance comme ce fut le cas pour les années précédentes, nous avons tenu à ce que les médecins qui participent à ces commissions proviennent de wilaya autres que celle dans laquelle ils exercent » signale Cheikh Barbara qui rappelle les cas signalés l'année dernière de diabétiques, de malades souffrant d'insuffisance rénale et de femmes qui ont mis au monde leurs enfants à Médine et à la Mecque.

« Les commissions médicales ont donc éliminé tous ceux



précédentes opérations que les pélerins peinent à aller consulter, nous avons alors décidé de les soulager en procédant à des consultations médicales au niveau de leurs hôtels ».

Quand à la disponibilité de médicaments, principalement les vaccins contre la grippe saisonnière et la grippe porcine, l'Etat a fait en sorte que les pélerins puissent en bénéficier en temps opportun. « Les vaccins sont disponibles et en quantités suffisantes. Je voudrais profiter de cette occasion pour rappeler qu'au cours de l'Omra organisée durant le Ramadhan, aucun pèlerin n'a porté de masque contrairement à ce que l'on a pu dire et nous sommes le seul pays à avoir constitué une délégation du ministère de la santé composée de médecins spécialistes qui ont rendu visite aux pélerins et aucun cas de grippe porcine n'a été signalé sur les Lieux » rappelle cheikh Barbara. L'Etat a pris des mesures préventives et cheikh Barbara avoue être fier de l'engagement pris par les autorités politiques pour donner à ses citoyens les conditions morales et physiques nécessaires afin de représenter dans la dignité leur pays, dans un moment de communion avec l'Etre Suprême. D'ailleurs, les pélerins recevront un pécule de 2500 rials saoudiens, une augmentation de 200 rials par rapport aux précédentes années pour améliorer les conditions de leur séjour.

Cheikh Barbara a tenu à souligner les propos qu'il a tenus aux membres de la commission nationale qui accompagnent les pélerins « une fois que vous êtes dans l'avion, oubliez vos titres et vos statuts, le seul habit que vous devez revêtir et celui d'accompagnateur et prendre vos missions à cœur. Je ne tôlerais aucun écart, quelque soit l'influence que pourraient avoir ces personnes ».

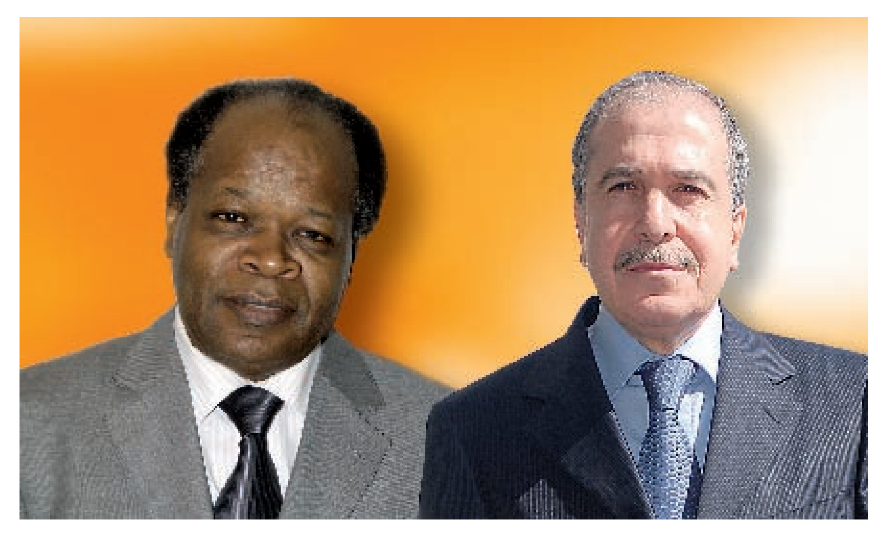
qui souffraient de diabète, d'insuffisance rénale, de cancer et bien entendu les femmes enceintes. Nombreux sont ceux qui ont vu leur dossier rejeté, car on ne peut se permettre d'envoyer nos concitoyens effectuer les différents rites du pélerinage alors qu'ils n'ont pas les capacités physiques nécessaires pour les accomplir. Il y va de leur santé mais aussi de l'image de notre pays accusé, souvent à tort, de ne pas assurer convenablement la prise en charge des pélerins», confirme Cheikh Barbara qui précise la compréhension de ceux qui ne seront pas du voyage en se référant au verset coranique « Dieu n'impose à chaque homme que ce qu'il peut porter ».

En tout état de cause, le chiffre de 36000 pélerins est maintenu et par rapport aux années précédentes « l'office, avec la collaboration des autorités saoudiennes, envisage l'installation de cliniques médicales sur les lieux de résidences des pélerins algériens. Nous avons constaté au cours des

L'autre point développé par le directeur de l'office concerne « les agences de voyages mercantiles qui considèrent que le hadj est un banal voyage touristique, seront à l'avenir dépossédés de leur agrément; sur plusieurs plaintes de citoyens ou des autorités saoudiennes, nous procéderons à des enquêtes et lorsque des preuves seront constatées, nous procéderons également à des poursuites judicaires. Il faut absolument restituer le côté spirituel à ces opérations» affirme Cheikh Barbara pour que cette situation soit assainie définitivement ■

F Benlarbi

● M. Hamid BESSALAH, Ministre de la Poste et des TIC, accompagné de M. le Wali d'Alger a procédé au lancement de l'opération éradication des antennes paraboliques.



Lors d'une visite programmée à Alger dans la commune de Mohammadia au niveau des cités Mokhtar Zerhouni et des 1000 logements (Aïn Benian), Hamid BESSALAH a indiqué que son département prévoit la généralisation de la fibre optique dans le but de résorber le phénomène de la prolifération anarchique des antennes paraboliques sur les immeubles qui gâchent le paysage des villes et villages. Une opération pilote a été développée à la cité Mokhtar Zerhouni (Mohammadia) et porte sur l'utilisation de la fibre optique FTTX et FTTH adaptée aux nouvelles générations qui permettra de résorber ce phénomène en ayant recours à des prises dans les appartements, avec accès aux chaînes TV, l'Internet et au téléphone. Le ministre a également ajouté que la fibre optique apportera de meilleurs débits à l'Internet et l'introduction de la télévision numérique terrestre. Elle constitue un enjeu majeur pour les fournisseurs d'accès à l'Internet. A la cité des 1000 Logements de Aïn Benian, le ministre à procédé à la visite du projet d'antennes paraboliques collectives qui remplaceront les nombreuses paraboles individuelles accrochées aux balcons des immeubles de la cité. Au niveau de chaque immeuble, 3 antennes paraboliques seront installées et couvriront les besoins de l'ensemble des locataires de la cité et qui seront orientées selon le choix des utilisateurs. Cela permettra l'accès au triple play (Téléphone – Internet et Télévision) Ces visites ont permis non seulement d'identifier ce qui devra être fait en termes d'organisation mais aussi de recenser les réactions des citoyens qui ont été globalement positives a souligné M. le Ministre. « A partir de ces deux sites pilotes, nous allons évaluer le type d'organisation à mettre en place, les moyens techniques à développer et bien entendu les coûts »a ajouté M. Hamid BESSALAH

● M. Hamid BESSALAH a assisté, courant septembre, aux côtés de Mustapha BENBADA à l'inauguration du centre d'information et de documentation électronique de l'artisanat traditionnel à Sidi Fredj.



M. Hamid BESSALAH, ministre de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication a assisté à l'inauguration du Centre d'Information et de Documentation Electronique de l'Artisanat Traditionnel (CIDEAT) au village de l'artisanat de Sidi Fredj aux côtés de M. Mustapha BENBADA, ministre de la Petite et Moyenne Entreprise et de l'Artisanat.

A cette occasion M. Hamid BESSALAH a déclaré que l'Algérie doit atteindre le niveau des pays développés dans le domaine des TIC et avancer à un rythme accéléré. Il a ajouté qu'un programme est actuellement à l'examen au niveau du gouvernement portant notamment sur la e/administration, l'utilisation des technologies dans les entreprises et les prestations à distance au profit des citoyens.

Le ministre a souligné que le site Internet du CIDEAT permet des services en ligne, notamment la formation et le commerce à distance et que ce Centre constitue « un nouveau jalon dans la mise en œuvre de la stratégie e. algerie 2013. »

Réunion de travail sur l'OPEN SOURCE : une rencontre sur les logiciels libres prévue pour 2010

Hamid BESSALAH, Ministre de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication a présidé une réunion de travail consacrée aux logiciels libres " Open source". Cette réunion s'est tenue au siège du ministère et a regroupé l'ensemble des opérateurs nationaux publics et privés, des universitaires et des chercheurs activant dans le domaine. Cette rencontre fait suite à la journée d'étude organisée pour présenter BeeLinux, une distribution Linux algérienne basée sur Fedora développée par INEODEV, société algérienne de services spécialisée notamment dans les logiciels libres et la sécurité informatique. Bee Linux offre un système d'exploitation complet intégrant tous les outils indispensables : internet (navigateur, messagerie, etc..), suite bureautique, multimédia, jeux,... Cette rencontre a permis de faire un état des lieux des capacités nationales impliquées dans le développement des logiciels libres. Les interventions des spécialistes ont mis l'accent sur les avantages de l'utilisation des logiciels libres et des systèmes ouverts à savoir :

- la maîtrise des dépenses publiques en matière de logiciels,
- la sécurité des systèmes d'information,
- l'interopérabilité des systèmes à base de l'open source et,
- la souveraineté par rapport aux grands éditeurs de logiciels.

Un certain nombre de contraintes ont été soulevées par les orateurs qu'il est nécessaire de prendre en considération : formation des compétences humaines ; maîtrise des cahiers des charges ; sensibilisation des donneurs d'ordres aussi bien dans l'Administration, dans les entreprises ainsi que dans le monde de l'Education. Les participants ont insisté sur la nécessité de créer une association des utilisateurs et des fournisseurs de solutions et de services à base de Linux afin d'assurer une meilleure prise en charge des besoins et une mutualisation des compétences et des capacités humaines, scientifiques et technologiques algériennes. Le Ministre de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication a annoncé l'organisation d'une rencontre internationale sur les logiciels libres qui se tiendra en Mai 2010 et a saisi cette occasion pour appeler les experts et professionnels nationaux à contribuer à son organisation et sa réussite. Un groupe de travail a été mis en place pour proposer un plan d'exécution des mesures arrêtées lors de cette rencontre.

M. Hamid BESSALAH conduit la délégation Algérienne à l'ITU TELECOM WORLD 2009 Genève

L'Union Internationale des Télécommunications a organisé le mois dernier à Genève (Suisse), un important événement intitulé « ITU TELECOM WORLD 2009 » auquel ont participé de nombreux pays. La délégation Algérienne conduite par Monsieur Hamid BESSALAH, Ministre de la poste et des technologies de l'information et de la communication a regroupé des représentants des secteurs public et privé liés à l'activité. Cet événement, a vu la participation massive des décideurs des 191 Etats membres de cette organisation spécialisée des Nations Unies. Outre le Forum principal, plusieurs autres activités ont été programmées, telles que des rencontres, des tables rondes, une exposition dédiée aux derniers progrès technologiques, un symposium sur le développement des télécommunications et un forum de la jeunesse. Les participants ont examiné, à cette occasion, les résultats obtenus en matière de réduction de la fracture numérique en permettant à tous les habitants de la planète de disposer des moyens TIC de manière juste et équitable. En effet, malgré les efforts consentis par les différents Etats, le fossé numérique ne cesse de s'accroître entre les pays, d'une part, et entre les régions d'un même pays, d'autre part. Aussi, cette rencontre constitue une occasion propice pour sensibiliser les détenteurs de richesses et de technologies sur la nécessité de participer effectivement et rapidement au comblement de ce fossé afin d'éviter que des pans entiers de la population mondiale ne soient irrémédiablement séparés du reste de la communauté internationale. La bonne gouvernance des ressources de l'Internet est subordonnée, également, à une coordination internationale efficace tenant compte des intérêts de tous les Etats, notamment les pays en développement qui placent beaucoup d'espoir dans la révision complète du système de gouvernance de l'Internet. Cette manifestation offre aussi l'opportunité d'étudier les orientations futures de l'économie mondiale marquée par le rôle croissant des TIC qui contribuent à l'encouragement de la croissance économique et à la création d'emplois dans un contexte de crise économique qui nous interpelle tous afin d'instaurer un climat de confiance et de compréhension à même de favoriser la relance de l'économie mondiale et éviter, ainsi, l'effondrement des économies nationales. Dans ce contexte, il ne fait aucun doute que l'apport des technologies de l'information et de la communication dans la résolution de cette crise est réel et salutaire. Elles permettent à ces économies de s'intégrer dans un réseau mondial pour croître et s'améliorer et aux gouvernements d'être en relation permanente et à l'écoute les uns des autres. L'apport des TIC pour prévenir des catastrophes naturelles, suivre l'évolution des changements climatiques et remédier à leurs effets a été également débattu, sachant qu'ils constituent un moyen de veille et d'alerte sans égal et permettent la mise en place de systèmes d'acheminement rapide de données d'observation et de suivi. Les participants se sont penchés , par ailleurs, sur les voies et moyens à mettre en œuvre au niveau mondial pour lutter contre la cybercriminalité et sécuriser l'utilisation de l'Internet pour tous, notamment les enfants. Compte tenu du développement de l'utilisation des moyens électroniques dans diverses activités et transactions, il est nécessaire de faire face à une cybercriminalité de plus en plus destructrice que seule une action internationale coordonnée puisse neutraliser. Cette action ne pourra résulter que d'une volonté politique clairement affirmée par les Etats face à ce fléau transfrontalier. En marge de cette manifestation, Monsieur Hamid BESSALAH a eu des entrevues avec ses homologues pour échanger des points de vue quant à la dynamique internationale d'édification de la société de l'information et examiner avec eux les opportunités de partenariats stratégiques dans le domaine des technologies de l'information et de la communication.



Célébration de la journée mondiale de la Poste

Algérie Poste : des ambitions tournées vers l'avenir !

Les cadres d'Algérie Poste célèbrent la journée Internationale de la Poste

Le monde actuellement vit à l'heure de l'ère numérique, d'échanges de mails et de sms… et les échanges subissent les répercussions de l'utilisation des TIC. Cependant le service postal partout dans le monde, reste un moyen utile, fiable, utilisé par tous. « L'enjeu maintenant, est de rendre les services postaux accessibles à tous même dans les lointaines contrées », tel est le principal objectif de l'Union Postale Universelle. Pour ce faire, il est nécessaire d'opter pour une utilisation massive des nouvelles technologies de l'information et de la communication pour permettre d'accélérer l'exploitation du service postal.

Sur cet aspect, Algérie Poste semble bien déterminée à aller de l'avant. Il a été question, à l'occasion de la célébration de la journée mondiale de la poste le mois dernier, de relever le défi de la nouvelle ére. Algérie Poste est donc, aujourd'hui et plus que jamais, motivée par le défi de modernisation et de la nécessité de s'adapter aux nouvelles mutations sociales.



Ainsi, dans le projet de modernisation des services d'Algérie Poste, deux axes principaux sont de mises. Le premier axe, concerne l'extension du réseau postale que compte actuellement 3345 nouveau bureaux de postes. Ce nombre est égal à une densité postale de 01 bureau de poste pour 10500 habitants, sachant que la norme en vigueur est de 01 bureau pour 6000 habitants. Un défi qui, est à relever avec beaucoup de détermination et de patience surtout.

Alger, la capitale, en dépit de tous les efforts fournis, enregistre encore un manque de 100 nouveaux bureaux de postes. Durant le trimestre dernier, 20 nouveaux bureaux de poste ont été ouverts. Pour l'instant, Il y a 24 autres nouveaux bureaux dont l'ouverture est prévue prochainement. Ces projets ne s'arrêtent pas seulement à Alger, mais bien plus. M. Boufenara d'Algérie Poste, directeur de la communication, nous indique qu'elle sera généralisée à l'ensemble des grandes villes du pays. Ces divers changements et projets entrepris par Algérie Poste, visent à désengorger les bureaux de poste qui connaissent un flux clientèle important.

Le second axe, est le projet de réaménagement des salles d'accueil dans les bureaux de Poste qui intégre des commodités pratiques pour l'accomplissement des formalités. Ce réaménagement a déjà touché 50 bureaux de Poste à Alger, à l'exemple de celui des 7 Merveilles au Télémly, à la poste de Douera, le bureau de poste Sacré-Cœur etc...

Par ailleurs, la « protection des personnes âgées » est le thème du nouveau timbre édité à l'occasion de l'événement mondial. M. Boufenara, indique que ce choix est fait en appui à l'action du Ministère de la solidarité, qui vise à ne pas oublier cette frange de la société et vise à éradiquer progressivement les maisons de vieillesse qui n'ont pas de raison d'être dans notre pays ■

M. B.



2 ème Festival international de la bande dessinée

Alger, ça bulle !



Alger ça bulle et c'est tant mieux ! Entre le 14 et 18 octobre s'est tenue, à Riadh el Feth, la deuxième édition du festival international de la bande dessinée d'Alger. Une occasion pour tous les amateurs du 9ème art de se rassembler, discuter, s'informer. Une rencontre désormais annuelle grâce au Ministère de la culture qui l'a instituée et grâce à Dalila Hadjem, sa commissaire.

Le programme comprend des expositions, conférences, ateliers et projections et même un colloque sur le thème «a femme à l'assaut de la BD». Un hommage singulier a été rendu aux doyens de la BD, Slim et Saïd Zanoun, entre autres, sans oublier ceux qui ont consacré leur vie à cet art, comme le défunt Sid Ali Melouah. Avec un clin d'œil à El Qods et aux artistes palestiniens qui résistent à l'occupation israélienne et à la judaïsation. Se situant dans le prolongement du deuxième festival panafricain de la culture que notre pays vient d'organiser au mois de juillet dernier, de nombreux bédéistes africains y participent.

Bien entendu, et c'est là la mission dévolue au festival, il s'agit d'un espace de création et d'imagination ouvert et animé par les jeunes talents qui trouvent ainsi le support qui les encourage et les

« rend visibles » sur la scène artistique. C'est un peu le rôle des deux concours, national et international, organisés en marge et dont les jurys sont composés de compétences nationales et internationales. Les prix accordés pour la meilleure affiche, le meilleur album ou le meilleur fanzine constituent des stimulants pour les passionnés de cet art qui amorce une certaine renaissance dans notre pays après avoir connu un grand épanouissement dans les années 70 avant de disparaître durant l'ultime décennie du XXème siècle.

Invité, Francis Groux, le président du prestigieux Festival international annuel de la bande dessinée d'Angoulême (France), membre du jury international du FIBDA n'a pas caché son optimisme, lui qui visite pour la première fois notre pays : « A l'évidence, le festival d'Alger a les moyens. Ce qui est important. L'accueil des organisateurs et du public est chaleureux ».

Des talents, il en existe. Il reste juste le choix d'un support qui soit dynamique et régulier, avec une équipe motivée qui puisse lui assurer un bon niveau et une distribution assez large. Si un peu partout dans le monde, la BD n'est plus l'apanage des journaux, quotidiens ou hebdomadaires, qui ont contribué à la rendre populaire, se spécialisant en quelque sorte, et n'ayant comme seul support, que les albums, dans notre pays où le lectorat tout comme les jeunes talents ne manquent pas, les deux formules paraissent complémentaires: disposer d'un support permanent et régulier, une revue par exemple, tout en n'écartant pas l'édition des travaux individuels sous forme de livres et d'albums ■

Ach.C.



Wataniya Télécom Algérie invitée au Forum d'El Moudjahid

Nedjma réaffirme son engagement novateur



M. Ged, Directeur Général de WTA et M. Djezaïri Directeur de la communication

Le premier leader de la téléphonie multimédia en Algérie, WTA, a fortement apporté, par le biais de son Directeur Général, son soutien à la loi de finances complémentaire 2009. Une loi à laquelle le Directeur Général de Nedjma, M. Joseph Ged, apporte entièrement son « adhésion ». « Ces dispositions ne peuvent qu'aider à préserver les intérêts économiques de l'Algérie » a-t-il tenu à préciser. Et d'ajouter qu' « elles permettent aussi de protéger les consommateurs ainsi que les investisseurs qui envisagent d'investir dans des projets à long terme ».

Outre ces dispositions, le premier responsable de WTA, de passage au forum d'El Moudjahid, le mois dernier, a fait le bilan des différentes activités de son groupe. M. Ged, a annoncé à cette occastion une croissance de 22 % du chiffre d'affaires au premier semestre 2009 comparé à la même période de 2008. Une progression louable qui, signalons-le, s'est faite en dépit des conditions difficiles sur un marché qui continue d'enregistrer une certaine régression.

Selon les mêmes propos de notre intervenant, il existe à travers le territoire national, 3086 sites techniques installés permettant un taux de couverture de la population de 91%. Et de signaler qu'entre autre, le réseau de Nedjma dispose à 100% d'un équipement GPRS/Edge. Abordant le volet ressources humaines, M. Joseph Ged, indique à l'ensemble des présents lors du Forum, qu'ils sont aujourd'hui 1700 employés à être recensés dans les différents services de WTA. Il a été noté, par ailleurs que 99% de ces employés recensés sont des Algériens.

L'entreprise, a-t-on indiqué, se donne un nouvel élan, de nouveaux objectifs et des perspectives d'évolution. Pour ce faire, il a été annoncé deux nouveautés, à savoir, la nouvelle identité visuelle, en d'autres termes, le logo et le renouvellement du contrat de sponsoring avec le joueur international d'origine algérienne, Zinedine Zidane. Ce sponsoring d'une valeur de 50 millions de dinars annuellement et d'une durée de trois ans (2009-2012), sera versé à la fondation du joueur, géré jusque là par son père pour ce qui relève des œuvres sociales.

S'inscrivant dans la politique du groupe WTA qui consiste à sponsoriser outre l'Equipe Nationale de football et les autres clubs, le budget de sponsoring de Nedjma a atteint 450 millions de dinars. De même, l'engagement du groupe vis-à-vis du sport-roi (football) a été renouvelé par son premier responsable.

Aujourd'hui, l'opérateur de téléphonie mobile a atteint près de 06 millions d'abonnés. Il détient la place de leader en matière de téléphonie mobile en rendant la technologie du multimédia, un outil accessible à tous ■

M.B.

Abdeslam Laribi,chef de service de l'unité chirurgie thoracique, cardio vasculaire et transplantation d'organes

Un chirurgien aux doigts de fée



Il est médecin 100% « made in Algeria », « lorsque les chances d'aller évoluer ailleurs étaient présentes, je me refusais à l'idée de quitter l'Algérie et suivre tous ceux qui l'ont fait pendant que notre pays faisait face à une période si difficile ». C'est un engagement si ferme d'un jeune médecin, d'un esprit éclairé et au pas très mesuré. Abdeslam Laribi, lui qui n'aime guère se confier préfère, lorsqu'on l'interroge sur sa personnalité, renvoyer la balle à son entourage, ses patients de l'hôpital Mustapha Bacha et ses étudiants résidents.

Il raconte qu'il priait pour ses patients, qu'il est leur confident et qu'il se refuse de se laisser prendre dans le filet de l'indifférence. Médecin de formation, natif de Ain El Beida (Oum El Bouaghi), son esprit est perpétuellement en mouvement et se sent plus à l'aise face à ses patients au service de chirurgie thoracique du CHU Mustapha Bacha, lui qui déteste les insuffisances et les imperfections. Détenteur d'un diplôme en médecine générale en 1996, il réussit brillamment le concours de maîtrise durant la même année et ce fut un début d'une autre étape d'exploits. Appelé pour le devoir national, Abdeslam Laribi a répondu sans détours ni la moindre hésitation. En 1999, il a repris sa carrière de médecin et ne doutait aucunement de sa vocation pour se consacrer à un métier, « pas

comme les autres ».
A l'hôpital et la faculté de médecine, où il assure depuis 1999 le poste de maître assistant en chirurgie thoracique, cardiovasculaire et transplantation d'organes. La carrière du jeune médecin a donc atteint sa vitesse de croisière, soutenue par un amour indescriptible du métier. Viendra ensuite le couronnement, Abdeslam Laribi est nommé, en 2004, chef de l'unité consultation du service chirurgie thoracique, cardiovasculaire et transplantation d'organes.

Sa timidité laisse échapper quelquefois un infime sourire, expression qui revient comme une prière sur le visage du chirurgien. Dans le milieu hospitalier, sa légère silhouette, d'un sportif acquis aux causes justes, est passée souvent inaperçue. Mais l'art de l'homme se fait ressentir au bloc opératoire lorsque ses doigts sauvent une vie, prise dans un tourbillon de désespoir. Sa devise: « il faut toujours donner espoir aux malades ». Ses convictions ont fait de lui un docteur, mais surtout un homme tendrement apprécié. Les malades n'hésitent pas à frapper à sa porte pour demander le moindre détail.



Un homme aux valeurs hors du commun

Dans son modeste bureau au service de chirurgie thoracique, plus exigu qu'une chambre universitaire, les malades, parents de malades , ne cessaient, avec une impressionnante expression de familiarité, de frapper à sa porte afin de se renseigner sur diverses questions.
Abdeslam Laribi est aussi membre de la société algérienne d'oncologie thoracique et membre de la société algérienne de transplantation d'organes. Le docteur sait apprécier le métier noble, lorsque celui-ci est en mesure de redonner de la vie à un souffrant. Il regarde avec le plaisir le plus absolu un de ses patients, sortir le jour J de l'enceinte hospitalière, le sourire retrouvé et la vie ressuscitée. Lorsque nous nous sommes rencontrés dans son bureau, une parente d'un patient est venue le remercier. Son visage laisse jaillir diverses émotions et sentiments de satisfaction et d'apaisement. Dans la tranquillité de sa démarche, le docteur Abdeslam Laribi inspire la sagesse et le courage. La sagesse parce qu'il sait faire la différence. Lorsqu'il est interrogé sur l'erreur médicale, le sujet qui fâche dans les milieux des médecins, il répond prudemment : « j'aimerais plutôt parler de surprises médicales et/ou incidents opératoires ». Pour lui, le médecin doit s'armer de sagesse et du courage. Il est fervent partisan du respect mutuel et «l'humanisation de la profession». Il sait s'insurger aussi contre ceux qui font de la souffrance des gens un business lucratif. Son slogan : « pour une humanisation et une maîtrise de l'environnement médical ».

Ancien footballeur et fervent amoureux de l'activité physique, de la lecture et du cinéma, il est né le 10 février 1963 ; père de 3 enfants, Abdeslam Laribi, au regard vif et raffiné, a, depuis toujours, marqué beaucoup d'intérêt pour la médecine. « Ado, je m'inventais un monde personnel où je m'imaginais chercheur scientifique et lorsque j'ai eu mon baccalauréat, j'ai décidé de passer à la cadence supérieure ». C'est ainsi que le rêve de l'ado devient une réalité. Le service où il exerce actuellement sa passion, bien qu'en réhabilitation, traite une moyenne journalière de 40 à 50 malades, venant des quatre coins du pays. Les interventions chirurgicales sont de l'ordre de 40 par semaine. Abdeslam Laribi a fait de la chirurgie thoracique infantile une spécialité et une passion personnelle. Nous le suivons à la rencontre de ses patients, et nous découvrons en lui des valeurs humaines exceptionnelles ■

Sofiane Bensaid

Farid Benabid…Que devient-il ?



N.Bedoui, Wali de Sétif rend visite régulièrement au malade

Deux ans et demi après sa maladie, on parle toujours de Farid Benabid, un homme de culture, une plume que l'on nomme la plume d'or qui a su pleinement servir et remplir les pages de la presse algérienne. Né en 1953, Farid Benabid est encore un jeune garçon qui fait ses études entre Sétif et Constantine. En réussissant son parcours scolaire, Farid Benabid fini par entrer à l'UFAS (Université de Ferhat Abbès de Sétif) et décroche sa licence en langue étrangère, option Français. Ensuite, il choisit l'enseignement comme première fonction, il travaille alors pendant plus de 20 ans au lycée puis il rejoint ses collègues à l'université de Sétif afin d'enseigner divers modules concernant la langue française notamment la pratique systématique de la langue (PSL), textes et Histoire (TH), techniques d'expression écrite et orale (TEEO), etc.

En 2001, Farid Benabid se découvre une nouvelle passion, un nouvel amour qui est l'art de l'écriture et de la communication. Il débute alors comme journaliste dans la presse écrite du journal « El Acil», puis au « quotidien d'Oran » pour se voir arriver et aussitôt partir au quotidien « Liberté » comme correspondant et directeur régional du bureau de la wilaya de Sétif.

Farid Benabid n'a que 54ans en 2007 lorsque soudain, il subit des lésions d'AVC ischémiques sur son lieu de travail, dues à l'intensité d'un choc et, depuis ce jour-là, Farid Benabid est toujours atteint de cette maladie qui l'handicape de ses activités de tous les jours.
Il souffre, il perd la notion de la parole et surtout ce qu'il préférait faire, écrire, il perd entre autre le contrôle de sa main, sa plume, ses mots et ses phrases qui ont servi le quotidien de la presse algérienne.

Néanmoins, il n'a pas perdu son humour, sa personnalité, sa beauté physique, sa jeunesse et son élégance, il garde toujours son image, son sourire et sa spontanéité.
Farid Benabid, c'est relativement un homme de lettres, spécialiste de la langue de Molière, il a beaucoup appris à la presse et surtout aux jeunes journalistes, la presse algérienne a perdu une des plus grandes plumes de sa génération.
N'oublions pas en aucun cas le soutien moral que lui donne sa petite famille, une charmante épouse et trois belles filles, qui, elles aussi, croient en leur père en essayant de le protéger, de l'aimer et lui donner courage et patience pour une future guérison et peut être un retour promettant.

Farid Benabid, un homme simple, sage et modeste, a su comment séduire et captiver son entourage et ses lecteurs.

En faisant une carrière pleine, il a prouvé ses capacités par le biais de son sens de responsabilité et son éducation.
Ses collègues lui ont souvent rendu hommage ainsi que monsieur Noureddine Bedoui, le Wali de Sétif, un homme qui a le sens du devoir, qui n'hésite pas à lui rendre visite à son domicile et qui a beaucoup donné de son temps en lui manifestant un soutien moral et une attention quotidienne.

Souhaitons un prompt rétablissement à Farid Benabid et respect pour ce long parcours imprégné de savoir et de culture ■

Ismahene Benabid



La wilaya de Jijel à l'honneur

Depuis cinq années, cette wilaya est entrée dans une dynamique de développement que le plus optimiste des Algériens n'osait pas lui prédire à la fin des années 90. Meurtrie par la décennie sanglante, Jijel qui a vécu l'enfer, revient de loin et renaît de ses cendres grâce à l'attention particulière qui lui a été portée par son excellence le président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

El-Djazair.com consacrera un dossier détaillé au gigantesque programme de développement dont a bénéficié cette région. Infrastructures de base, routes, autoroutes, établissements scolaires et universitaires, reconstruction et repeuplement des douars qui avaient été désertés par leurs habitants etc. Tout sera passé au crible à propos d'une renaissance orchestrée sur le terrain par le wali, monsieur Ahmed Maâbed qui, malgré les campagnes de dénigrement dirigées contre sa personne par des cercles dont les intérêts ont été touchés de plein fouet par sa méthode de gestion rationnelle et, on ne peut mieux, transparente, a réussi le tour de force d'imposer sa détermination à concrétiser la bonne gouvernance.

El-Djazair.com aura donc le privilège de présenter à ses lecteurs, les progrès géants réalisés par une wilaya privilégiée par la nature et ressuscitée grâce à la politique ambitieuse conçue par les pouvoirs publics et mise en chantier par les autorités locales.

Plein feu sur Jijel. El-Djazair.com vous en mettra plein les yeux !



النشيد الوطني الجزائري

قسما بالنازلات الماحقات   والدماء الزاكيات الطاهرات
والبنود اللامعات الخافقات   في الجبال الشامخات الشاهقات
نحن ثرنا فحياة أو ممات   وعقدنا العزم أن تحيا الجزائر
فاشهدوا.. فاشهدوا.. فاشهدوا..

نحن جند في سبيل الحق ثرنا   وإلى استقلالنا بالحرب قمنا
لم يكن يصغى لنا لما نطقنا   فاتخذنا رنة البارود وزنا
وعزفنا نغمة الرشاش لحنا   وعقدنا العزم أن تحيا الجزائر
فاشهدوا.. فاشهدوا.. فاشهدوا..

يا فرنسا قد مضى وقت العتاب   وطويناه كما يطوى الكتاب
يا فرنسا إن ذا يوم الحساب   فاستعدي وخذي منا الجواب
إن في ثورتنا فصل الخطاب   وعقدنا العزم أن تحيا الجزائر
فاشهدوا.. فاشهدوا.. فاشهدوا..

نحن من أبطالنا ندفع جندا   وعلى أشلائنا نصنع مجدا
وعلى أرواحنا نصعد خلدا   وعلى هاماتنا نرفع بندا
جبهة التحرير أعطيناك عهدا   وعقدنا العزم أن تحيا الجزائر
فاشهدوا.. فاشهدوا.. فاشهدوا..

صرخة الأوطان من ساح الفدا   اسمعوها واستجيبوا للندا
واكتبوها بدماء الشهداء   واقرأوها لبني الجيل غدا
قد مددنا لك يا مجد يدا   وعقدنا العزم أن تحيا الجزائر
فاشهدوا.. فاشهدوا.. فاشهدوا..

نظم بسجن بربروس في الزنزانة رقم 69 الجزائر
تاريخ 25 أبريل 1955

شعر: مفدي زكرياء   تلحين: محمد فوزي